

L'Encyclopédie. [10], Arts du cuir : [recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques] [...]

Diderot, Denis (1713-1784). Auteur du texte. L'Encyclopédie. [10], Arts du cuir : [recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques] ([Reprod. en fac-sim.]) / Diderot et d'Alembert. 1751-1780.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

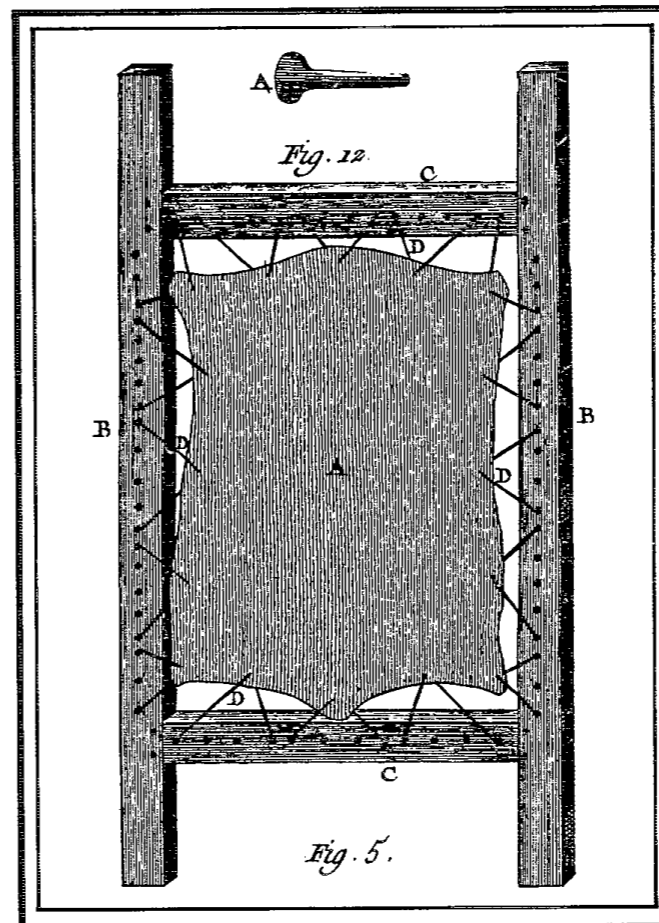
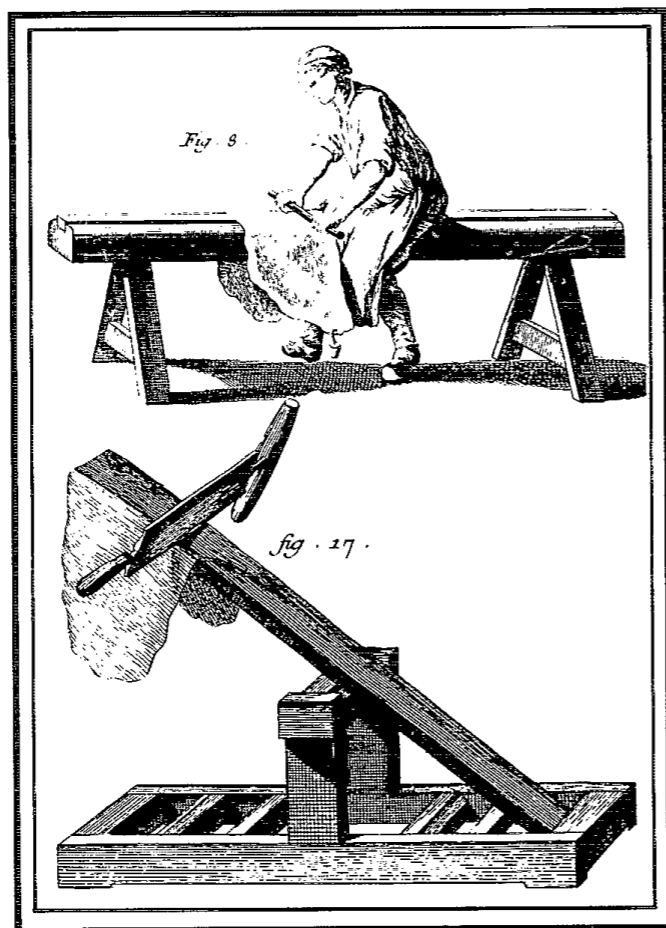
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

L'ENCYCLOPÉDIE DIDEROT ET D'ALEMBERT



ARTS DU CUIR

INTER-LIVRES

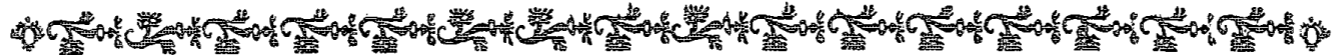
RECUEIL
DE PLANCHES,
SUR
LES SCIENCES,
LES ARTS LIBÉRAUX,
ET
LES ARTS MÉCANIQUES,
AVEC LEUR EXPLICATION.

ARTS DU CUIR



A PARIS,

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



T A N N E U R ,

C O N T E N A N T vingt-deux Planches à cause de six doubles & de deux triples.

P L A N C H E Iere.

Plan général d'une tannerie.

LA tannerie occupe un terrain de 30 toises de long sur 12 de large; elle est placée sur le bord d'une riviere, l'eau étant d'un usage continuel dans ces fortes de manufactures, dont les bâtimens qui renferment différens ateliers, peuvent être regardés avec raison comme les outils ou instrumens de cette profession. C'est ce qui nous a engagés à publier ce plan & l'élevation contenue dans la Planche suivante.

Le corps de logis A B placé sur le devant, contient au rez-de-chaussée les magasins & une partie du logement du maître. A, porte d'entrée pour les charrois. AB, passage sous le bâtiment pour communiquer à la cour B C. a, vestibule qui conduit au pié de l'escalier par lequel on monte aux étages supérieurs. b, porte du magasin. c, autre porte du magasin. d, magasin. e, porte de communication au cabinet f. g, arriere-cabinet. hi, passage sous le perron de l'escalier.

L'autre côté du bâtiment contient la loge k du portier, une salle ou passage l pour communiquer à la cuisine o, l'antichambre m & la salle à manger n. Cette partie de bâtiment peut avoir différentes dispositions indifférentes à la profession de tanneur.

Le second corps de bâtiment CD contient la planerie à laquelle est adossé le hangard sous lequel on travaille de riviere. EF, pont ou planches placées en travers de la riviere; elles sont supportées dans leur milieu par une solive qui recouvre deux pieux. C'est de dessus ces planches que les ouvriers rincent les peaux dans l'eau courante. GH, i K, quatre cuves dans lesquelles on fait désaigner les peaux. HI, les deux poteaux qui soutiennent le hangard sous lequel les ouvriers travaillent de riviere, & sont à couvert. Cet atelier doit être pavé de grandes pierres un peu inclinées vers la riviere pour rejeter facilement l'eau qui tombe dessus pendant le cours du travail. D, porte de communication à l'atelier où on fait les passemens. C, autre porte qui communique à la cour; ces deux portes sont en face de celles du premier bâtiment.

Le bâtiment dont il s'agit, est comme divisé en deux parties par un mur d'appui NO. La plus petite partie dont le sol est plus élevé que celui de la grande d'environ un pié ou un pié & demi, est l'atelier où on fait le plamage à la chaux; elle contient les quatre pleins Q R S T, qui sont des fosses en maçonnerie. Ces fosses ont cinq piés de diametre & quatre piés de profondeur au-dessous du rez-de-chaussée au niveau duquel est leur ouverture. P, pilier de pierre qui soutient les poutres du plancher. P 2 & P 3, semblables piliers qui soutiennent les autres poutres du même plancher. L & M, portes; la premiere sert de communication de la planerie à l'atelier de riviere, & la seconde communique à la cour.

La grande partie contient l'atelier des passemens. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, deux rangs de cuves dans lesquelles se font les passemens blancs; ces cuves ont cinq piés de diametre & deux piés dix pouces de hauteur; elles sont cerclées de fer. 9, 10, 11, 12, 13, 14, autres cuves dans lesquelles se font les passemens rouges. 15, chaudiere de cuivre montée sur son fourneau de briques, dans laquelle on fait chauffer l'eau nécessaire aux passemens.

Au dehors du bâtiment que l'on vient de décrire, sont en ailes sur la cour deux pavillons quarrés X & Z. Le premier sert de poudrier; c'est-là où l'on enferme le tan en poudre, & où on le mouille légèrement. V, porte du poudrier. Le second pavillon contient l'esc-

N^o. 9.

lier par lequel on monte aux chambres au premier étage & au grenier ou séchoir qui est au-dessus. Y est la porte. Près de ce pavillon est un puits dont l'eau est nécessaire en certaines opérations, & supplée à celle de la riviere, lorsque les séchereffes ou autres raisons empêchent d'en faire usage.

La cour qui a douze à quatorze toises de long, contient deux rangs de fosses. Les six premieres I, II, III, IV, V, VI, sont construites en maçonnerie; les six autres VII, VIII, IX, X, XI, XII, sont en bois comme les cuves, & sont cerclées de fer; les unes & les autres ont huit piés de diametre sur neuf de profondeur; elles doivent être fort étanchées, c'est-à-dire ne point perdre l'eau dont on abreuve les cuirs & le tan qu'elles contiennent. Pour cela, si on construit les fosses en bois, on a soin de les afferir sur un corroi de terre glaisé ou d'argille; le même corroi environne aussi la cuve dans toute sa hauteur.

Près de chaque rang de fosses est un fossé r, s & t, u de huit piés de large sur quatre de profondeur, revêtu de maçonnerie dans tout son pourtour. Ces fossés sont destinés à recevoir la tannée que l'on retire des fosses quand on releve les cuirs. C'est avec cette tannée que l'on fabrique les mottes, ainsi qu'il sera dit ci-après.

Après le fossé dont on vient de parler, est une banquette p, q: x, y de niveau au reste de la cour, sur laquelle on place les mottes à mesure qu'elles sont fabriquées. Près du mur qui termine les banquettes qui ont huit piés de large, sont les étentes sur lesquelles on fait sécher les mottes.

P L A N C H E II.

Fig. 1. Coupe longitudinale de la tannerie. A, porte chartiere. AB, passage sous le bâtiment. b, porte du magasin. a, entrée du vestibule ou passage pour arriver à l'escalier.

Au premier étage est l'appartement du maître; au second, des chambres où on attache les cuirs pour les faire sécher. Ce plancher doit être élevé au-moins de dix piés, pour que les cuirs y étant accrochés, ne traînent point à terre. Les fenêtres de ces chambres doivent être fermées exactement avec des volets de bois pour en été défendre les cuirs de l'ardeur du soleil, & en hiver de la force de la gelée.

Au-dessus de ces chambres sont les greniers ou séchoirs, dans une partie desquels on pratique avec des claies différens planchers ou tablettes sur lesquels on fait sécher les mottes.

Nous suivrons dans l'explication de cette Planche le même ordre que dans celle de la précédente en commençant par le côté de la riviere. FE, pont ou planches qui traversent la riviere; on voit un des deux pieux qui soutiennent la solive sur laquelle les planches sont appuyées. H, un des deux poteaux qui soutiennent le toit sous lequel les ouvriers sont placés pour travailler de riviere; derriere ce poteau on voit une des quatre cuves dans lesquelles on fait désaigner les peaux. D, porte de communication de l'atelier où on travaille de riviere à celui où se font les passemens. 5, 6, 7, 8, quatre des huit cuves servant aux passemens blancs. p 3, un des trois piliers qui soutiennent le plancher à sept piés & demi au-dessus du rez-de-chaussée. C, porte qui communique à la cour. Y, porte de l'escalier par lequel on monte aux étages supérieurs.

Le premier étage est composé de chambres dont les fenêtres sont fermées avec des volets de bois, comme celles du second étage du corps de logis de devant; au-dessus de ces chambres sont les greniers & séchoirs où on fait sécher les mottes.

A

Dans la cour on voit dans le terre-plein la projection de six fosses. I, II, III, IV, V, VI, indiquées par des lignes ponctuées.

2. Coupe transversale de la tannerie prise par le plein.

S, les cuves 3, 7, 10, 13 du plan de la Planche précédente. L, porte de communication de l'atelier des pleins à la rivière. S, un plein coupé diamétralement; il a cinq piés de diamètre & quatre piés de profondeur. P, un des piliers qui soutiennent le plancher. P 2, second pilier servant au même usage; au-devant on voit la coupe du petit mur qui sépare l'atelier des pleins de celui des passemens. 3 & 7, deux des huit cuves servant aux passemens blancs. D, porte de communication de l'atelier des passemens au travail de la rivière. 10, 13, deux des quatre ou six cuves destinées pour les passemens rouges.

3. Coupe transversale de la tannerie par le milieu de la cour & celui de deux fosses opposées. y, banquettes près d'un des murs de clôture de la tannerie.

z, fossé pour la tannée. IX, une des six fosses montée en bois & entourée d'un corroi de glaise, ainsi qu'il a été dit. III, une des six fosses construite en maçonnerie comme elles sont presque toutes. s, fossé pour recevoir la tannée. q, banquette pour placer les mottes; sa largeur est terminée par le mur de clôture auquel sont adossées les étentes ou échelles sur lesquelles on fait sécher les mottes.

P L A N C H E I I I.

La vignette de cette Planche représente l'atelier où se fait le travail de rivière & plusieurs ouvriers occupés à différentes opérations. Cet atelier placé sur le bord de la rivière, est recouvert par un toit sous lequel sont les quatre cuves G g k K, dans lesquelles on fait désaigner les peaux; le toit est soutenu par deux piliers H, I, vis-à-vis l'intervalle desquels est la porte D, qui sert de communication à l'atelier des passemens; dans le dehors sont les ponts ou planches EF soutenues dans leur milieu par une solive qui sert de chapeau à deux pieux qui sont plantés dans le milieu du lit de la rivière. L, porte de la plamerie.

Fig. 1. Ouvrier qui avec de longues pinces ou tenailles de fer rince les peaux qui trempent dans la rivière; elles sont attachées par la tête à un pieu ou à la planche sur laquelle est placé l'ouvrier dont les vêtements sont tels que les figures les représentent, c'est-à-dire en chemise dont les manches sont retroussées au-dessus du coude, en bonnet, tablier, guêtres & sabots.

2. Ouvrier qui apporte les peaux sur une brouette pour les mettre tremper dans une des quatre cuves.

3. Ouvrier qui avec le couteau rond débouffe une peau sur le chevalet, c'est-à-dire qu'il en fait tomber le poil, après que la peau est sortie des pleins que la Planche suivante représente.

Le chevalet sur lequel l'ouvrier travaille, est une pièce de bois demi-cylindrique, sur laquelle il étend une ou deux peaux ployées en double pour faire une couche sur laquelle il étend ensuite la peau qu'il veut dépiler, il la contient sur le chevalet en appuyant avec son corps; tenant ensuite le couteau demi-rond qu'il conduit de haut-en-bas sur le chevalet qui est incliné, il fait tomber le poil dont le plumage par la chaux ou les passemens a détruit l'adhérence. Ce poil est ensuite recueilli & lavé, ce qui forme la bourre que les tapissiers employent au lieu de crin pour garnir différents meubles.

L'écharnement des peaux ou cuirs se fait avec un semblable couteau, mais qui est tranchant; avec lequel on ôte du côté de la chair toutes les parties superflues.

C'est aussi sur le chevalet que l'on rafe les cuirs destinés à être hongroyés; on se sert pour cela de la faux que l'ouvrier tient à deux mains comme le couteau

rond ou le couteau à écharner; il la conduit sur le plat comme un rasoir; son tranchant qui est très-aigu, coupe le poil jusqu'àuprès de la racine. Pour rétablir le tranchant de la faux, on se sert de la queurfe qui est une pierre à aiguifer; elle sert aussi à donner le fil au couteau à écharner.

Dans toutes ces différentes opérations, ainsi que dans celle de recouler les peaux, c'est-à-dire d'en faire sortir l'humidité & la chaux en les exprimant fortement avec le couteau rond ou la queurfe, l'attitude de l'ouvrier est celle que la figure représente.

Bas de la Planche.

Fig. 4. qui, ainsi que les deux suivantes, doit être mesurée par la grande échelle, couteau rond dont se sert l'ouvrier, fig. 3. de la vignette. Ce couteau ne diffère du couteau à écharner que parce que son tranchant est arrondi, d'où lui vient son nom, au lieu que celui du couteau à écharner est aigu; la fleche de l'arc du couteau est de deux pouces & demi sur une longueur de seize pouces.

5. Queurfe ou pierre à aiguifer servant à affiler la faux, le couteau à écharner & à queurfer les cuirs.

6. La faux servant de rasoir pour raser les cuirs qui doivent être hongroyés. C'est une faux ordinaire dont on a fait forger l'extrémité a en manière de soie pour être reçue dans un manche de bois, & dont on a roulé sur elle-même la partie bc, après l'avoir tranché en b de la moitié de la largeur de la faux, ce qui sert de seconde poignée à cet instrument dont on affute le tranchant avec la queurfe; la fleche de l'arc du tranchant est d'un pouce sur un pié dix pouces de longueur.

7. Le chevalet dont se sert l'ouvrier, fig. 3. de la vignette, représenté en perspective. Cette figure, ainsi que les suivantes, est dessinée sur la petite échelle.

8. Le chevalet vu par-dessous ou du côté concave; il a cinq piés de long, quinze pouces de large de dehors en dehors, & seulement un pié de dedans en dedans.

9. Coupe transversale du chevalet prise au milieu de sa longueur, par laquelle on voit les courbures extérieures & intérieures.

10. Le pié du chevalet dont les croisées ont deux piés trois pouces de longueur.

P L A N C H E I V.

La vignette représente l'intérieur de la plamerie à la chaux & les quatre pleins Q, R, S, T, cotés des mêmes lettres. Dans le plan général, Pl. I. on voit le petit mur N O à hauteur d'appui qui sépare cet atelier de celui des passemens représenté dans la vignette de la Planche suivante.

Les pleins construits en maçonnerie, ont cinq piés de diamètre & quatre de profondeur. On fait éteindre de la chaux en quantité suffisante dans chacun de ces pleins dans lesquels on abat les peaux qui ont été écornées, désaignées & fendues en deux parties égales, si elles sont destinées à être hongroyées; car on les laisse entières, si elles doivent être corroyées. On commence par abatre les peaux dans un plein mort, c'est-à-dire dans un plein qui a déjà servi & où elles doivent être submergées dans l'eau de chaux qu'on a eu soin de brasser auparavant pour relever le sédiment de la chaux & faire qu'elle se distribue également entre toutes les peaux. On laisse les peaux dans le plein mort pendant 2 ou 3 jours, au bout desquels on les relève pour les mettre en retraite empilées les unes sur les autres auprès du plein. On les laisse en cet état environ 4 à 5 jours, après lesquels on rabat les peaux dans le même plein, & ainsi alternativement pendant environ deux mois; ce qui dispose le poil à quitter la peau & en facilite la dépilation.

Après que les cuirs sont débouffés ou dépilés, on les rabat dans un plein plus vif où ils restent 3 ou 4

jours, & alternativement en retraite pendant huit autres jours pendant trois mois.

Après le plein foible on donne aux cuirs le plein fort, c'est-à-dire qu'on les abat dans un plein neuf où ils restent également quatre mois alternativement en plein & en retraite de semaine en semaine.

Quelques tanneurs font encore passer les cuirs par un nouveau plein fort où ils restent deux mois aussi alternativement en plein & en retraite. Après ce dernier plein ou le précédent, les cuirs étant suffisamment renflés ou gonflés, on les travaille de rivière avec le couteau rond ou la queue pour en faire sortir la chaux, on les écharne du côté de la chair avec le couteau à écharner; on les foule & on les rince soigneusement pour en exprimer toute la chaux, ils sont ensuite en état d'être tannés. Il y a des cuirs plus forts qui exigent un plus grand nombre de pleins.

Fig. 1. Ouvrier qui avec le bouloir brasse le plein pour délayer le sédiment de la chaux & la mêler dans l'eau. Ordinairement deux ouvriers sont employés ensemble à cette opération.

2. & 3. Ouvriers qui retirent les cuirs du plein pour les mettre en retraite; ils se servent pour cela de longues tenailles de fer avec lesquelles l'ouvrier, *fig. 2.* saisit la tête du cuir; lorsqu'il a tiré la tête hors du plein, l'ouvrier, *fig. 3.* la saisit avec ses tenailles; le premier ouvrier reprend la peau vers la culée, & tous les deux agissant de concert, l'enlèvent & la couchent en *a b*, de manière que la tête soit du côté du mur & la culée du côté du plein, les dos de chaque bande couchés les uns sur les autres, & les ventres du côté des ouvriers. C'est-là que les peaux sont en retraite pendant plusieurs jours, ainsi qu'il a été dit.

Bas de la Planche.

Fig. 4. Tenailles de fer dont se servent les ouvriers, *fig. 2.* & 3. pour tirer les cuirs de dedans les pleins; l'extrémité d'une des branches a une rainure qui reçoit la languette de la seconde partie de la tenaille; en sorte que les peaux une fois saisies par cet instrument, ne peuvent point échapper ni glisser, ce qui exposeroit la fleur à être égratignée.

4. Autre sorte de pinces plates servant au même usage.

6. Bouloir dont se sert l'ouvrier, *fig. 1.* de la vignette pour brasser le plein dans lequel on doit rabattre les peaux qui sont en retraite auprès de lui. Le reste du manche de cet outil est représenté à côté sous le numero *fig. 6. bis.*

PLANCHE V.

La vignette représente l'atelier des passemens contigu à celui que l'on vient de décrire, représenté par la vignette de la Planche précédente.

La dépilation & le gonflement des cuirs qui a été produit ci-devant par l'eau de chaux dans laquelle on a laissé long-tems macérer les cuirs, peut s'opérer par la fermentation acide ménagée avec art, & en beaucoup moins de tems. On se sert pour cela de différentes substances, entr'autres de la farine d'orge dont on fait un levain qu'on laisse aigrir & que l'on délaye ensuite dans l'eau contenue dans les cuves pour former les passemens.

Le train des passemens à l'orge ou passemens blancs est composé de quatre cuves 1, 2, 3, 4, ou 5, 6, 7, 8, qui sont cotées des mêmes chiffres dans le plan général, Pl. I. Ces cuves ont cinq piés de diamètre & deux piés dix pouces de hauteur. Les peaux suffisamment désignées & écharnées, sont jettées dans la première cuve, celle dont l'eau aigre a servi plusieurs fois & est la plus foible de toutes. Elles y restent plusieurs jours, tous les jours on les relève deux fois pendant deux ou trois heures sur les planches qui sont sur le bord de la cuve; ce qui équivaut à la retraite des cuirs à la chaux;

on les rabat ensuite dans la seconde cuve dont l'eau est plus aigre, ayant servi une fois moins que la précédente. Elles y restent aussi plusieurs jours alternativement en retraite sur les planches qui recouvrent en partie la cuve. On continue ainsi à faire passer successivement les peaux d'un passément plus foible à un plus fort jusqu'à ce que le poil soit disposé à quitter la peau: on les débouffe ou on les épile alors sur le chevalet avec le couteau rond; on les rince soigneusement, on les rabat ensuite dans un passément plus fort, on les relève, & on les rabat dans les cuves.

Après que les cuirs sont épilés & écharnés, ils passent successivement dans les autres passemens, dont le dernier est un passément neuf composé d'environ 12 livres de farine d'orge pour chaque cuir; ils sont alors suffisamment gonflés pour aller dans les passemens rouges.

On conçoit par ce qui vient d'être dit que la première cuve qui est la plus foible, devient la dernière, lorsqu'après l'avoir vidée & jetté le passément comme inutile, on la renouvelle par un passément neuf pour un autre train de peaux, & que la seconde cuve devient alors la première dans l'ordre du travail, & ainsi de suite pour toutes les autres à mesure que l'on traite de nouvelles peaux.

NO, mur d'appui ou de séparation de l'atelier du plamage à la chaux & de celui des passemens. 1, 2, 3, 4, quatre des huit cuves qui servent aux passemens blancs. On voit sur les planches de la troisième cuve les cuirs qui y sont en retraite. 5, 6, 7, 8, les quatre autres cuves servant aux passemens blancs. Entre les unes & les autres est le passage pour aller à la rivière. D, porte de communication à l'atelier où se fait le travail de rivière. 9, 10, deux des quatre ou six cuves servant aux passemens rouges, les autres n'ayant pas pu être représentées dans cette vignette.

Fig. 1. & 2. Deux ouvriers occupés à relever les cuirs sur les planches de la huitième cuve, sur lesquelles les cuirs sont pliés en trois; on les laisse ainsi égoutter dans la cuve pendant deux ou trois heures deux fois chaque jour.

Les passemens rouges sont composés d'eau pure & de deux ou trois corbeilles de tan. Les cuirs trempent dans cette composition pendant trois ou quatre jours, au bout desquels on les relève; on les rabat ensuite dans le même passément en ajoutant encore quelques poignées d'écorce pour chaque cuir; trois jours après ils sont en état d'être couchés en fosse.

Bas de la Planche.

Fig. 3. Une peau entière tannée ouverte dans toute son étendue. On voit sur la queue la marque du boucher par laquelle on peut connoître combien pefoit la peau étant fraîche & sortant de dessus l'animal. Ces marques sont des entailles faites avec un couteau; elles se comptent en allant vers l'extrémité de la queue, le nombre marqué est 77; ce qui fait connoître que cette peau pefoit autant de livres étant fraîche. On voit aux deux côtés de cette peau les différens chiffres au moyen desquels on peut composer tous les autres.

4. Vue perspective d'une fosse pour préparer le jus de tannée dont on se sert au lieu de la liqueur des passemens & dans des cuves semblables pour préparer les cuirs façon de Liege, dits de l'emploi de ce jus cuirs à la jusse.

Pour faire ce jus on remplit une fosse ronde ou carrée de vieille écorce ou tannée qui a servi à tanner les cuirs; on y verse de l'eau qui se filtre à-travers & descend au fond du puisard A qu'on a eu soin de former avec quelques planches dans un des angles de la fosse. On puise cette eau que l'on reverse sur la tannée jusqu'à ce que par ces filtrations répétées, elle ait acquis l'acidité nécessaire. La fermentation acide s'établissant dans la tannée à mesure que la qualité styptique s'anéantit, on a alors un jus que l'on met dans des cuves & dans lequel on fait successivement passer

les cuirs (préalablement travaillés de rivière & rafés) d'une cuve foible dans une plus forte. La première cuve ou la plus foible ne contient qu'un huitième de jus de tannée sur sept huitièmes d'eau pure ; la seconde deux huitièmes de jus de tannée sur six huitièmes d'eau, ainsi de suite pour les autres cuves en augmentant l'acidité par un huitième de jus de tannée. En hiver les passemens sont au nombre de douze.

Pendant la première moitié des passemens on relève les cuirs deux fois par jour pour les laisser égoutter sur les planches des cuves pendant environ deux heures. Pendant l'autre moitié des passemens on ne relève les cuirs qu'une seule fois.

Après le dernier passément composé du plus fort jus de tannée, auquel on a ajouté quelques poignées de tan pour chaque cuir, & qu'ils y ont séjourné pendant environ une semaine, ils sont suffisamment gonflés & sont en état d'être mis en fosse comme les cuirs préparés par les deux méthodes précédentes.

PLANCHE VI.

La vignette de cette Planche représente le travail de la cour ou les différentes opérations de la mise en fosse, l'action de tanner proprement dite pour laquelle les opérations précédentes sont des préparations.

On voit d'un côté une partie du bâtiment du derrière de la tannerie, & le pavillon qui contient l'escalier marqué au plan général, Planche I. par lequel on monte aux chambres closes qui sont au-dessus de la plumerie & des passemens, & au grenier ou séchoir qui est au-dessus de ces chambres. C, porte de l'atelier des passemens. Y, porte de l'escalier en face de celle du poudrier placé dans le pavillon vis-à-vis, que l'on ne voit point dans la figure ; près de ce pavillon on voit un des murs de clôture auquel sont adossées les échelles ou étentes, sur lesquelles on fait sécher les mottes, & au-devant de ce mur quatre des six fosses construites en maçonnerie, & une partie de la cinquième ; elles sont cotées dans le plan général par les chiffres I, II, III, IV.

Fig. 1. & 2. Deux ouvriers qui sur une civière apportent les cuirs suffisamment gonflés par les pleins, les passemens d'orge, ou ceux de jus de tannée près de la première fosse où ils doivent être couchés.

3. Ouvrier qui apporte sur le bord de la fosse une corbeille pleine de tan, qu'il a humecté dans le poudrier, pour que la poussière de cette substance ne se volatilise point.

4. Ouvrier qui couche les cuirs en fosse ; pour cela l'ouvrier commence à faire au fond de la fosse une couche de tannée, ou d'écorce qui a déjà servi à la préparation d'autres cuirs ; sur cette tannée il répand une couche de tan nouveau d'environ un pouce d'épaisseur ; sur cette dernière couche il étend un cuir, ou deux bandes si les cuirs ont été divisés en deux ; sur ce cuir une autre couche de tan de même épaisseur, sur laquelle il étend un nouveau cuir, dont la longueur doit croiser celle du premier, ainsi de suite alternativement, une couche de tan & un cuir, ou deux bandes, jusqu'à ce que la fosse soit remplie à environ deux piés près, ou que tous les cuirs qui sont préparés à être tannés y soient placés. Par-dessus le dernier cuir qui a été couché en fosse on met au-dessus du tan neuf qui le recouvre un ou deux piés de tannée ou écorce battue qui a déjà servi, de laquelle on remplit aussi les places qui ne sont pas occupées par les cuirs. On foule cette dernière couche avec les piés pour comprimer le tout, & faire mieux appliquer le tan sur les cuirs ; on met quelques planches sur cette dernière couche, & on charge quelquefois ces planches avec des pierres.

A cette opération succède celle d'abreuver la fosse, on y verse pour cela une quantité suffisante

d'eau claire, on a soin d'entretenir cette humidité, c'est pour cela que les fosses doivent être fort étanchées.

La seconde fosse est représentée comble, & la quatrième est entièrement vide.

Les cuirs ainsi couchés en fosse & en première poudre, restent en cet état pendant trois mois.

5. & 6. Deux ouvriers occupés à retirer les cuirs de la troisième fosse, ils se servent pour cela de longues tenailles, semblables à celles qui sont représentées au bas de la Planche IV. Un troisième ouvrier fig. 7. leur présente la tête du cuir, que l'un des deux saisit avec sa tenaille ; l'ouvrier qui est dans la fosse & nuds piés, pour ne point blesser les cuirs sur lesquels il marche, continue pendant que l'un des deux ouvriers hors de la fosse tire à lui une partie du cuir, de soulever l'autre partie pour que le second ouvrier puisse la saisir avec sa tenaille, & achever de le tirer hors de la fosse, ces deux ouvriers rangent les cuirs ou bandes les unes sur les autres, en sorte que tous les dos soient du même côté.

Pendant cette opération & à mesure que l'ouvrier qui est dans la fosse enlève de nouveaux cuirs, il jette avec une pelle la tannée qui est au-dessous & recouvre les cuirs inférieurs ; dans le fossé qui est entre les fosses & la banquette, on voit cette tannée dans le fossé près du chiffre 7, & tout auprès sur la banquette une partie de mottes nouvellement fabriquées.

Après cette opération on balaye les cuirs, on les secoue pour en détacher toute la tannée, on les recouche ensuite avec de nouveau tan, & ils restent quatre mois ou même plus dans cette seconde poudre ; on réitère encore une troisième fois les mêmes opérations, & les cuirs ayant resté cinq mois dans leur troisième poudre, sont achevés de tanner : on les retire alors & on les porte dans les chambres où on les fait sécher à l'ombre, après les avoir balayés on les accroche à des clous au plancher, & lorsqu'ils sont aux trois quarts secs, on les bat du côté de la chair avec un maillet sur une pierre ; lorsque les cuirs sont entièrement secs, on les porte au magasin d'où ils passent dans les mains de plusieurs ouvriers qui les employent.

8. Ouvrier qui avec la tannée fait des mottes, il est placé dans le fossé, & a un moule ou anneau de cuivre de la grandeur & de la hauteur que les mottes doivent avoir, il pose un ais ou petite planche au fond du fossé, & le moule par-dessus il le remplit de tannée qu'il foule avec les piés nuds ; de cette manière il forme une motte qu'il fait sortir du moule en le prenant par les oreilles & le renversant sur une douve ou planchette, qui lorsqu'elle est remplie de quatre ou cinq rangs de mottes, lui sert à les transporter sur la banquette ; comme cet ouvrier travaille principalement des piés, il lui faut un appui pour les mains, c'est une perche soutenue horizontalement en-travers du fossé par deux chevalets, dont les bouts sont fichés dans le tas de tannée, comme on le voit dans la figure ; il avance cette espèce d'établi à mesure que par sa fabrication il consomme la masse de tannée que le fossé contient.

Bas de la Planche.

Fig. 9. Corbeille d'osier servant à transporter le tan du poudrier qui le renferme au bord de la fosse où on doit l'employer.

10. Table de pierre sur laquelle les ouvriers battent les cuirs avec des maillets de bois pour les raffermir.

11. Un des maillets de bois servant aux ouvriers pour battre les cuirs.

12. Le moule du tanneur sur sa planchette.

13. Le même moule en plan.

PLANCHE VII.

Cette Planche & les deux suivantes représentent le moulin à tan, la première en est le plan, la seconde l'élevation, & la troisième le profil; on a eu l'attention de marquer les mêmes parties par les mêmes lettres dans ces trois Planches

Le moulin est composé d'une roue à augets AB, qui reçoit l'eau à hauteur du centre, d'un arbre tournant garni de douze levées ou cames de six pilons, qui sont chacun garnis de trois couteaux. A, empellement que l'on leve avec une vis. B, partie du courfier du côté d'aval par lequel l'eau s'écoule. CD, arbre de roue. *a, b, c, d, f, g, h, i, k*, les levées ou cames qui soulèvent alternativement les mentonets des pilons. EF, GH, les couches sur lesquelles s'assemblent les quatre montans de la cage du moulin. L & M, deux des quatre montans. P Q, la batterie sur laquelle tombent les pilons, elle forme le fond de l'auge dans laquelle on met l'écorce de jeune chêne, qui est la matière du tan. IK, NO, partie des chapeaux qui assemblent les quatre montans. *mn, mm nn*, les moïses qui embrassent les queues des pilons; on a fracturé les chapeaux & les moïses pour laisser voir l'auge RST. 1, 2, 3, 4, 5, 6, les six pilons.

PLANCHE VIII.

Élévation antérieure du moulin. AB, la roue à augets vue du côté d'aval. B, le fond du courfier. CD, les tourillons de l'arbre. NO, NV, les chapeaux qui assemblent les quatre montans. FH, les folles sur lesquelles les montans sont assemblés. PQ, la batterie assemblée à encoche & à mi-bois avec les folles; *p, q, pp, qq*, bloc de pierre assis sur un massif de maçonnerie sur lequel la batterie est posée. RS, partie de la huche que l'on a fracturée en S pour laisser voir les pilons. MH, un des côtés de l'auge assemblé à rainure dans les deux montans, dans la folle H & dans l'entretoise LM qui supporte les moïses inférieures. *m², n², m, n*, les moïses supérieures servant à guider les pilons dans leur mouvement vertical. LL MM, entretoise supérieure. *e, h, l*, queue des mentonets de trois pilons.

PLANCHE IX.

Coupe transversale du moulin. FE, la folle sur laquelle deux montans *a, a: b, bb* sont assemblés & affermis dans la situation verticale par deux jambes ou guettes. *p, q, qq, pp*, la pierre sur laquelle la batterie est posée. ZTXY, la batterie. VX, planche qui ferme la huche ou auge du côté de l'arbre tournant. T, SS, S, R, partie courbe de la huche dans laquelle on place les paquets d'écorce. Ces planches sont assemblées à la batterie par une feuillure comme on le voit en T, & entr'elles par des clés ou languettes. LM, entre-toise inférieure qui porte les moïses *nn², n²*. LLMM, entre-toise supérieure qui soutient les moïses supérieures *nn, n*, elles sont les unes & les autres affermies dans les entailles des entre-toises par des coins. O & K, les chapeaux qui assemblent les poteaux d'un des bouts du moulin avec ceux de l'autre bout. 4, 5, 6, un des pilons vu de côté. 4, 5, la queue du pilon qui peut couler dans les ouvertures des moïses. 5, 6, le corps du pilon. 6, la ferrure ou les couteaux. *e*, le mentonet. *f*, coin qui ferre le mentonet dans la mortoise du pilon. D, arbre de la roue à augets. *dk, fg*, les levées de l'arbre. Aa, empellement du courfier. *ab, b*, le courfier.

Fig. 2. Une des six pilons vus en perspective & du côté de l'arbre tournant. *e*, le mentonet. *f*, coin qui ferre la queue du mentonet dans l'entaille du pilon.

3. Le même pilon vu du côté opposé ou du côté de la huche du moulin. E, extrémité de la queue du mentonet. F, tête du coin.

N^o. 9.

4. Un des deux fers qui sont aux côtés de chaque pilon; il a deux taillans perpendiculaires l'un à l'autre; les vives arêtes du barreau qui les terminent sont crennelées pour mieux retenir la filasse dont on les entoure avant de les enfoncer dans le corps du pilon, dont chaque fourchon est entouré d'une frette pour l'empêcher de se fendre.
5. Couteau du milieu d'un des pilons, sa queue est en partie entourée de filasse: on voit au-dessous de ces deux dernières figures le plan de leur tranchant.

PLANCHE X.

Cette Planche & les deux suivantes représentent le moulin pour chamoiser les buffles, qui est établi à Corbeil, la première en est le plan, la seconde l'élevation, & la troisième la coupe transversale; on a aussi marqué par les mêmes lettres les parties semblables dans les trois Planches. X, porte pour aller à l'empellement. A, empellement du courfier de la roue. AB, la roue. CD, l'arbre tournant garni de cames pour lever les maillets qui sont au nombre de douze, séparés de deux en deux par une cloison, ce qui forme six piles ou coupes dans lesquelles on place les peaux. EF, GH, les deux folles des extrémités du moulin d'un plus fort équarrissage que les intermédiaires. N, O, P, Q, quatre escaliers de six marches chacun, pour monter sur le plancher qui est au niveau des coupes. YZ, forte pièce de bois de deux piés d'équarrissage dans une des faces latérales de laquelle les six coupes sont creusées. I, K; L, M, les quatre poteaux corniers qui forment les angles du moulin; il y a de semblables poteaux ou montans sur toutes les folles intermédiaires auxquels les cloisons qui séparent les coupes sont assemblées. 1, 2: 3, 4: 5, 6: 7, 8: 9, 10: 11, 12: les douze maillets ou pilons qui sont suspendus par un manche, en sorte qu'étant écartés de la coupe par l'action des cames ou levées de l'arbre ils peuvent retomber dans la coupe où les peaux sont placées. R & T, deux tables sur lesquelles on étend les peaux pour les mettre en huile au moyen d'un balai qui trempe dans cette liqueur, & qu'on secoue ensuite sur la peau; ces tables sont un peu inclinées vers le baquet S ou V, où les rebords dont les tables sont garnies renvoient l'huile superflue; on se sert d'huile de poisson.

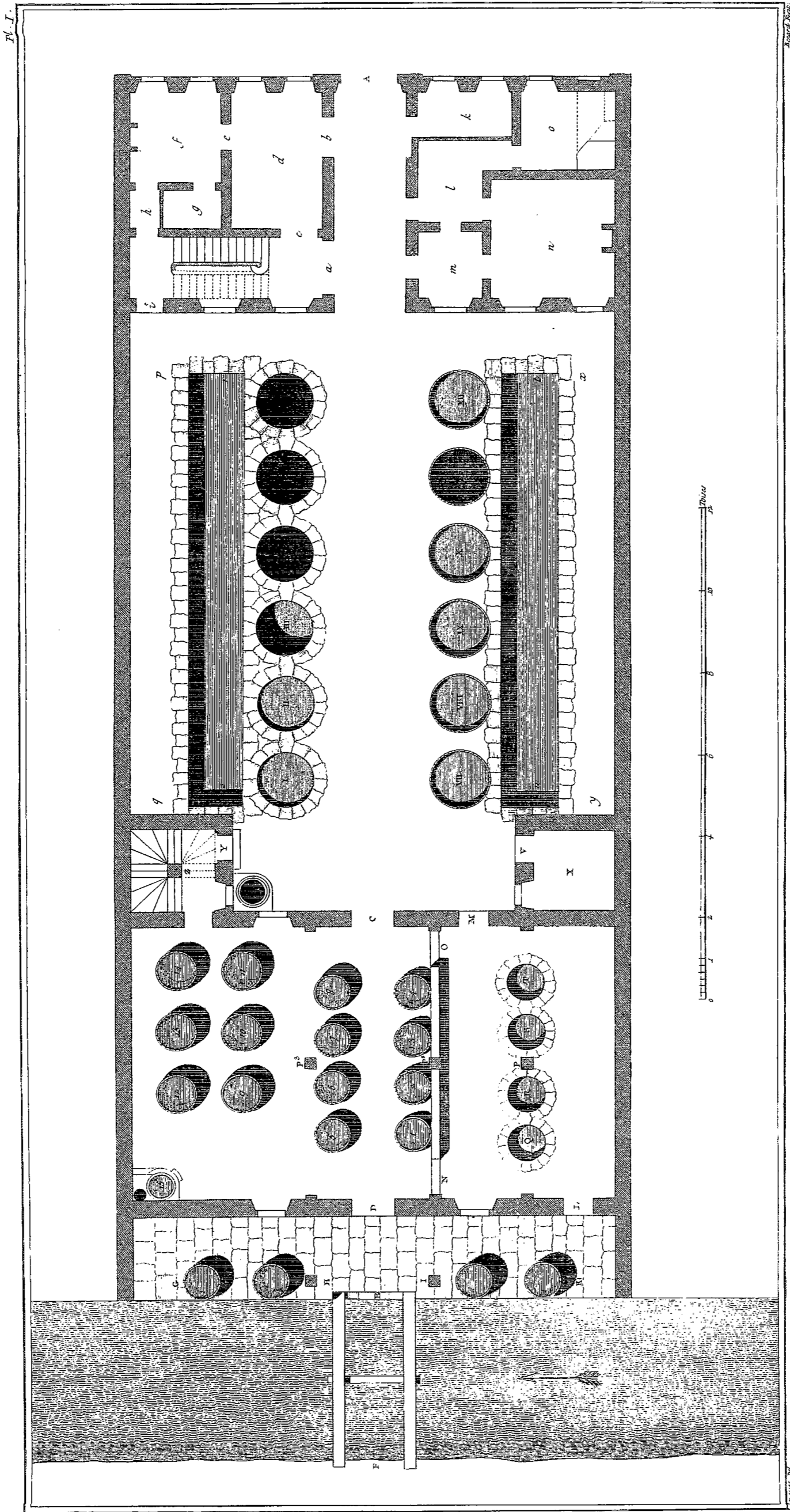
PLANCHE XI.

Élévation du moulin pour chamoiser les buffles. CC, empellement de décharge placé à côté de celui de la roue. AB, la roue à aubes. B, le fond du courfier. CD, l'arbre de la roue garni de douze levées qui en font vingt-quatre, chaque levée traversant l'arbre d'outre en outre. E, G, les folles des extrémités posées sur le massif de maçonnerie. N, P, deux escaliers pour monter aux coupes. Ee, Gg, les deux montans ou poteaux corniers de la face de devant du moulin. YZ, la batterie dans laquelle les coupes sont creusées. 1, 2: 3, 4: 5, 6: 7, 8: 9, 10: 11, 12, les douze maillets ou pilons, deux dans chaque coupe. *ad*, chapeau qui assemble les deux poteaux corniers & les sept montans intermédiaires. *b, c*, entre-toises qui relient les poteaux de devant avec ceux de derrière; c'est sur ces pièces que porte le plancher au-dessus duquel sont les treuils qui servent à manoeuvrer les pilons. *ff, ff*, les treuils pour replacer les pilons sur leur suspentien. *hh*, treuil dont la poulie *kk* reçoit une corde sans fin pour le faire tourner, & au moyen des cordes qui s'enroulent sur ce treuil, & vont s'accrocher aux pilons, on les écarte de la coupe pour en retirer les peaux.

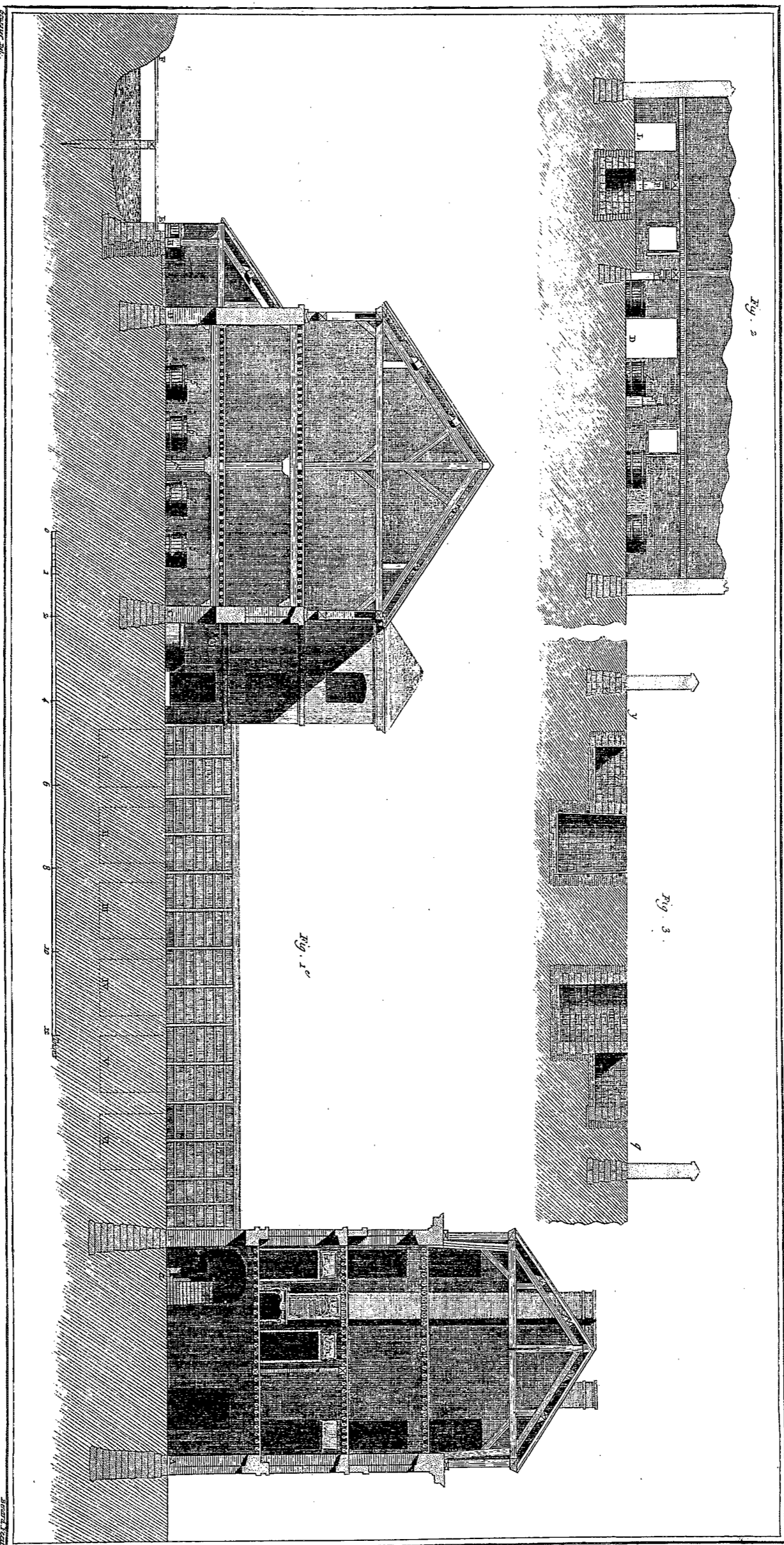
PLANCHE XII.

Coupe transversale du moulin pour les buffles. X, porte pour aller à l'empellement & donner ou supprimer l'eau à la roue. EHKF, une des folles intermédiaires.

res sur laquelle font assemblés deux poteaux ou montans. *H d*, *K d d*, le dernier auquel la pile ou batterie *n* est adossée est affermi dans la situation verticale par deux jambettes assemblées haut & bas à embèvement dans le poteau & dans la folle. *o*, la coupe creusée dans la pile. *c i m*, maillet ou pilon. *a b*, le manche du pilon. *a*, le point de suspension. *b*, queue du manche qui est rencontrée deux fois à chaque révolution de la roue par les cames ou levées 1 & 3 de l'arbre tournant *D*; *P & Q*, escaliers pour monter aux coupes. *d, d d*, chapeaux qui assemblent tous les poteaux montans. *f*, treuil pour remettre les pilons en place. *h*, autre treuil qui porte une poulie; la poulie reçoit une corde sans fin, au moyen de laquelle on fait tourner le treuil pour écarter les maillets des coupes. *R & T* les deux tables sur lesquelles on met en huile.



Tannerie, Plan General d'une Tannerie.



Tanneur, Coupes Longitudinale et Transversale de la Tannerie.

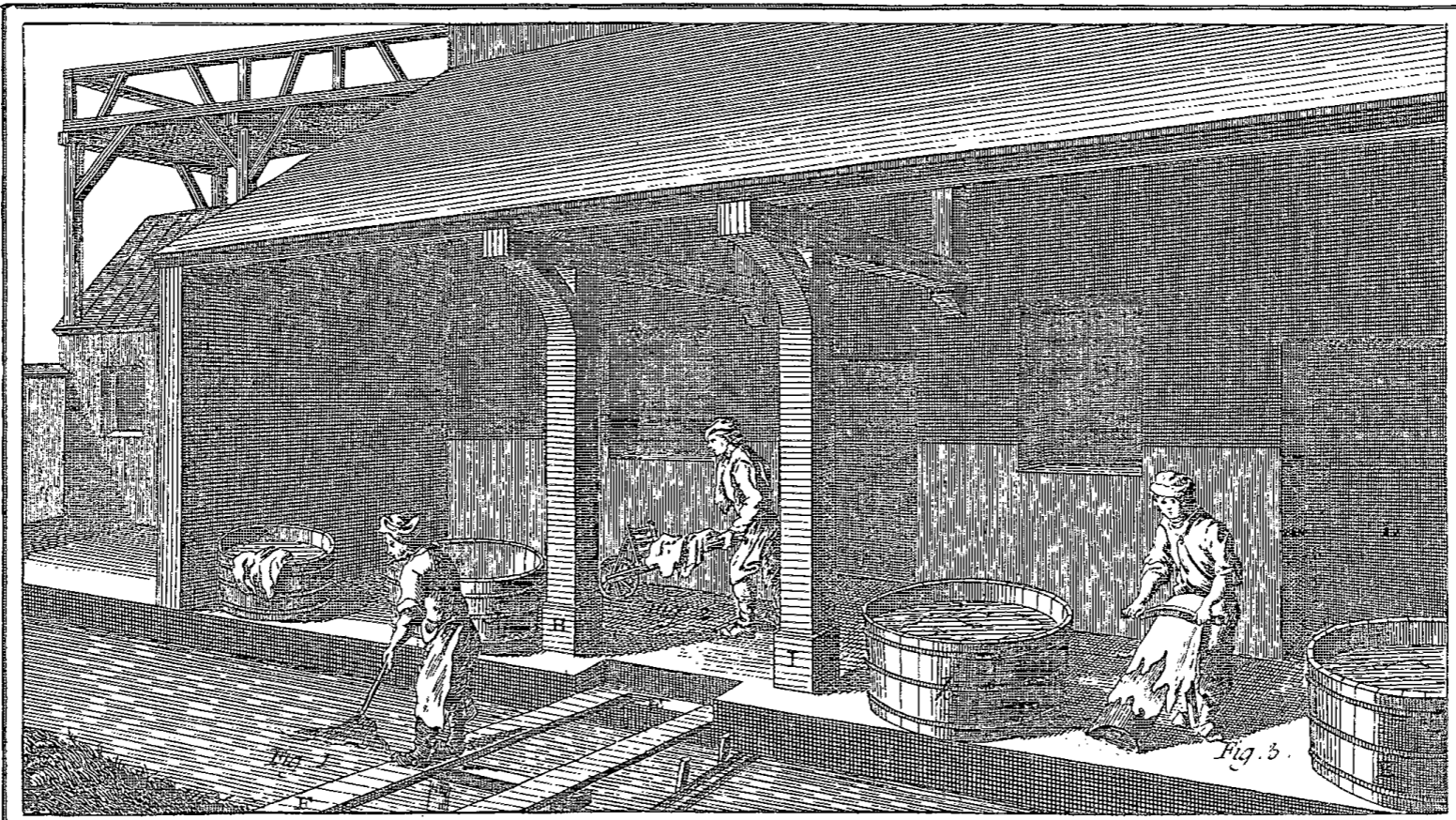


Fig. 4.



Fig. 5.

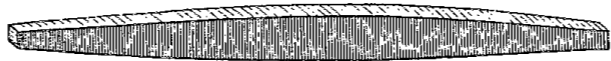


Fig. 6.



Fig. 8.



Fig. 9.



Fig. 10.

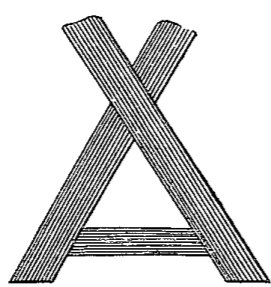
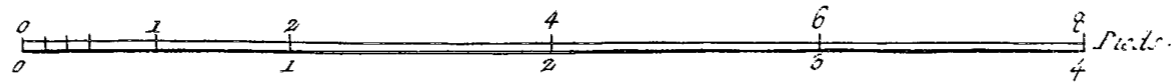
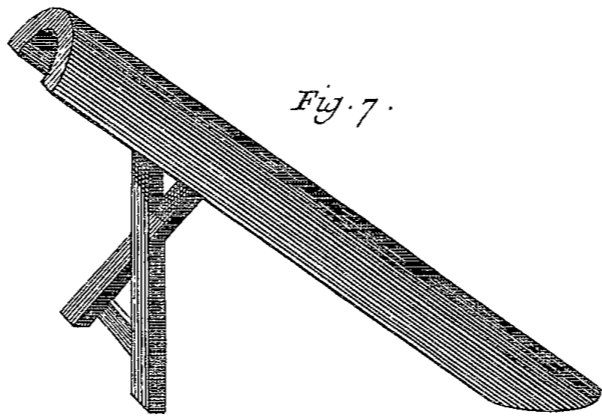


Fig. 7.



Tanneur, Travail de Riviere.

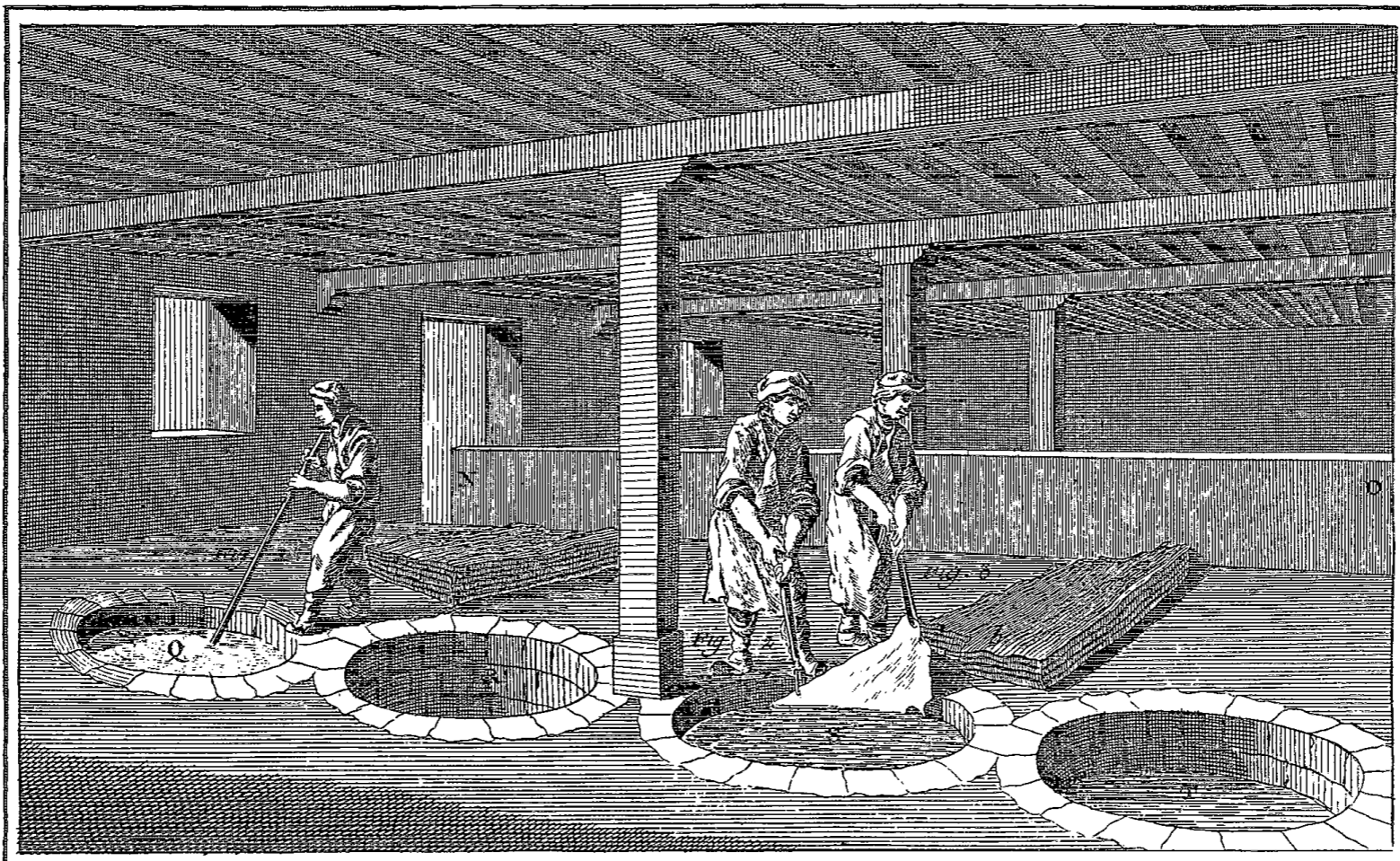


Fig. 4.

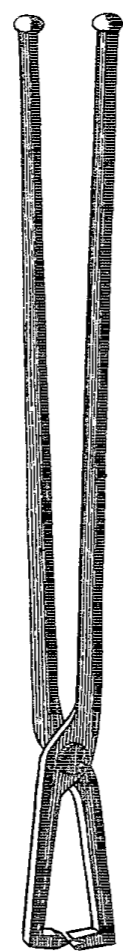


Fig. 5.



Fig. 6.

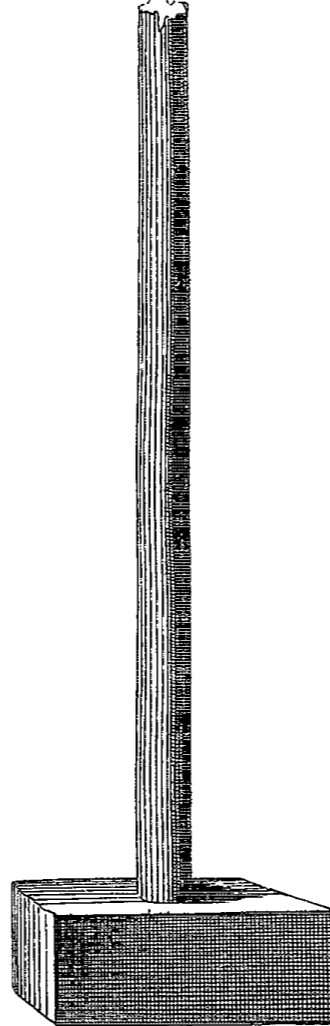
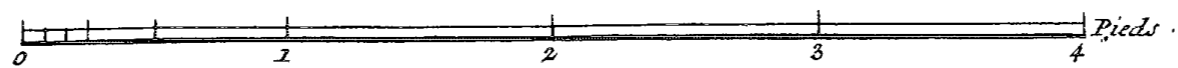


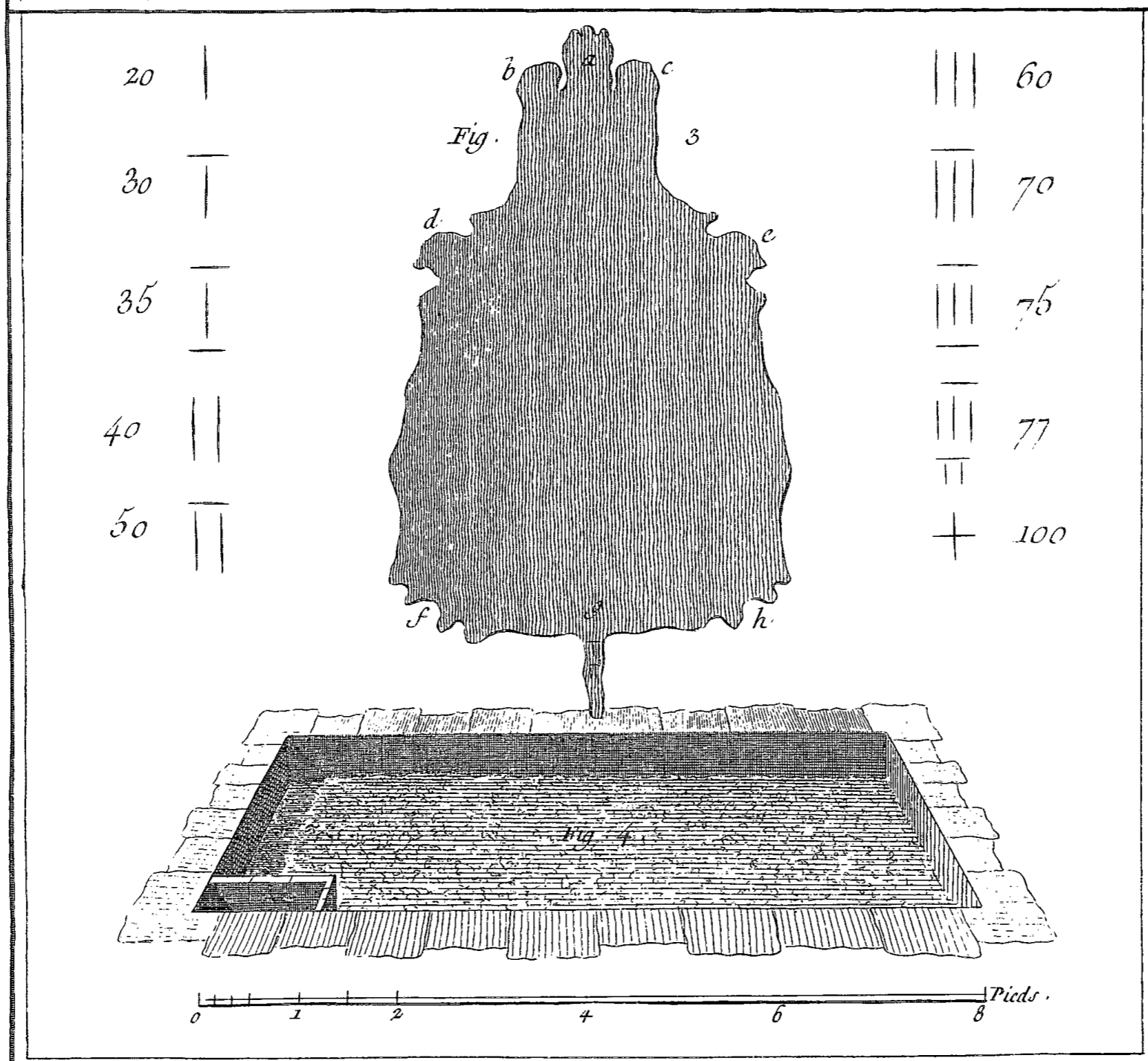
Fig. 6. Bis.



Goussier Del.

Benard Recit.

Tanneur, Travail des Pleins.



Goussier Del.

Board Fecit.

Tanneur, Travail des Passements.

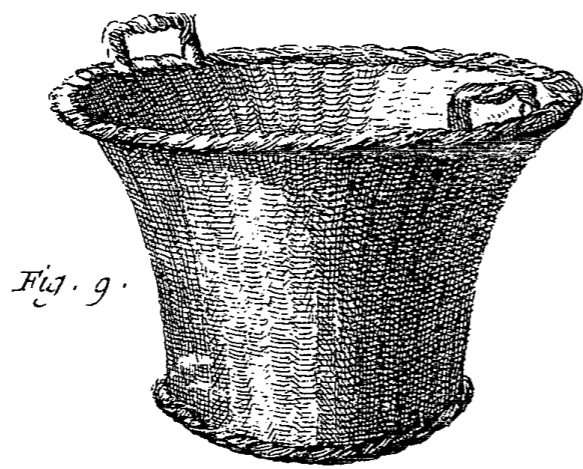
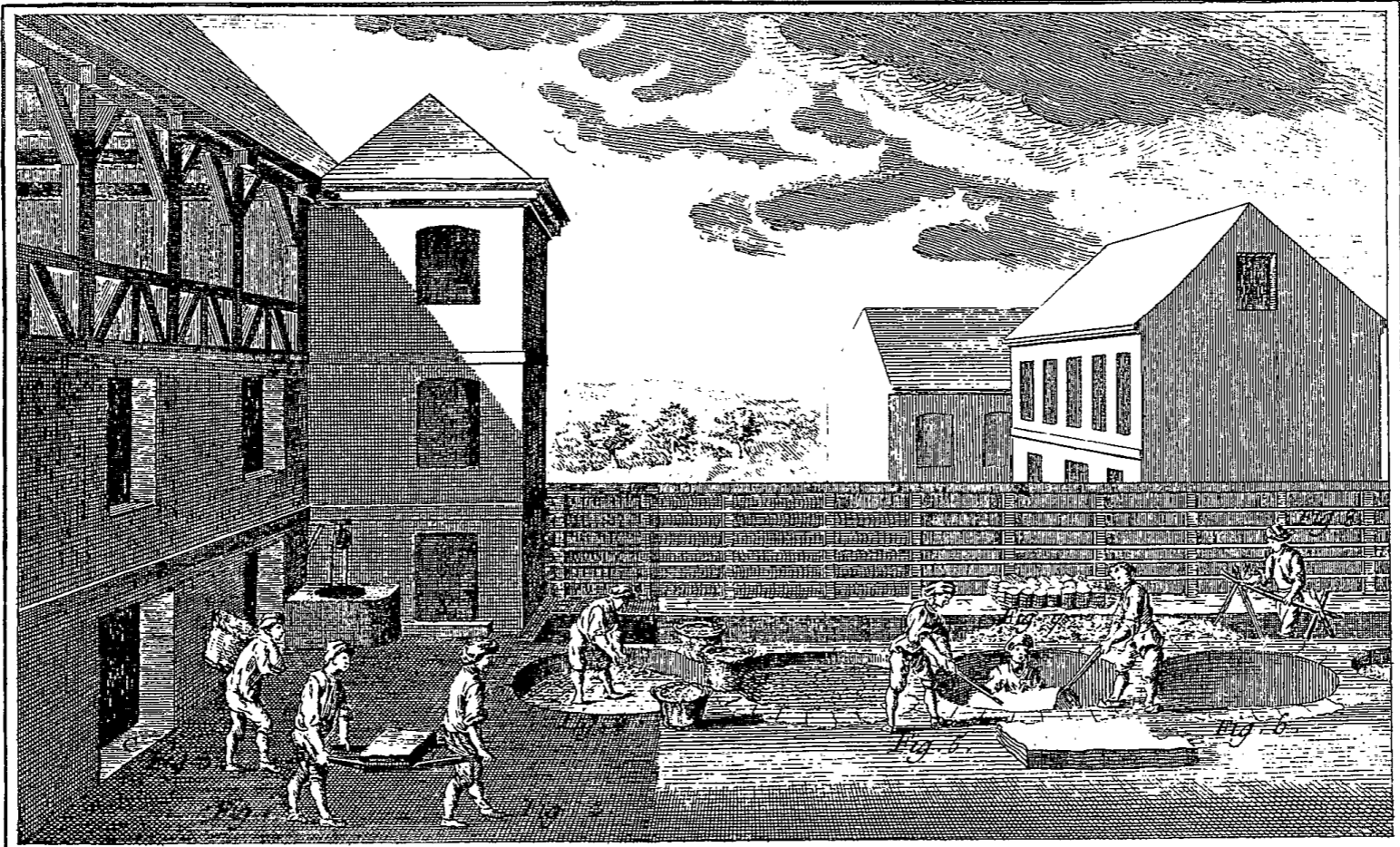


Fig. 9.

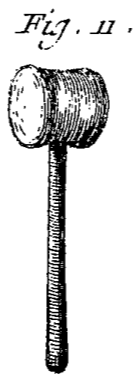


Fig. 11.

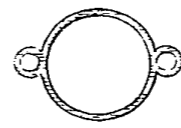


Fig. 13.

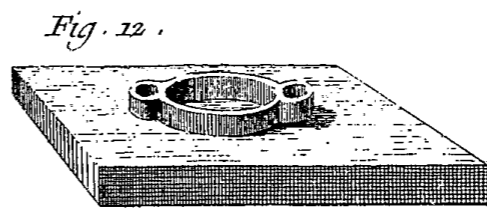


Fig. 12.

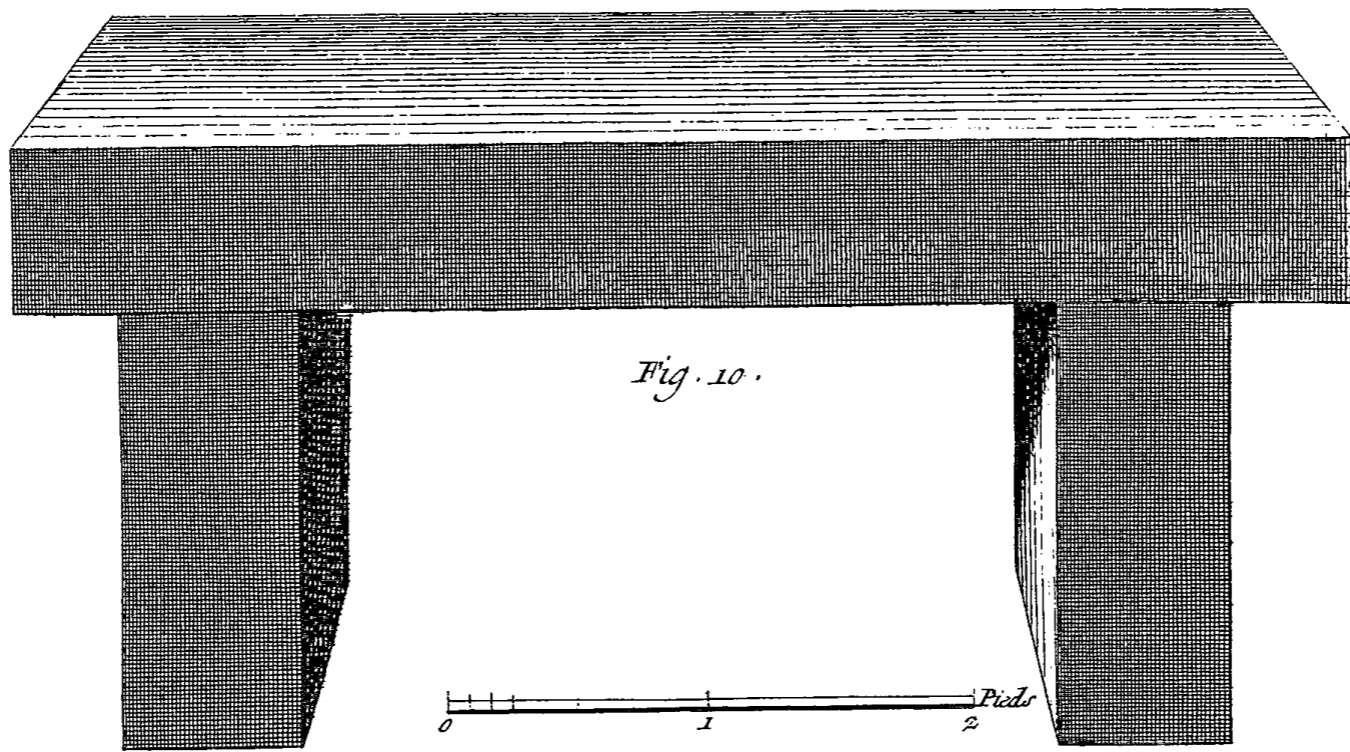
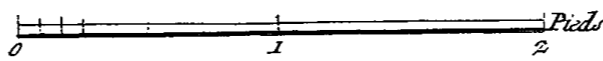


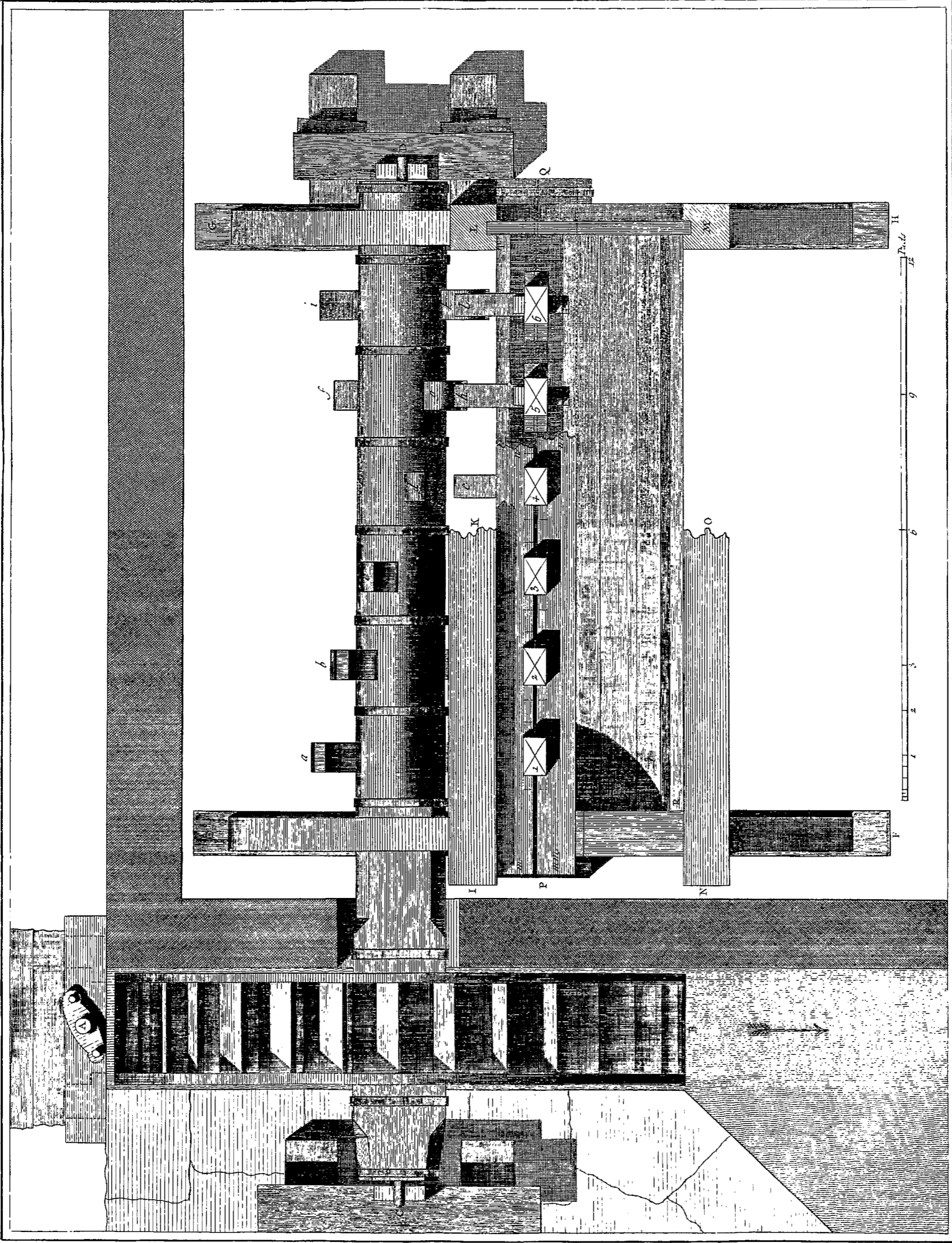
Fig. 10.



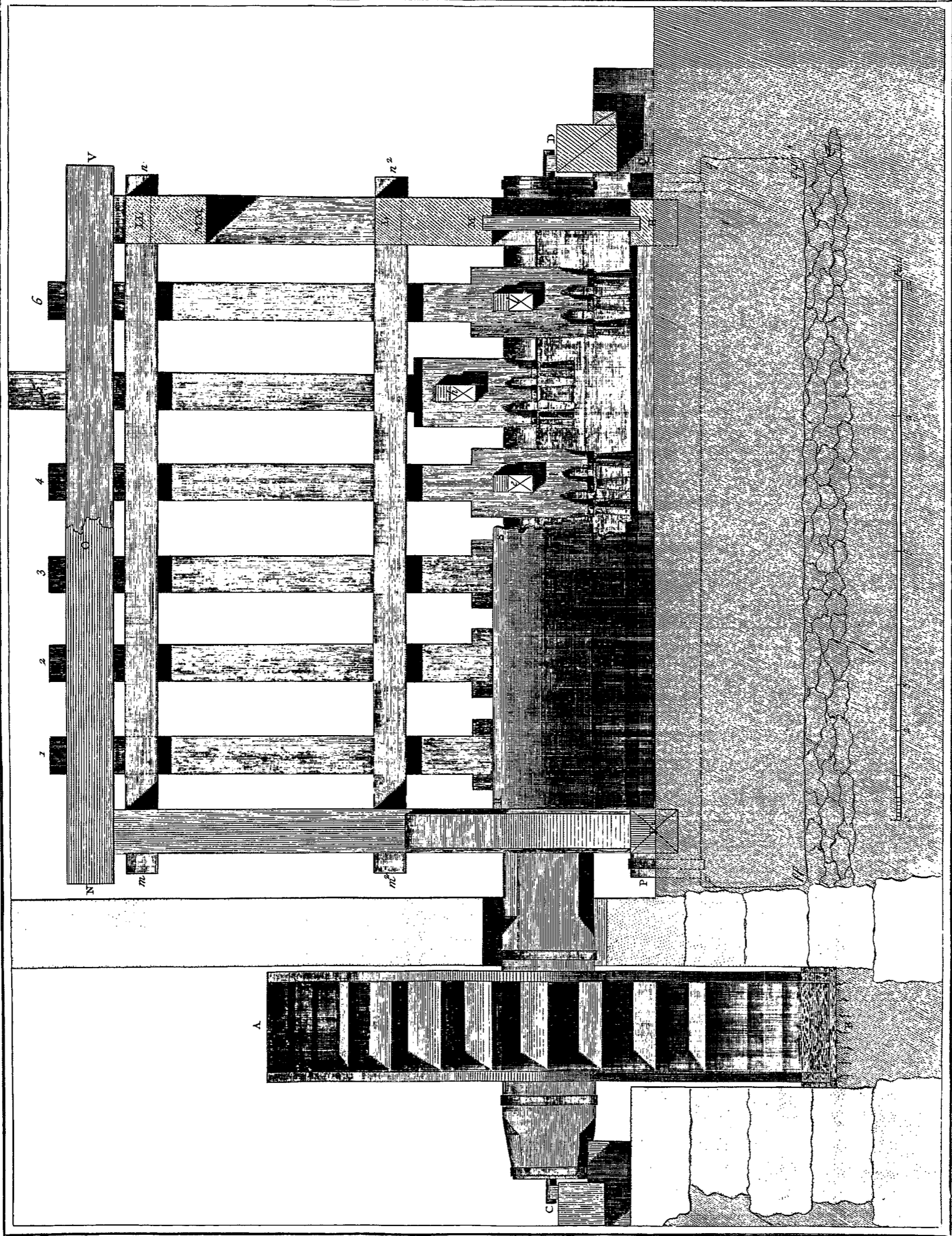
Goussier Del.

Benard Fecit.

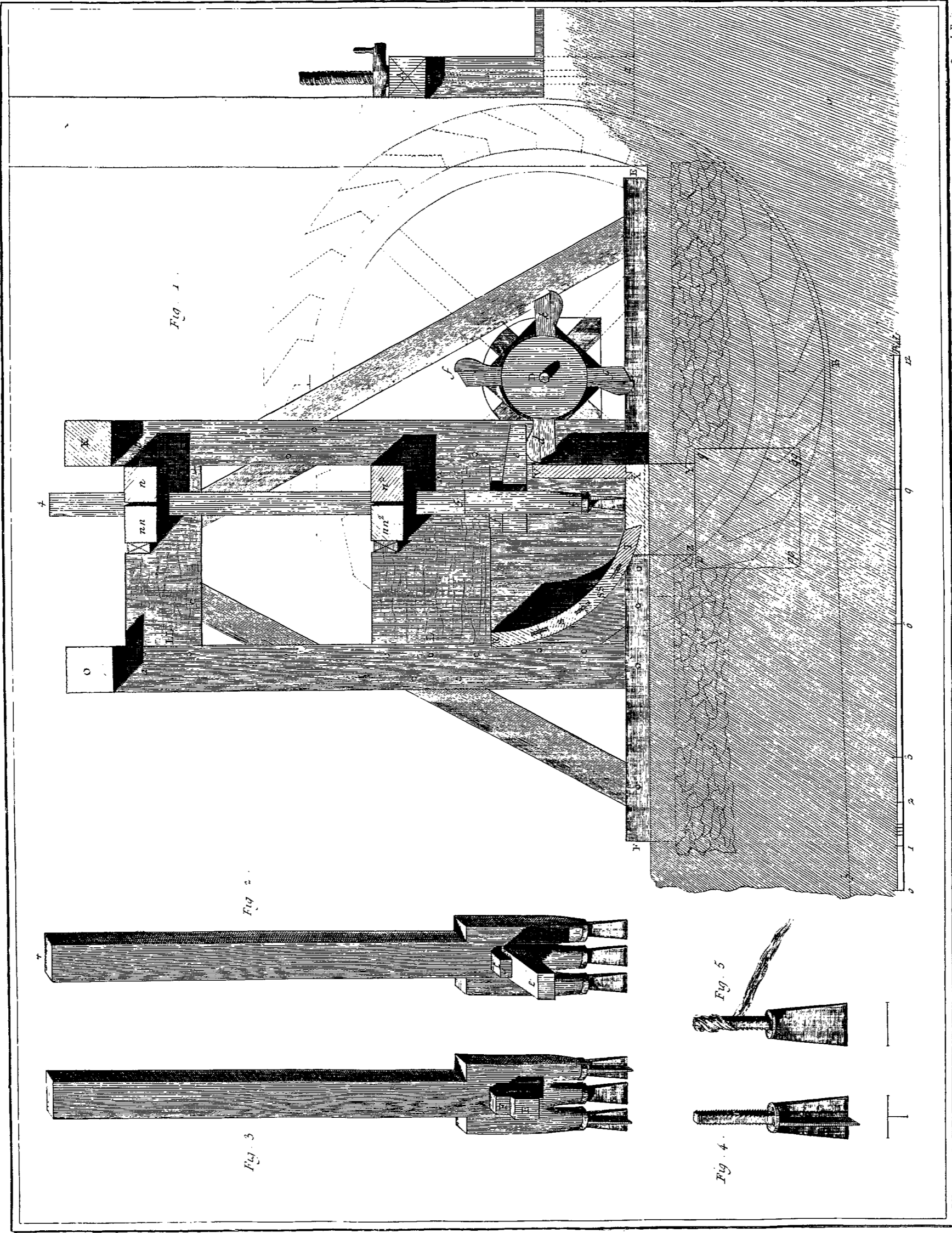
Tanneur Travail des Fosses.



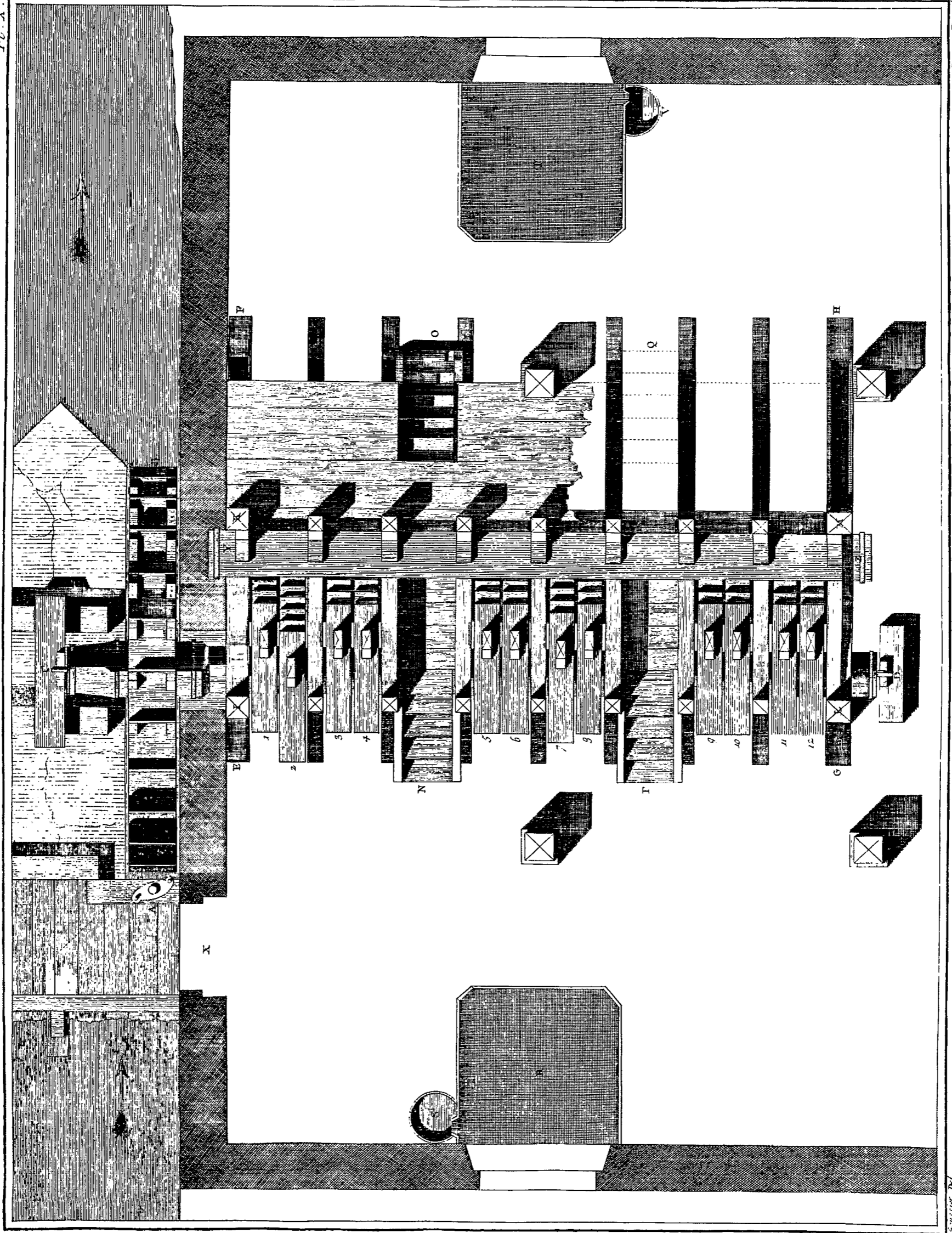
L'anneur, Plan Général du Moulin à Tan.



Tanneur; Élévation Antérieure du Moulin à Tan.

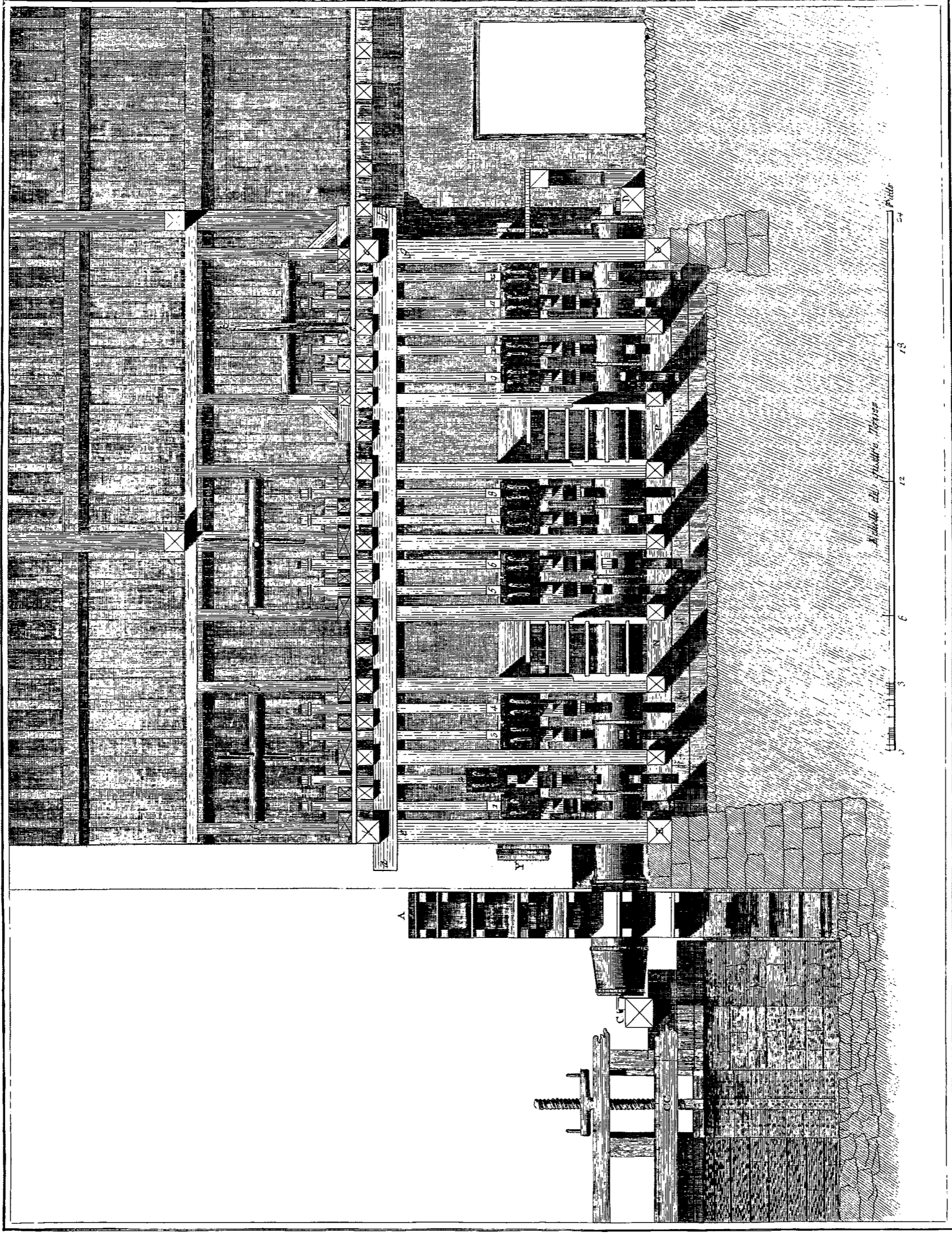


Tunnel, Coupe Transversale du Moulin à Turc



Tanneur plan du Moulin pour les Buffles.

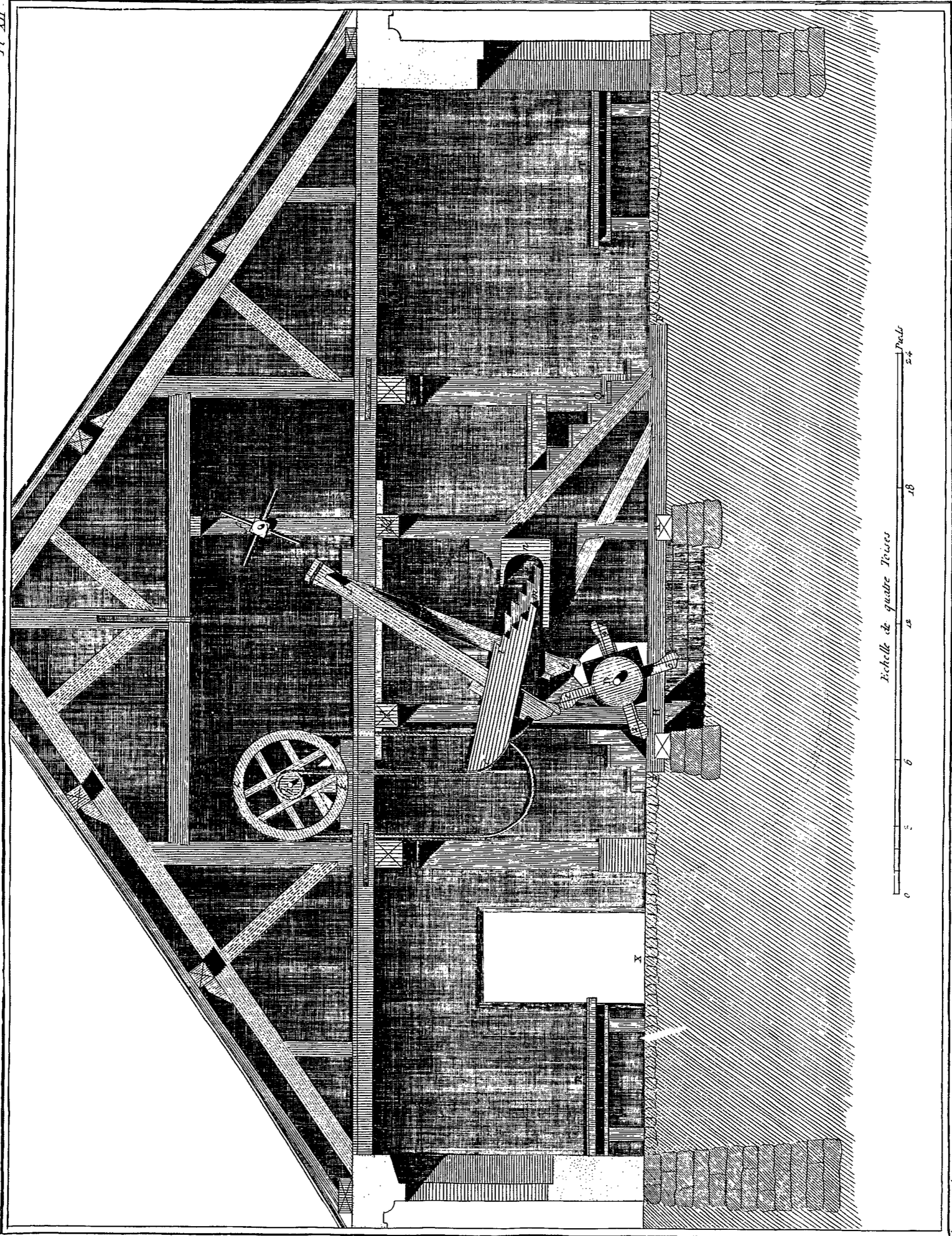
Pl. VI



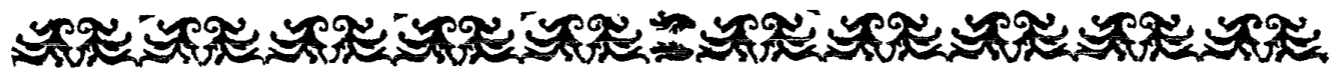
Renard Esc.

Tunnel; Elevation du Montin pour les Buffles

Goussier Del.



Tanneur, coupe transversale du Moulin pour les Rafles



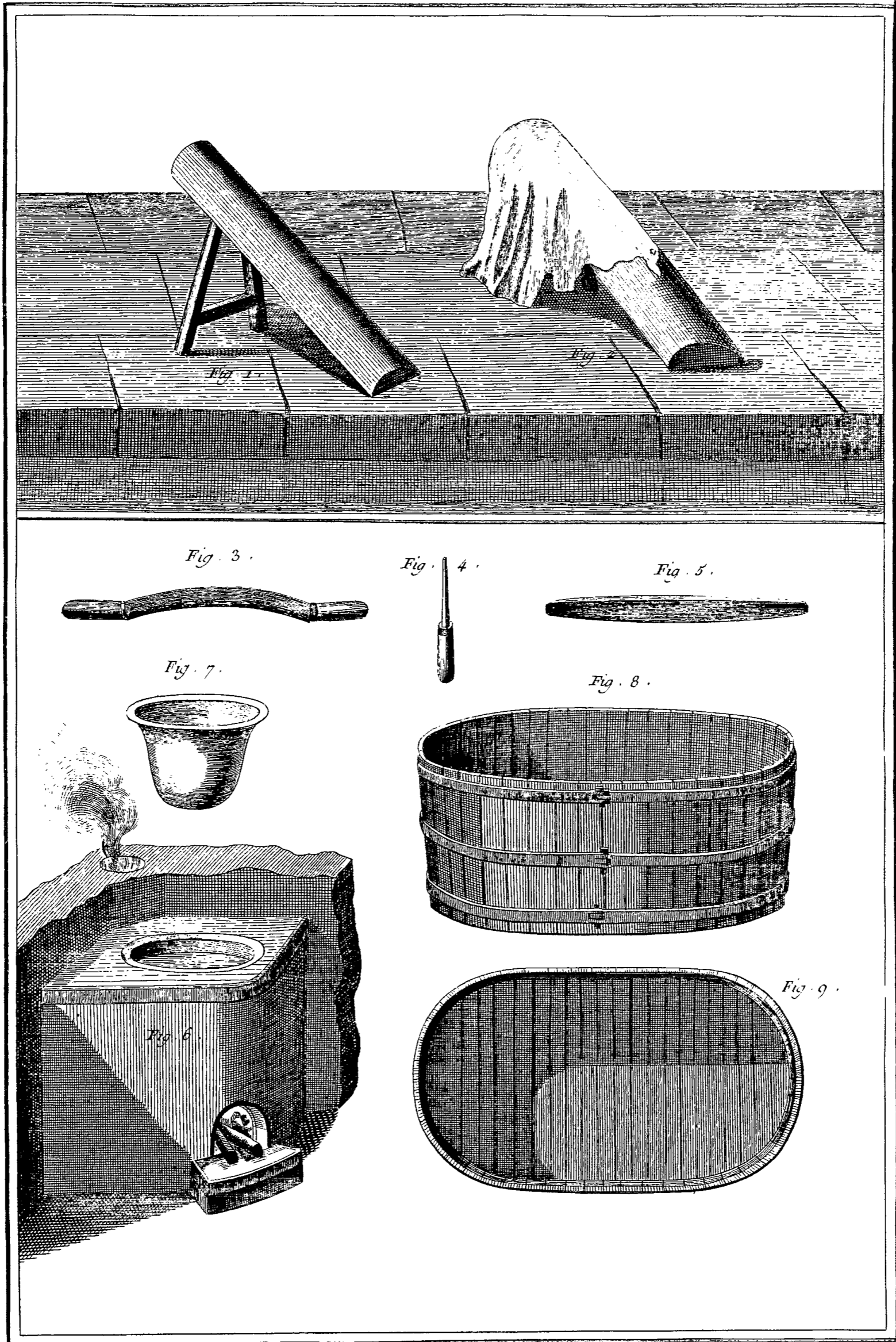
HONGROYEUR,

C O N T E N A N T T R O I S P L A N C H E S .

HONGROYEUR, 3 *Planches.*

Pl. 1. **L**E travail de riviere. Le chevalet. Le couteau. Le futil. Le queurfe. Le fourneau à mettre en alun. La chaudiere de ce fourneau. La baignoire à fouler. Le plan de cette baignoire.

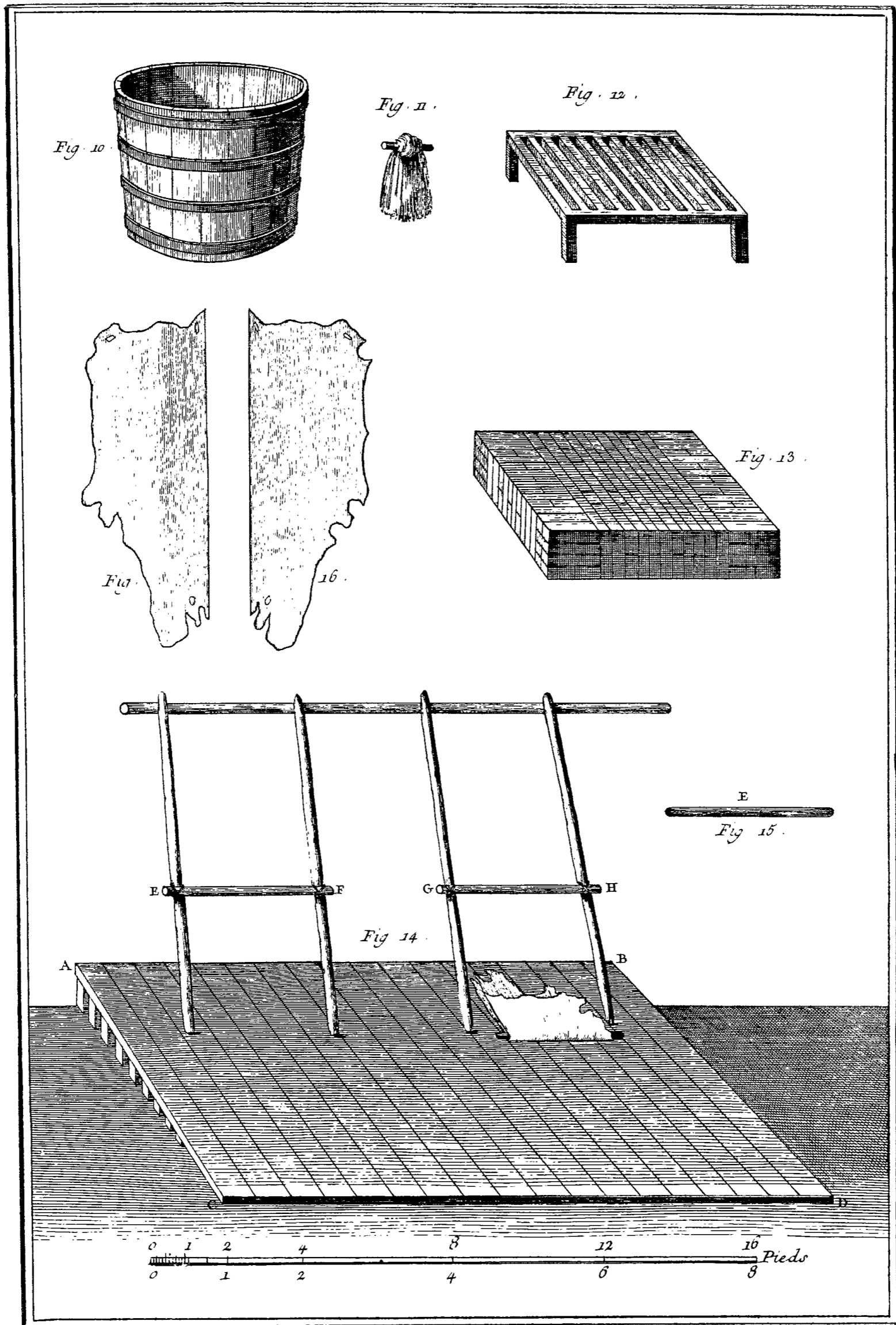
2. Le baquet à tremper. Le guipon. La grille & son foyer. Le travail du grenier. La baguette. Des cuirs coupés en bandes.
3. L'opération de mettre les cuirs en suif. L'étuve. Le plan de l'étuve. La table. La grille. La chaudiere sur son fourneau.



Grudyier Del

Benard Fecit

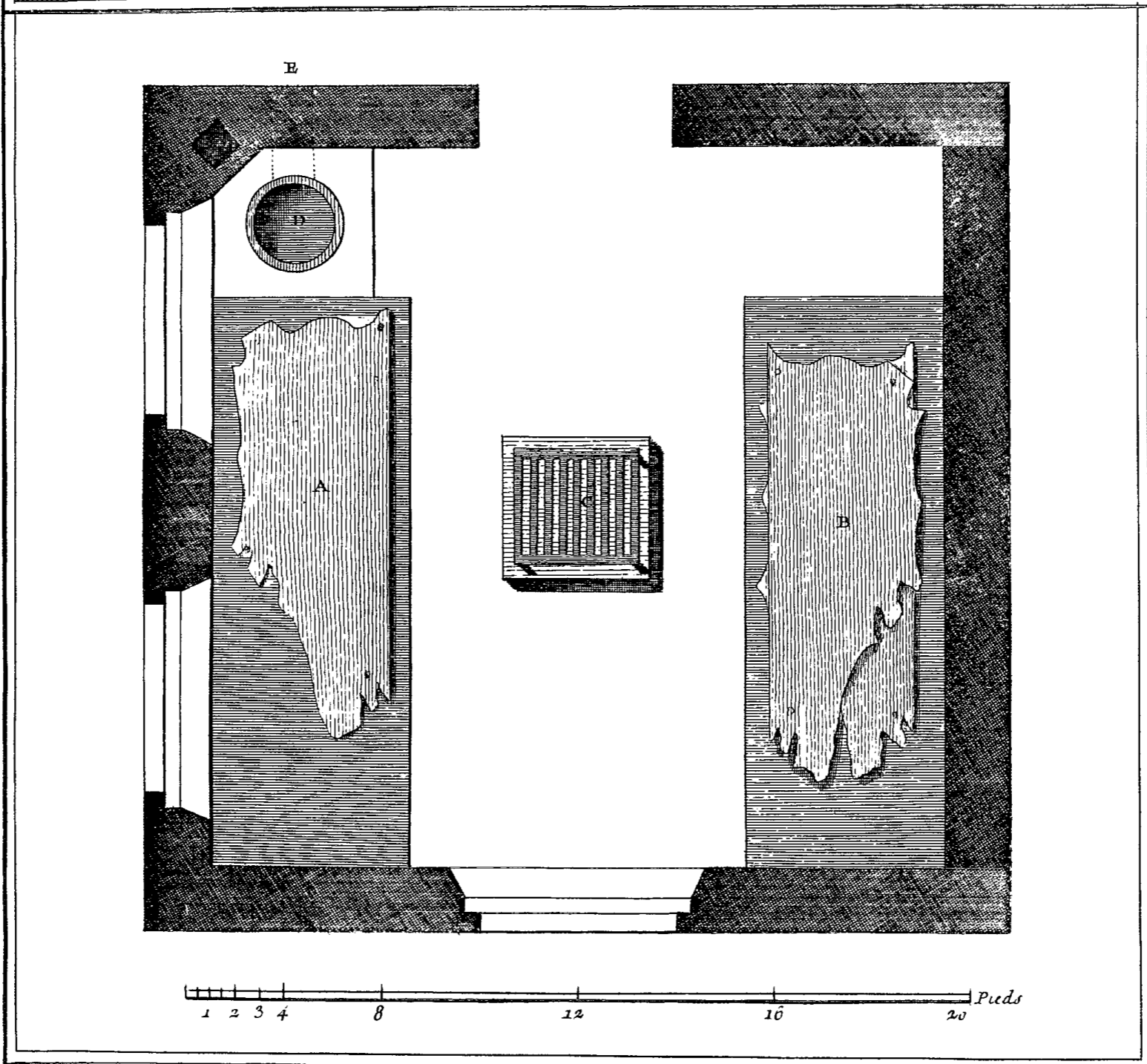
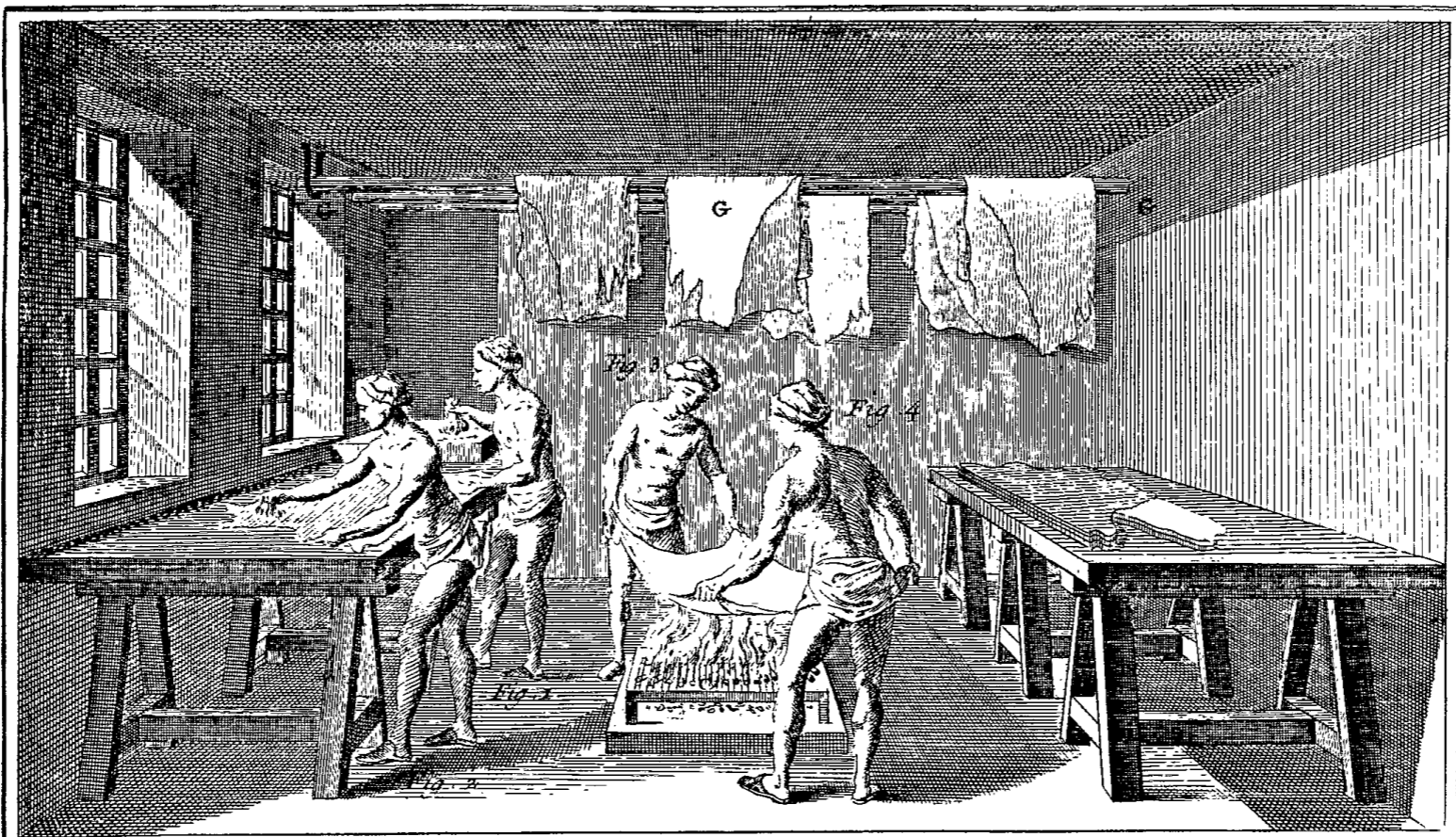
Hongroyeur, Travail de Riviere &c



Brossier del.

Bensard fecit.

Hongroyeur, suite de la Planche précédente et travail du Grenier.



Goussier del.

Benard fecit.

Hongroyeur, L'opération de mettre au Suif et Plan de l'Eturc.

MARQUINIER,

CONTENANT CINQ PLANCHES.

PLANCHE Iere.

La vignette représente l'atelier où se fait le travail de rivière & celui des pleins.

a Baquet où l'on met tremper les peaux de bouc ou de chevre dans l'eau croupie, pour les ramollir & ensuite les rétaller sur le chevalet. *b c* pont sur la rivière d'où l'on rince les peaux dans l'eau courante.

- Fig. 1. Ouvrier qui rétalle ou tond une peau.
 2 & 3. Ouvriers qui placent les peaux dans un plein; ils se servent pour cela de longues tenailles. A plein dans lequel les peaux sont étendues. B plein dont on a retiré les peaux pour les mettre en retraite, comme on voit en C & en D.
 4. Trois ouvriers qui pilent les peaux: ils ont chacun un pilon représenté fig. 7. au bas de la planche.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Queue ou couteau pour peler les peaux; il est composé d'une ardoise emmanchée dans un fust de bois.
 2. La pierre ou ardoise séparée de son fust.
 3. Chevalet de l'ouvrier, fig. 1. dans la vignette, sur lequel on travaille de rivière.
 4. Coupe verticale d'un plein; il a 3 piés de diamètre & 5 de profondeur.
 5. Tenailles dont se sert l'ouvrier, fig. 3. de la vignette.
 6. Autres tenailles dont se sert l'ouvrier, fig. 2. pour étendre les peaux dans le plein.
 7. Pilon.

PLANCHE II.

Plan général de l'atelier de la teinture du maroquin, dans lequel on voit la disposition des ustensiles qui servent à cette opération.

- A chaudiere dans laquelle on compose la teinture ou l'eau d'alun.
 B seconde chaudiere.
 C troisieme chaudiere, dans laquelle on transvuide la teinture.
 D & E deux petits fourneaux, sur lesquels on place des chaudrons.
 F & G perche scellée horizontalement dans les murs, sur laquelle on tord les peaux pour en exprimer l'humidité.
 H baignoire placée au-dessous pour recevoir l'eau qui s'écoule, lorsqu'on tord les peaux.
 I & K chevalet sur lequel l'ouvrier jette les peaux à mesure qu'elles sont tordues, & où il les ploie ensuite patte sur patte la chair en-dedans.
 L M escabeau ou banquette pour exhausser l'ouvrier qui verse la teinture.
 N, O, P baignoires dans lesquelles on tient les peaux.
 Q R chevalet sur lequel on étend les peaux après qu'elles sont teintées.

PLANCHE III.

- Fig. 1. Elévation géométrale des trois fourneaux. A grande chaudiere. B chaudiere du milieu. C troisieme chaudiere dans laquelle on transvase la teinture en la filtrant au travers d'un tamis. D trépié au-dessus d'un fourneau. E autre fourneau au-dessus duquel est un anneau de fer *e*, sur lequel on place un tamis à travers lequel passe la liqueur qui tombe ensuite dans le vaisseau placé au-dessous.
 2. Coupe des mêmes fourneaux, par laquelle on connoit le diamètre & la profondeur des chaudières. N^o. 2.

Les mêmes lettres y désignent les mêmes objets que dans la figure précédente.

PLANCHE IV.

La vignette représente l'intérieur de l'atelier de la teinture, & plusieurs ouvriers occupés à cette opération.

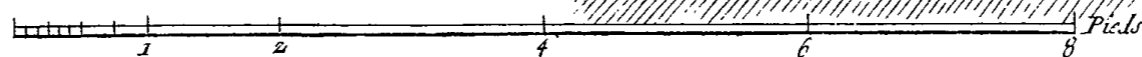
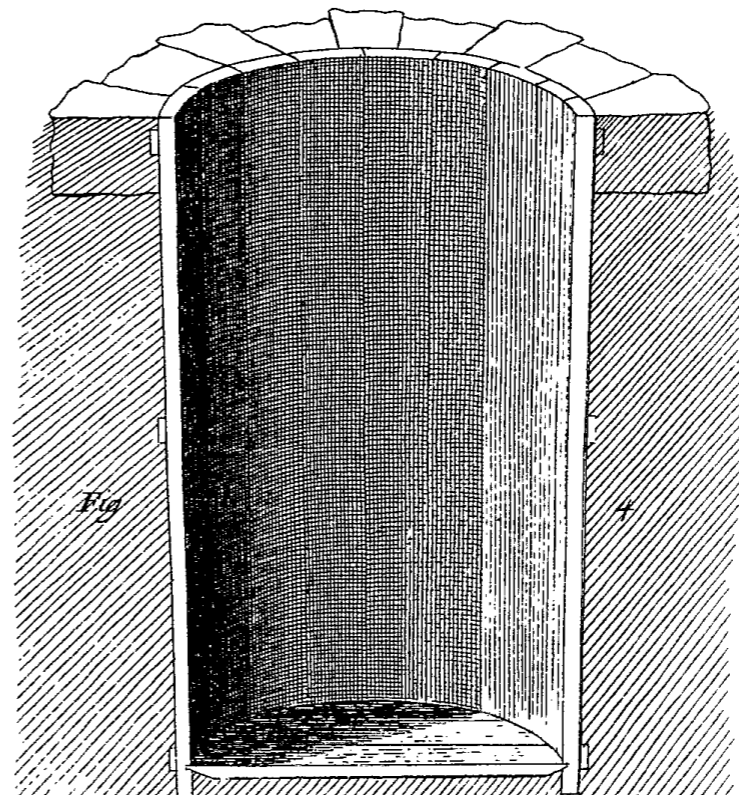
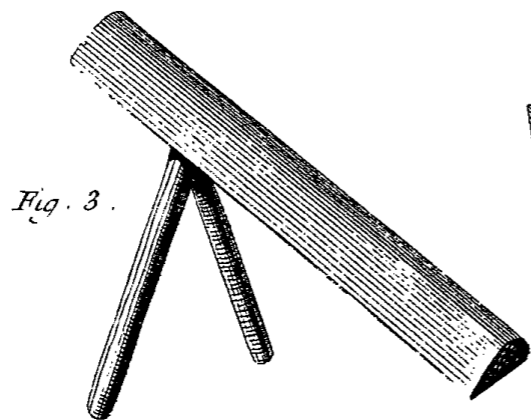
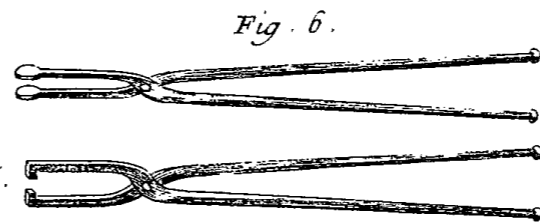
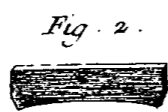
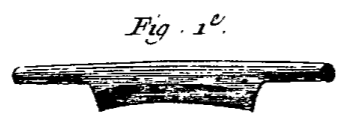
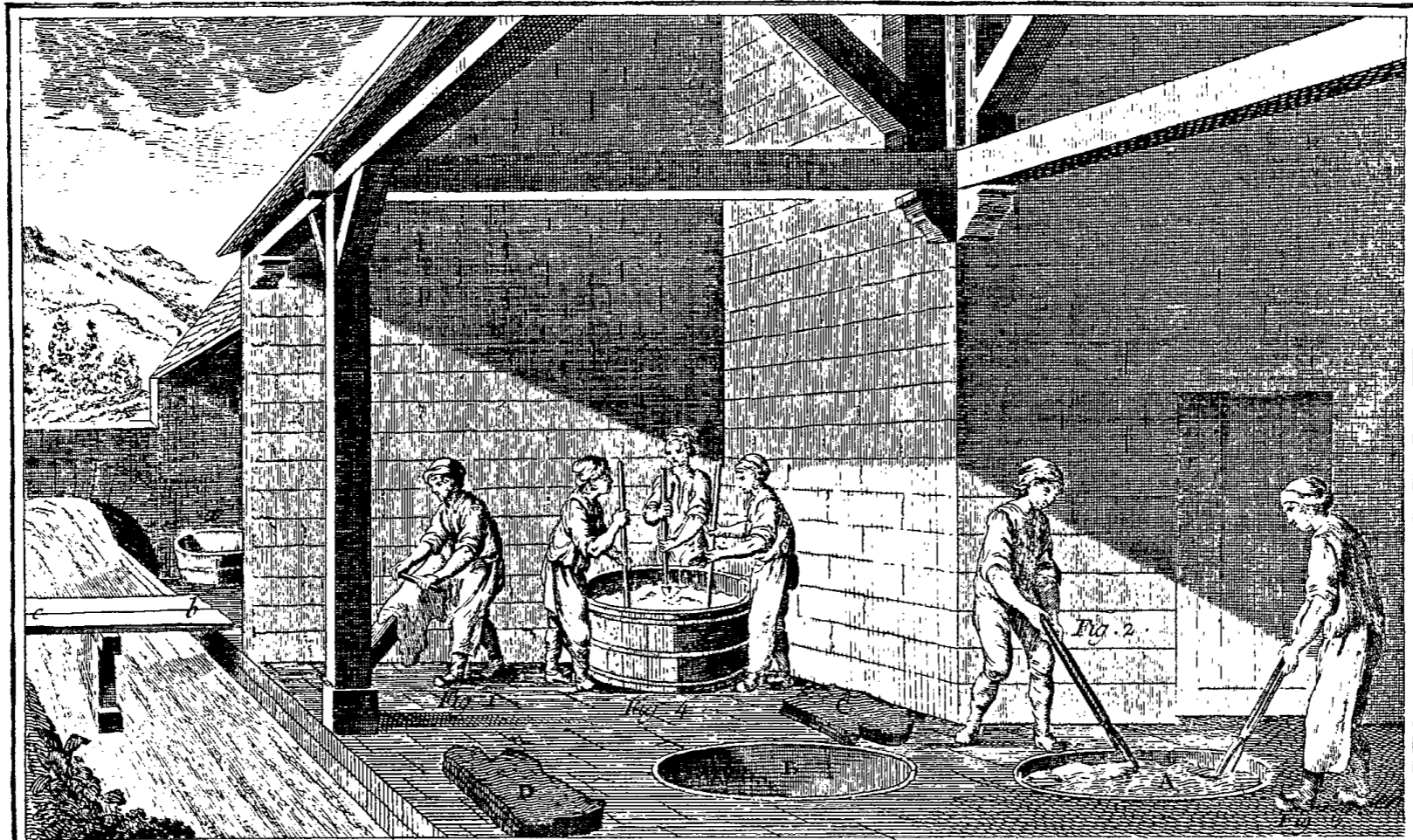
- Fig. 1. Ouvrier qui tord les peaux avec la bille. H baignoire dans laquelle tombe l'eau qu'il en exprime. *i k* chevalet sur lequel il étend les peaux, & où il les ploie ventre sur ventre la chair en-dedans.
 2. Ouvrier qui avec une chopine d'étain a versé dans la baignoire de l'ouvrier fig. 3. la teinture qu'il a puisée dans la chaudiere. *n o p* sont les trois baignoires.
 3. Ouvrier qui passe une peau dans la teinture contenue dans la baignoire, en la faisant couler du haut en-bas en tirant vers lui à plusieurs reprises. Comme la peau est ployée en deux, la chair en-dedans, & que les deux parties sont comme collées l'une à l'autre par l'humidité qu'elle conserve, elle ne prend la teinture que du côté extérieur ou du côté de la fleur. *q r* chevalet où l'ouvrier place les peaux à mesure qu'elles sont teintées, & où il les étend uniment les unes sur les autres en en formant deux tas à chaque bout du chevalet.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Bille de fer avec laquelle l'ouvrier fig. 1. de la vignette, tord les peaux pour en exprimer l'eau alumineuse. Pour les maroquins destinés à être teints en rouge, on se sert d'une bille ou torse de bois.
 2. La bille dans laquelle est passée une peau pour être tordue; au-dessous est la baignoire dans laquelle est la dissolution d'alun.
 3. Plan de la baignoire du teinturier; auprès est la chopine avec laquelle le second ouvrier verse la teinture.
 3. n^o. 2. Elévation perspective du bâtis sur lequel sont les trois baignoires.

PLANCHE V.

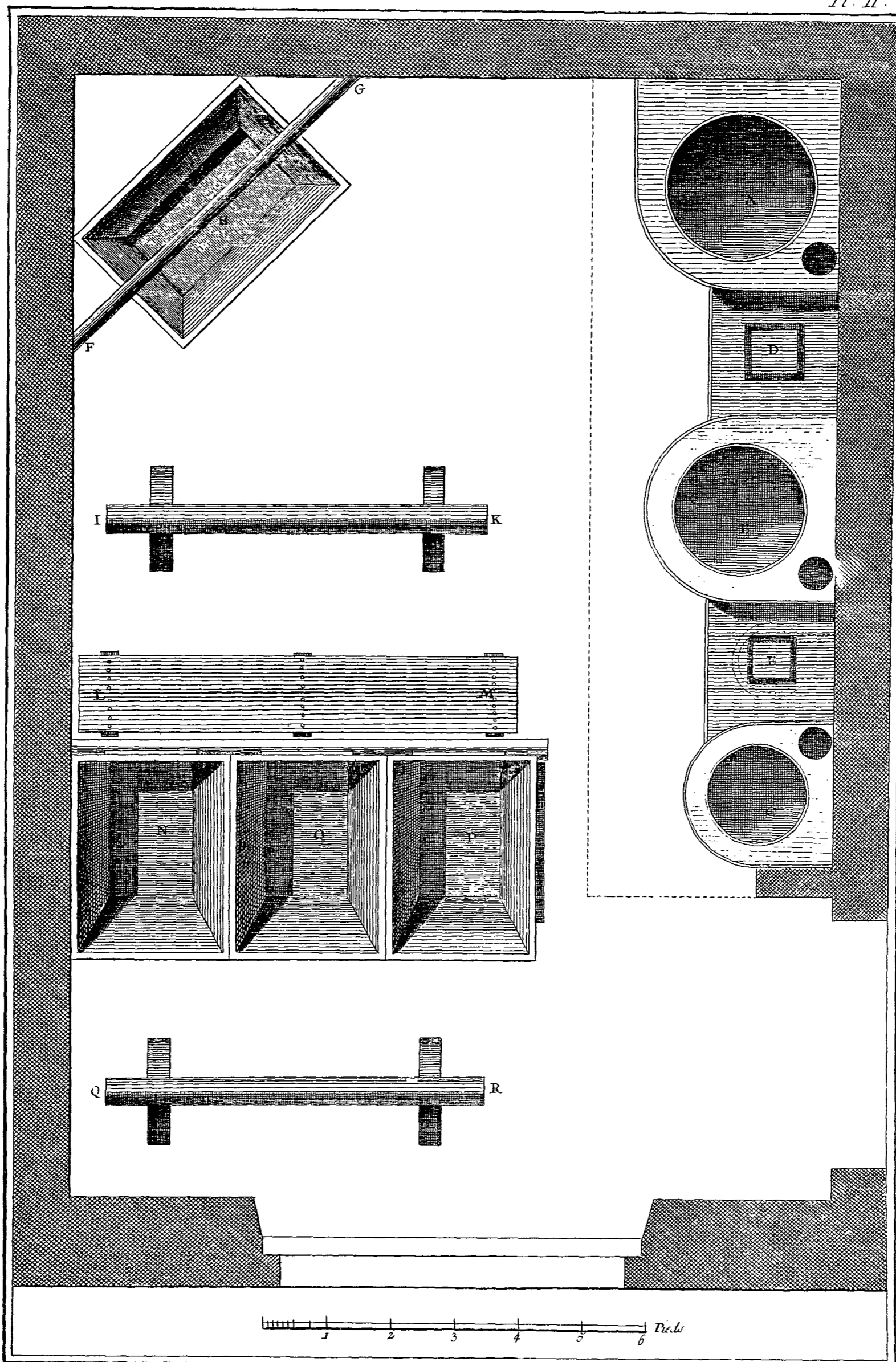
- Fig. 1. Rable ou rateau pour remuer les ingrédients dans la chaudiere où l'on prépare la teinture.
 2. Tamis ou couvercle de toile pour couvrir la chaudiere.
 3. Tamis de crin pour filtrer & clarifier la couleur.
 4. Trépié qui se place sur le fourneau D. Pl. II. & sert à porter une chaudiere.
 5. Un des deux chevalets IK ou QR de la même Planche, vu en perspective.
 6. Pelle pour brasser les peaux dans le coudrement.
 7. Cuve de bois de sapin, ainsi que tous les autres vaisseaux servant à la teinture, dans laquelle on fait le coudrement.
 8. L'opération de liffier le maroquin rouge sur un chevalet arrondi en-dessus & surmonté d'une languette de bois de poirier. L'ouvrier liffie avec un rouleau de bois.
 9. Elévation d'une des extrémités du chevalet servant au liffier.
 10. Rouleau de bois dur pour liffier le maroquin rouge.
 11. Pomeau de verre pour liffier le maroquin noir.
 On connoitra facilement les dimensions des différens instrumens servant à cet Art, par les échelles qui sont jointes à chaque Planche, sur lesquelles les figures ont été exactement proportionnées.



Goussier Del.

B. et F. Feit

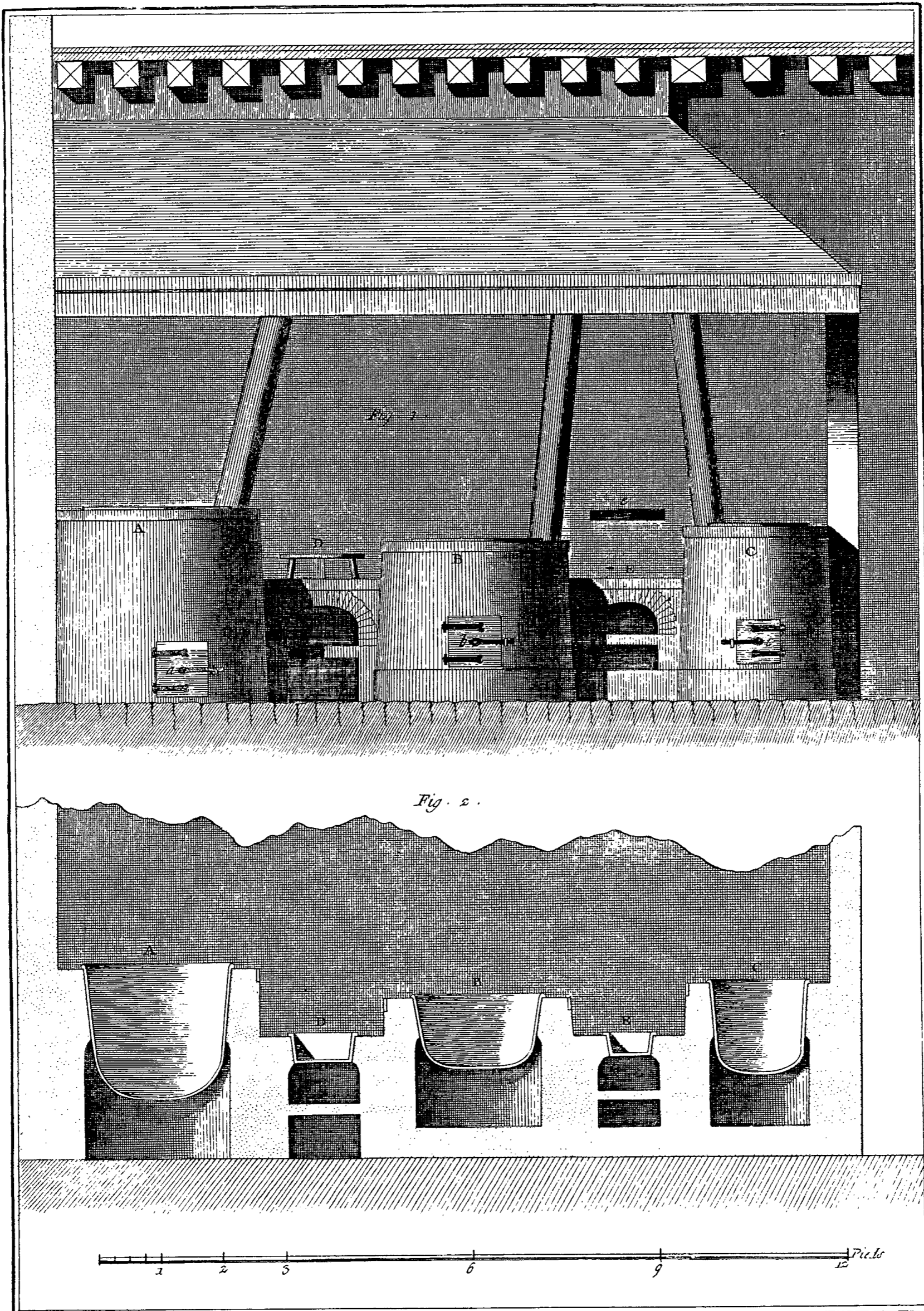
Maroquinier, Travail de Riviere et des Pleins.



Goussier Del.

Fouquet Scul.

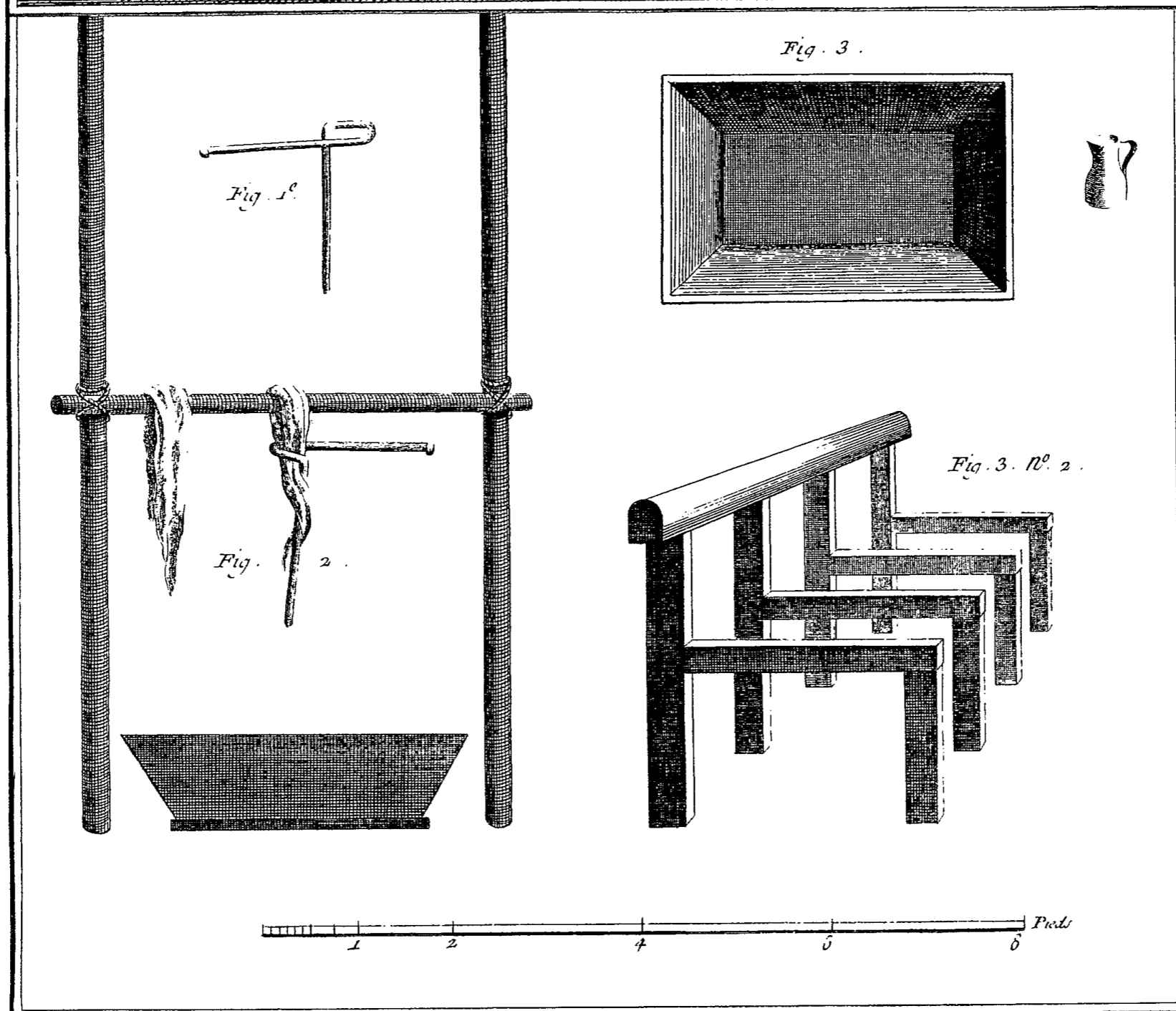
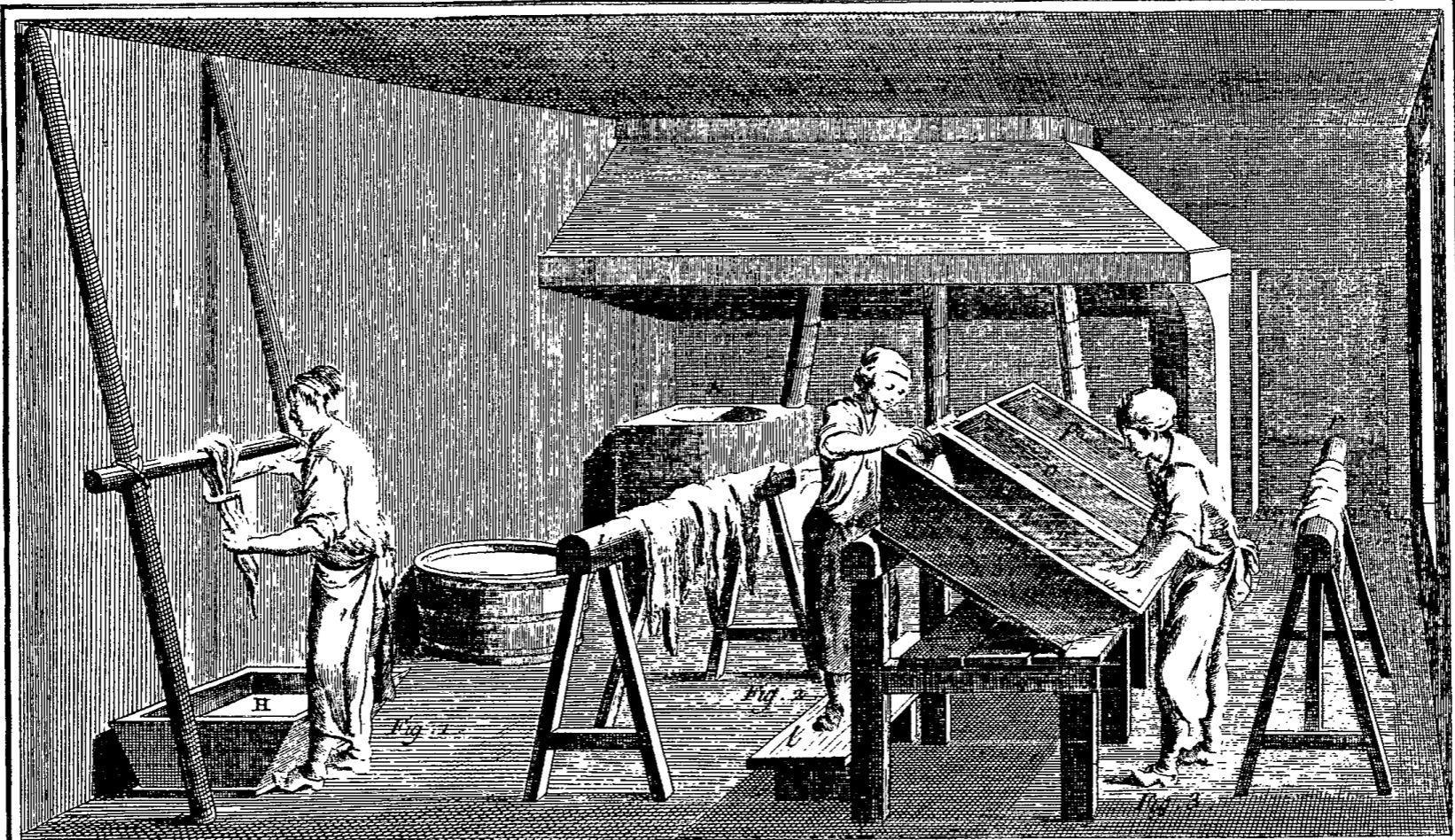
Maroquinier, Plan Général de l'Atelier de la Teinture.



Goussier Del

Renard Esci

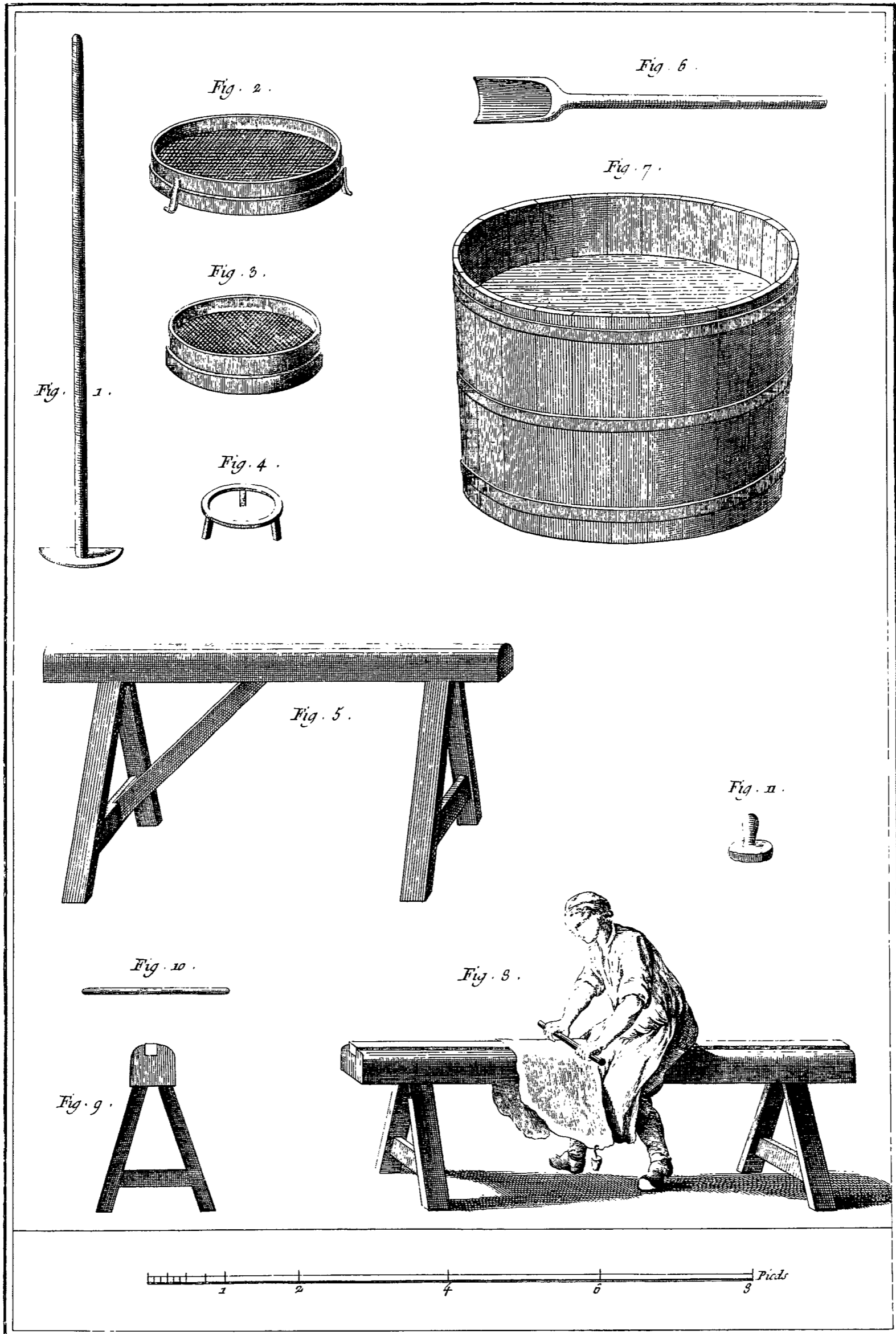
Maroquiner, Elevation et Coupe des Fourneaux.



Goussier Del.

Benard Fecit.

Maroquinier, l'opération de tinter les Peaux.



Benard fecit

Maroquinier,

Ustensilles servant a la Teinture et l'Operation de Lijser le Maroquin.

CHAMOISEUR ET MEGISSIER,

C O N T E N A N T C I N Q P L A N C H E S .

L'Affinité de ces deux professions a engagé à en joindre ensemble les figures; mais leur grand nombre a obligé de les distribuer en cinq Planches que l'on trouve citées indifféremment sous le nom de *Chamoiseur* ou de *Mégissier*.

P L A N C H E I^{re}.

La vignette représente le travail de rivière & celui des plains, &c.

Fig. 1. Ouvrier qui lave les peaux à la rivière.

1. n. 2. Ouvrier qui lave les peaux dans un timbre ou grand baquet.
2. Ouvrier qui rétalles les peaux sur le chevalet.
3. Ouvrier qui rétalles les peaux pour la seconde ou troisième fois.
4. Ouvrier qui avec des forces coupe l'extrémité des brins de laine qui sont gâtés. Cette opération se fait après que les peaux ont été déchauffées, & avant que de les dépeller.
5. Ouvrier qui enchauffe les peaux du côté de la chair.
6. Un des deux ouvriers qui étend les peaux (la chair en-dedans), après qu'elles ont été enchauffées.
7. Ouvrier qui se sert de l'enfonçoir pour plonger les peaux dans le plain.
8. Ouvrier qui jette les peaux dans le plain.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Enchauffenoir dont se sert l'ouvrier, fig. 5.
 2. Forces dont se sert l'ouvrier, fig. 4.
 3. Chevalet dont se servent les ouvriers, fig. 2 & 3.
 4. Enfonçoir dont se sert l'ouvrier, fig. 7.
 5. Râteau servant d'écumoir pour nettoyer les plains.
 6. Couteau à rétalier. 11, 12, les poignées. 14, profil de la lame de ce couteau.
 6. n. 2. Pelloir dont se sert l'ouvrier, fig. 1. de la Planche suivante.

P L A N C H E II.

La vignette représente l'atelier de la dégraisseur, dans lequel on a placé des ouvriers travaillant à différentes opérations qui se font plus commodément dans des ateliers séparés, & cela pour ne point multiplier les Planches.

Fig. 1. Ouvrier qui dépelle, c'est-à-dire détache la laine de dessus la peau avec le pelloir ou le couteau à rétalier. Cette opération est la suite de celle de la fig. 4. de la Planche précédente.

2. Dégraisseur qui tord les peaux avec la bille ou le bâton qui en tient lieu.
3. Ouvrier qui ouvre ou dresse les peaux sur le palisson.
4. Ouvrier qui pare à la lunette, p, la lunette. Voyez aussi la Planche du corroyeur.
5. Ouvrier qui écharne, rase ou effeure avec le couteau à écharner. Voyez ce couteau, Planche du corroyeur.
6. Ouvrier qui pousse la guinée, c'est-à-dire qu'il la ratiffe avec le fer à pousser.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Bâton ou bille de bois.
 2. Fer à pousser de l'ouvrier, fig. 6.
 3. Palisson de la fig. 3.
 4. Paroir de l'ouvrier, fig. 6.
 5. La bille.
 26. *Chamoiseur*.

P L A N C H E III.

Contenant les fig. 7, 8 & 9, qui n'ont pas pu tenir dans les Planches précédentes.

7. Paroir de l'ouvrier, fig. 4. de la Planche précédente. P R, valet. Q, le poids.
8. Tenailles à griffes pour relever les peaux dans les plains.
8. n. 2. Autres tenailles à palettes pour le même usage.
9. Presse qui tient lieu de la bille pour exprimer le dégras de la guinée.

P L A N C H E IV.

Le haut de la Planche, fig. 1. représente le moulin à foulon en perspective.

A B, arbre vertical sur lequel est monté un rouet, garni de quarante-huit alluchons. Cet arbre vertical est au centre du manège, & tourne au moyen du levier G, au palonnier duquel on attelle un cheval.

Le rouet engraine dans la lanterne C garnie de vingt fuseaux, & fixée sur l'arbre horizontal C D, dont l'élévation au-dessus du sol de l'attache doit être telle que le cheval puisse passer dessous facilement.

A l'extrémité D de cet arbre est fixée une roue garnie de vingt dents. Cette roue conduit la lanterne E de vingt fuseaux, & est fixée sur l'arbre horizontal E F qui porte les levées des maillets ou pilons 1, 2, 3, 4, &c.

Ces maillets sont renfermés dans une forte cage de charpente, & on peut les tenir élevés & hors de l'atteinte des levées par le moyen des treuils a, b, sur lesquels s'enroulent les cordes qui passent dans les poulies 8, 9, & vont s'accrocher à quelque anneau ou cheville fixée à la tête des maillets.

Les extrémités opposées aux têtes, sont taillées en dents, & agissent sur les peaux placées dans les piles, ainsi qu'il sera dit, fig. 5.

2. *Bas de la Planche*, plan de la même machine où l'on voit les levées de l'arbre & leurs rouleaux qui agissent sur les cammes ou extrémités inférieures des manches des maillets 6, 7, 10, 5, 11, 12, 13.

Les levées avec leurs rouleaux doivent être distribuées sur l'arbre, de manière qu'elles levent successivement les maillets.

Les autres lettres de cette figure désignent les mêmes parties que dans la figure précédente.

P L A N C H E V.

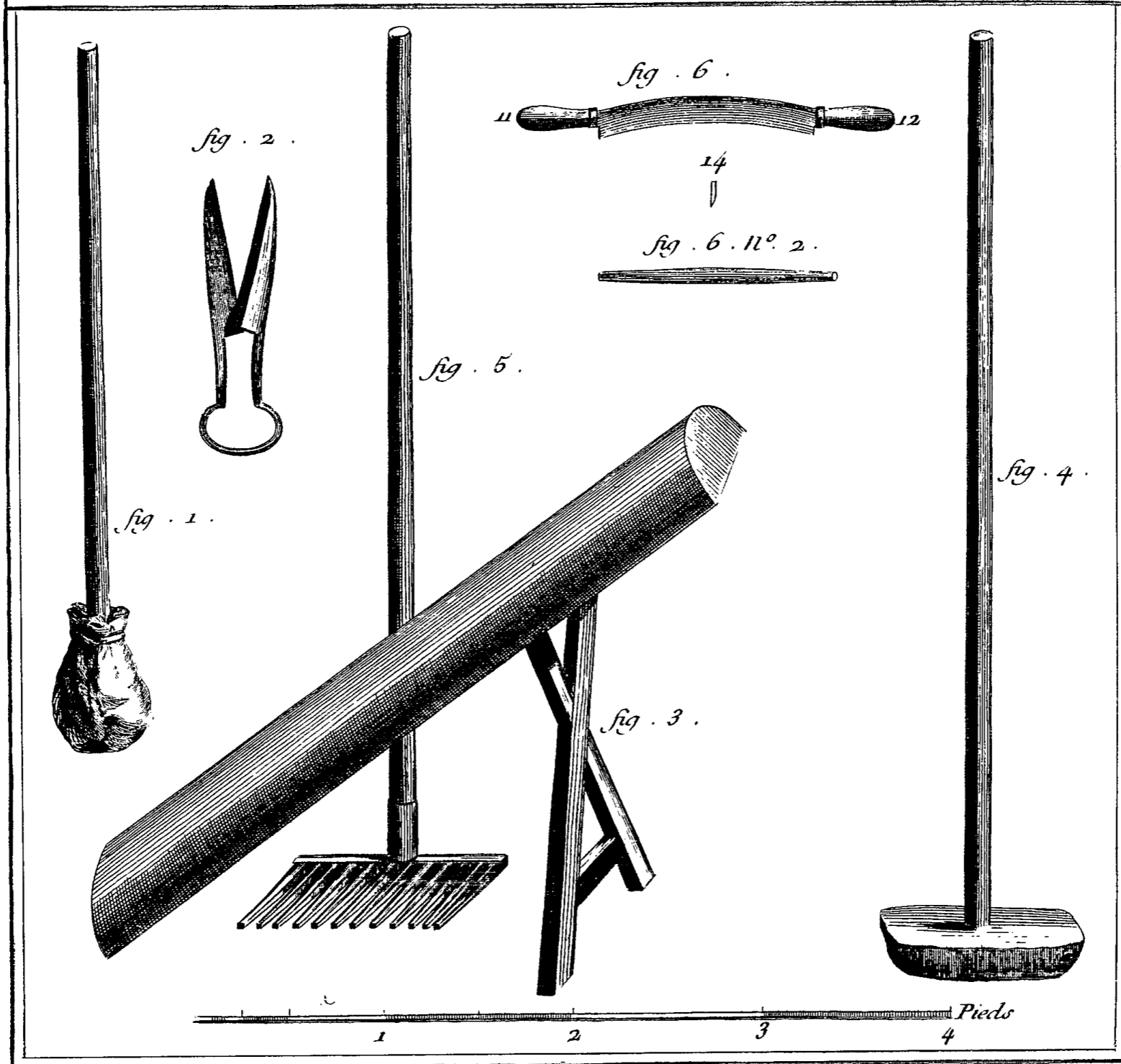
Suite de la même machine.

3. Elévation latérale, suivant la longueur, du même moulin.
 A, la crapaudine de l'arbre vertical.
 B, le tournillon supérieur.
 C, D, palier de l'arbre horizontal.
 E, F, palier de l'arbre des levées. Le surplus des lettres comme aux figures précédentes.
4. Elévation latérale extérieure de la cage qui contient les maillets & la pile.
 P, profil de la pile.
 Q, une des flasches ou coulisses qui guident les maillets; les flasches sont assemblées à languettes dans les rainures S, R, T de la fig. 6.
 R, contre-semelle où les mêmes flasches sont assemblées.
- 7, 6, manche d'un maillet.
 F, tournillon de l'arbre des levées.
 6. 10, profil de deux des quatre rouleaux visibles de

CHAMOISEUR ET MEGISSIER.

- ce côté de la machine ; les autres sont cachés par la charpente de la cage.
- b*, profil du treuil à relever les maillets.
- 8, profil de la solive à laquelle les poulies sont attachées.
5. Coupe transversale & verticale du moulin par un plan qui passeroit entre deux maillets contigus.
- M 2*, le maillet.
- M*, la partie dentée qui foule les peaux dans la pile *P*.
- 2, tête du maillet, où l'on voit la cheville à laquelle s'accroche la corde qui passant sur la poulie 9, va s'enrouler sur le treuil *a*, pour tenir le maillet élevé & hors de l'atteinte des rouleaux de l'arbre.
- c, b*, manche du maillet mobile sur un boulon de fer qui le traverse.
- e, c*, la levée ou pièce de bois, sur laquelle agissent les rouleaux.
- d, e*, clé qui sert à affermir tant le manche du maillet que la levée, dans la mortoise où ces trois pièces passent.

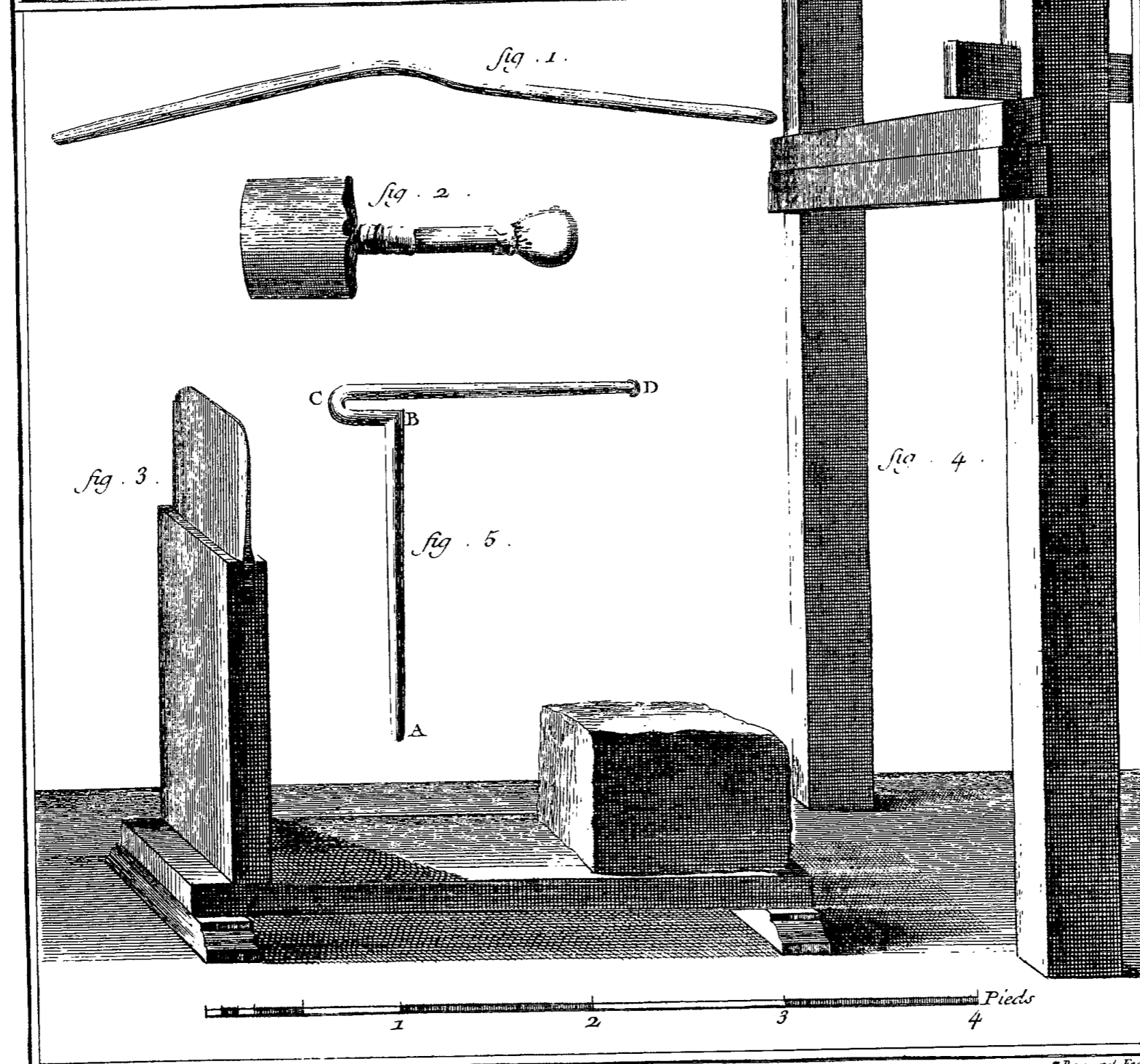
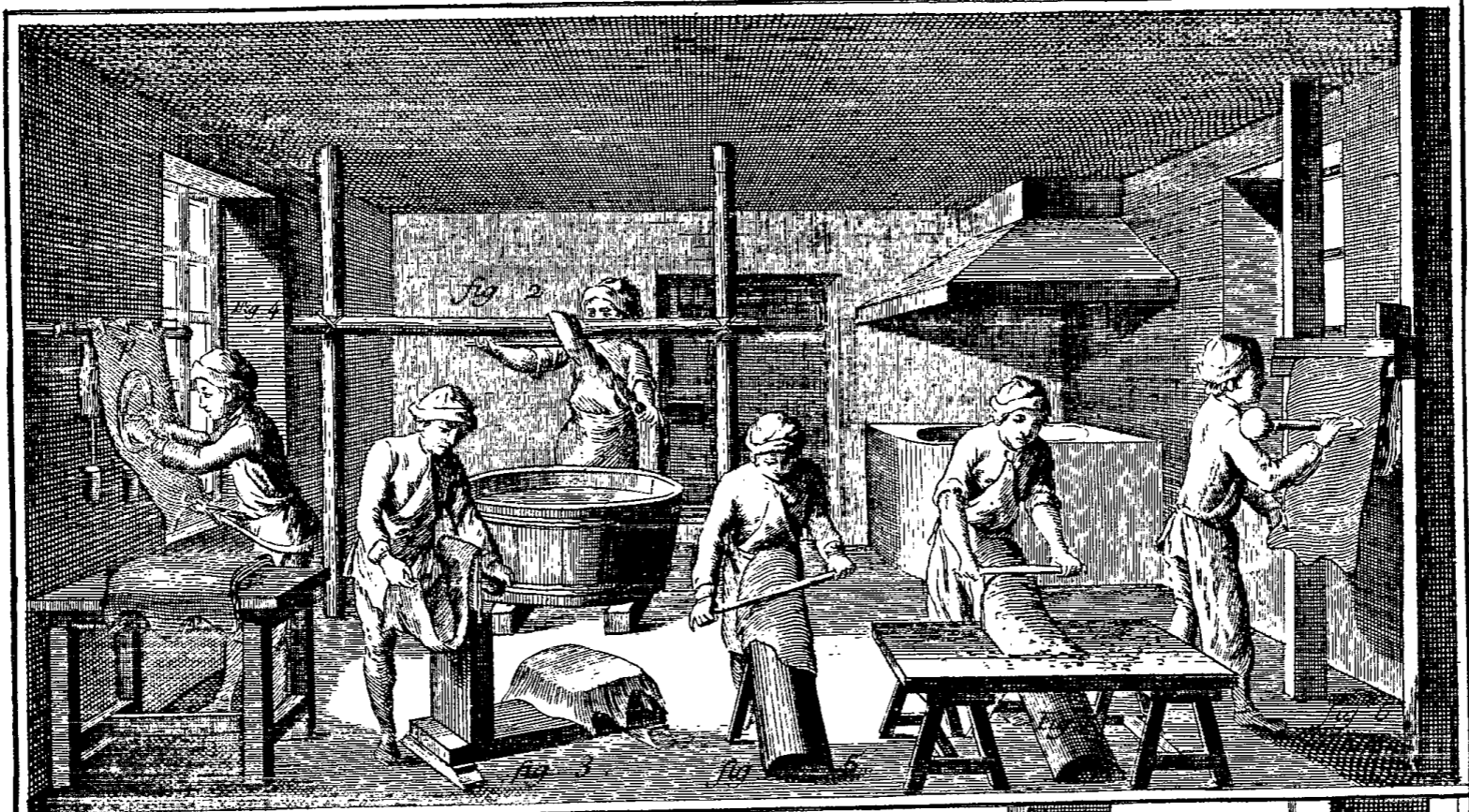
- F*, coupe de l'arbre qui porte les levées à rouleau.
- 5, 11, 12, 13, rouleaux.
6. Représentation perspective de la pile, dessinée sur une échelle double.
- P*, la grande pile.
- Q*, la petite pile.
- S, R, T*, les rainures qui reçoivent les languettes des flasches ou guides des maillets.
7. Représentation géométrale sur une échelle double, des levées à rouleau de l'arbre *E F*.
- a b, c d*, les deux levées.
- g h*, une des clés qui ferre la levée dans la mortoise de l'arbre, où elle est encore retenue par les deux épaulements ou renforts *e, f*.
- Vers les extrémités *a, b* sont encore d'autres épaulements entre lesquels lesdits rouleaux sont placés de manière que les axes de ces rouleaux sont représentés par les lignes *k l, m n*.
- Voyez les articles *Chamoiseur & Megissier*.



Goussier del.

Benard fecit.

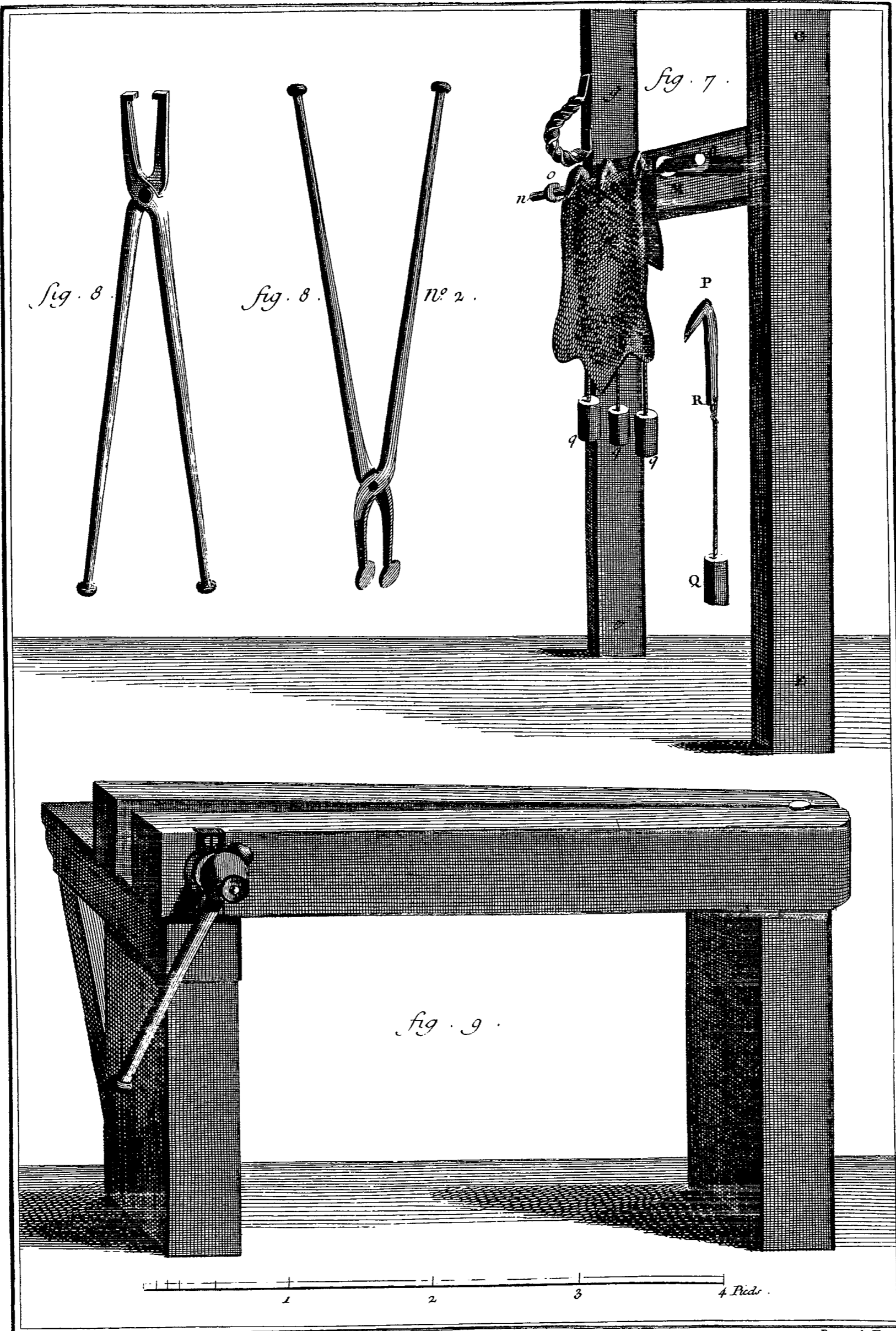
Chamoiseur et Megissier.



Guassier del.

Bernard fecit.

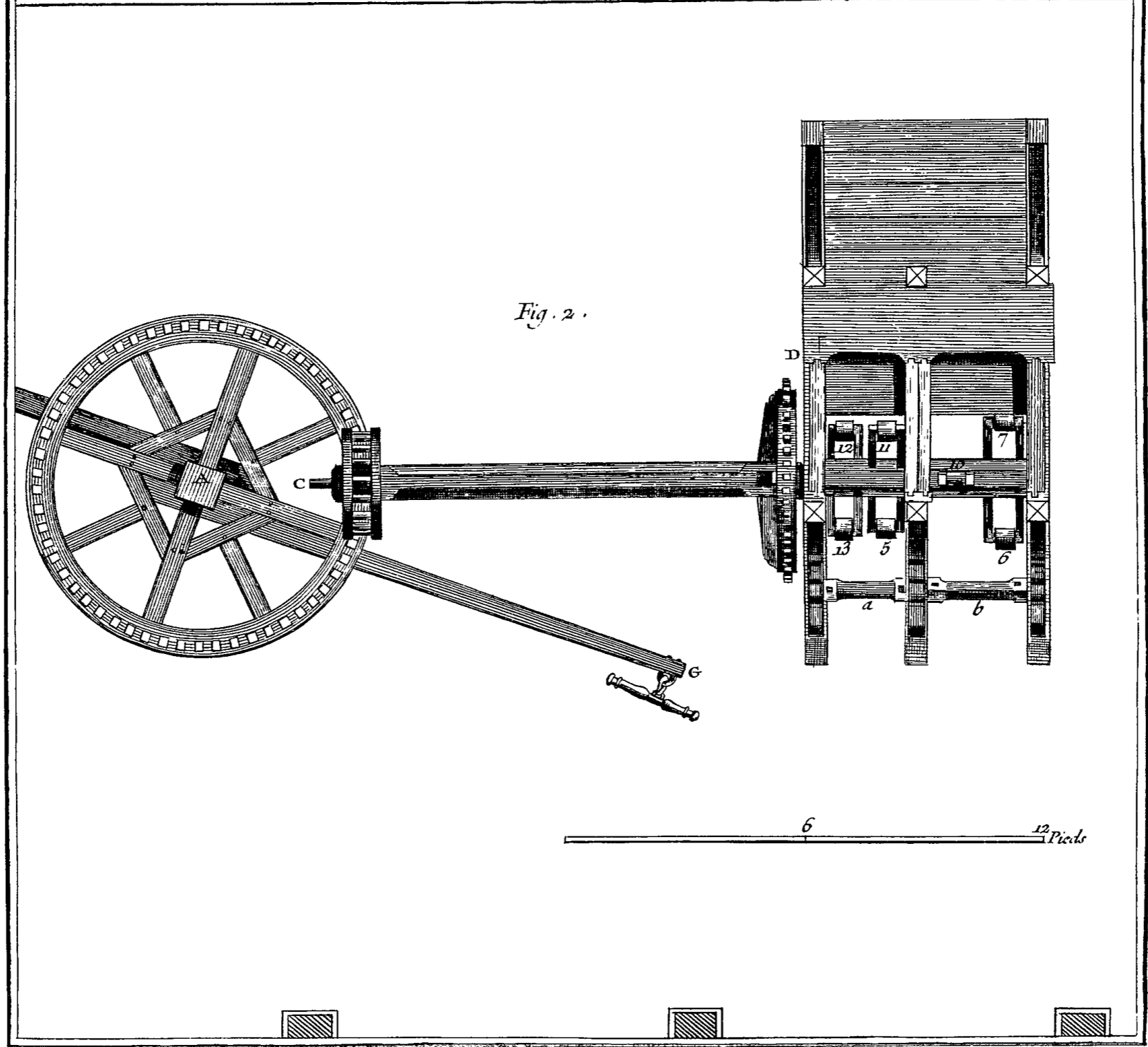
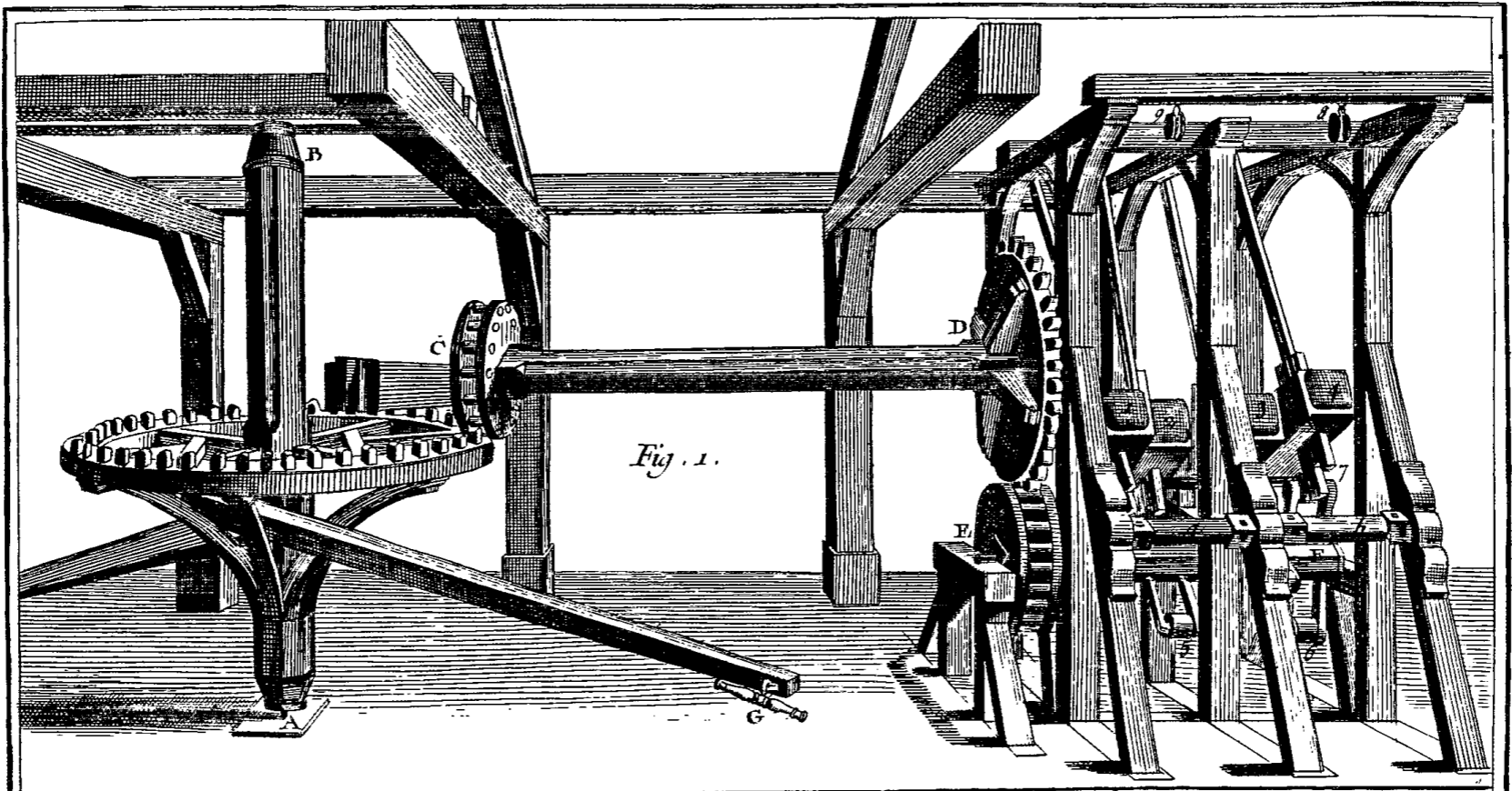
Chamoiseur et Megissier.



Bouvier del.

Benard fecit.

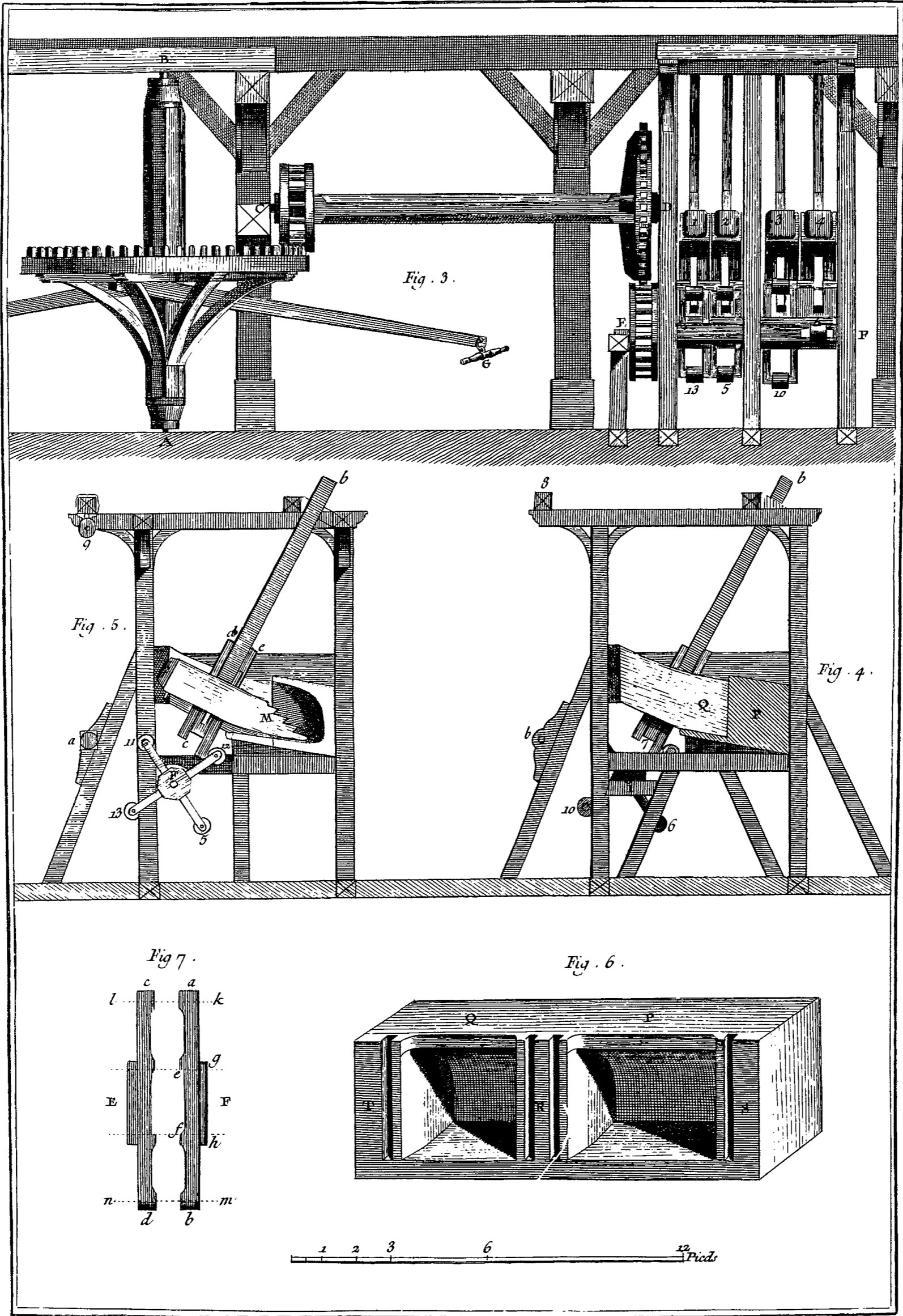
Chamoiseur et Megissier.



ouvroier del.

Renard fecit.

*Chamoiseur,
Moulin a Foulon.*



Goussier del.

Benard fecit.

*Chamoiseur,
Moulin a Foulon.*



CORROYEUR,

CONTENANT DEUX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette représente l'intérieur d'un atelier de ces fortes d'ouvriers, & plusieurs opérations de cet art.

Fig. 1. A, ouvrier qui foule sur la claie.

A, la claie.

2. B, drayeur ou écharneur, qui avec le couteau à revers ôte le superflu de la chair qui peut être resté du travail du tanneur.

3. C, ouvrier qui étend la peau, en passant fortement dessus l'étire.

4. D, ouvrier qui corrompt & tire avec la pomelle.

5. E, ouvrier qui pare avec la lunette.

6. F, ouvrier qui foule avec la bigorne.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Crochet ou fourche.

2. Etire de fer ou de cuivre.

3. Drayoire ou couteau à revers.

3. n. 2. Coupe de la drayoire sur une échelle triple.

3. n. 3. Fusil pour donner le fil au tranchant de la drayoire.

4. Bigorne.

5. Guipon pour mettre en suif.

6. Tenaille du pareur, & son cordon.

7. Lunette.

7. n. 2. Coupe de la lunette, pour en faire voir la concavité.

8. Pomelle à dents fines, vûe par-dessous.

9. La même pomelle vûe par-dessus, du côté de la manicle.

10. Pomelle à larges dents, vûe par-dessus.

11. Pomelle de liège, vûe par-dessous.

PLANCHE II.

Fig. 12. Valet.

13. Lisse.

14. Couteau tranchant.

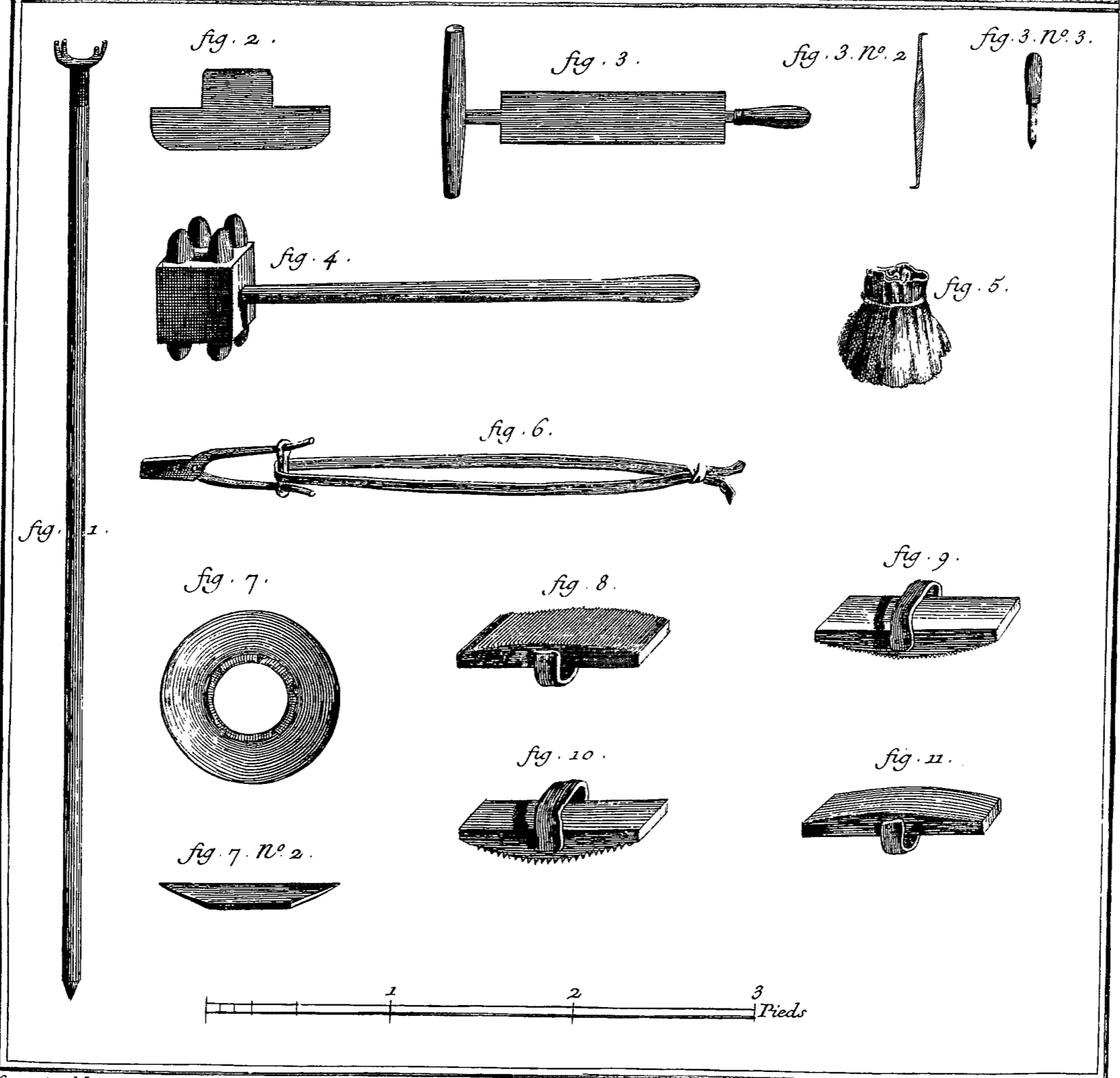
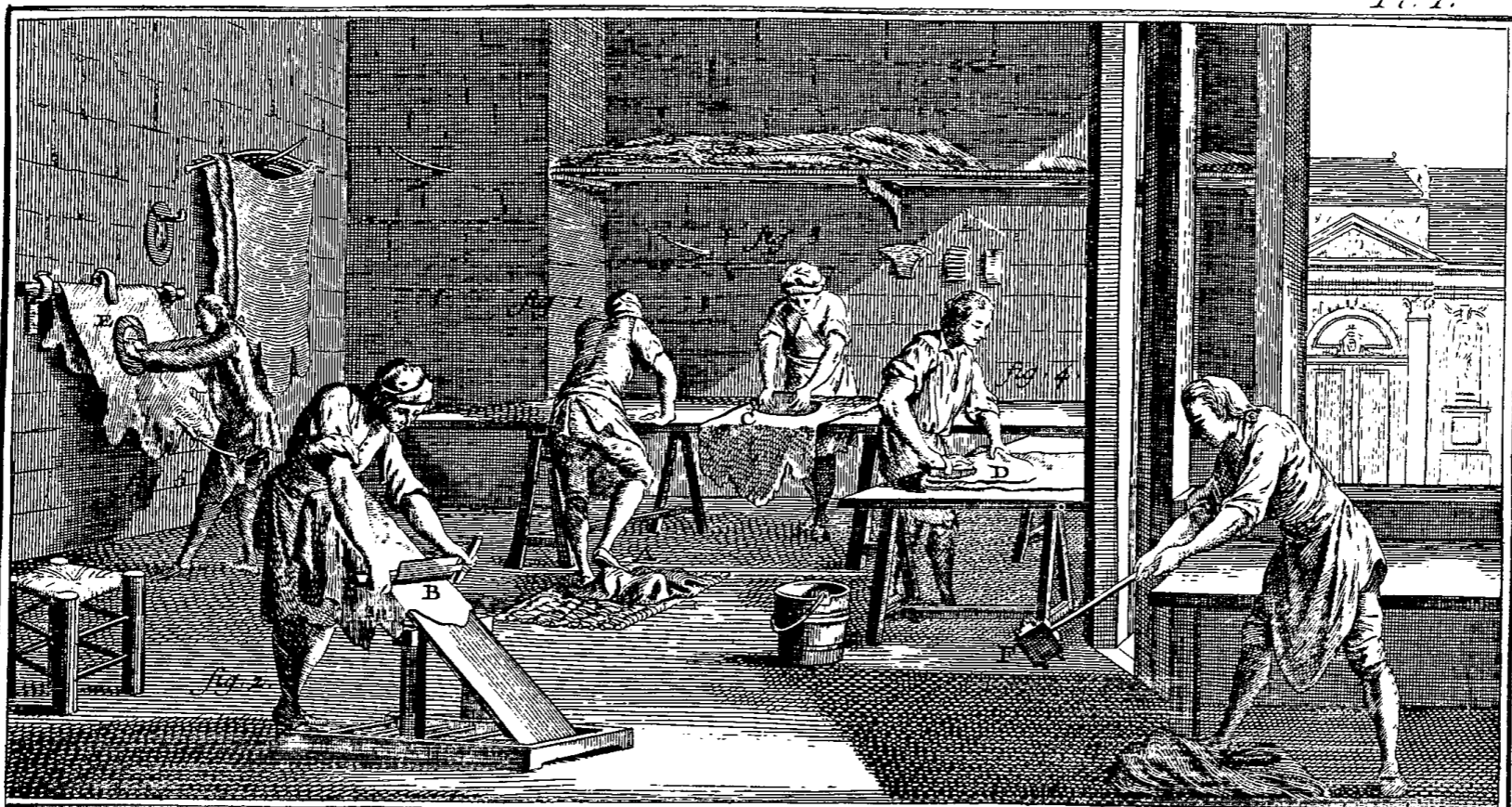
15. Claie de l'ouvrier, *fig. 1.*

16. Autre sorte de claie.

17. Chevalet, sur la douve duquel est placée une peau, & sur cette peau le couteau à drayer.

18. Paroir de l'ouvrier, *fig. 5.* sur lequel est placée une peau.

19. Profil du bâton du paroir, de la corde & de la peau, pour faire voir comment elle se fixe sur cet instrument. *Voyez l'art. Corroyeur.*



Goussier del.

Corroyeur .

Benard. Escut.

1

fig. 14.



fig. 13.

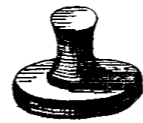


fig. 12.



fig. 16.

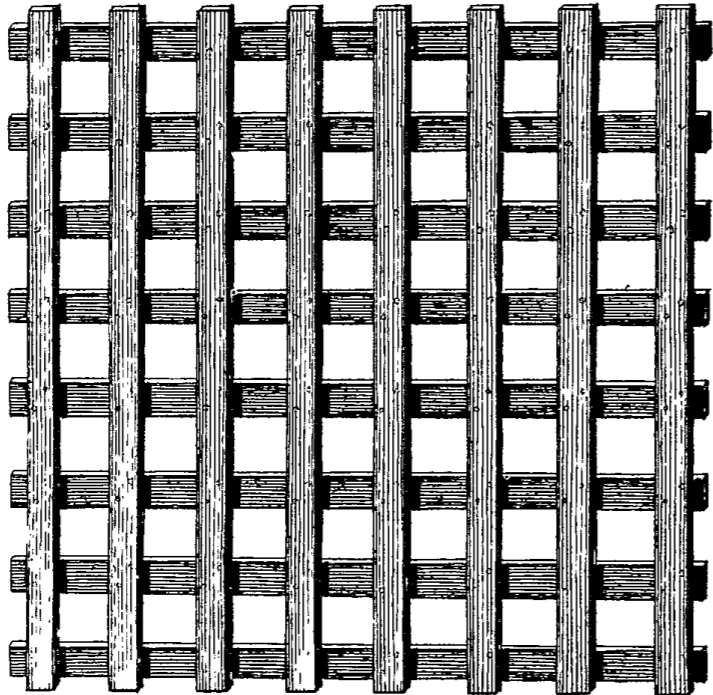


fig. 15.

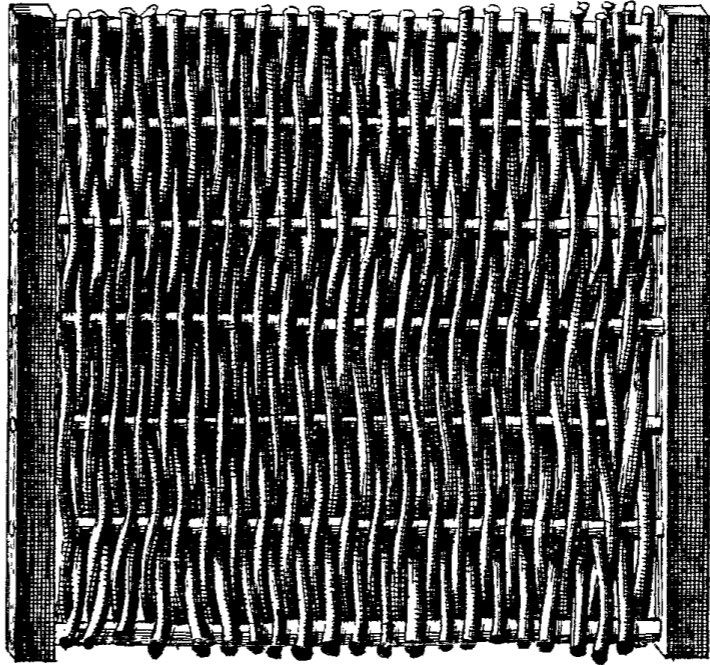


fig. 18.

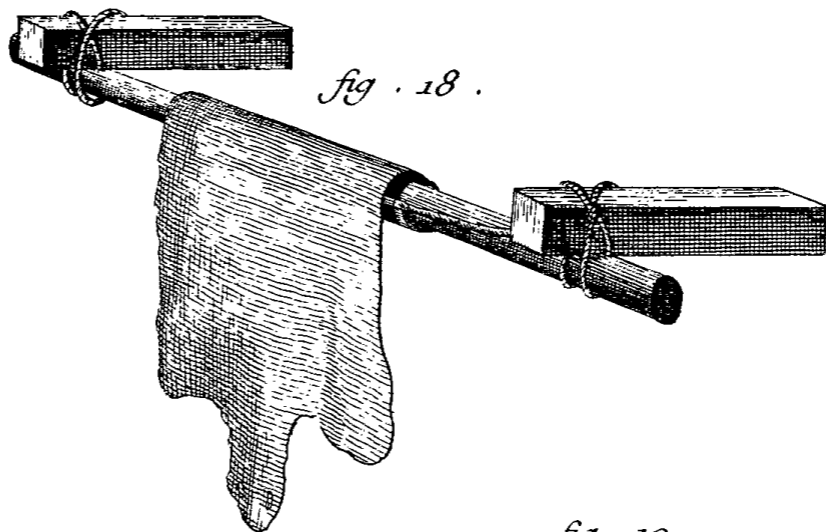


fig. 17.

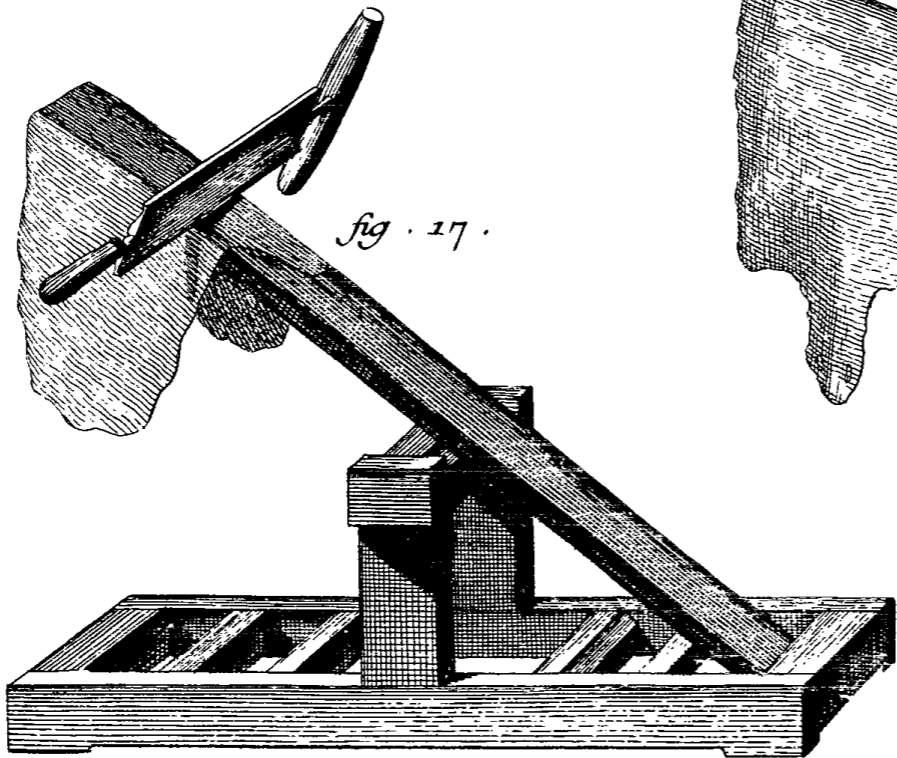
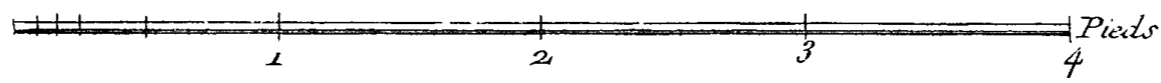
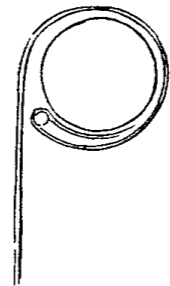


fig. 19.



Goussier del.

Bernard fecit.

Corroyeur

PARCHEMINIER,

CONTENANT SEPT PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LE haut de cette Planche représente un atelier de parcheminier, où plusieurs ouvriers sont diversément occupés; un en *a*, à passer les peaux fraîches dans un bassin d'eau pour le nettoyer; un en *b*, à poncer une peau de parchemin; un en *c*, à mettre les peaux dans le plein; un en *d*, à raturer sur la herse; un en *e*, à peler les peaux; & un autre en *f*, à tailler le parchemin suivant les modèles.

- Fig.* 1. Morceau de peau qui démontre à-peu-près la forme des fibres aponévrotiques s'entrelaçant les unes dans les autres dont le tissu est composé.
 2. Morceau de parchemin écrit, dont le côté A referré par la chaleur du feu, démontre que cet élément en rapproche les fibres les unes des autres.
 3. Morceau de chaux non éteinte.
 4. Pierre-ponce.
 5. Table à poncer, A, la table, BB, les piés.
 6. Selle à poncer, A, la selle, BB, les piés.
 7. Pierre à poncer, de liais ou de grès.
 8. Escabeau de la pierre à poncer, A, la tablette, BB, les piés.

PLANCHE II.

- Fig.* 1. Etendoir pour étendre & faire sécher les peaux. A, la barre. BB, les piés, CC, les liens.
 2. & 3. Piés de l'étendoir, AA, les montans à fourchette, BB, les arcabouts, CC, les traverses.
 4. & 5. Liens de l'étendoir, A A, &c. les tenons.
 6. Cuvier à tremper les peaux.
 7. Chevalet à peler, A, le chevalet, B, la jambette.
 8. Jambette du chevalet, AA, les jambes, B, la traverse.
 9. Coupe du chevalet.
 10. Couteau à talon ou fer à récaffé, dont le taillant est arrondi, A, le taillant, BB, les poignées.
 11. Coupe du même couteau, A, le taillant arrondi.
 12. Couteau à talon à deux tranchans arrondis, AA, taillans, BB, les poignées.
 13. Coupe du même couteau, A A, les taillans arrondis.
 14. Couteau de rivière à un seul tranchant, A, le taillant, BB, les poignées.
 15. Coupe du même, A, le taillant.
 16. Couteau de rivière à deux tranchans, A, le taillant, BB, les poignées.
 17. Coupe du même, A A, les deux tranchans.
 18. Tonne que l'on enfonce en terre servant de plein, A A, les cerces, BB, les douves.
 19. Peaux en retraite.
 20. Quevre, espece de pierre à aiguïser, dont on pèle aussi les cuirs.
 21. Forts cifeaux, A A, les anneaux.
 22. Cifeaux à mouche, AA, les anneaux.
 23. Fourgon ou pouffon, espece de goupillon fait de plusieurs mauvaises peaux réunies, servant à étendre la chaux sur les peaux, A, le fourgon, B, le manche.
 24. & 25. Forces de différentes grosseurs, A A, les reforts, BB, les mords.

PLANCHE III.

- Fig.* 1. Pelloir servant à ôter le poil ou la laine.
 2. Petit pelloir.
 3. Pierre à peler les peaux.
 4. Claie à faire sécher les peaux, A A, la claie, BB, les tréteaux.
 5. & 6. Tréteaux, A A, les piés.
 7. Cuvier à tremper la bourre.
 8. Panier à laver la bourre.
 9. Bâton à démêler la bourre.
 N^o. 7.

10. Bouloir ou pouffon à remuer la chaux, A, le manche, B, le bouloir.
 11. Rateau à remuer la chaux, A, le manche, B, le rateau.
 12. & 13. Tenailles à tirer les peaux du plein, A A, &c. les mords, BB, &c. les branches.
 14. Peau, A, la tête; c'est le col de l'animal, BB, les colets; ce sont les épaules, CC, les pattes des colets; ce sont les pattes de devant, DD, les brifets; ce sont les aisselles, EE, les boudines; c'est le dessous du ventre, FF, les tétines; ce sont les mamelles, GG, les pattes de la culée; ce sont les pattes de derrière, H, la culée; c'est la queue de l'animal.
 15. Fer à écharner, A, le fer, BB, le manche.
 16. 17. & 18. Différentes lames à écharner, A A A, les entailles pour les retenir au manche.
 19. Serre à retenir les lames à écharner dans leurs manches.
 20. Manche de lame à écharner.

PLANCHE IV.

- Fig.* 1. Cercle à rature, A A, le cercle, B, la peau montée, C C, les ficelles.
 2. Herse à raturer, A, la peau, BB, les montans de la herse, C C, les traverses, D D, les chevilles, E E, les ficelles.
 3. & 4. Montans de la herse, A A, les mortoïses des traverses, BB, les trous des chevilles.
 5. & 6. Cheville de la herse, A A, les têtes.
 7. & 8. Traverse de la herse, A A, &c. les tenons.
 9. Herse montée de brochettes, A A, les montans, BB, les traverses, C, la peau, D D, &c. les brochettes, E E, &c. les chevilles, F, la planchette.
 10. & 11. Montans de la herse, A A, les mortoïses, B B, les trous des chevilles.
 12. Autre herse montée différemment, A, la peau, BB, les montans, C C, les traverses, D D, les ficelles pour retenir la peau.
 13. & 14. Broches & brochettes à brocher les peaux sur la herse à brocher.
 15. Brochette montée sur une portion de peau, A, la peau, B, la brochette, C, la ficelle.
 16. Mordant ou gland à cause de sa forme, fait pour haper le haut de la peau sur la herse.
 17. Planchette qui se place au bas des herses pour déposer les outils.
 18. & 19. Rapports de la planchette, A A, les talons, B B, les vis à écrous.

PLANCHE V.

- Fig.* 1. Clé à tourner les vis de la herse, A, la clé, B, le manche.
 2. Autre clé destinée au même usage, A, la clé, B, le manche.
 3. 4. & 5. Différentes lames à écharner, A A A, les taillans.
 6. 7. & 8. Différentes lames à raturer, A A A, les taillans, B B B, les queues.
 9. Pistolet rond pour donner le fil aux lames, A, le pistolet, B, le manche.
 10. Pistolet carré, A, le pistolet, B, le manche.
 11. Affiloir pour donner le fil aux lames.
 12. Effleuroir, morceau de peau garni de laine.
 13. Guenillon.
 14. Taffe à mouche.
 15. Taffe à gomme.
 16. 17. 18. & 19. Mouche de différentes formes pour boucher les trous du parchemin.
 20. Morceau de parchemin percé de trous pour y mettre des piéces ou mouches, A A, les trous.

21. Morceau de parchemin avec coutelures. AA, les coutelures.
22. Tenailles ou triquoifés. AA, les mords. BB, les branches.
23. Pincés plates. AA, les mords. BB, les branches.
24. Compas. A, la tête. BB, les jambes.
25. Equerre.
26. & 27. Regles pour couper les feuilles.
28. 29. & 30. Différens couteaux à rogner les feuilles. AAA, les lames. BBB, les manches.
31. Couteau à couper les défauts. A, la lame. B, le manche.

P L A N C H E VI.

- Fig. 1.* Modele de feuille de parchemin mesuré pour quittances de ville, 6°. 8 l. sur 4°. 9 l.
2. Autre pour quittances de tontine, 8°. sur 6°.
 3. Autre pour brevets d'apprentissage, 10°. 6 l. sur 7°.
 4. Autre pour procédures au parlement, 9°. 6 l. sur 7°. 6 l.
 5. Autre pour procédures du conseil, 10°. 6 l. sur 8°.
 6. Autre pour contrats de finances, de rentes, de mariage, &c. 12°. 6 l. sur 9°. 6 l.
 7. Autre pour la grande chancellerie, 18°. sur 10°.
 8. Autre pour lettres de grace, 26°. sur 20°.
 9. Presse. A, le plateau inférieur. B, le plateau supérieur. CC, le parchemin en presse. D, le plateau intermédiaire. EE, les vis. FF, les écrous. GG, les barres.
 10. Plateau supérieur de la presse.
 11. Plateau inférieur de la presse.
 12. & 13. Écrous de la presse.
 14. & 15. Vis de la presse. AA, les têtes. BB, les vis.

16. & 17. Barres de la presse. AA, les trous pour le passage de la tête des vis.
18. Table à rogner. A, la table. BB, les piés.
19. Petite presse. AA, les plateaux. B, le parchemin en presse. CC, les tirans. DD, &c. les coins.
20. Plateau de la petite presse. AA, les trous des tirans.
21. & 22. Tirans de la petite presse. AA, &c. les coins.

P L A N C H E VII.

- Fig. 1.* Grande Presse. A, la vis. BB, les jumelles. C, le plateau à écrou. D, le plateau mobile. E, le parchemin en presse. F, le plateau immobile.
2. & 3. Jumelles de la presse. AA, les mortoifés du plateau à écrou. BB, les mortoifés du plateau immobile. CC, les piés à consoles.
 4. Vis de la presse. A, la vis. B, le quarré. CC, les trous pour le passage des leviers. D, le touret.
 5. Plateau à écrou de la presse. A, l'écrou. BB, les tenons.
 6. Plateau mobile. AA, les couliffes. B, le trou du touret de la vis.
 7. Petit plateau de séparation.
 8. Plateau immobile. AA, les tenons. BB, les talons.
 9. Moulinet propre à ferrer la presse par le moyen d'un cordage arrêté à l'extrémité du levier de la presse. A, l'arbre. B, le tourillon. C, le pivot. DD, les leviers.
 10. & 11. Levier du moulinet.
 12. Levier de la presse servant de pince. A, la pince.
 13. Pivot du moulinet. A, le pivot. B, le talon.
 14. Tourillon du moulinet. A, le tourillon. B, le talon.

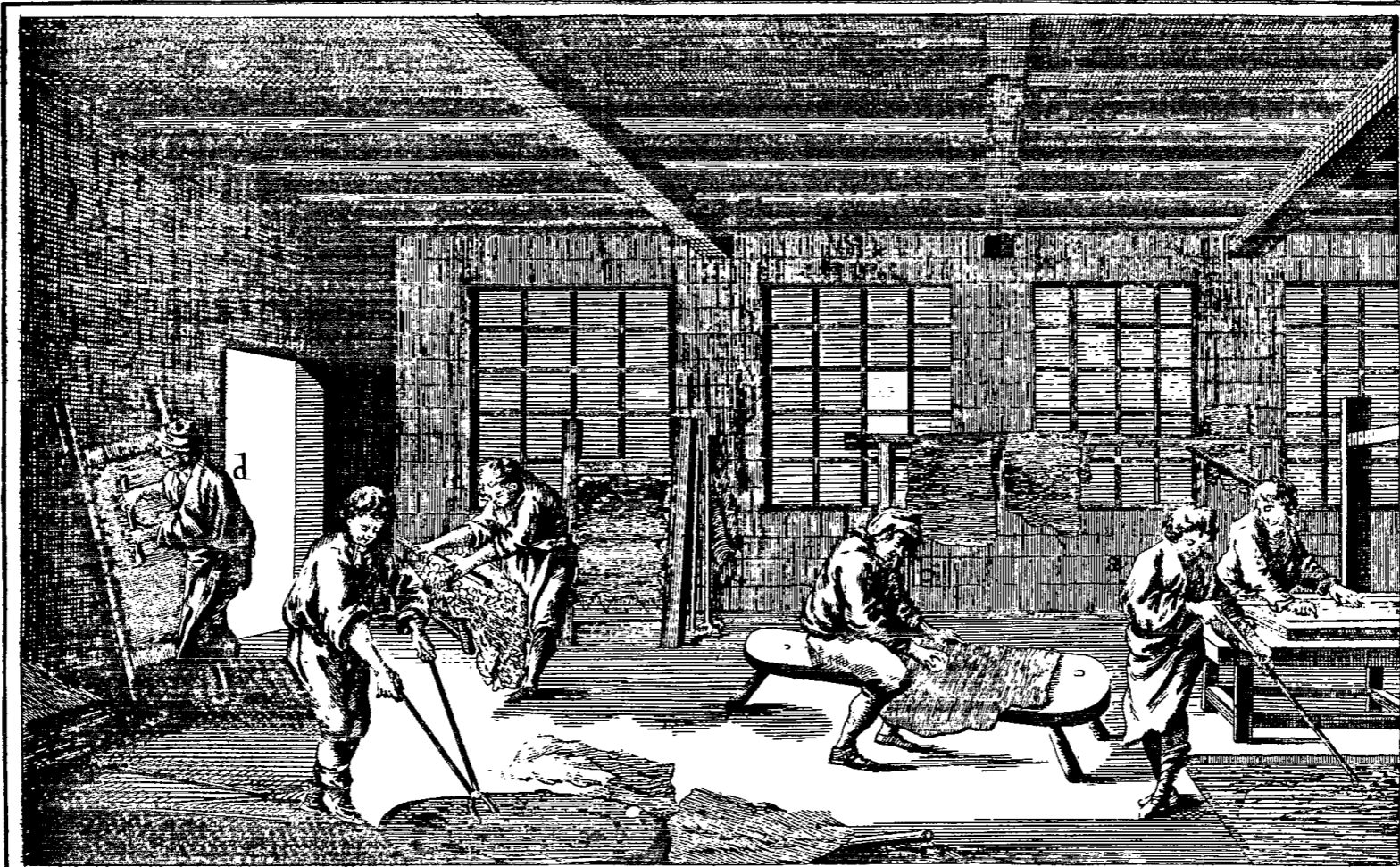


Fig. 1.

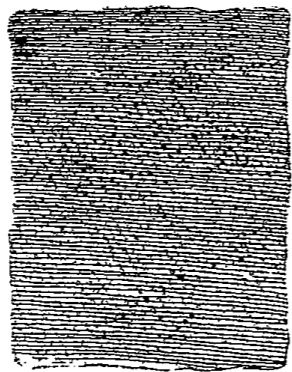


Fig. 2.

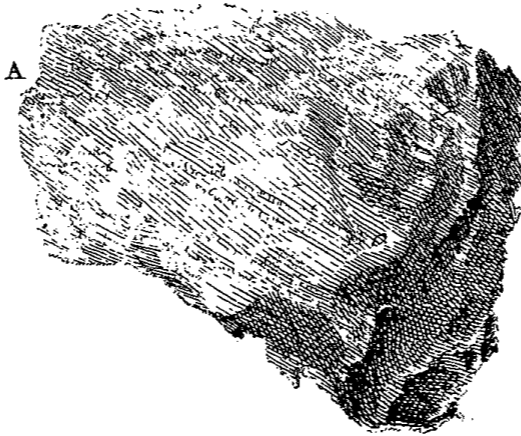


Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 7.



Fig. 5.

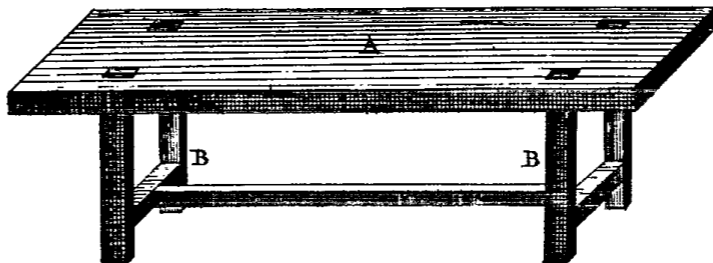


Fig. 8.

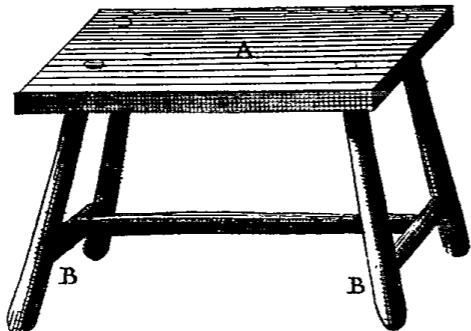
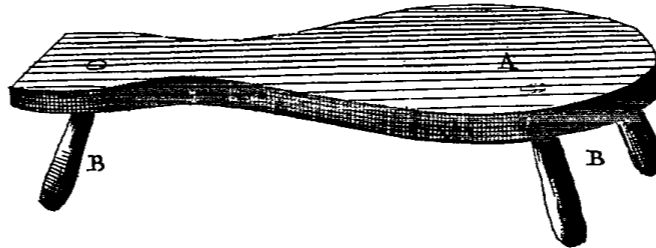


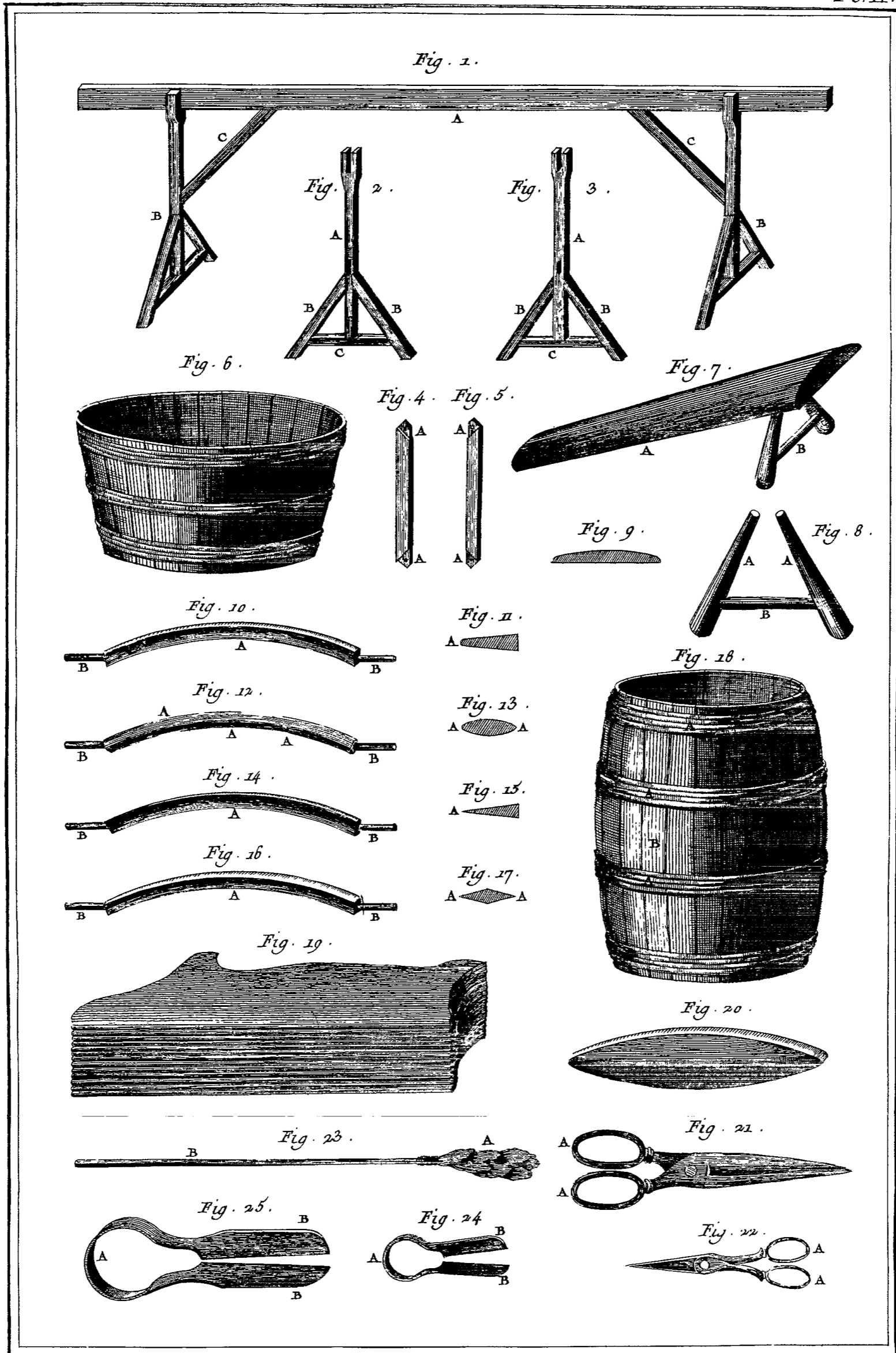
Fig. 6.



Incutte Del.

Benard Feab.

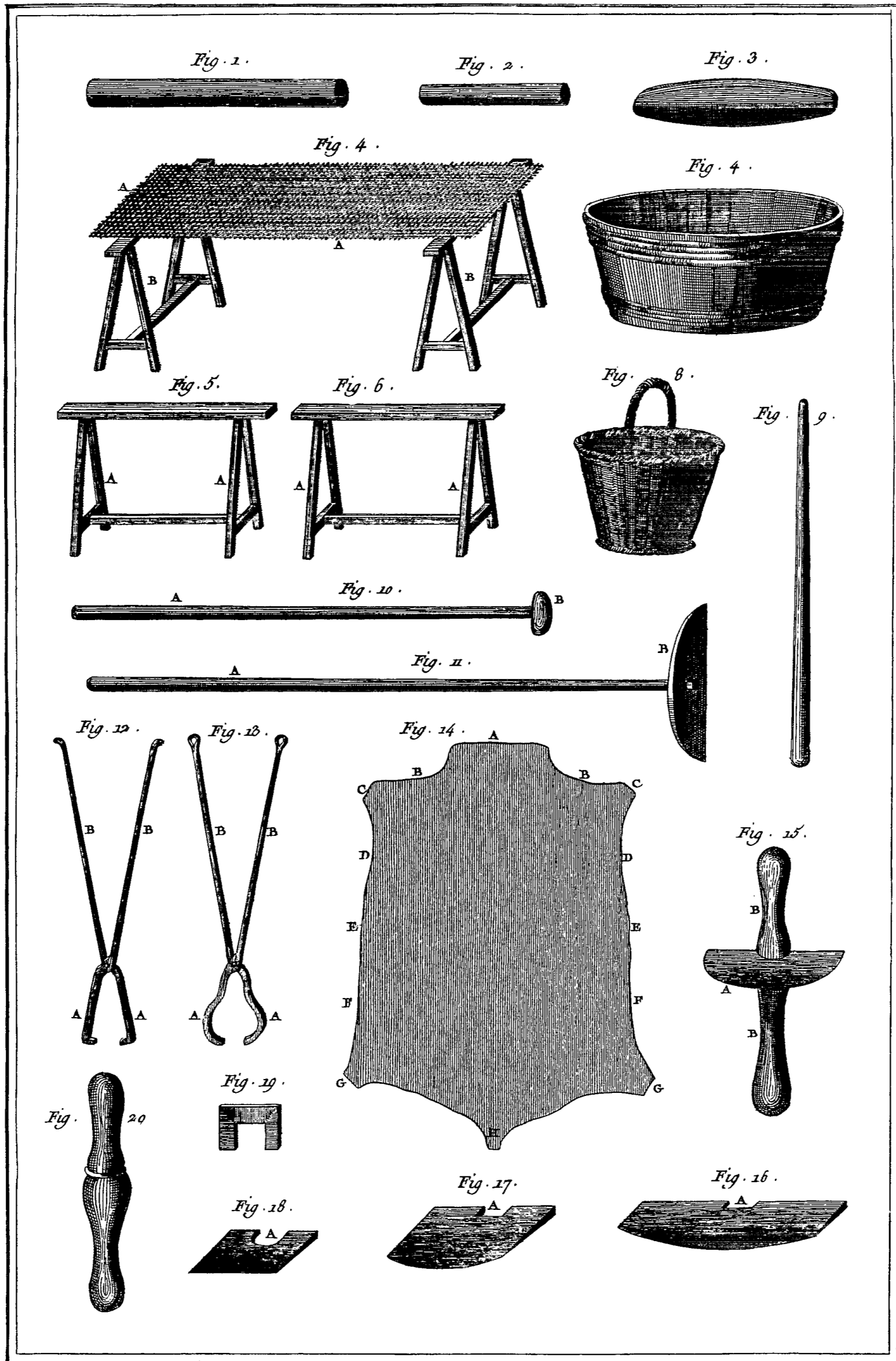
Parcheminier.



Lucotte Del.

Bourj. d. Paris

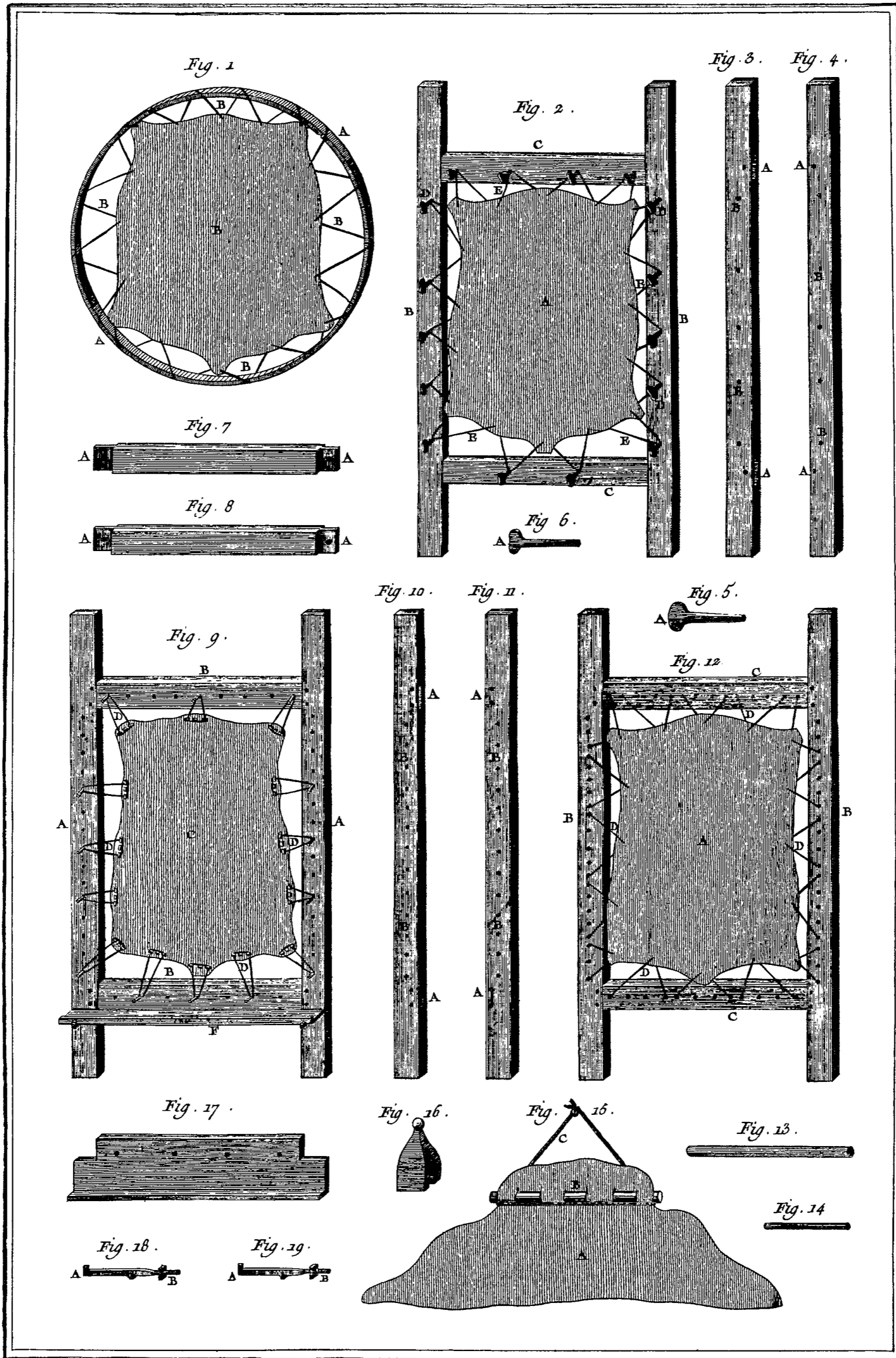
Parcheminier.



Lucotte Del.

Beaur & Recal.

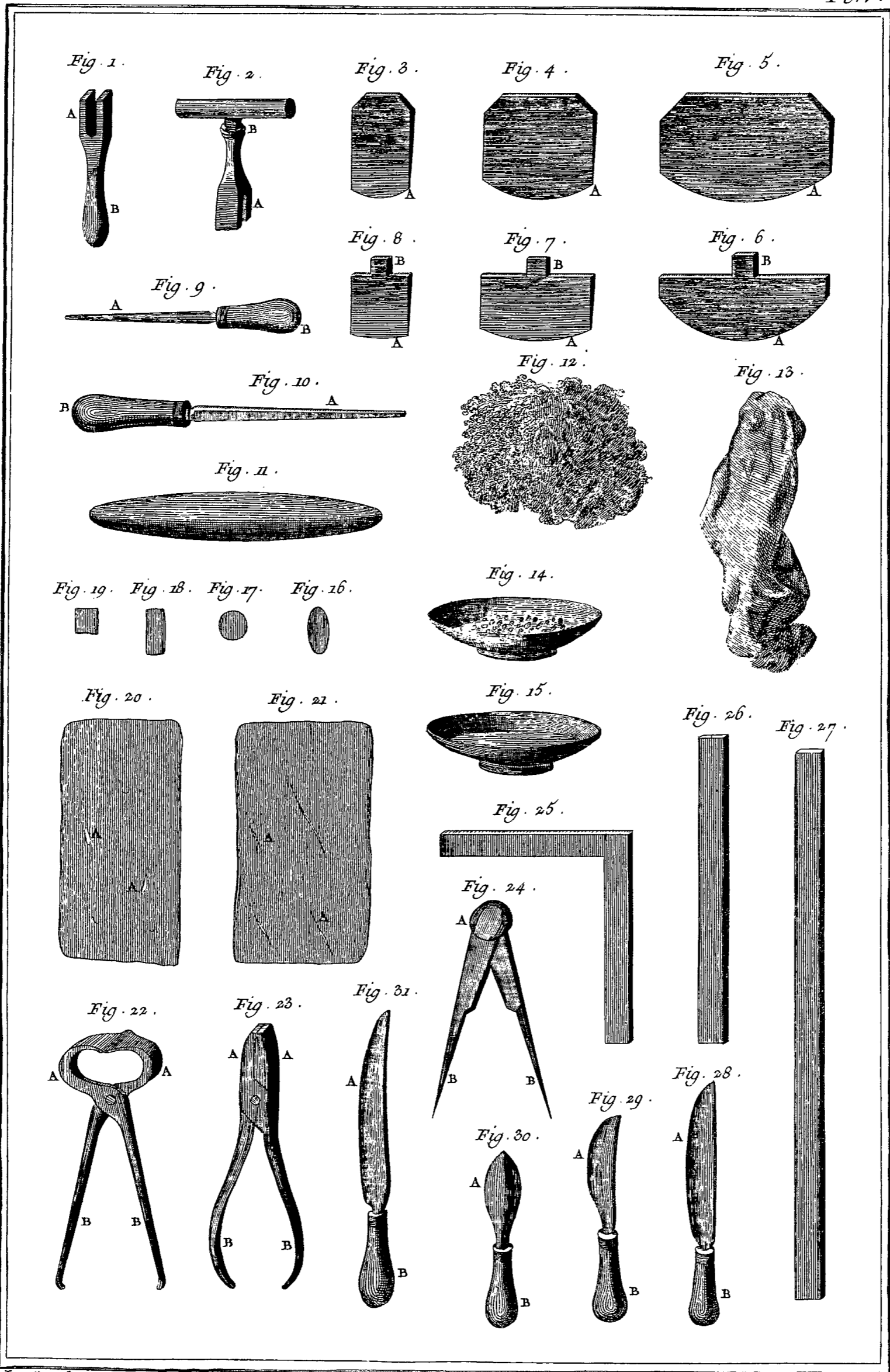
Parcheminier, outils.



Inscit. Del.

Peard. Scat.

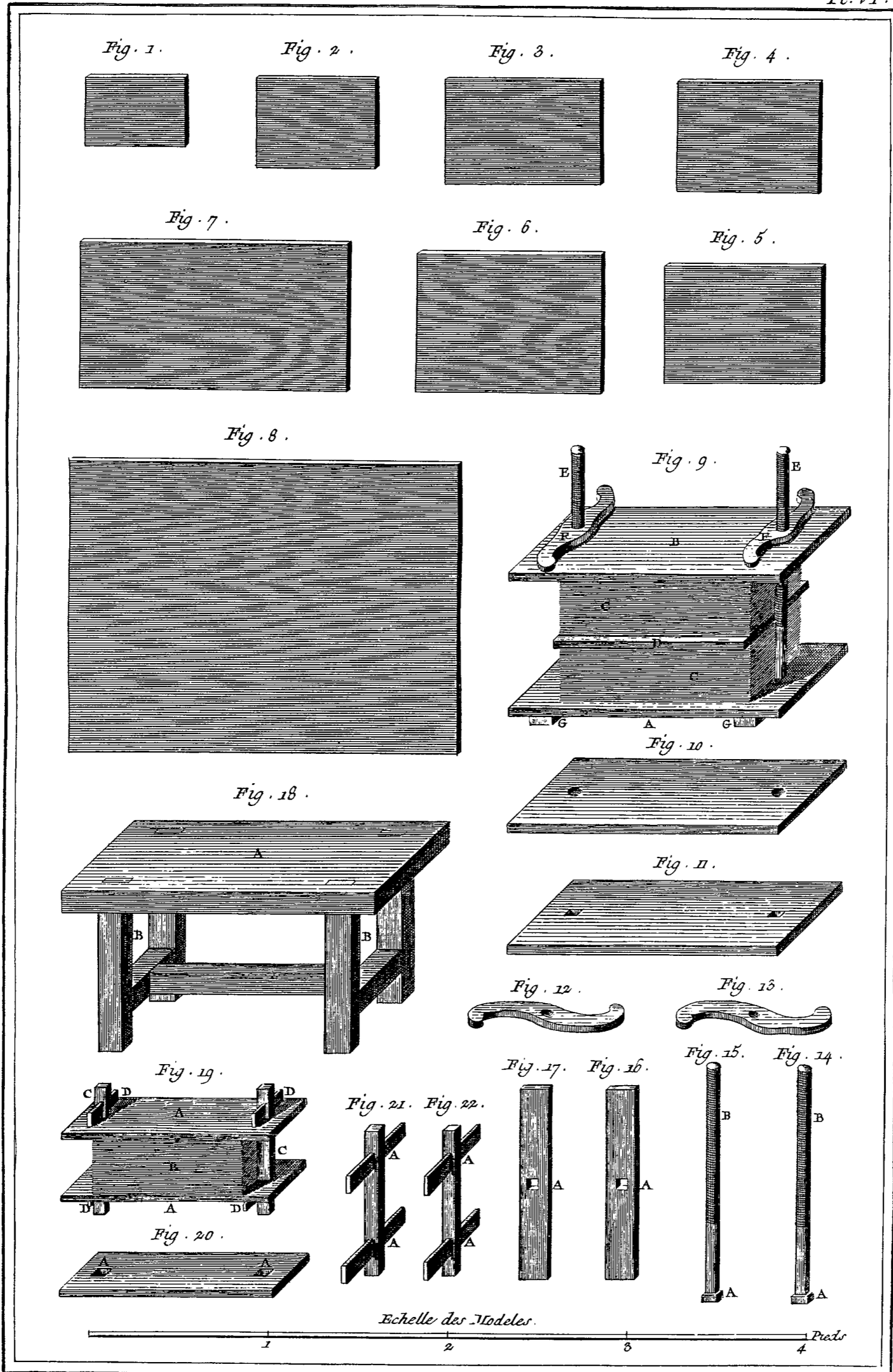
Parcheminier.



Incolle Del.

Besard. Fecit.

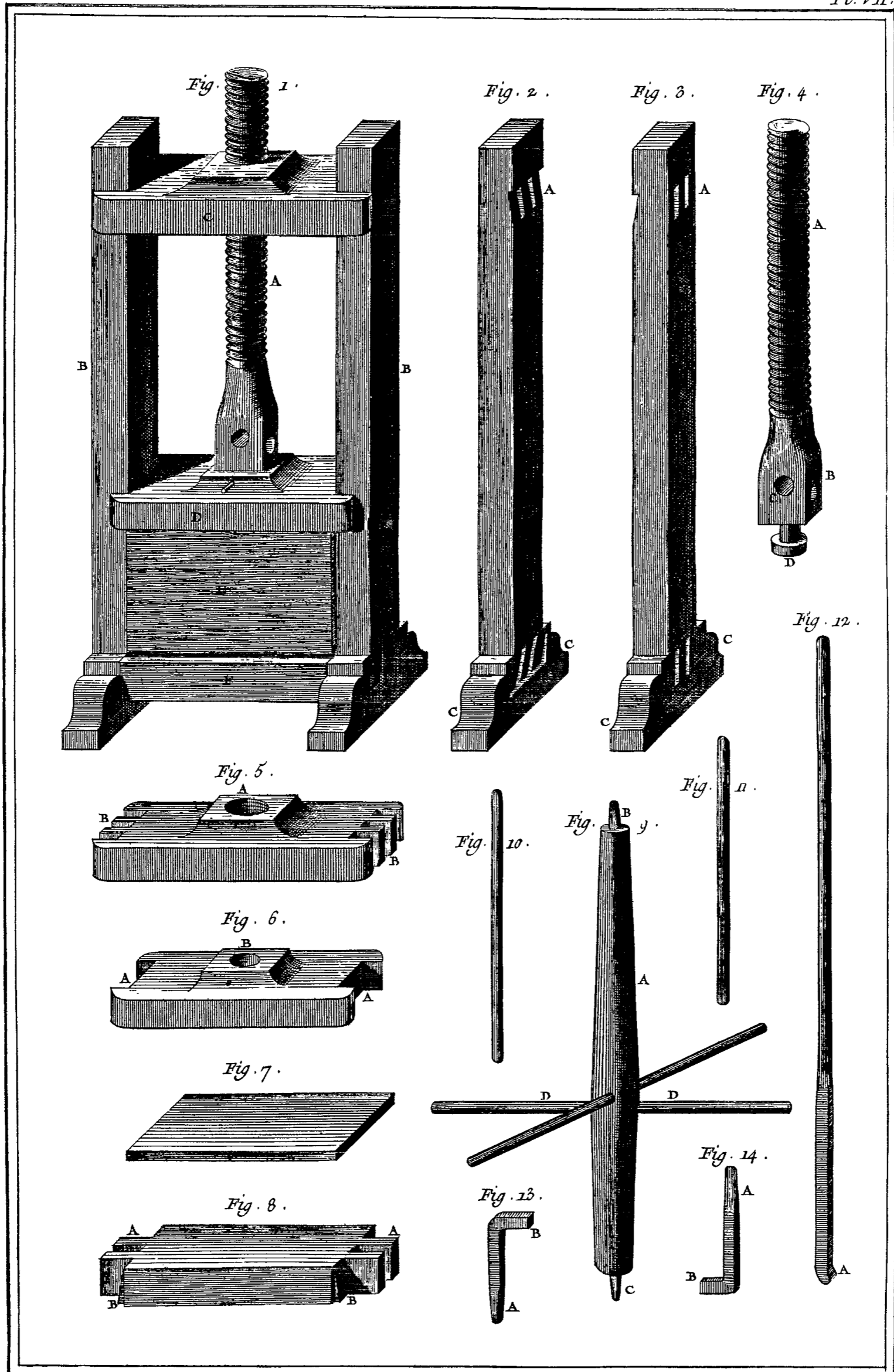
Parcheminier.



Jacotte Del.

Benard. Scul.

Parcheminier.



Lacotte Del.

Benard Fecit.

Parcheminier.



CORDONNIER ET CORDONNIER-BOTTIER,

C O N T E N A N T D E U X P L A N C H E S .

P L A N C H E I^{ere}.

LA vignette ou le haut de la Planche représente la boutique d'un cordonnier.

- Fig. 1. Cordonnier qui prend mesure.
 2. Ouvrier qui cherche la forme qui convient.
 3. Ouvrier qui coud une semelle.
 4. Ouvrier qui enforme une botte.
 5, 6. Deux compagnons.
 7. Un savetier sous son échoppe.
a, b, c, rangs de différentes formes.
d, formes de bottes.
e, e, bottes toutes faites.
f, mesures.
g, patron d'empaigne.
h, table chargée de différens outils.

Bas de la Planche.

- Fig. 1. Pince.
 2. Tenaille.
 3. Chauffe-pié anglois.
 4. Range trépointe de derriere.
 5. Béfaigué ou buis.
 6, 6. Tranchets.
 7. Botte renvoyée à la fig. 48 de la seconde Planche.
 8. n. 1. Astic de buis.
 8. n. 2. Couteau à pié.
 9. Astic d'os.
 10. Clou à trois têtes.
 11. Clou à deux têtes.
 12. Clou à monter.
 13. Clou d'épingle.
 14. Compas ou mesure.
 15. Carrelet.
 16. Marteau.
 17. Claques d'homme.
 18. Claques de femmes.

19. Range-couture anglois.
 20. Tranchet à ficher.
 21. Etoile.
 22, 23, 24, 25, 26, 27, A, B, C, D, E, F, alenes à l'angloise.
 28. n. 1. Forme à monter.
 28. n. 2. Forme brifée.
 28. n. 3. Autre forme brifée.

P L A N C H E II.

- Fig. 29. n. 1. Embouchoir.
 29. n. 2. Clé de l'embouchoir.
 30. Bottines.
 31. Tirepié.
 32. Gipon.
 33. Buiffe.
 34. Tendoir monté.
 35. Caillebotin.
 36. Coupe du caillebotin avec sa pelote de fil.
 37. Petite alene à l'usage du bottier.
 38. Sibille à tremper les semelles.
 39. Billot à battre les semelles.
 40. Empaigne.
 41. Semelle.
 42. Quartier.
 43. Soulier. A, l'empaigne. B, le quartier. C, coup de pié ou oreille. D, talon.
 44. Manique. A, B, ses trous.
 45. Eperon anglois.
 46. Eperon à la hoularde.
 47. Botte forte. *a*, chaudron.
 48. Botte de chasse ou de cour. *b*, genouillere.
 49. Botte à la hoularde.
 50. Botte à passant ou à la dragonne.
 51. Botte de courrier à bonnet. *c*, genouillere.
 52. Marmite au noir.
 53. Tablier.



C O R D O N N I E R , *Supplement*

C O N T E N A N T deux Planches.

P L A N C H E I^{ere}.

A, paquet de foie de sanglier. B, une main sur le pouce de laquelle est une aiguillée pour la retordre. C a a a a, les différenstems pour joindre l'aiguillée de gros fil à la foie de sanglier. A A, empaigne. B B, oreilles. C C, quartiers. D D, paillettes. E E, trépointe. F F, ailettes. G, piece. H, talon d'homme brut, vu par-dessus. H 2, vu de côté. I, talon buché, vu par-dessus. I 2, vu de côté.

- Fig. 1. Les différens points des coutures lacées.
 2. Le cuir de l'empaigne & des quartiers assemblés.
 3. La premiere semelle affichée au foulier.
 4. Le foulier mis sur sa forme.
 5. Le foulier avec le talon de bois.
 6. Le point à l'angloise pour le talon du foulier de femme.
 7. Le foulier à talon de cuir; *f*, cheville de bois pour les talons de cuir; *a, a 2*, la trépointe de derriere; *b, b 2*, le couche-point; *c, c*, les alonges de la seconde semelle; *e*, le chiquet.
 8. A, la tirette de l'escarpin retourné. B, le releve-quartier du même.

N^o. 16. Cordonnier.

Fig. 9. I, II, III, le point caché de l'escarpin non-retourné.

10. Claque d'homme.
 11. Sabot d'homme.
 12. Pantouffle d'homme:

P L A N C H E II.

C, talon de bois de femme brut. D, talon de femme buché. E, le même vu du profil. F, empaigne de femme. G, quartier de femme. L, empaigne & quartier de femme sur la forme. M, passé-talon de femme ébauché. N, bride de cuir du talon de femme. O, foulier de femme achevé. P, claque de femme; *a*, la joue; *b*, l'empaigne; *c*, le renfort. Q, pied de femme chauffé. R, pied d'homme chauffé.

- Fig. 1. Botte-forte.
 2. Bottine-forte.
 3. Guêtres de cuir, différentes de la botte-molle, à passant ou à la dragonne.

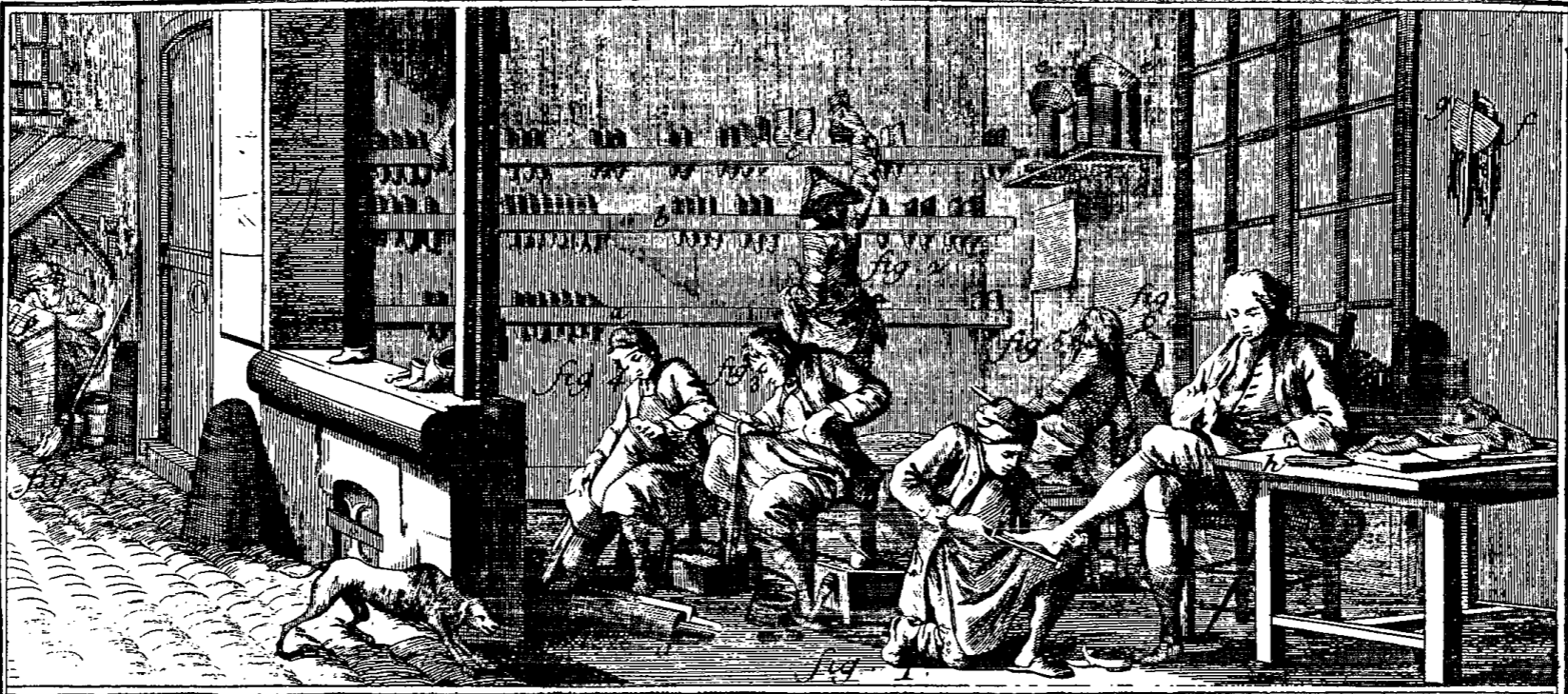


fig. 1. fig. 2.

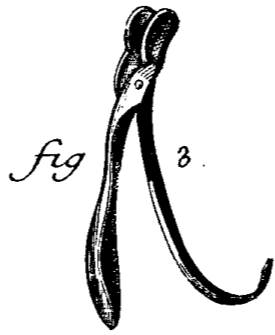
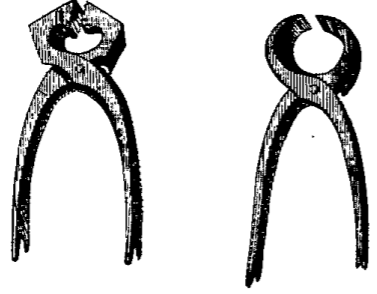


fig. 4. fig. 5.

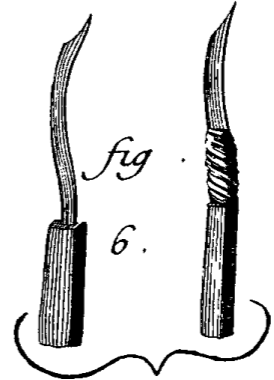
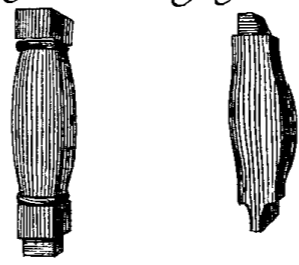


fig. 7.
voy. Pl. 2.
fig. 48.

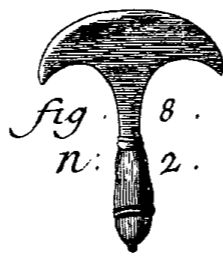
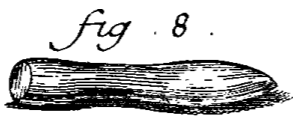


fig. 10. fig. 11. fig. 12. fig. 13.

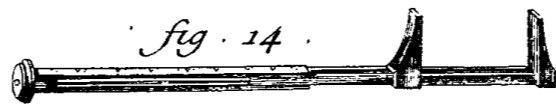


fig. 15.

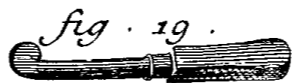
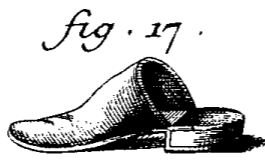
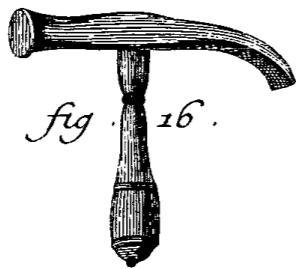


fig. 22.
A

fig. 23.
B

fig. 24.
C

fig. 21.



fig. 28. n° 2.

fig. 28. n° 3

fig. 25.
D

fig. 28.

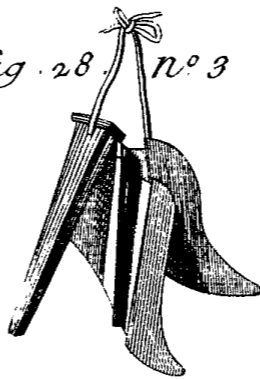
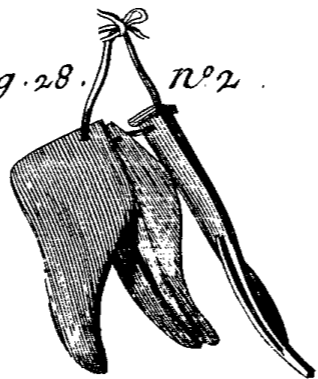


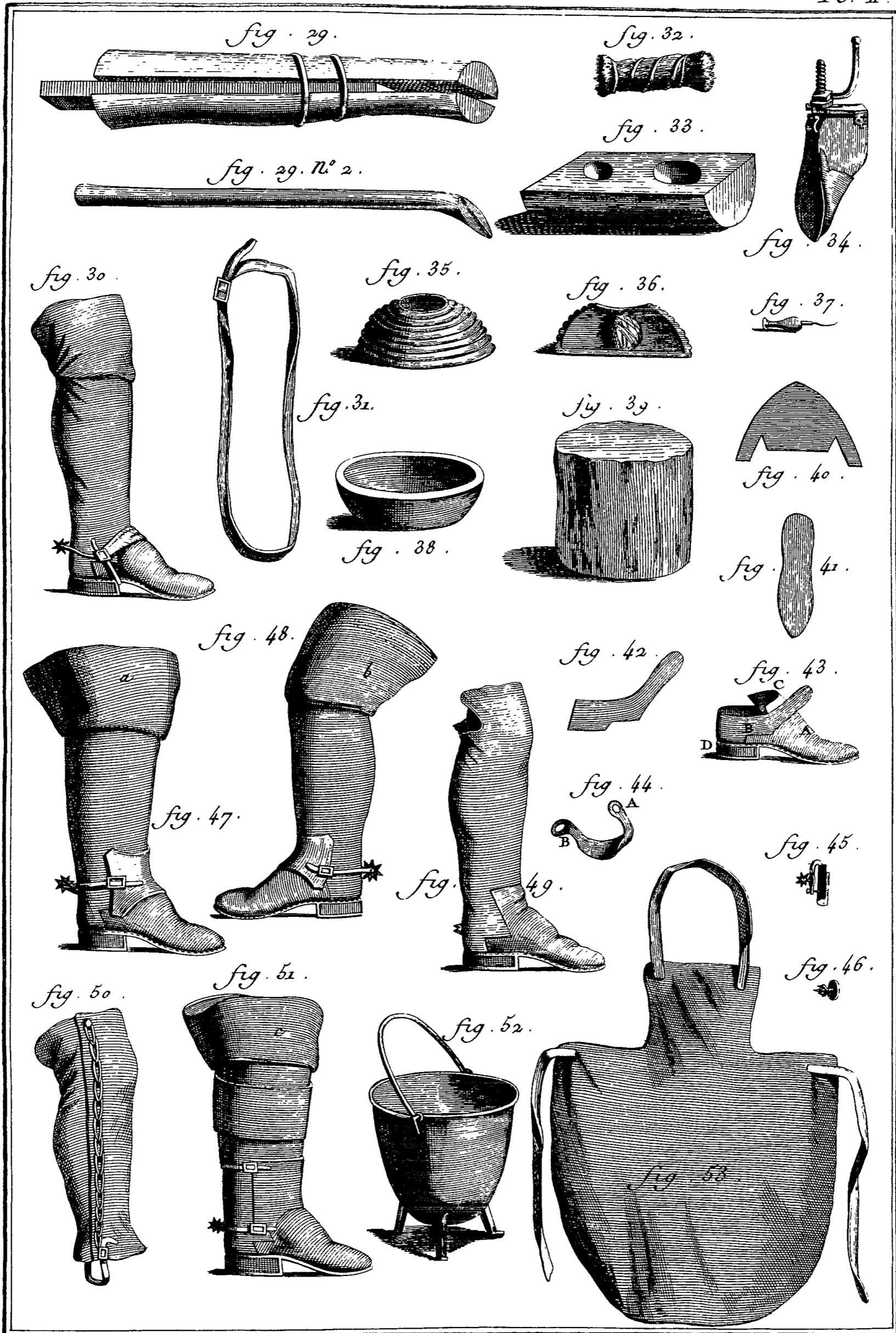
fig. 26.
E

fig. 27.
F



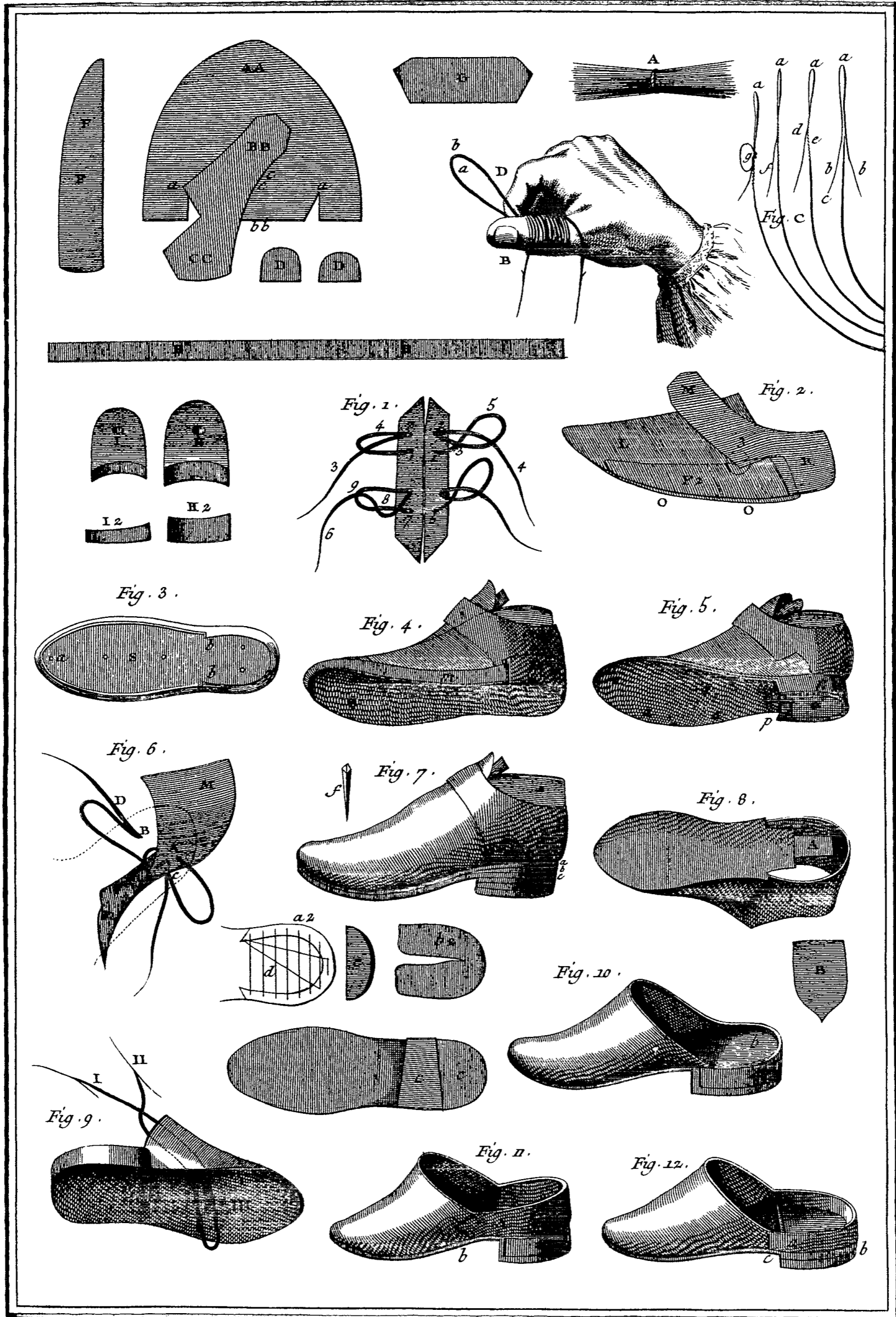
Bernard Feat.

Cordonnier et Bottier.

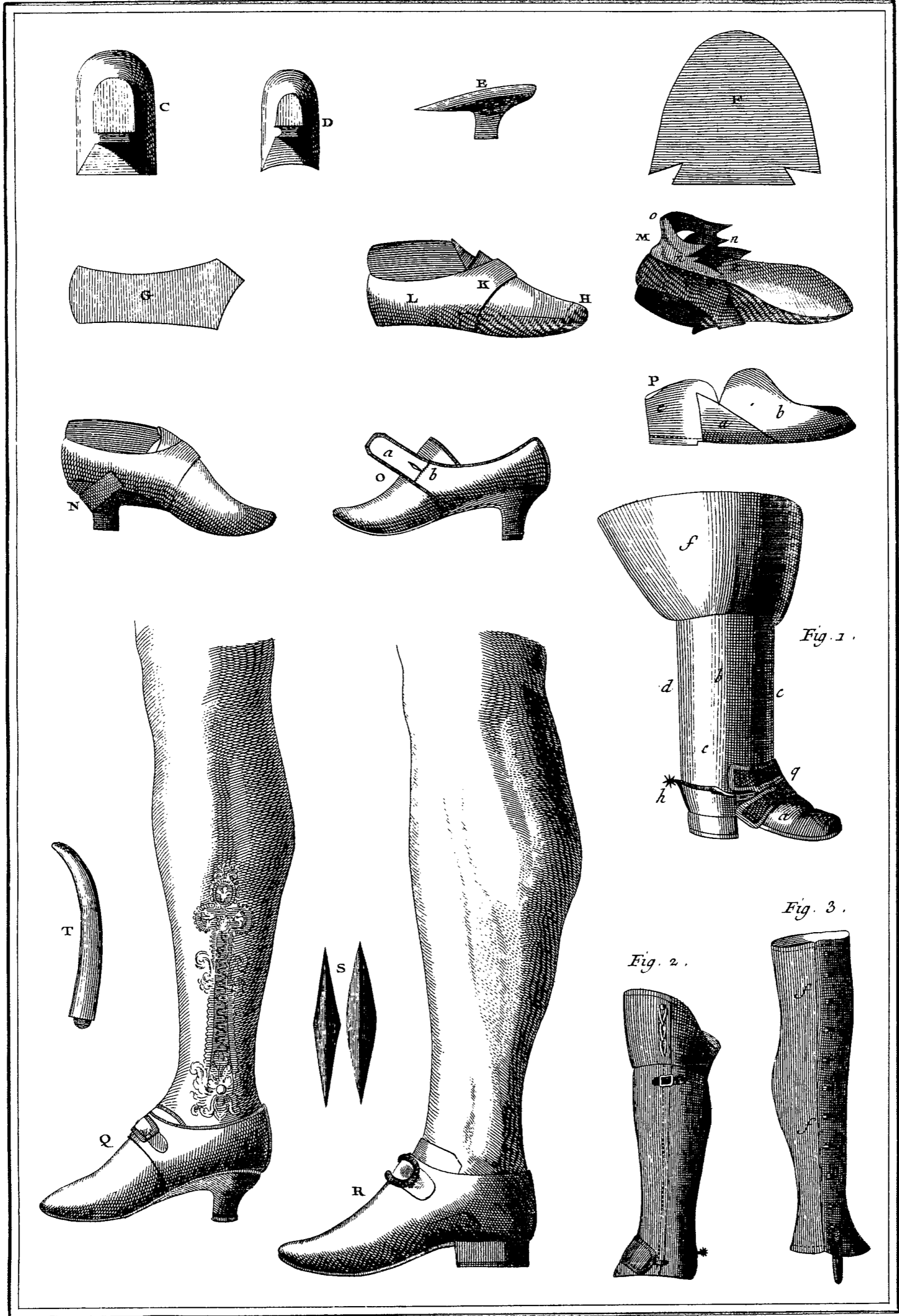


Cordonnier et Bottier.

Bernard Feut



Cordonnier.



Cordonnier.



GANTIER,

CONTENANT CINQ PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

Le haut de cette Planche représente une grande chambre où plusieurs ouvriers assis autour d'une table *a*, sont occupés à faire des gants, l'un *b* à étavillonner, un autre *c* à tailler les étavillons, ponces, fourchettes, &c. Le pié de cette table contient plusieurs armoires & tiroirs remplis de peaux, de gants, &c autres marchandises; en face est une cheminée, à côté de laquelle sont plusieurs tablettes garnies aussi de marchandises de ganterie, & de l'autre un paliffon, des gants, morceaux & restes de peaux accrochés çà & là, & sur le devant quelques tabourets à l'usage des ouvriers.

- Fig.* 1. Etavillon de gant d'homme. A l'index; BB le medius; CC l'annulaire; DD l'auriculaire; EFG les arrières-fentes; H l'enlevure; I le côté du dehors de la main; K le côté du dedans.
2. Le pouce. A le haut; B côté de l'enlevure.
 3. L'enlevure.
 4. Les pieces de doublure du haut du gant. A celle du dessus; B celle de dessous.

PLANCHE II.

Fig. 5. 6. & 7. Les fourchettes.

8. 9. & 10. Les quarraux.
11. Gant simple, fait.
12. Gant retrouffé à l'angloise, fait. A la retrouffure.
13. Gant brodé, fait. A la retrouffure brodée; B la couture de l'enlevure brodée.
14. Etavillon de mitaine fermée. A le côté du dehors de la main, B le côté du dedans; C l'enlevure.
15. Le pouce. A le haut; B le côté de l'enlevure.
16. Les doublures du haut. A le dessus; B le dessous.
17. Mitaine fermée, faite.

PLANCHE III.

- Fig.* 18. Etavillon de gant de fauconnier. A l'index; BB le medius; CC l'annulaire, DD l'auriculaire; EFG les arrières-fentes; H l'enlevure; I le dehors de la main; K le dedans.
19. Le pouce. A le haut; B le côté de l'enlevure.
 20. 21. & 22. Les fourchettes.

23. 24. & 25. Les quarraux.
26. & 27. Les doublures du haut du dessus & du dessous.
28. Gant du fauconnier fait.
29. Etavillon de gant de femme à doigts ouverts. A l'index; BB le medius; CC l'annulaire; DD l'auriculaire; EFG les arrières-fentes; H l'enlevure; I le côté du dehors de la main; K le côté du dedans.

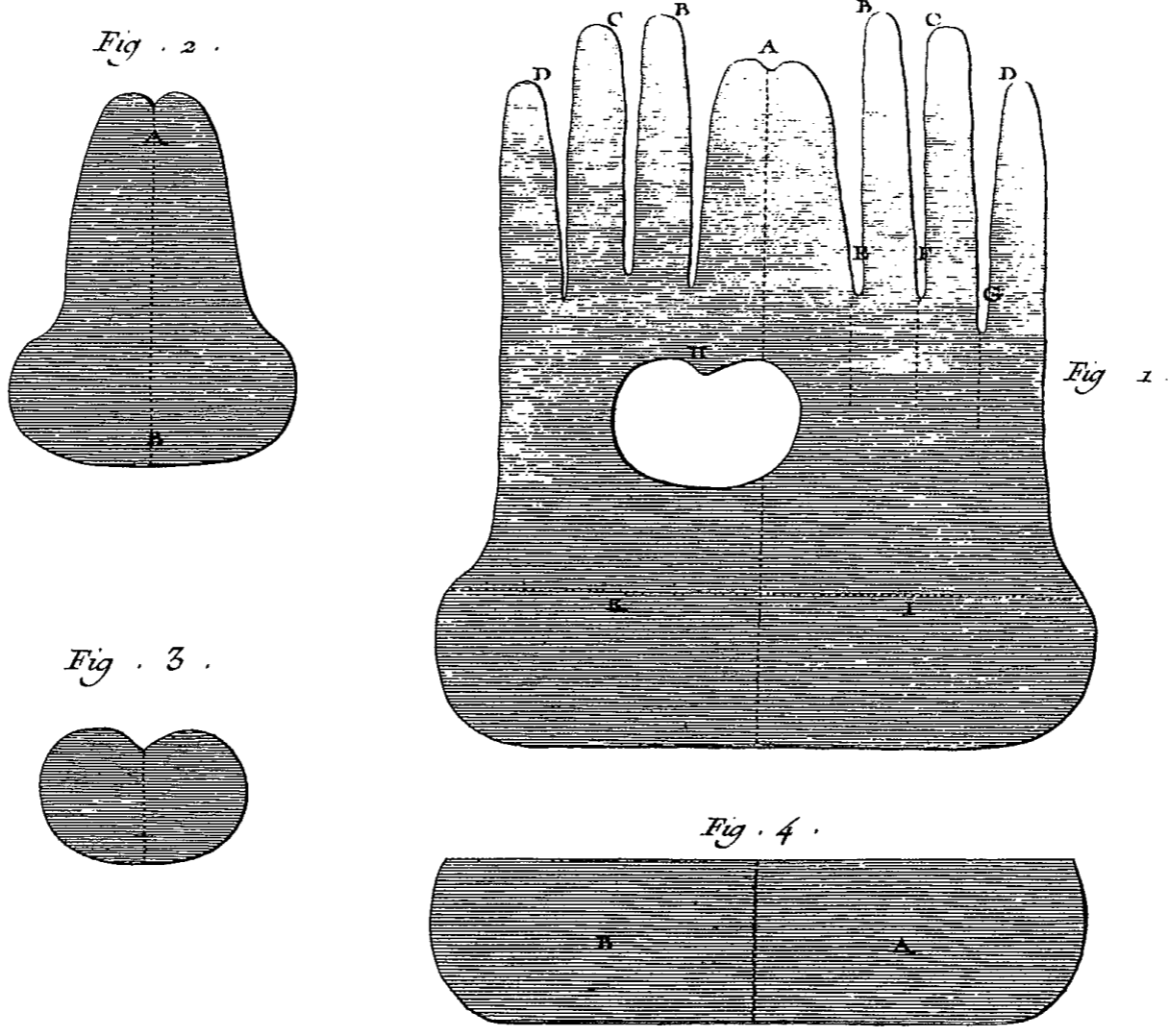
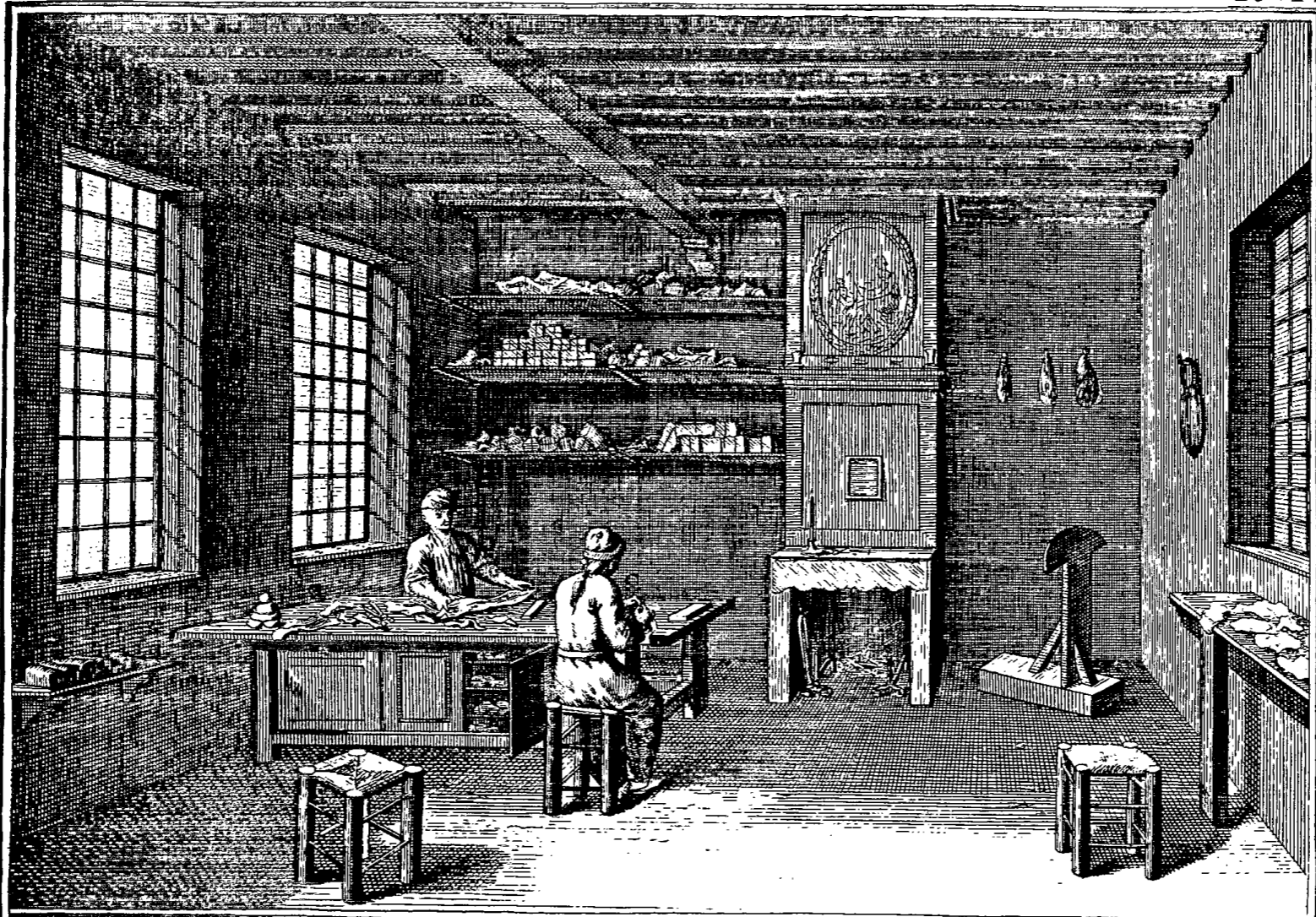
PLANCHE IV.

30. Le pouce. A le haut; B le côté de l'enlevure.
31. 32. & 33. Les fourchettes.
34. 35. & 36. Les quarraux.
37. Gant à doigts ouverts fait.
38. Gant à doigts fermés fait.
39. Etavillon de mitaine. A le dehors de la main; B le dedans; C la pointe; D l'enlevure.
40. La doublure de la pointe de la mitaine.
41. Le pouce. A le haut; B le côté de l'enlevure.
42. Mitaine faite.
43. Mitaine brodée, faite.

PLANCHE V.

Des outils.

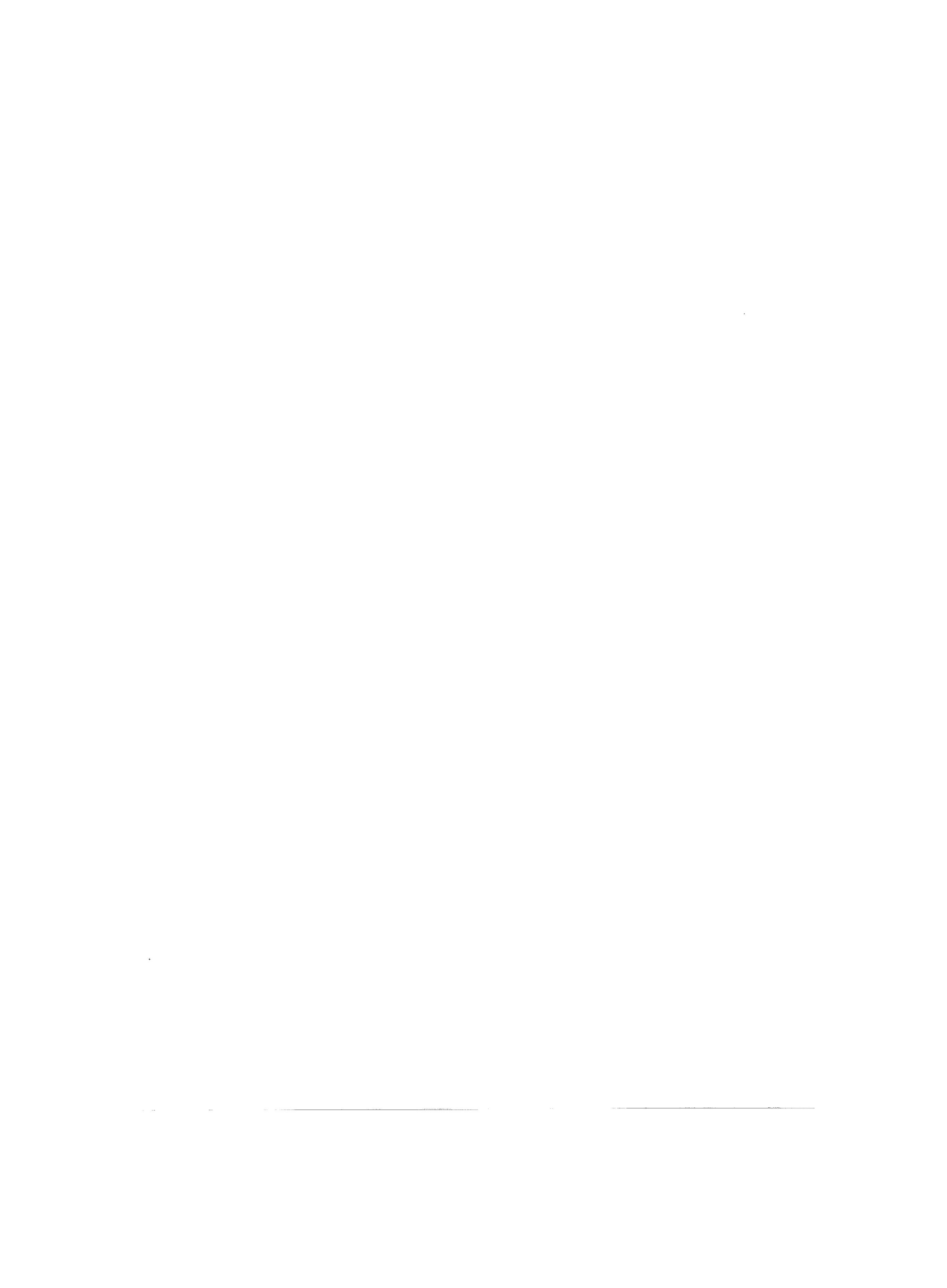
- Fig.* 1. Epluchoir. A la lame; B le manche.
2. Cifeaux. AA les taillans; B la charniere; CC les anneaux.
 3. Forts cifeaux. AA les taillans; B la charniere; CC les anneaux.
 4. Forces. AA les taillans; B le ressort; C l'endroit de la main.
 5. Marbre à doler.
 6. Couteau à doler. A le fer; B le taillant; C le manche.
 7. Presse de bois.
 8. Presse de marbre. A la boucle.
 9. Renformoir. A bouts qui servent à renformer.
 10. Demoiselle. AA, &c. boucles; B plateau.
 11. Petite demoiselle. AA boucles; B plateau.
 12. Paliffon. A le fer; B la plate-forme; C le pié; DD les arcs-boutans.

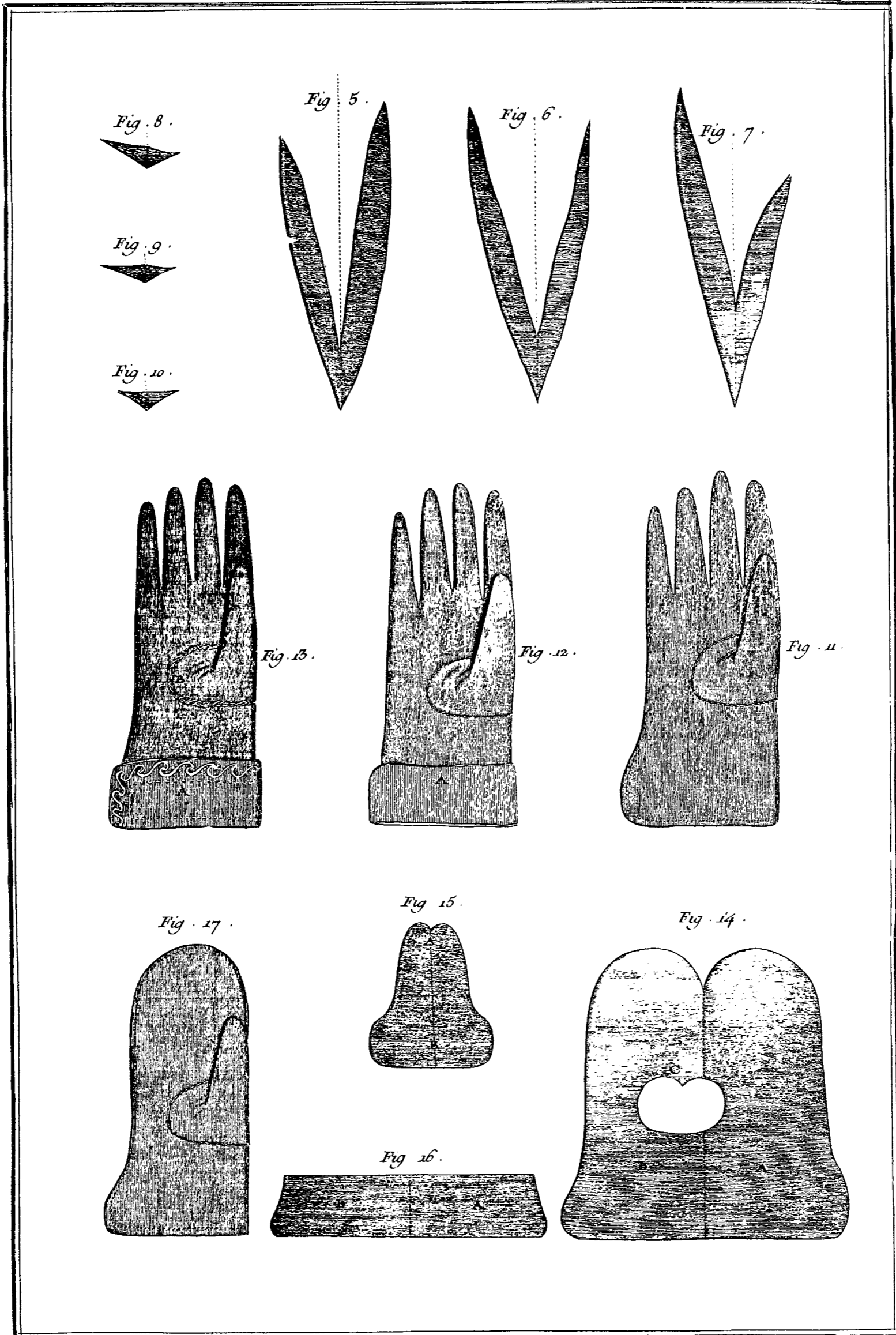


Lucotte Del.

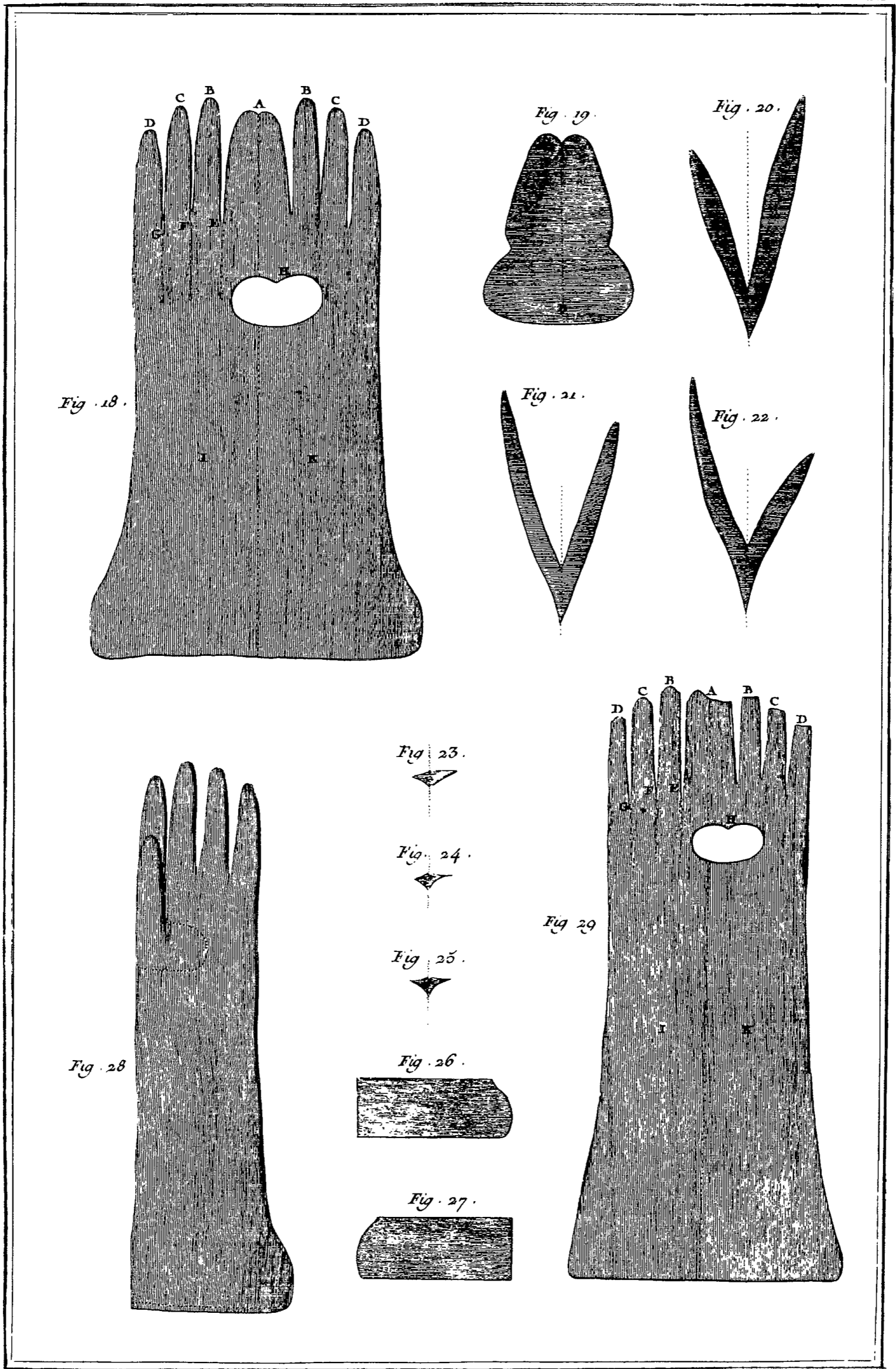
Benard Fecit

Ganterie, Filzvilton et détails de Gants d'Hommes.





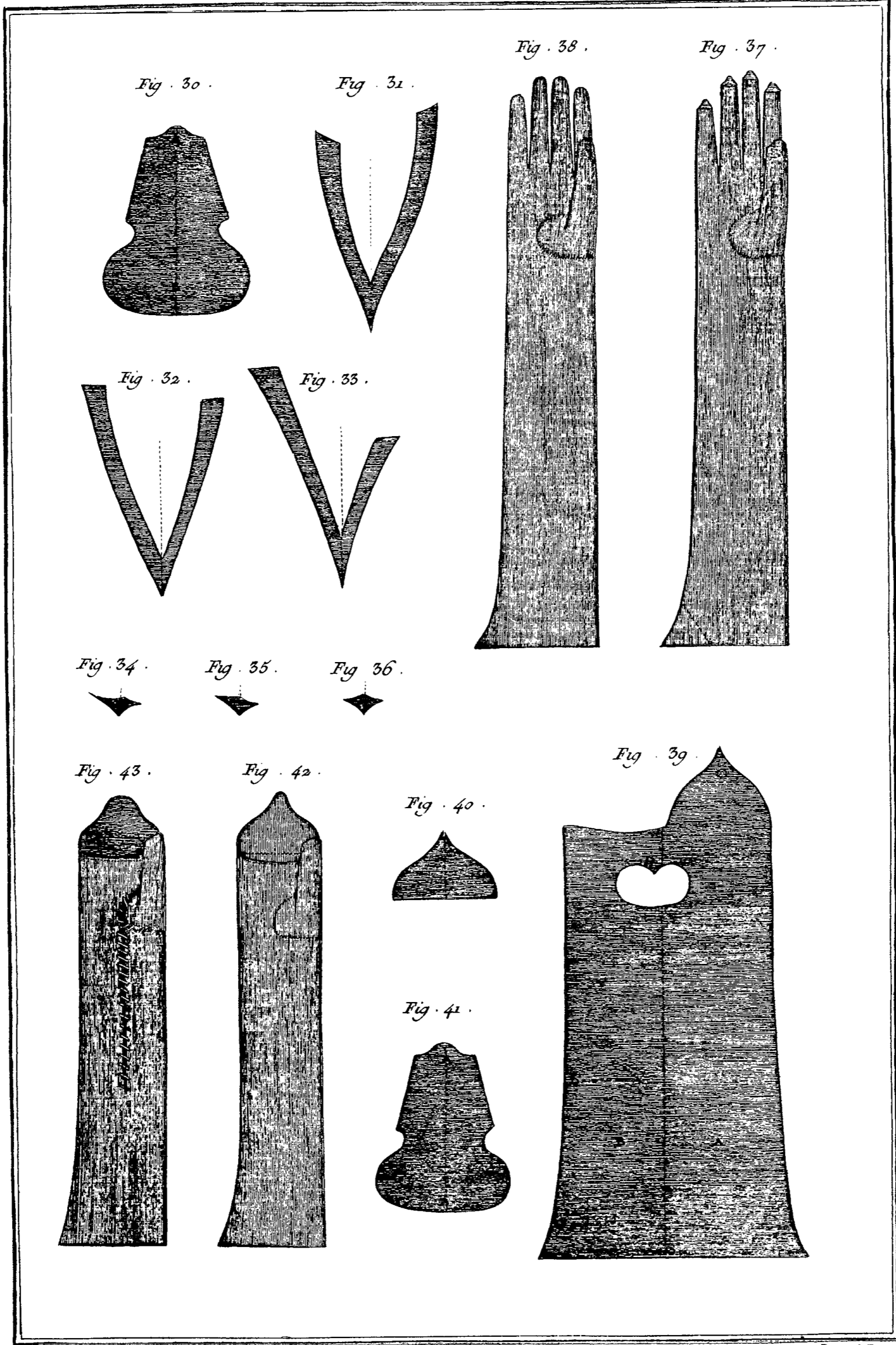
Gantier , Gants et Mitaines d'Hommes .



Lucas del.

Benard fecit.

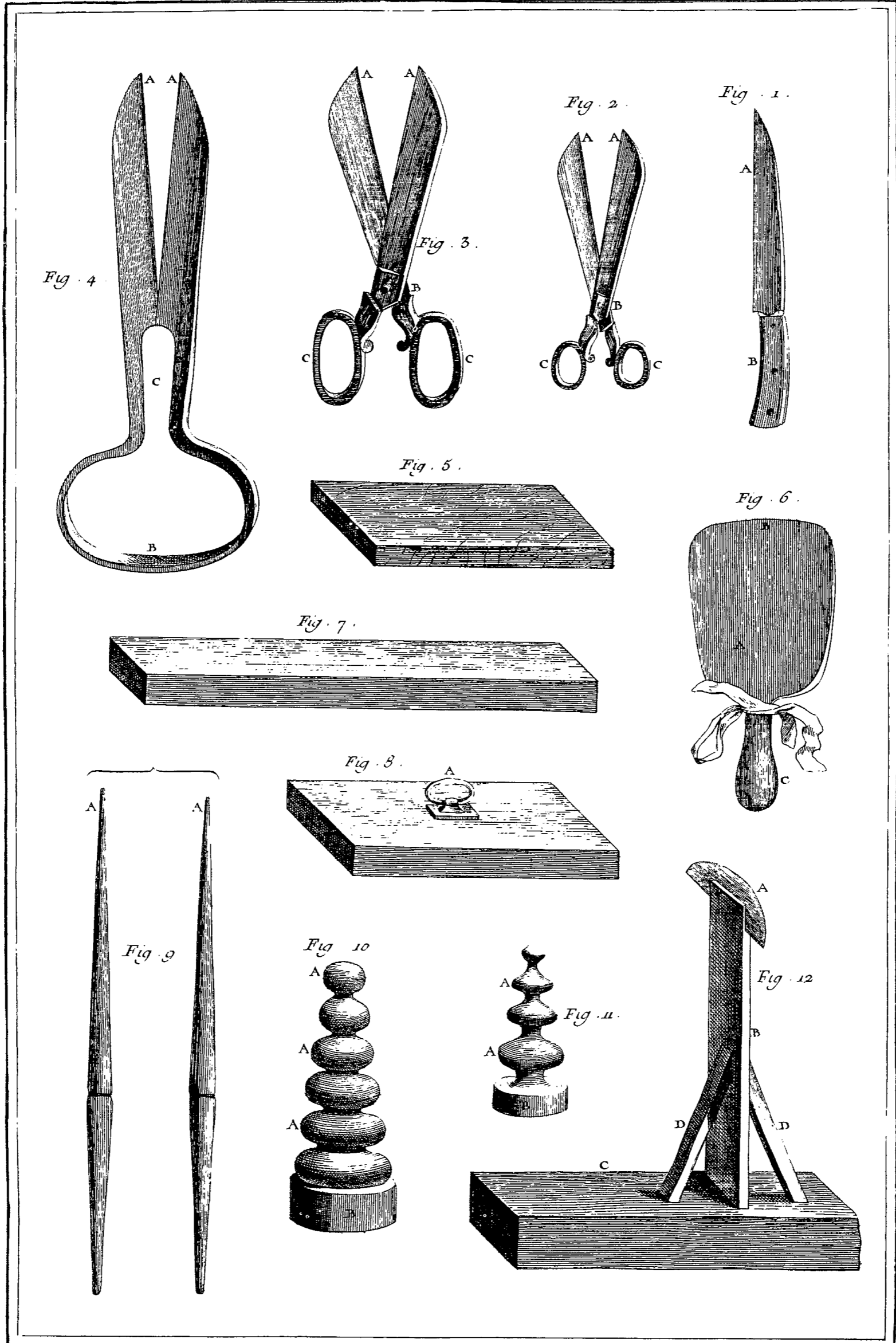
Gantier .



Goussier Del.

Benard Fecit.

Gantier, Gants et Mitaines de Femmes.



Incelle Del.

Bonard Fecit.

Gantier, Outils.





C E I N T U R I E R ,

C O N T E N A N T D E U X P L A N C H E S .

P L A N C H E S I^{ere}. & II.

LA vignette, Planche premiere, montre la boutique d'un ceinturier.

Fig. 1. Un coupeur.

2. Un colleur.

3. Ouvrier qui poinçonne.

4 & 5. Un ouvrier & une ouvriere qui cousent l'ouvrage.

Bas des Planches premiere & seconde.

A, ceinturon.

b, la ceinture du ceinturon.

c, c, ses allonges.

d, son talon.

e, son pendant.

f, f, ses attaches.

g, son crochet vû de face & de profil.

h, sa boucle à crochet.

i, son anneau.

Fig. 1. Jauge simple.

2. Jauge du milieu.

3. Couteau à pié.

4. n. 1. Gros maillet.

4. n. 2. Petit maillet.

5. Enclume à river sur son billot.

6. Marteau à river.

7. Poinçon à arriere-points & à plusieurs pointes. Il y en a depuis deux dents jusqu'à vingt-quatre.

8. Poinçon ceintré.

9. Rivetier, avec son plan au-deffous.

10. n. 1. Emporte-pièce rond.

10. n. 2. Coupe de l'emporte-pièce rond.

10. n. 3. Emporte-pièce rond, vû par le taillant.

11. Emporte-pièce quarré.

12. Coupe de l'emporte-pièce quarré.

13. Emporte-pièce quarré, vû par son taillant.

14. Cifeau.

15. Cifeau à boutonniere.

16. Cifeau ordinaire.

17. Poinçon à une pointe.

18. Jauge à cinq rangs.

19. Pointe.

20. Compas.

21. Etau à main.

22. Pince pointue.

23. Tenaille.

24. Marteau ou hachette.

25. Dent-de-rat.

26. Polissoire.

27. Pince à mâchoire plate.

28. Plomb couvert.

29. Rape.

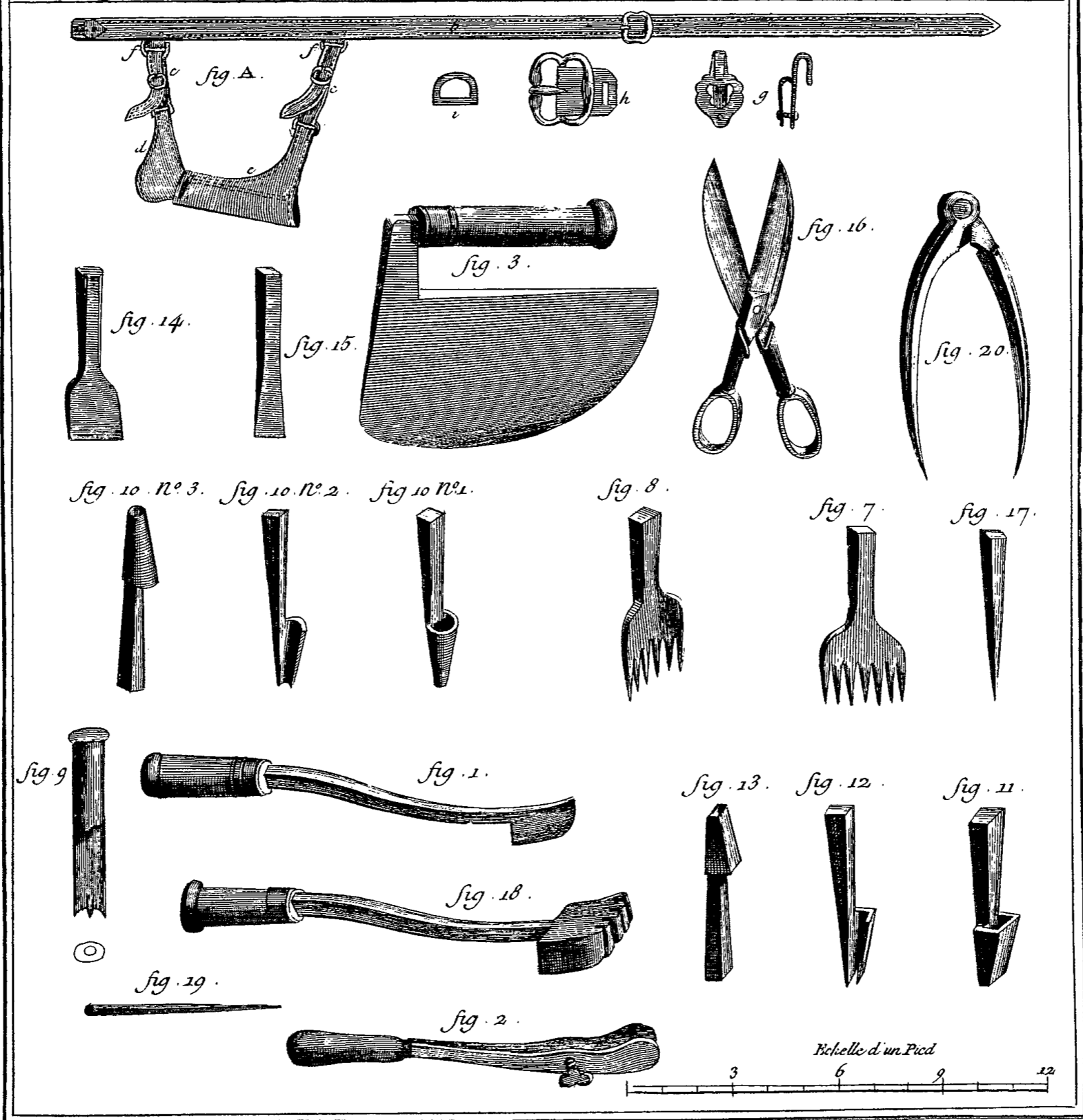
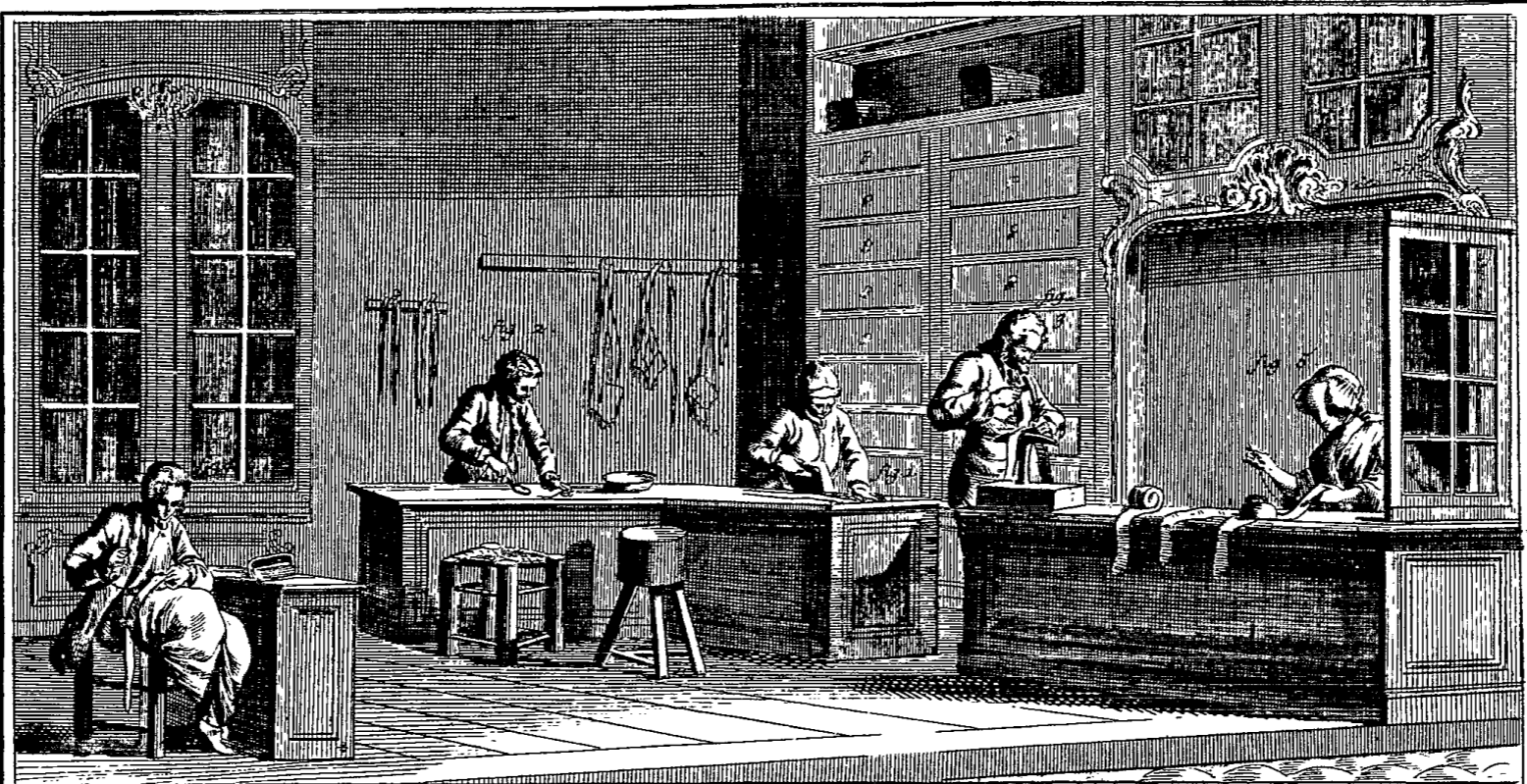
30. Tourne-vis.

31. Sibille à colle.

32. Billot.

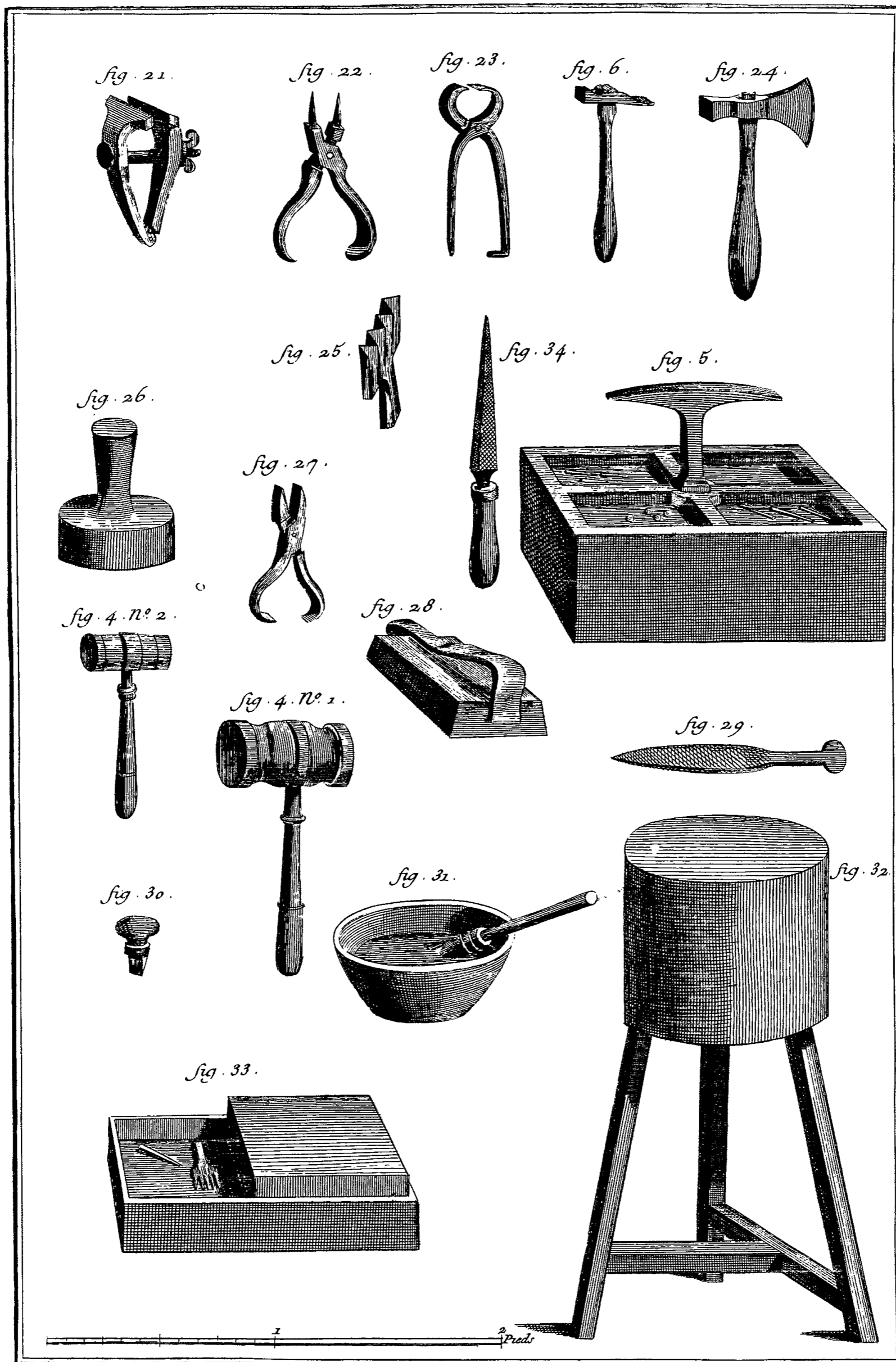
33. Plomb à poinçonner.

34. Ligne à tiers-point.



Ceinturier

Benard fecit



Bnard. Fecit.

Ceinturier



B O U R S I E R ,

C O N T E N A N T T R O I S P L A N C H E S .

P L A N C H E I^{re}.

L A vignette représente une boutique dans laquelle on voit différentes sortes d'établis & d'outils.

Fig. 1. Ouvrier qui se sert du coupoir pour couper les longueurs de fil de laiton qui servent à former les branches du parasol.

2. Ouvrier qui coud ensemble avec deux foies passantes deux pièces de peau de quelques-uns des ouvrages que ces artisans fabriquent ; la jambe est posée sur la buisse, & l'ouvrage affermi au genou par le moyen du tirepié.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Construction de la carcasse & du manche d'un parasol.

a, calotte ou chapeau de cuivre, auquel est passé un anneau pour porter commodément le parasol, lorsqu'il n'est pas tendu. Au-dessous est un cercle ou anneau de fer qui passe dans les têtes des baleines.

b, la noix.

c, le ressort.

c c, le même ressort séparé du bâton *a d*.

d, frette formée en vis convexe, qui termine la partie inférieure du bâton.

k i, branches qui supportent la baleine.

k, frette pour fortifier la baleine.

l, charnière des deux parties *k l*, *l m*.

m, bouton qui termine la baleine.

2. *e*, frette de la brisure terminée en vis concave.

f, ressort du coulant.

ff, le même ressort vu séparément.

g, le coulant.

h, la poignée ou partie inférieure de la tige du parasol.

3. Représente les mêmes choses que la figure précédente, mais sous un autre aspect.

g, le coulant, qui est relevé pour laisser voir la charnière *k l*.

f, mortoise dans laquelle est logé le ressort.

4. *A L*, partie de la baleine, qui répond au centre du parasol, représentée plus en grand. On la suppose fracturée en deux endroits pour rapprocher les extrémités.

A, frette de cuivre percée d'un trou pour recevoir l'anneau du centre.

K, frette du milieu, qui est traversée par une goupille qui réunit les deux branches *K I*.

L, frette & partie de la charnière qui reçoit celle cottée *L* dans la figure suivante.

5. Seconde partie de la baleine.

L, la charnière.

M, le bouton.

6. Chapiteau du parasol, où l'on voit l'anneau qui passe dans tous les trous *A*, *fig. 4.* ou *a*, *fig. 1.* des 8 à 10 baleines qui composent la carcasse du parasol. On voit aussi comment l'anneau est fixé à la douille du chapiteau.

7. La noix ; elle est fendue en 16 ou en 20, selon que l'on met huit ou dix baleines au parasol.

8. Le coupoir dont se sert l'ouvrier, *fig. 1.* de la vignette.

A B, vis dont l'extrémité *B* est terminée en coquille concave, pour recevoir le bout du fil que l'on veut couper.

H, vis de pression qui fixe la première vis au moyen d'un lardon contenu dans la poupée *G*.

13. *Bourfier*.

D E, branches de la cisaille.

K, guide du long manche de la cisaille.

C, guide du fil.

P L A N C H E I I.

Fig. 1. Carcasse d'un falot ; elle est toute de fer. Les courbes qui la forment, peuvent s'approcher de celle qui soutient les bobèches, lorsque l'on ploye le falot ; & pour le tenir ouvert, on passe des clavettes dans les fiches qui sont au milieu & aux extrémités supérieure & inférieure des deux courbes qui se touchent, lesquelles sont opposées à la forte courbe qui soutient les bobèches.

2. Le falot garni de sa toile ou étamine.

3. Bonnet de voyageur, ployé & retrouffé.

4. Le même bonnet déployé, & le garde-vête rabattu.

5. Gibecière de chasse.

6. Bonnet de negre.

7. Cocarde.

8. Col noir.

9. Calotte de prêtre en perspective & de profil.

10. Bonnet de coureur.

11. Bonnet de huffard.

12. Bourse à cheveux.

13. Porte-collet.

14. Bonnet carré.

15. Bonnet à la hoularde pour enfans.

16. Même bonnet, avec aigrette.

17. Trouffe de coureur.

18. Bourse à jettons.

18. n. 2. Plan de la même bourse.

19. Soufflet à poudrer.

20. Toquet de fille.

21. Bourlet simple.

22. Bourlet à croix.

23. Toquet de garçon.

24. Bourse à argent tricotée.

25. Sac à poudre de perruquier.

26. Bourse à argent de peau.

27. Porte-finets.

28. Sac à tabatière à patte.

29. Même sac à cordons.

30. Bourse à ressort.

31. Sac à livre.

32. Sac à flacon pour femme.

33. Sac à étui.

34. Sac à flacon pour homme.

P L A N C H E I I I.

Cette Planche représente la manière de couper une culotte de peau à la bavaroise d'un seul morceau, & celle de la couper dans deux peaux.

Fig. 1. *A B C D*, une peau de daim ou autre, pliée en deux par le milieu du dos.

A, le col.

B, la queue.

C, les pattes de devant appliquées l'une sur l'autre.

D, les pattes de derrière aussi appliquées l'une sur l'autre.

a b, moitié de la ceinture de derrière.

a, la fente pour élargir ou resserrer la ceinture.

c d, partie qui doit être cousue avec la partie *c n*,

& s'appliquer sur la partie extérieure de la cuisse.

c d e, patte sur laquelle sont cousus les boutons qui

font la fermeture latérale au-dessus du genou.

e g g f, le tour de la jambe où la jarretière est cousue.

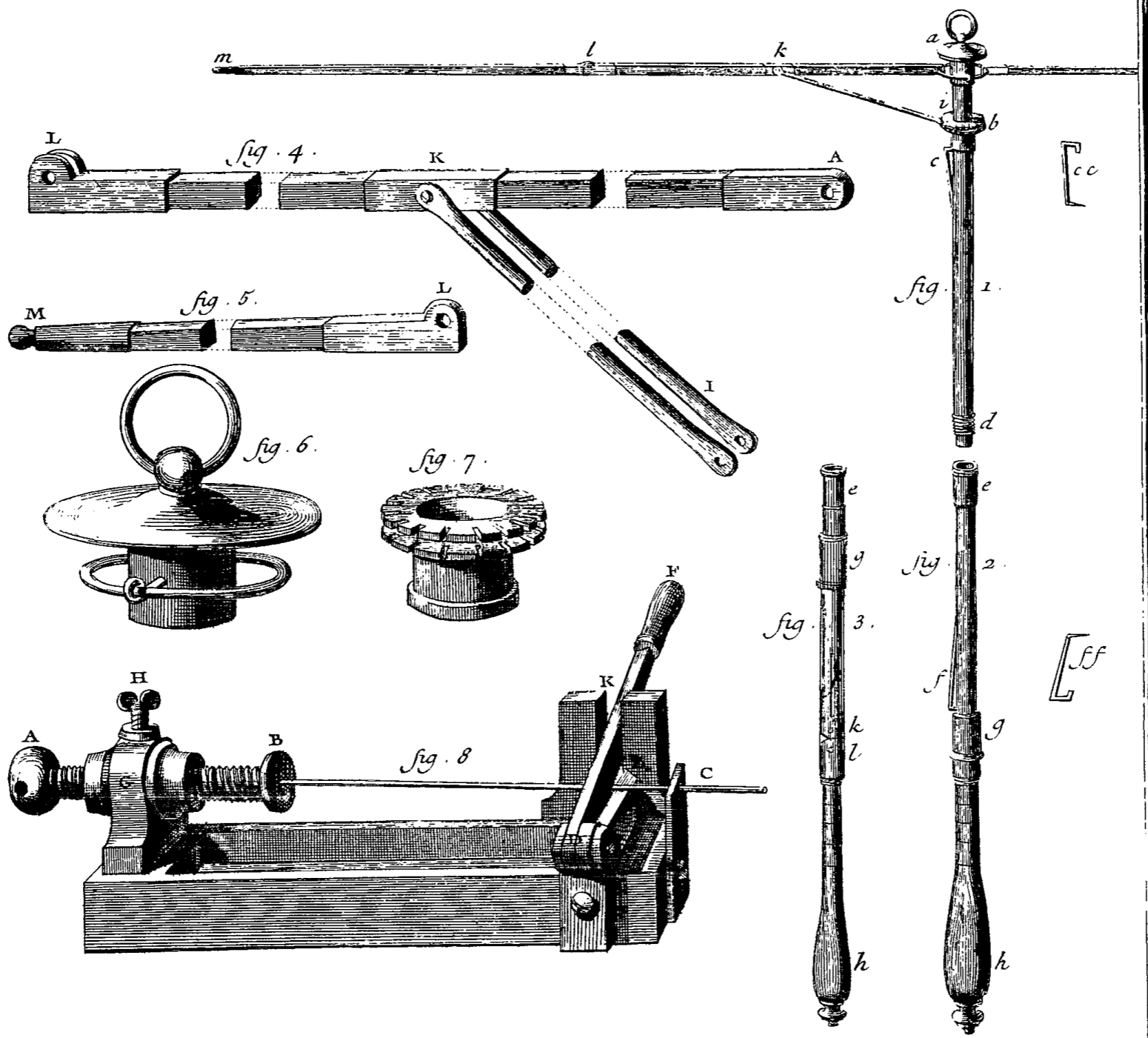
2

BOURSIER.

gh, partie qui s'applique à l'intérieur de la cuiffe où il n'y a point de couture.
im, partie où l'on coud la moitié de la ceinture de devant.
m, fente pour la poche.
lk, fente de la bavaroise, au-dessous de laquelle on coud le long des lignes *lk*, *kh* un morceau de peau quadrangulaire *lkh*, ce qui forme le caleçon; & le long des côtés *lh*, *lh*, des triangles *lkh*, on coud la ceinture de la bavaroise.
2. La culotte dite *sans couture*, entièrement taillée & étendue sur une table. Les mêmes lettres désignent

les mêmes parties que dans la figure précédente; le résidu de la peau sert à former les ceintures, pattes, doublures, &c. qui peuvent être nécessaires.

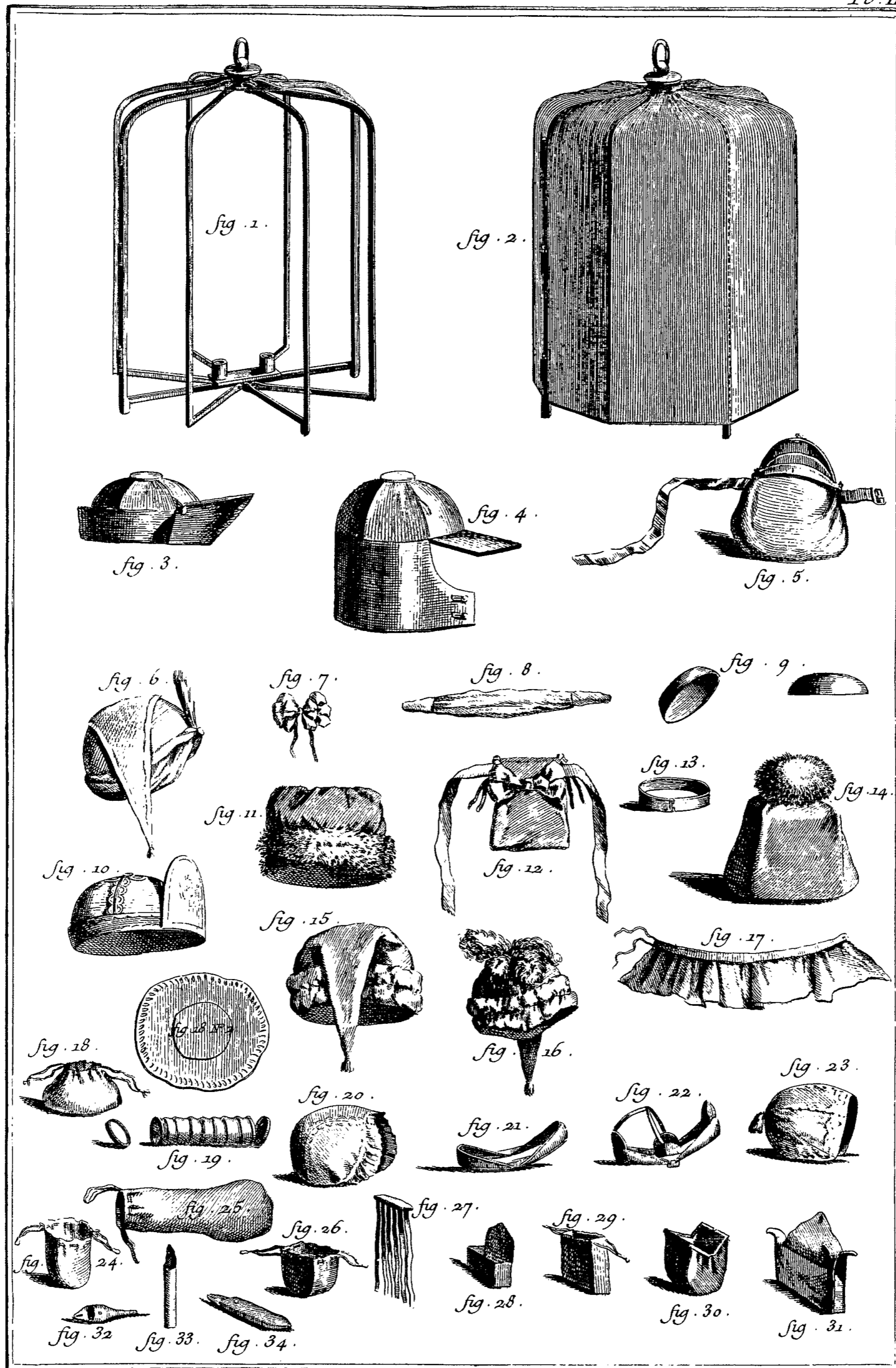
3. Manière de couper une culotte à la bavaroise dans deux peaux, ayant une couture dans l'entre-jambe.
4. La même moitié de culotte étendue sur une table.
5. La culotte, *fig. 1 & 2*, entièrement achevée.
aa, les boutonnières des poches.
bb, celles de la bavaroise accrochées à leurs boutons.



Goussier del.

Benard fecit.

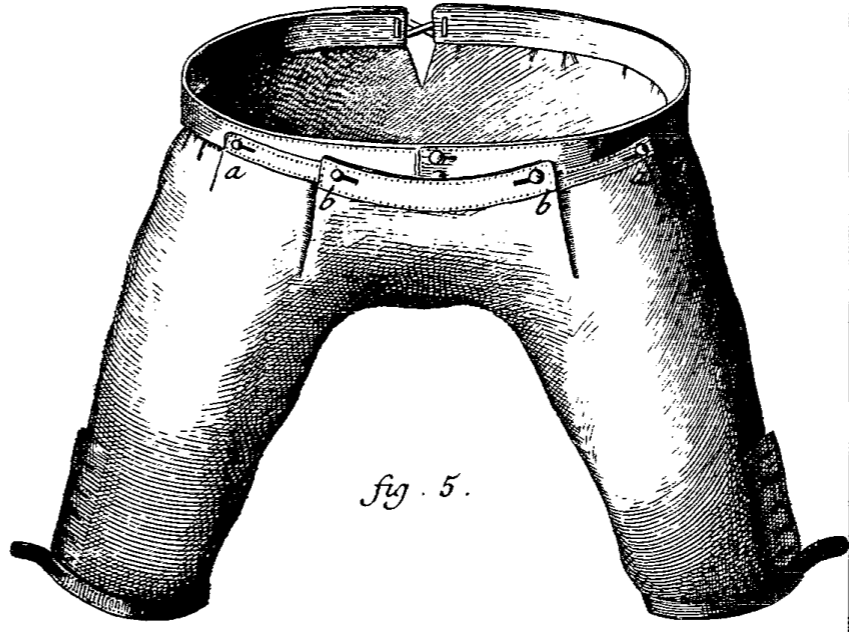
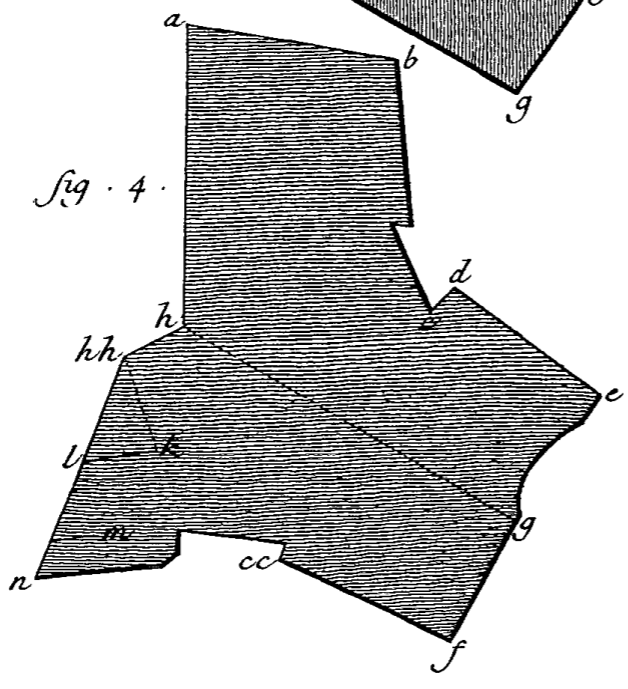
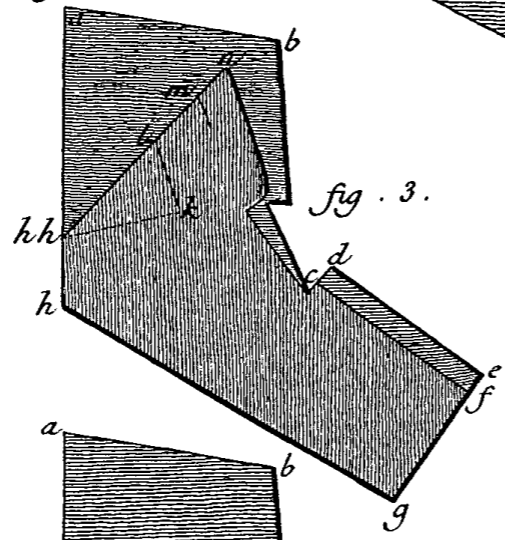
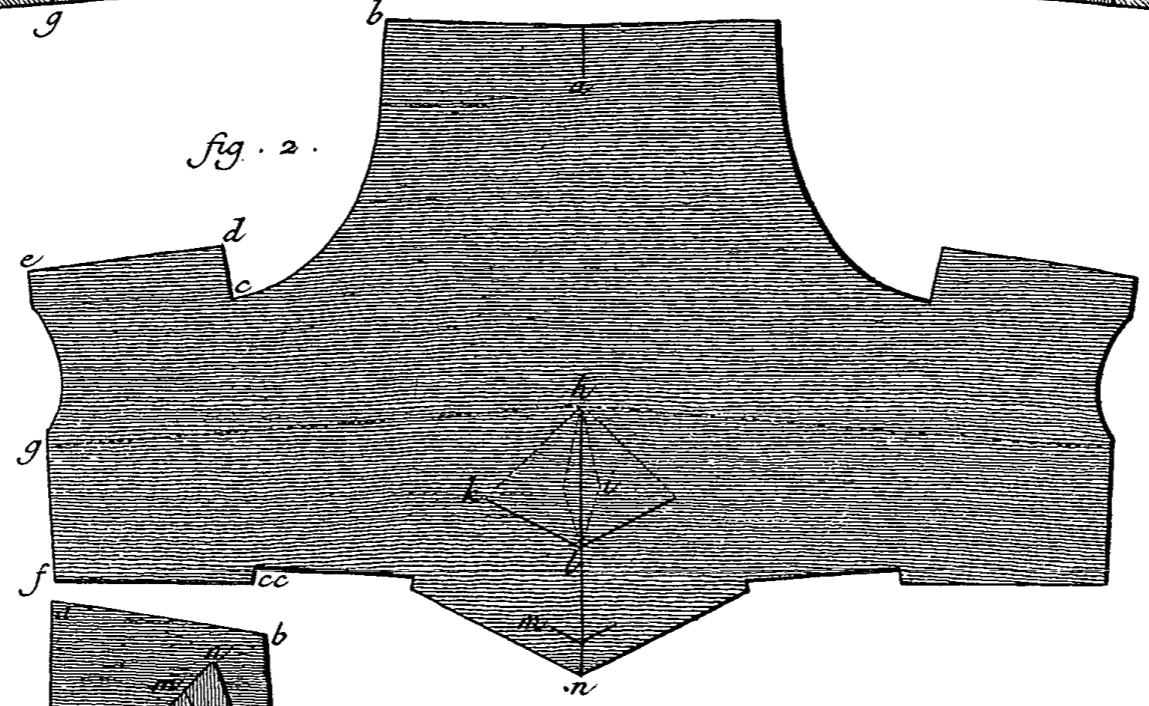
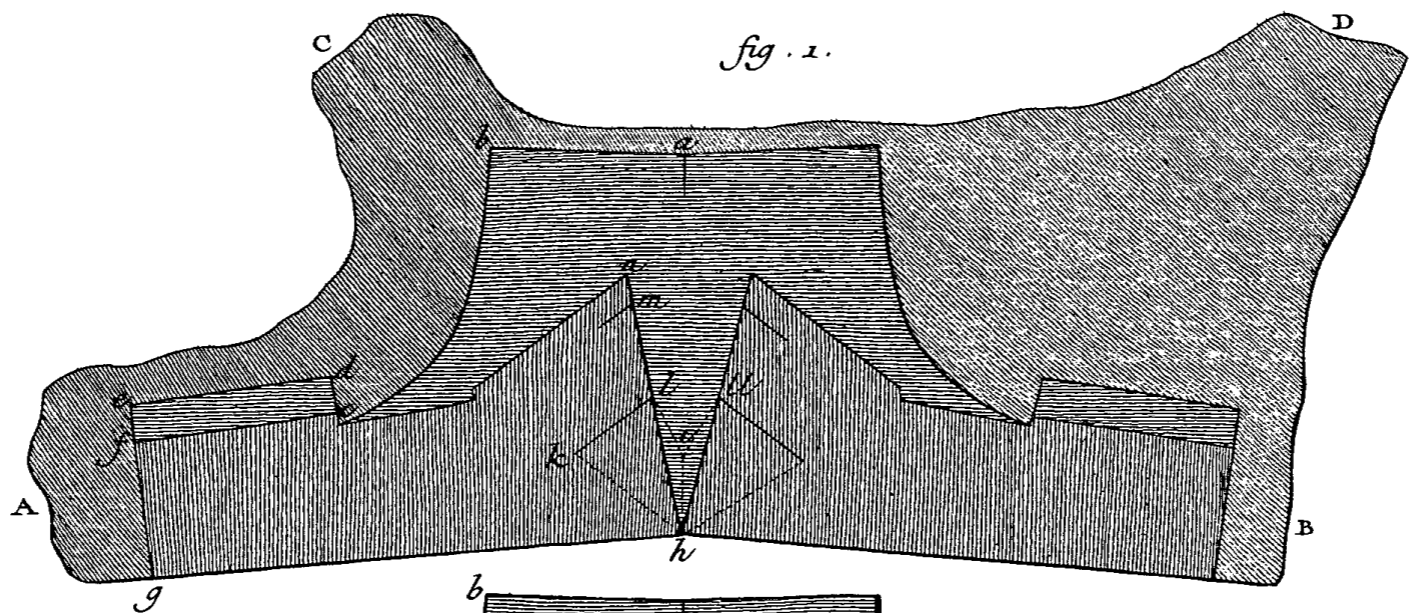
Boursier.



Goussier del.

Benard fecit.

Boursier.



Inventor del

Bernard Fecit

Boursier,

BOURRELIER ET BOURRELIER-BASTIER,

CONTENANT SEPT PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

LA vignette représente l'intérieur d'une boutique séparée de l'arrière-boutique par une cloison vitrée; on y voit aussi de grandes armoires fermées par des châssis à verre; & du côté opposé, deux paires de harnois accrochés aux chevilles scellées dans la muraille.

Fig. 1. Ouvrier qui coupe du cuir en bandes sur la table de l'écofroi, avec le couteau à pié.

2. Ouvrier qui perce des trous avec une alène dans une courroie tenue par une pince qu'il a entre les jambes. Il passera ensuite dans ces trous les deux fils cirés, qui formeront la couture.
3. Ouvrier aîné sur une fellette auprès du veilloir; il est occupé à coudre.
4. Ouvrier qui cire le fil.

Bas de la Planch.

1. L'écofroi vu de face & en perspective.
2. Le veilloir vu de face & en perspective.
3. La pince vue de profil.
4. Les deux mâchoires de la pince vues en perspective; c'est la plus courte mâchoire ou la mâchoire mobile, qui est posée sur la cuisse gauche de l'ouvrier, qui passe sa cuisse droite sur la plus longue mâchoire.
5. Le marteau du bourrelier, & le plan de ces outils au-dessus.
6. Couteau à pié.
- 7, 7, 7. Trois alènes de différentes grandeurs.
8. Broche de fer.
9. Serre-attache.

PLANCHE II.

Fig. 1. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à fellette.

2. Harnois complet de cheval de carrosse, dit à couverture.

3. Profil du harnois à couverture.

A côté de la *fig. 1.* est le profil de la chaînette.

1, 2, 3 de la même Planché, considérées ensemble avec la *fig. 1.* de la Planché IV.

A, chaînette de harnois ou de timon, qui tient au reculement d'un bout, & dont l'anneau passe par le bout du timon jusqu'au crochet, où on arrête avec un petit cuir les deux chaînettes des deux chevaux de timon.

B, B, B, reculement qui va s'attacher de deux côtés à la grande boucle C, C, qui soutient le portera-trait. Quand le cheval recule, le reculement tire la chaînette qui fait reculer le timon.

D, le poitrail; il est large & renforcé. Il va s'attacher des deux côtés à la grande boucle E, E; c'est à ces deux boucles que tiennent les traits F, F, F, &c. qui passant dans les porte-traits g, g, g, g, finissent par un anneau H, H, H, formant une boucle sans arguillon. Ces anneaux se serrent aux deux bouts du palonnier, & le cheval est attelé.

K, Sellette, ou couffinet rembourré. Il est caché par sa couverture, à laquelle sont attachés deux anneaux, dans lesquels passent les guides. Il y a au milieu deux petits cuirs qui servent à nouer les rênes de la bride; ce qui s'appelle *enrèner*.

Ce couffinet doit se trouver sur le garot; il soutient le poitrail par le moyen des deux barres de devant N; les traits & une partie du reculement par le moyen des deux bras de bricole M, M.

C'est aussi au couffinet que tient le trousse-chaînette fait d'un petit anneau de cuir & d'un petit bouton de cuir, qu'on passe dans cet anneau, lorsque ce petit bouton, Bourrelier.

ton a auparavant passé au-travers de l'anneau de la chaînette de timon. On arrête cette chaînette quand le cheval est déharnaché.

K X, surdos, d'où partent les barres de surdos t, t, v, v, barres d'avaloire qui doit se trouver au haut la croupe, à l'endroit des roignons.

De cette avaloire, qui est arrêtée à la grosse boucle C, C, où finit le reculement, part la croupière X, qui est double au moyen de deux petites barres.

y, y, les deux anneaux de cuir dans lesquels on passe les bouts des traits, quand le cheval est déharnaché.

Z, Z, barres qui partent de la même avaloire, la soutiennent sous la croupe du cheval.

3, 3, anneaux attachés au poitrail de chaque côté. Ils semblent n'être là que pour recevoir le reculement & le soutenir, afin qu'il ne s'évase pas trop; mais ils se trouvent servir très-utilement à empêcher les chevaux de ruer au carrosse, au moyen d'une plate-longe qui s'ajoute au harnois dans ce cas, & dont l'effet est sûr.

Cette plate-longe est composée de deux cuirs, qui se rejoignent en un, ou d'un gros cuir fort large, qu'on passe autour du milieu du palonnier. On le boucle ensuite avec une grosse boucle; il se sépare en deux longues, qui ont une traverse, laquelle doit se trouver sur le haut de la queue & sous la croupière. La seconde traverse ira par-dessus la croupière près de l'avaloire d'en-haut, celle-là a une boucle pour être lâchée ou serrée au besoin.

Voici le chemin que font les deux longues de cuir; elles passent sur le culeron, sous les barres de la croupière, sous l'avaloire de dessus, sous les surdos, sur les bras de bricole, & se bouclent aux petits anneaux 3, 3, qui soutiennent le reculement au poitrail.

PLANCHE III.

Fig. 4. Profil de l'habillement complet de tête du cheval.

5. Montant de bride, avec l'œillère, vue du côté extérieur & du côté intérieur.

6. Dessus de tête.

7. Plan de fronteau.

8. Plan du dessus du nez.

9. Bride.

10. Traits de reculement.

11. Poitrail.

12. Couverture vue en profil & en plan, avec les quatre courroies qui en dépendent, dont deux sont les barres de bricole, & les deux autres sont les barres de poitrail.

13. La croupière & les courroies qui en dépendent, les deux premières sont les barres de surdos; les deux autres les avaloires de dessus; les deux suivantes, les barres d'avalaires; ensuite les deux trousse-traits.

14. Culeron.

15. Avaloire, aux anneaux de laquelle tiennent les deux porte-traits.

16 & 17. Les fourreaux dans lesquels passent les traits de reculement.

18. Trait vu en dessus.

19. Trait vu de profil.

PLANCHE IV.

Fig. 1. A, sous-barbe, le derrière de la musérole.

B, musélière, le devant qui passe sur le nez.

C, œillères attachées aux montans, pour empêcher que le cheval ne voye de côté, qu'il n'ait peur, & ne soit distraité de son travail par les objets qui l'approchent.

D, frontière, qu'on appelle *frontail* à un cheval de selle.

On orne quelquefois le côté de l'oreille en dehors d'un nœud d'oreille E, auquel on donne différentes formes. Ce nœud E s'attache à la jonction du montant & de la fous-gorge.

F, gland qu'on y ajuste quelquefois, qui pend à côté de l'œillère.

G, aigrette dont on orne aussi le dessus de la tête.

2. Un des chevaux du milieu, lorsqu'on en attelle fix à un carrosse.

Quand on attelle six chevaux, les deux du milieu, ou les quatrièmes, s'attellent à une volée avec deux palonniers. Cette volée se met au bout du timon, & y tient par le moyen d'une chaînette de cuir.

On attelle les chevaux du milieu aux palonniers, comme ceux du timon, par deux traits pareils A, qui sont terminés à l'autre bout, ou du côté du poitrail par une boucle B, destinée à boucler les traits des sixièmes chevaux. Du reste, les harnois des uns & des autres sont composés seulement d'un poitrail D, d'un couffinet K, de deux barres de derrière N, pour soutenir le poitrail; de deux bois de bricole M, de deux surdos *z*, qui tiennent à une barre de croupière simple Z.

3. Un des sixièmes chevaux, dont le harnois ne diffère du précédent, qu'en ce que les traits sont soutenus par des porte-traits L, qui tiennent à la barre de croupière. Quand on attelle à quatre, on ne met pas communément de volée, & on attache les traits O à ceux des chevaux de timon, ou à ceux du milieu, en faisant entrer l'extrémité O du trait dans la boucle B, *fig. 2.*

PLANCHE V.

La vignette représente la boutique d'un bourrelier-bastier.

Fig. 1. Ouvrier qui met un cuir par bandes, pour en faire des courroies.

2 & 3. Ouvriers occupés à piquer & à coudre.

Bas de la Planche.

Fig. 1. Alène à coudre.

2. Alène à brider.

3. Passe-corde.

4. Ciseaux.

5. Pié-de-roi.

6. Serre-attache.

7. Compas.

8. Pince & tenaille.

a, pince plate.

b, tenaille à dents.

9. Tire-bourre.

10. Rembouroir.

11. Emporte-pieces à découper le cuir.

a, grand emporte-pieces.

b, emporte-pieces plus petit.

12. Couteau à pié.

c, grand couteau à pié.

d, couteau à pié moyen.

13. Rembouroir pour les culerons.

14. Marteau pour découper.

15. Marteau plus petit.

16. Formoir.

A, profil du formoir.

17. Roinette.

18. Liffiore de buis.

19. Poinçon.

20. Maillet de buis.

21. Gâteau de plomb, sur lequel on découpe.

22. Clé.

23. Forme à rond.

24. Pince à affujettir ce que l'on veut coudre. Les *fig. 2 & 3.* de la vignette s'en servent.

PLANCHE VI.

Fig. 1. Cette figure représente le cheval de brancard.

A, fellette, ou petite selle fort courte, qui a les bandes fort larges. On la garnit de cuir noir avec du clou doré. On perce les bandes pour y passer deux courroies à boucles B, qui servent à mainte-

nir en place la dossière de la chaise. On perce l'arçon de devant, pour y passer une courroie qu'on appelle *le trouffart* C, qui sert à nouer les rênes du cheval de brancard. On garnit l'arçon de cinq grandes boucles. Les deux de devant prennent les barres D de poitrail R; les deux de derrière prennent les petites barres E, qui soutiennent l'avaloire F, & la cinquième tient la croupière. De cette croupière part encore une barre d'avaloire G qui se trouve sur la croupe.

H, contre-fanglot qui part de la fellette, & qui soutient le poitrail, conjointement avec la barre du poitrail D.

L, gros anneau de fer, qui est au bout du poitrail de chaque côté, & auquel tient un trait M, qui va se boucler sur le brancard au trait de brancard qui tient à l'effieu.

N, reculement qui n'est autre chose qu'une courroie qui tient à un gros anneau qui est au bout de l'avaloire d'en-bas. On attache ce reculement à un crampon qui tient au brancard; ce qui fait que quand le cheval recule, l'avaloire tire à elle, & tend ce reculement qui entraîne le brancard. Le cheval est attelé, quand le trait & le reculement sont bouclés, & que la dossière est arrêtée sur la fellette.

On ajoute, quand on veut, deux anneaux aux deux côtés de la fellette, pour soutenir des guides qui se bouclent dans les gargouilles de la bride, avec lesquelles celui qui est dans la chaise peut conduire le cheval du brancard.

P, longe de main du cheval de brancard. C'est une courroie qui passe dans les deux gargouilles de la droite à la gauche, & que le postillon tient toujours pour conduire le cheval de brancard.

2. Elle représente le cheval de côté de chaise, ou le bricolier. Ce cheval est attelé à un palonnier qui tient au brancard gauche de la chaise par deux traits.

Il a, comme le cheval de brancard, un poitrail K; mais la barre qui soutient le poitrail, passé sur la selle, & s'appelle *dessus de selle* A. Le surdos B, qui supporte les deux traits C, passe au-travers du redoublement de la croupière. On se sert communément d'une selle à trouffe-queue.

3. Harnois complet des chevaux de tirage, qui remontent les bateaux. Ce harnois est composé d'un collier, auquel sont joints deux panneaux ou une torche par un surfaix, & recouvert d'une toile.

Les traits, qui sont de corde, sont liés au palonnier qui est suspendu par deux porte-traits aussi de corde.

Ces porte-traits, après s'être croisés sur la croupe, vont s'attacher au haut des attèles. Derrière l'attèle gauche du cheval sur lequel le conducteur est placé, est un fourreau, dans lequel est une croupière qui sert à couper la corde qui vient du mât du bateau, lorsque dans un danger pressant on n'a pas le tems de débiller.

PLANCHE VII.

Fig. 1. Elle représente le limonnier.

Le premier cheval qu'on place, & qui est seul entre les deux limons d'une voiture, s'appelle *limonnier*. C'est toujours le plus fort de ceux qu'on attelle ensuite. Celui-ci a un harnois que les autres n'ont pas.

Il lui faut une fellette de limon A, laquelle est composée d'arçons de bois qu'on appelle *fûts*, & de bandes qu'on appelle *aubes*. On les cloue sur les deux fûts; on la garnit de cuir noir & de peau de fanglier.

On met sur le milieu de la fellette une dossière de cuir, large de sept à huit pouces B, qui embrasse les limons. Il y a des dossières dont l'anneau est arrêté par un rouleau de bois C.

Le derrière du harnois est composé de quatre bras d'avaloire D, D, deux sur la croupe, & deux derrière, qui sont soutenus par des branches F, qui se croisent ordinairement.

On attache derrière la fellette un morceau de peau de mouton E, sur les rognons, en guise de croupelin. Il

ya aussi une espee de fangle de cuir qui joint la fellette, qu'on appelle *sous-ventriere* G.

Du gros anneau qui assemble les deux avaloires, pend de chaque côté une chaîne H, dont un des chaînons s'arrête au limon avec une cheville. Cette chaîne fert de reculement.

L, mancelle. Pareille chaîne qui tient à l'attelle par le moyen d'un anneau M, qu'on appelle *le billot*, & qui traversant l'attelle, est arrêté lui-même par une cheville de bois qui se nomme *un piquer*.

La mancelle s'arrête aussi en arriere à une cheville sur le limon, & contribue à donner de la force au coup de collier du limonnier.

La tête est de gros cuir avec le fronteau A.

B, muselières.

C, œillères aux montans. Quand on veut, on met de gros glands D au fronteau, sur le front, à côté des oreilles. Quelquefois on met du fronteau à la muselière deux cuirs qui passent en croix sur le chamfrein. On met dans la bouche ou un mors creux de fer, avec deux anneaux de fer F, aux deux bouts auxquels s'attachent les montans de la bride & les rênes; ou bien un billot de bois, avec deux pareils anneaux.

G, G, fig. 2. attelles qui accompagnent & qu'on appelle *le véritable collier*, & qui l'étaient, pour ainsi dire. Elles sont de bois de hêtre, & occupent le derriere du collier. On joint le collier aux attelles par-devant & en haut par deux accouples, aux côtés, par plusieurs morceaux de cuir appelés *boutons*.

O, deux cuirs appelés *sommiers*, qui embrassent le derriere du collier, & viennent s'attacher vers le milieu des attelles.

P, collier de cuir rembourré, qui entoure tout le devant de l'épaule, depuis le garot & le haut du poitrail.

Q, rênes qui montent par-dessus la croisée, & se joignent à une longe de cuir qui continue avec un culeron, & qui fert de croupière. On couvre ordinairement le collier avec une peau de mouton ou de loup, dont on fait passer les deux côtés au-travers des attelles.

2. Elle représente le chevillier.

Le cheval qui est immédiatement devant le limonnier, se nomme *le chevillier*, ou *le cheval en cheville*, parce que le trait de corde de celui qui est devant lui, & le sien se joignent l'un à l'autre, au moyen d'une cheville de bois, & le trait du chevillier finit par un anneau de corde qui s'arrête sur le bout du limon avec une autre cheville. D'ailleurs celui-ci & tous les autres qui le précédent, y en eût-il douze, ont la même sorte de harnois, qui consiste en un collier, une demi-rêne à culeron A, une couverture de toile D, un surdos C, qui tient à la demi-rêne, duquel part une longe de cuir appelée *faux surdos* D, au bout duquel est un petit anneau qui soutient le cordeau qui communique à tous les chevaux; & le vrai surdos soutient le fourreau E, dans lequel passe le trait de corde. C'est au surdos que tient la sous-ventriere G.

Or voici le chemin que le cordeau fait. Il est d'abord attaché au collier du limonnier, de-là il va passer dans l'anneau du faux surdos, ensuite dans un anneau H attaché au collier du chevillier. Entre ces deux anneaux commence un autre petit cordeau joint au véritable, qui va s'attacher à l'anneau du billot ou du mors creux de chaque cheval; ce petit cordeau s'appelle *une retraite* L. Le vrai cordeau, en suivant son che-

min, va passer à un anneau suspendu au montant de la tête M, d'où il va passer dans le faux surdos du cheval qui est devant, & toujours ainsi jusqu'au dernier cheval.

Comme le charretier se tient toujours à gauche, quand il tire à lui le cordeau, cette action tire toutes les retraites, & fait tourner tous les chevaux à *dià*, & il ne fait que leur parler pour les tourner à *huriaut*.

Quand les chevaux de tirage sont attelés côte à côte, leurs traits tiennent à des palonniers, comme ceux des chevaux de carrosse.

3. Elle représente l'équipage des muets.

Ce cuir qui embrasse le museau, & qui fait partie du licol, se nomme *cademat*. Le dessus de la tête est surmonté de plumes de coq, à plusieurs étages; ce qui se nomme *le plumet* B.

C, deux plaques de cuivre relevées en bosse & dorées, au lieu d'œillères; il y en a une pareille au milieu du front.

D, glands qui tombent sur les oreilles, & qui se nomment *flots*.

E, autres glands qui accompagnent les montans du licol, & qui s'appellent *simouffes*.

F, espee de sac qui renferme la bouche & les narreaux, & qui se nomme *le moreau*. Les rênes du bridon vont s'accrocher à la selle, dont les panneaux G, se nomment *formes*.

H, H, especes de lieges qui s'élevent dessus le bât, & qui se nomment *des élèves*. La selle est au milieu des élèves. Il y a un poitrail O & un collier L qui est au-dessous, duquel pend le tablier M orné de simouffes. Ce collier est garni de grelots ou sonnettes; il y en a quelquefois une plus grosse au milieu qu'on nomme *gros grelot* q; & quand, au lieu du gros grelot, on attache une cloche, cette cloche ou clairon s'appelle *clape* p.

R, croupière qui se nomme *le cavalo*. Pour orner la croupe, on met au milieu de l'éleve de derriere des cordons qui se séparent en plusieurs branches, & flotent sur la croupe.

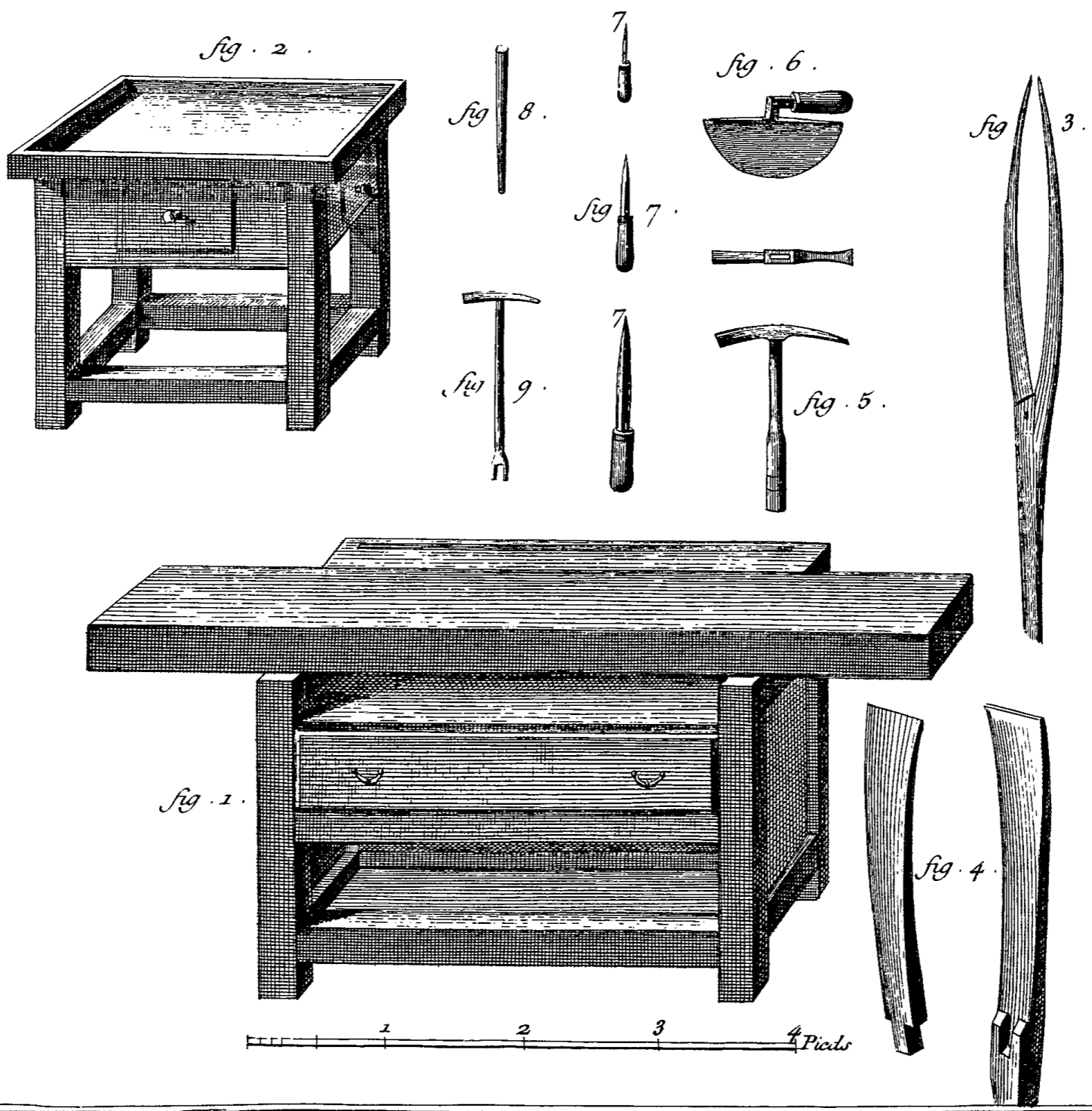
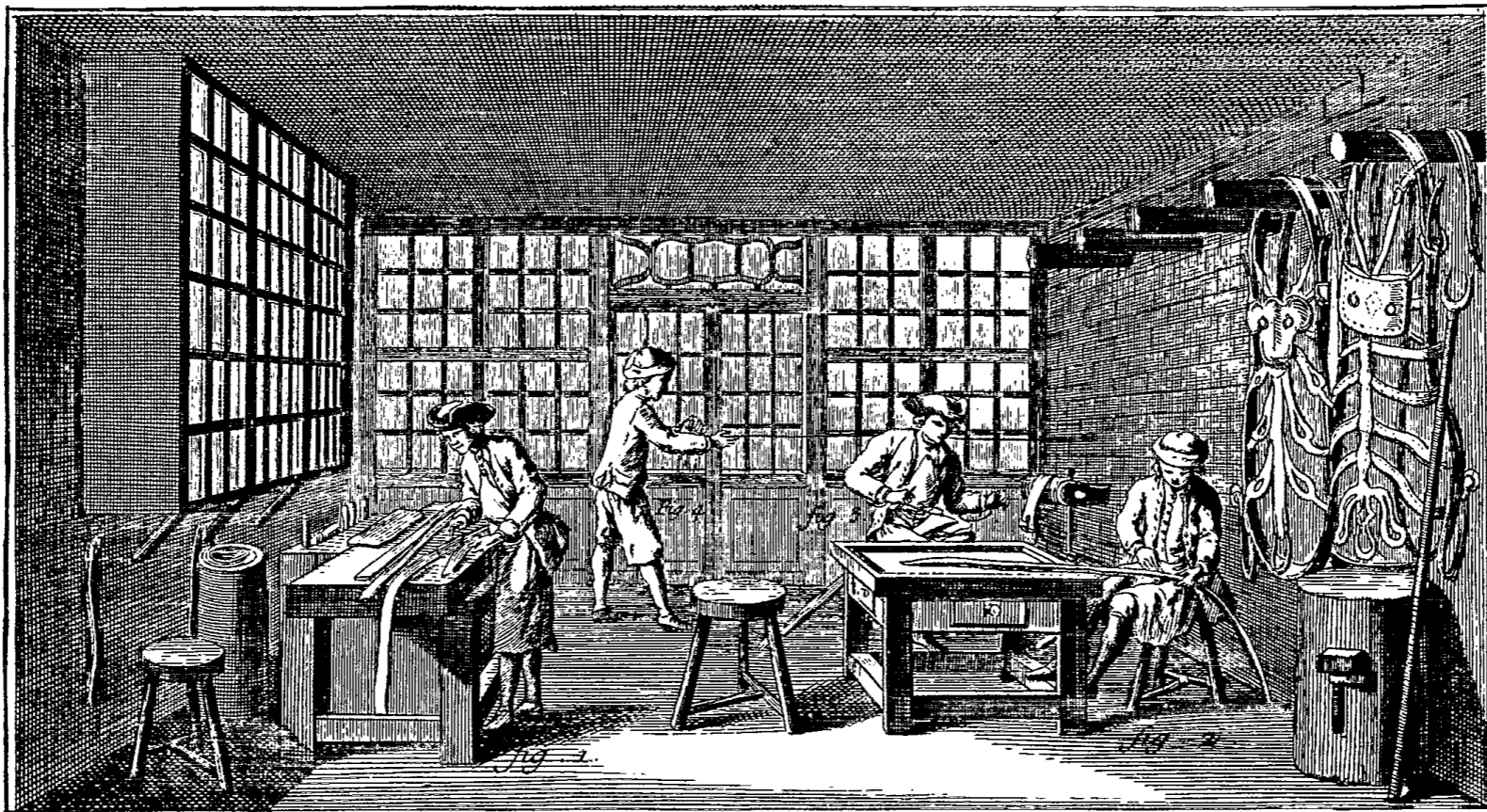
N, fauchere. C'est une espee de tringle de bois, contournée par les deux bouts. Elle entoure lâchement la croupe sous la queue, & elle est suspendue en sa place par les suffles P, qui sont deux gros cuirs qui se séparent en deux accouples appelés *polies* XX, lesquelles polies s'arrêtent à chaque côté de l'éleve de derriere.

S, morceau de grosse toile qui entoure le ventre lâchement, & qui s'appelle *le sous-ventre*. On met le sous-ventre aux mulets pour qu'ils se crotent moins.

Il faut deux mulets pour porter une litière. On leur met à chacun une fellette qu'on place sur les dossiers des brancards. Elle est faite de deux fûts & de deux aubes de bois ferrées. On garnit le siege de paille & de foin. On met le harnois comme aux chevaux de carrosse, & des sangles de cuir. Les dossiers de la litière sont de cuir de sept pouces de large.

4. Elle représente les bâts. Les bâts communs ne sont autre chose qu'une espee d'arçon composé de deux fûts de bois, joints avec des bandes de même matiere. Chaque fût est accompagné d'un crochet aa, pour tenir les cordes qui soutiennent aux deux côtés du bât des paniers, des ballots ou des échelletes.

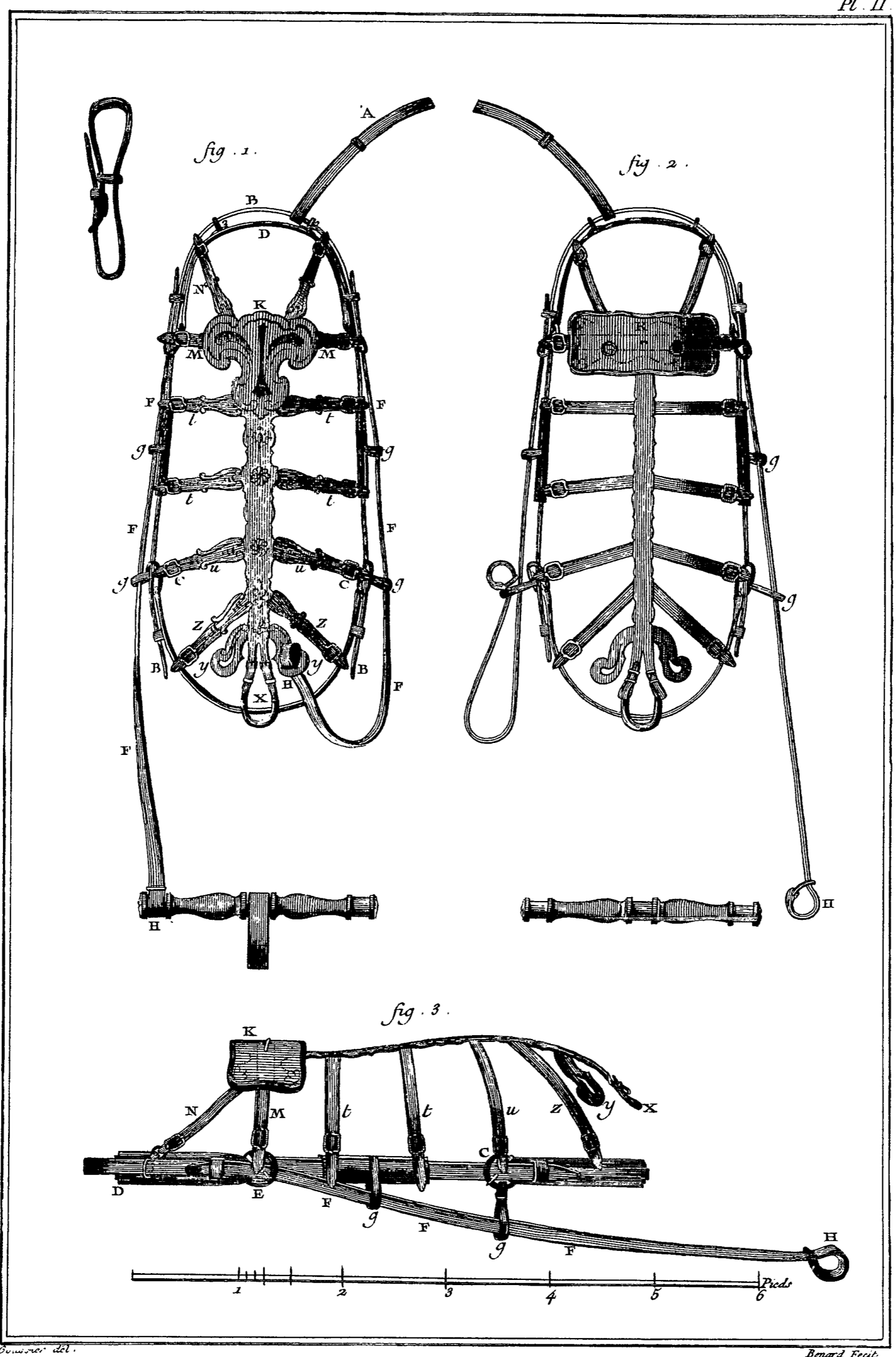
Le dessous du bât est garni de panneaux; on y ajoute une sangle, ou bien on fait passer un surfaix par-dessus. On met au fût de derriere une courroie qui fert de croupière.



Goussier del.

Benard fecit.

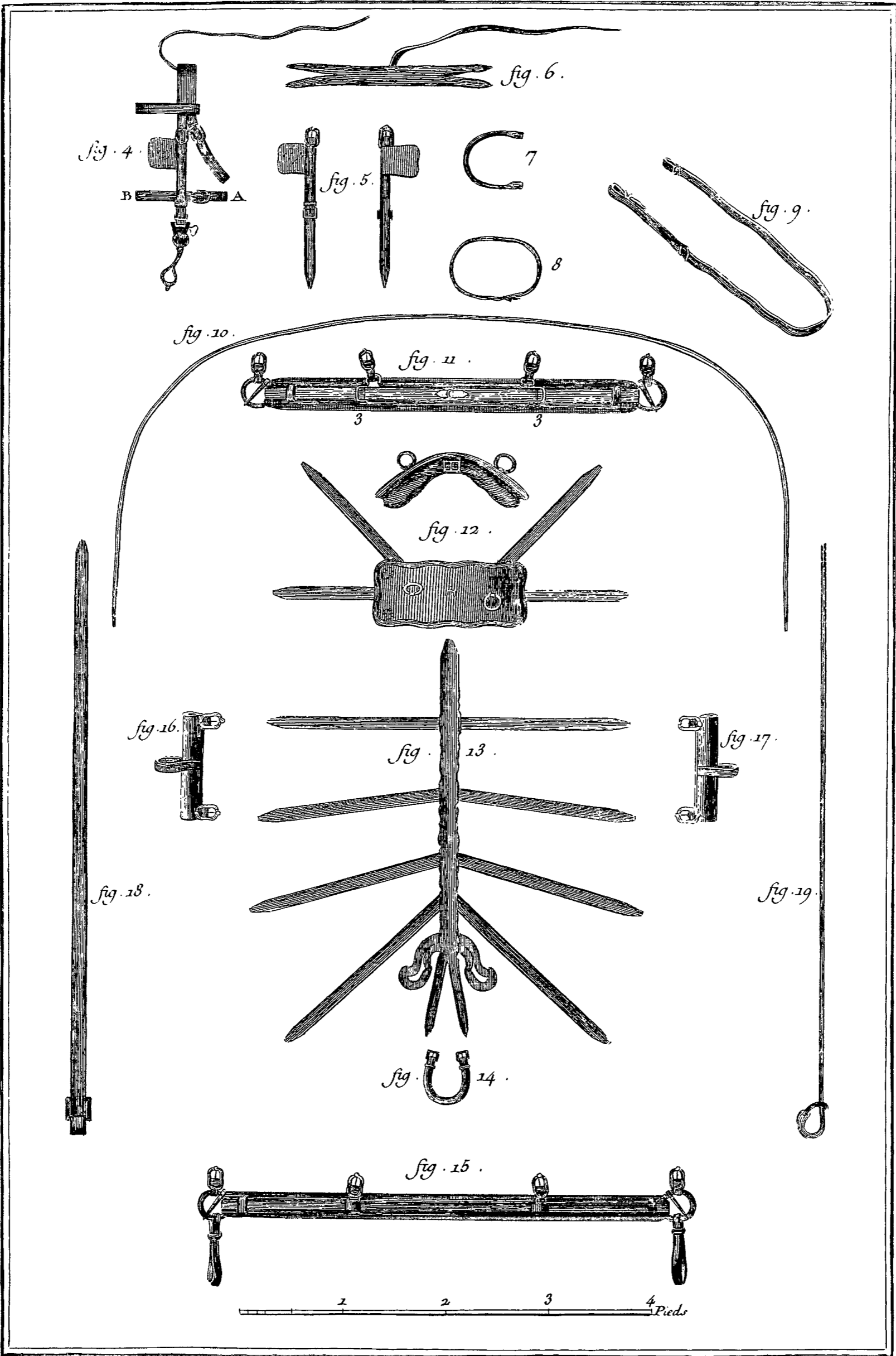
Bourelle.



Demours del.

Bernard Fecit

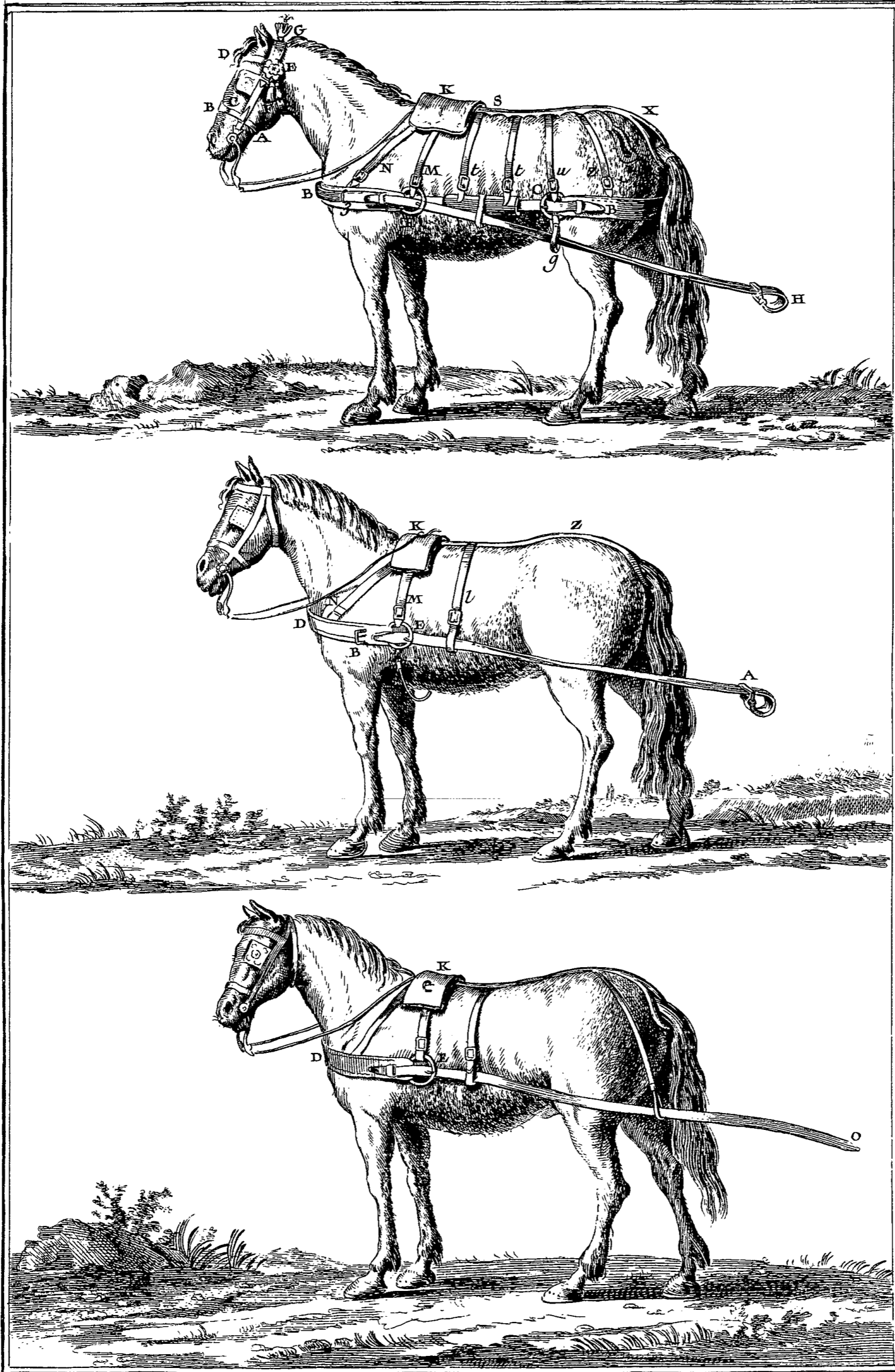
Bourelrier.



Goussier del.

Benard fecit.

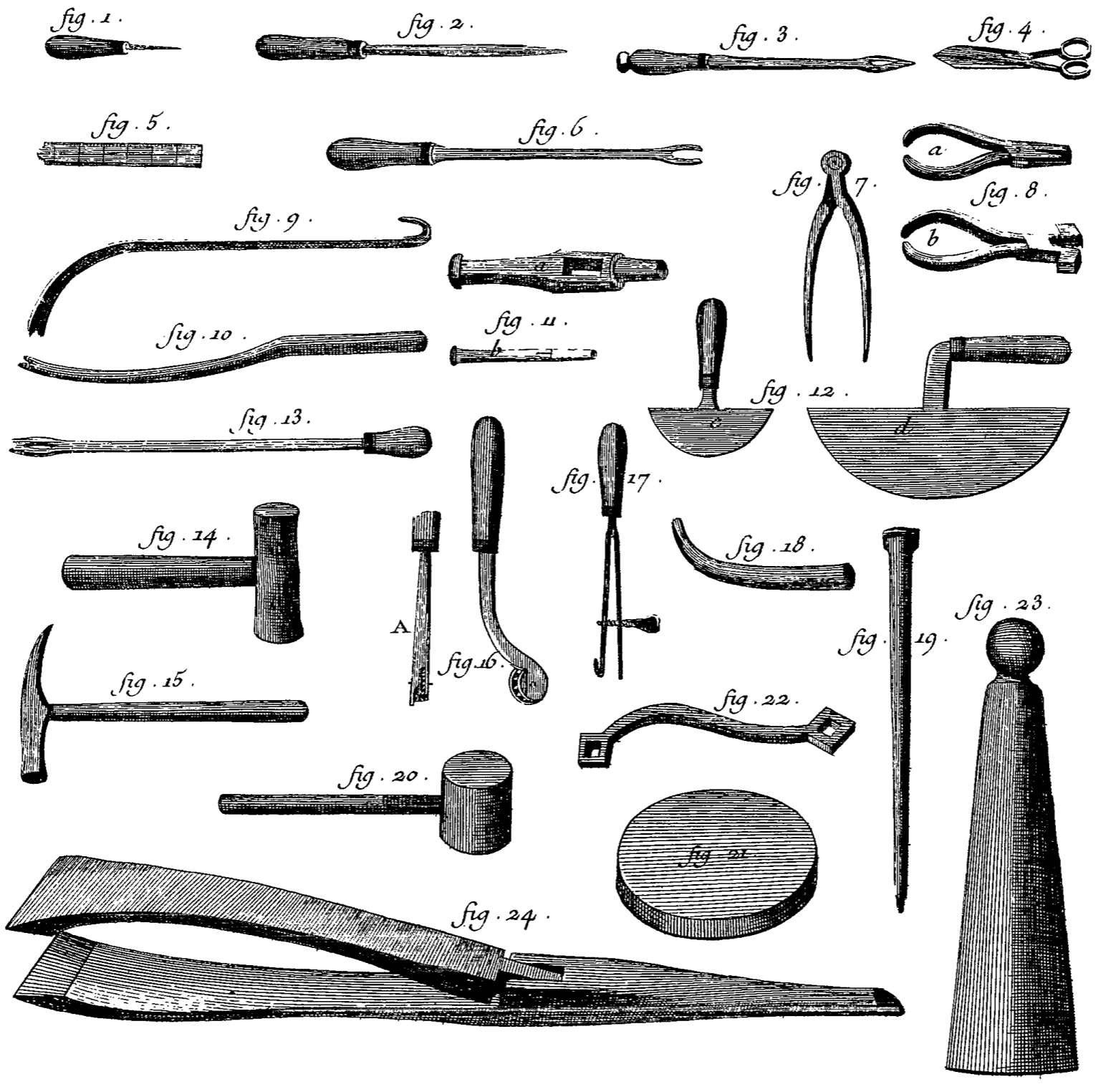
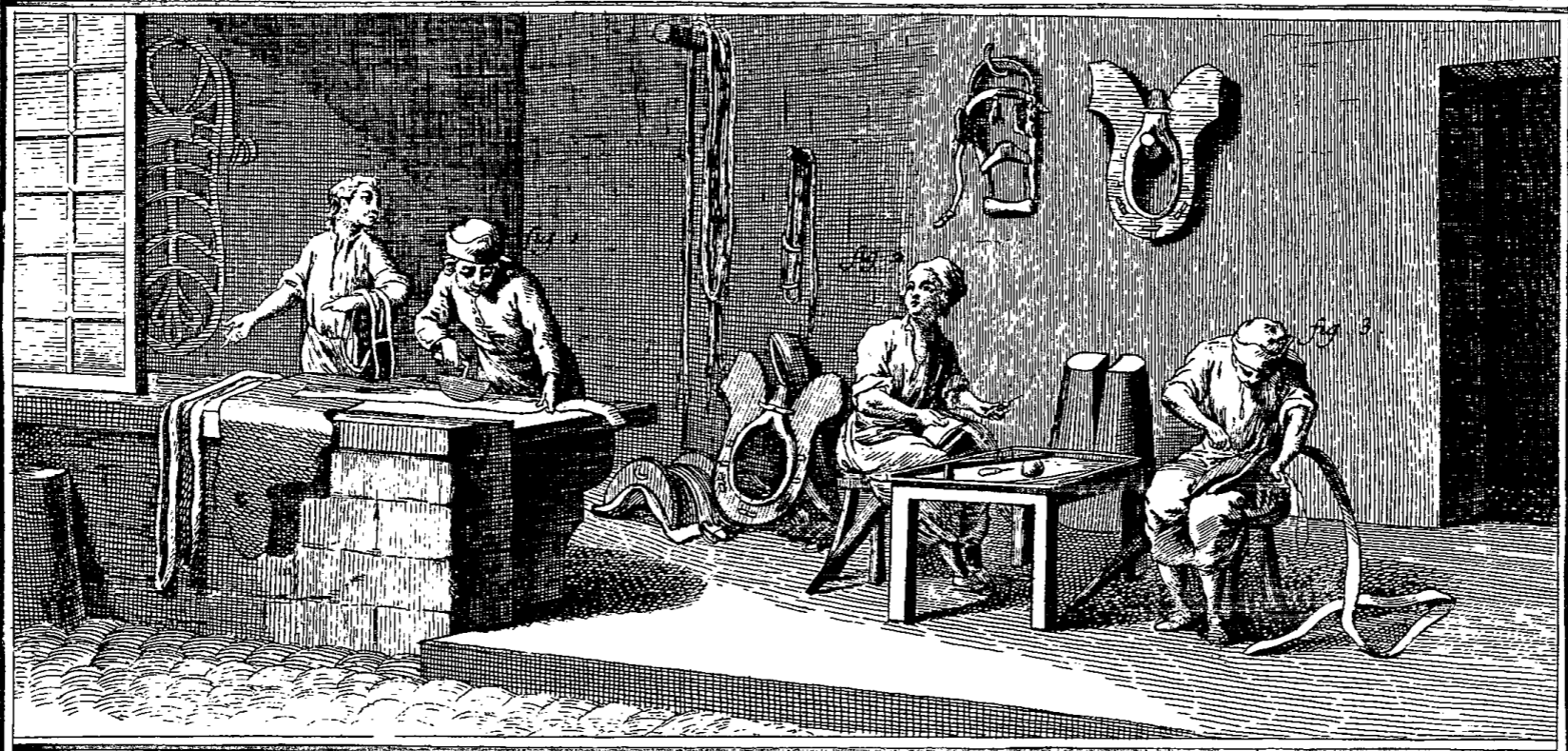
Bourellier.



Goussier Del.

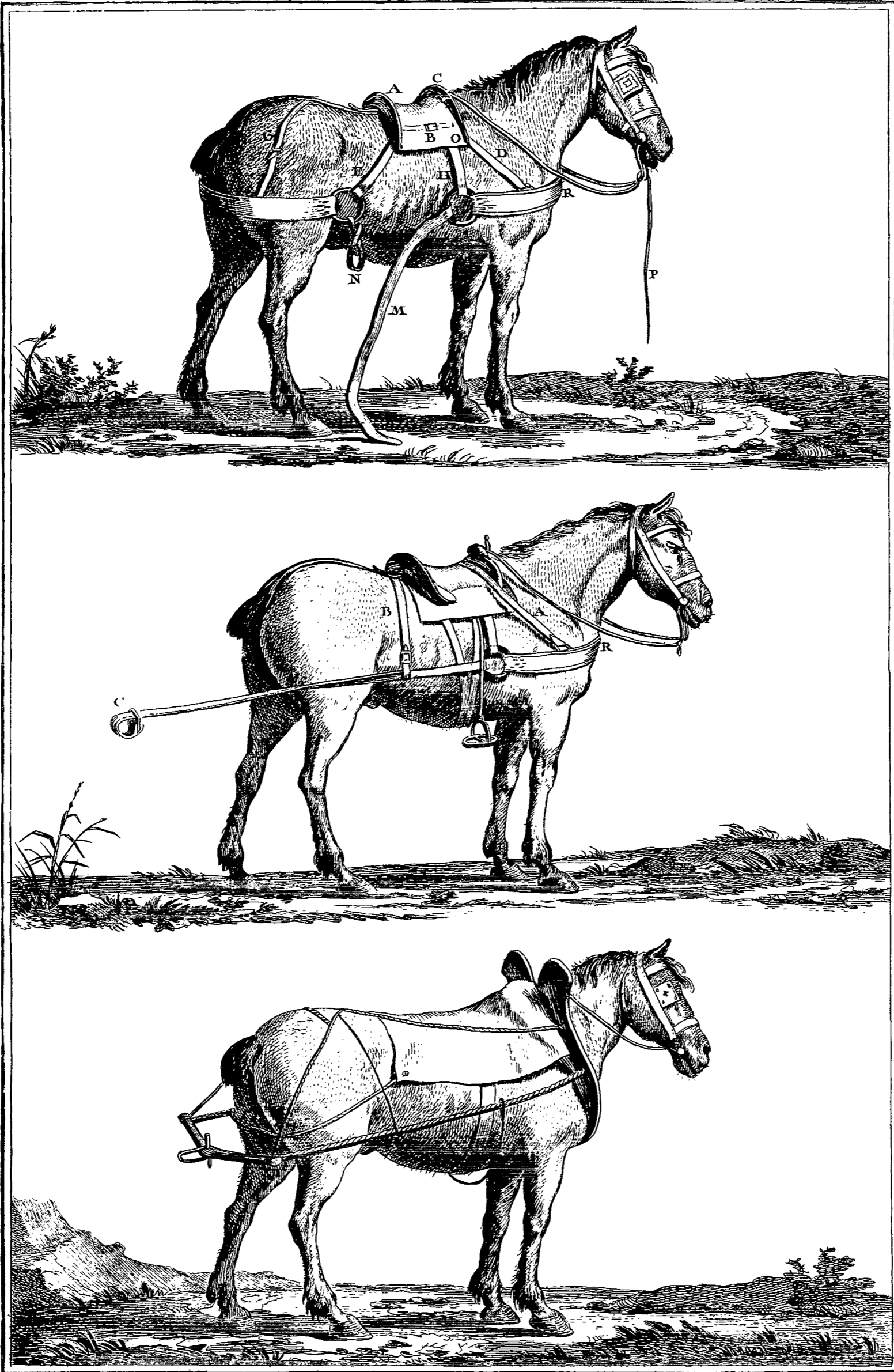
Benard. Fec.

Boureltier.

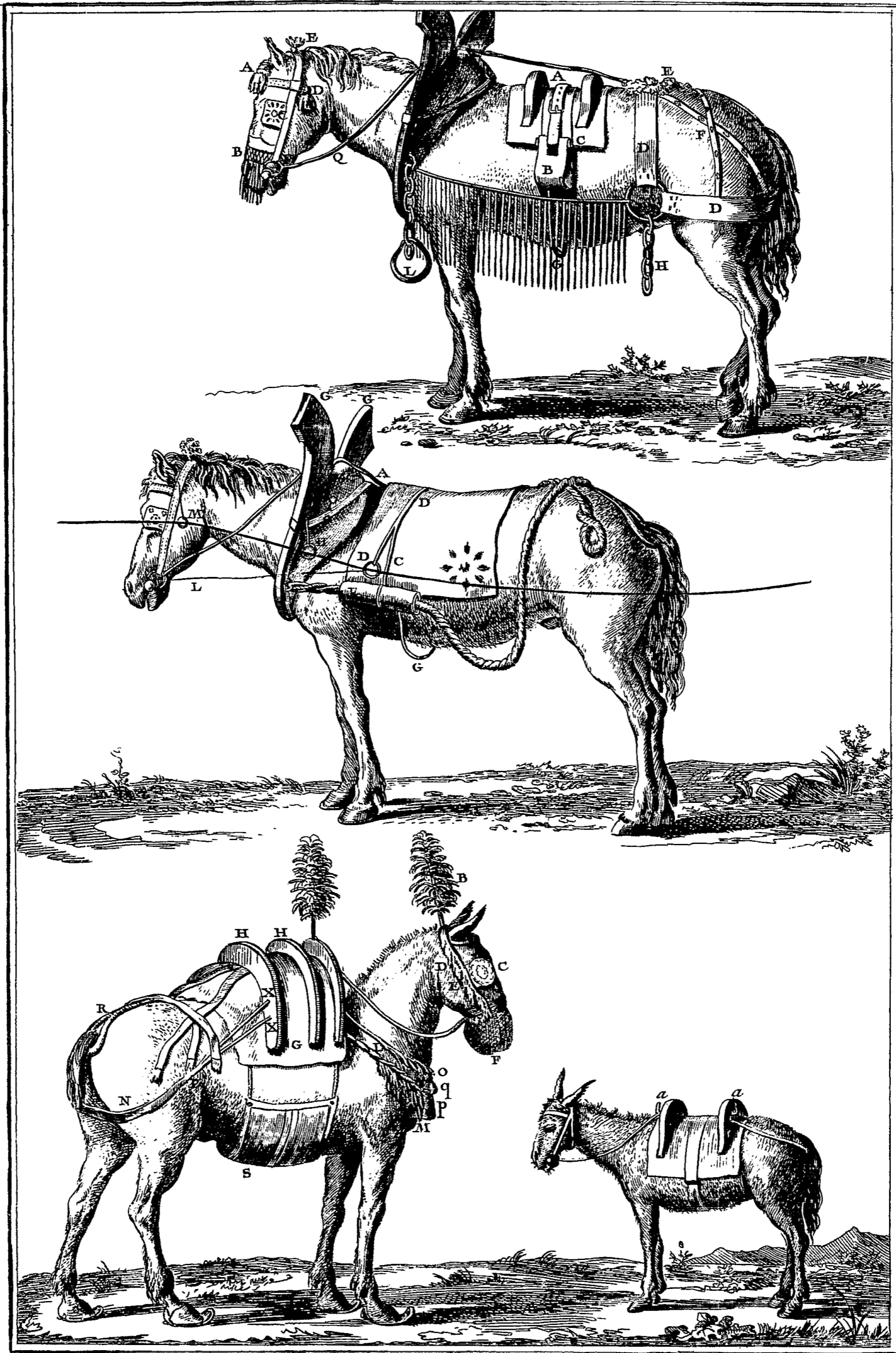


Bernard Pocat.

Bourellier Bastier



Bourellier Bastier.



Goussier del.

Benard fecit.

Bourelrier Bastier.



G A I N I E R.

C O N T E N A N T S I X P L A N C H E S.

P L A N C H E I e r e.

LE haut de cette Planche représente un atelier de gainier, dans lequel font plusieurs ouvriers occupés à différens ouvrages; un, *fig. 1.* à scier des tablettes de bois; un autre, *fig. 2.* à doubler des étuis; un autre, *fig. 3.* à couper de l'étoffe pour garnir des petits étuis; un autre, *fig. 4.* à charger les tablettes; un autre enfin, *fig. 5.* à coller de l'étoffe pour doubler l'intérieur d'un étui.

- Fig. 1.* Bidet à vis. A le mors dormant; B le mors à charnière; D la vis, E la boîte de la vis; F le support; G la table; HH les piés; I la manivelle de la vis.
2. Polissoir.
3. & 4. Broses ou vergettes.
5. Tasseau. A le tasseau; B la pointe.
6. Scie à refendre. A le fer de la scie; BB la monture; CC les tourets; D le manche.
7. Trufquin. A la tige; B la pointe; C la platine; D la clavette.

P L A N C H E I I.

- Fig. 25.* Tenailles à vis. AA les mors; B la vis; C l'é-crou; D le ressort; E la charnière.
26. Tenailles à coulisse. AA les mors; BB les branches; C la coulisse.
27. Pincés. A A les mors; B la charnière; CC les branches.
28. Moule à étui.
29. Poinçon. A la tête; B le poinçon.
30. Plateau de plomb.
31. Cifeaux. AA les taillans; BB les anneaux.
32. Bigorne. A le carré; BB les bigornes; C le billot.
33. Marteau. A la tête acérée; B la panne acérée; C le manche.
34. Etui de tube. A le corps de l'étui; B le couvercle.
35. Etui de bague. A le corps de l'étui; B le couvercle.
36. Autre étui. A le corps de l'étui; B le couvercle.
37. Etui de couteau. A le corps de l'étui; B le couvercle.
38. Etui de mathématiques. A le corps de l'étui; B le couvercle.
39. Etui ou fourreau de couteau de chasse.
40. Etui ou fourreau d'épée.

P L A N C H E I I I.

- Fig. 21. & 21. n° 2.* Scies à refendre. AA les fers de scie; BB, &c. les montures; CC, &c. les tourets; DD les manches.
22. Rape quarelette. A la rape; B le manche.
23. Rape demi-ronde. A la rape; B le manche.
24. Rape fendante. A la rape; B le manche.
25. Lime d'Allemagne demi-ronde. A la lime; B le manche.
26. Gouge. A le taillant; B le manche.
27. Cifeau. A le taillant; B le manche.
28. Couteau à lame pointue. A la lame; B le manche.
29. Couteau à taillant arrondi. A la lame; B le manche.
30. Scie à main. A le fer de la scie; B le manche.
31. Couteau à dos arrondi. A la lame; B le manche.
32. Fer double. A le fer; B le manche.
33. Fer simple. A le fer; B le manche.
34. Fer quadruple. A le fer; B le manche.

P L A N C H E I V.

35. Compas d'épaisseur à pointes changeantes. A la tête; BB les pointes.
36. Compas à pointes changeantes. A la tête; BB les pointes.
37. Compas à quart de cercle. A la tête; BB les pointes changeantes; C le quart de cercle.
37. n° 2. Bout de la pointe à grain d'orge.
38. Compas simple. A la tête; B les pointes.
39. & 40. Cifeaux. AA, &c. les taillans; BB, &c. les anneaux.
41. Piece d'étoffe.

N. 15. *Gainier.*

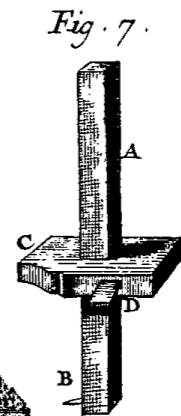
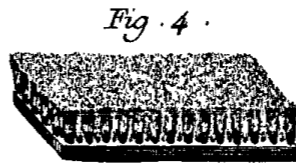
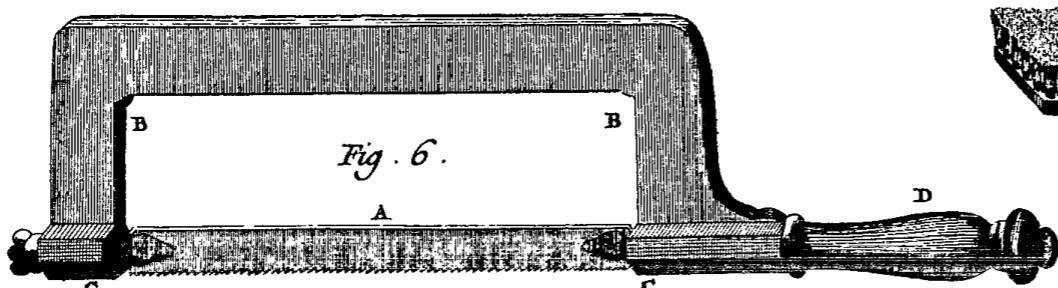
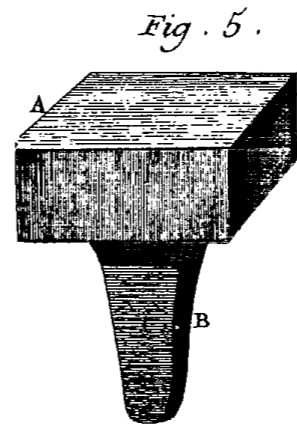
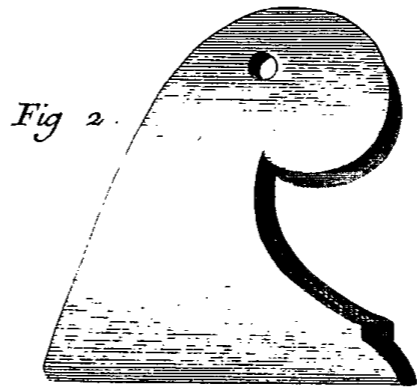
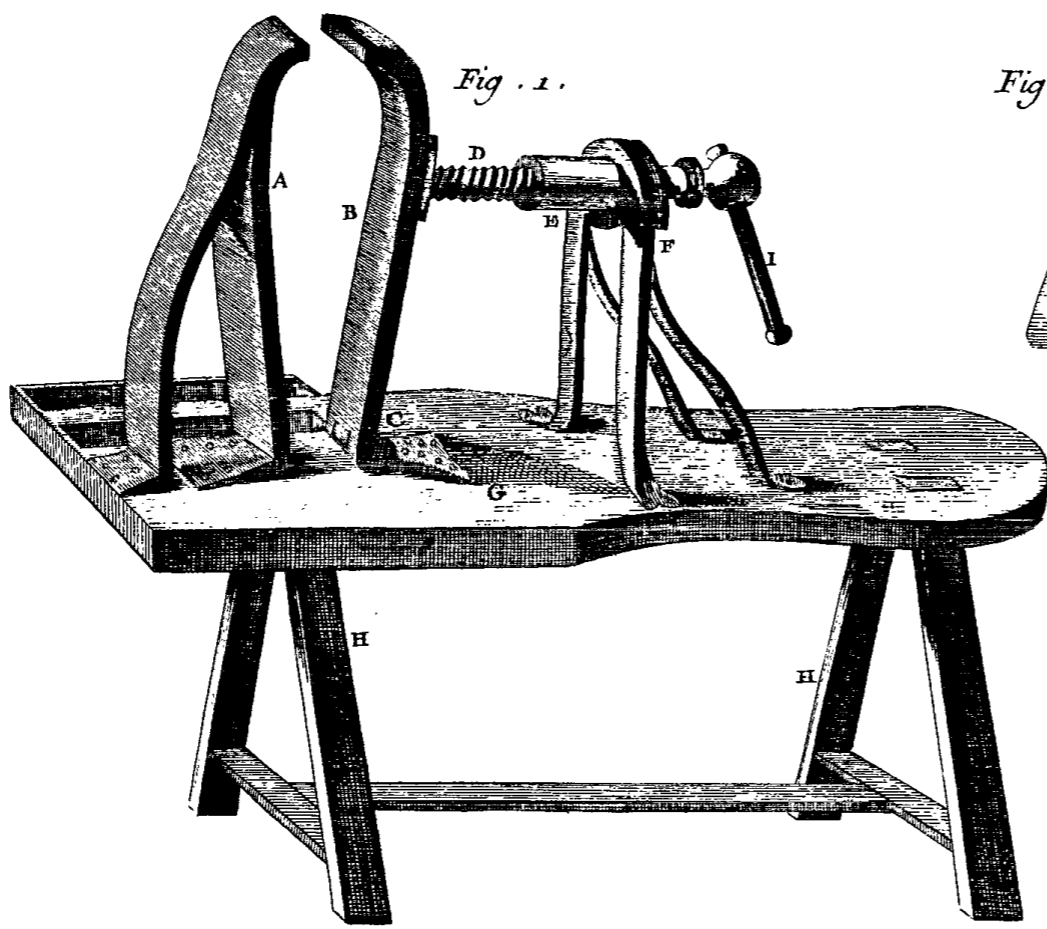
42. Vrille.
43. Equerre.
44. Bouteille.
45. Etui ébauché.
46. Morceau d'étoffe.
47. Moraillon d'étui. A le moraillon; B le mantonnnet; C la platine.
48. Etui de seringue. A le corps de l'étui; B les courroies; C le couvercle.
49. Etui de calice. A le corps de l'étui; BB les courroies; C le couvercle.
50. Autre étui. AA le corps de l'étui; BB le couvercle; CC les moraillons; DD les mantonnets.
50. n° 2. Corps d'étui qui s'emboîte dans le précédent.
51. Etui de violon ou autre instrument. A le corps de l'étui; B le couvercle; C la ferrure; DD les crochets.
52. Autre étui fermé. A le couvercle; BBB les moraillons.
53. Etui de cuiller. A le dessous; B le couvercle; CC les crochets.

P L A N C H E V.

- Fig. 8.* Petit établi. A la table; BB les piés; C le fer; D le coin; E le crochet.
8. n° 2. Coupe du petit établi. A la table; B le crochet; C le fer; D le coin.
9. Moule d'étui.
10. Varellope. A le corps; B la main; C le point d'appui; D le fer; E le coin.
11. Rabot. A le corps; B le fer; C le coin.
12. Scie. A le fer; BB les branches du chaffis; C la traverse; D la corde; E le garrot.
13. Tenailles ou triquoifes. AA les mors; BB les branches.
14. Compas à pointes camufes. A la tête; BB les pointes.
15. Brosse à colle. A la brosse; B le manche.
16. Poêle.
17. Chevrette. AAA les piés.
18. Poëlon à colle.
19. Etabli. A la table; B le crochet; CC &c. les piés; D la tablette; E la jumelle de la presse; F la vis; G la manivelle.
20. Regle.

P L A N C H E V I.

- Fig. 1.* Racloir à main. A le fer; B le manche.
2. Tire-fond. A l'anneau. B la vis.
3. Compas d'épaisseur. A la tête; BB les pointes.
4. Couteau à taillant rond. A la lame; B le manche.
5. Couteau à dos rond. A la lame; B le manche.
6. Racloir à manche. A le fer; B le manche.
7. Poinçon. A la queue d'aronde; B la tige.
8. Autre poinçon. A le fer; B le manche.
9. Petit couteau à dos arrondi. A la lame; B le manche.
10. Poinçon plat. A le fer; B le manche.
11. Couteau à dos arrondi. A la lame; B le manche.
12. Poinçon. A le fer; B le manche.
13. Pointe ferrée dans les pincés. A la pointe; BB les mors des pincés; C la coulisse; D le manche.
14. Pointe emmanchée. A la pointe; B le manche.
15. Poinçon creux. A le poinçon; B le manche.
16. Lime fendante à queue. A la lime; B la queue.
17. Polissoir. A le polissoir; B le manche.
18. Demi-ronde à queue. A la demi-ronde; B la queue.
19. Quarrelette à queue. A la quarrelette; B la queue.
20. Charnière. A les ailes; B le nœud.
21. Poinçon. A le poinçon; B le manche.
22. Maillet. A la tête; B le manche.
23. Marteau. A la tête acérée; B la panne acérée; C le manche.
24. Fermeture d'étui. A le pêne; B le bouton; C le ressort; D la gache.



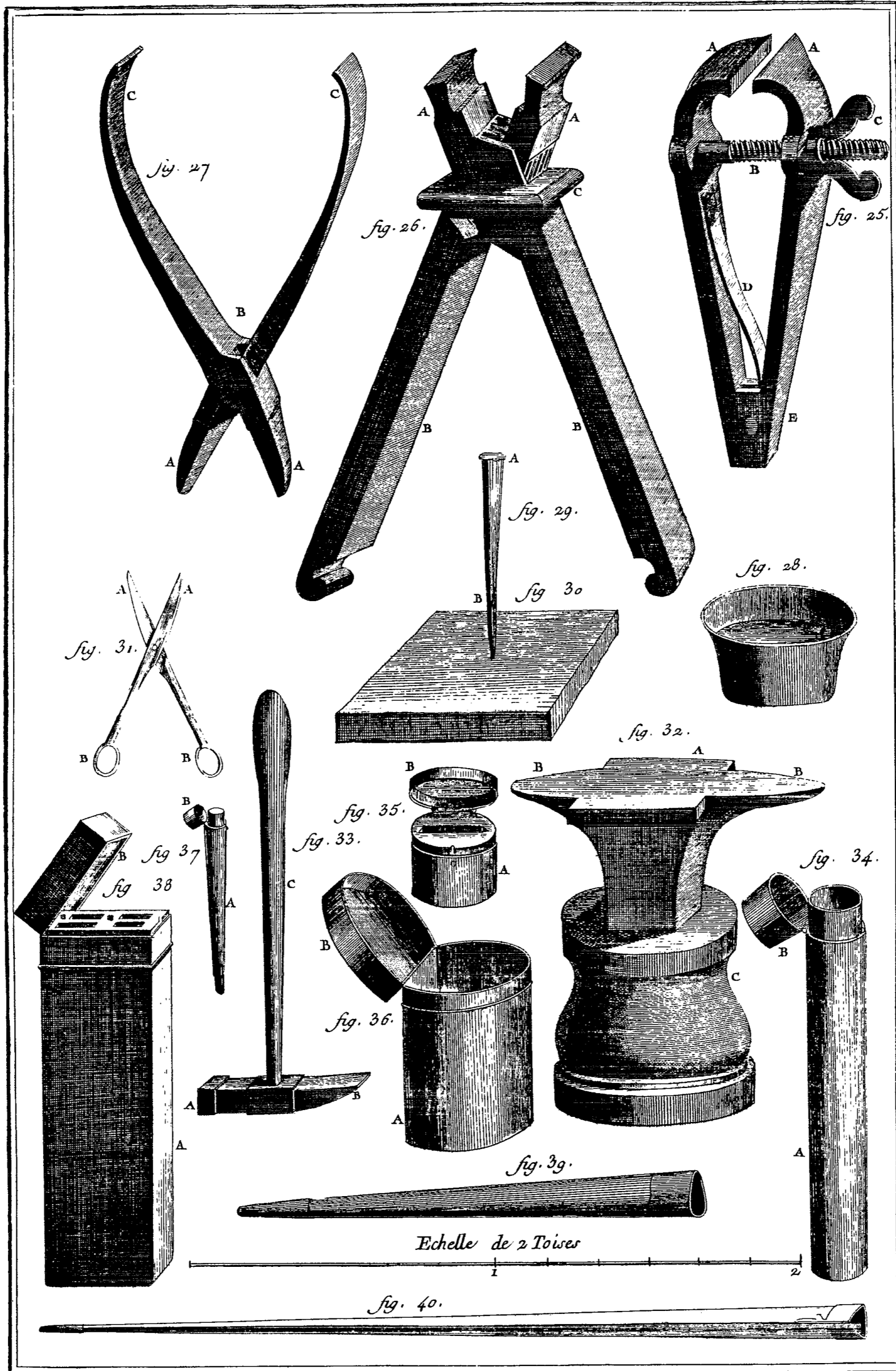
Echelle de la Scie. 1 2 Pieds

Echelle du Bidet 1 2 3 Pieds

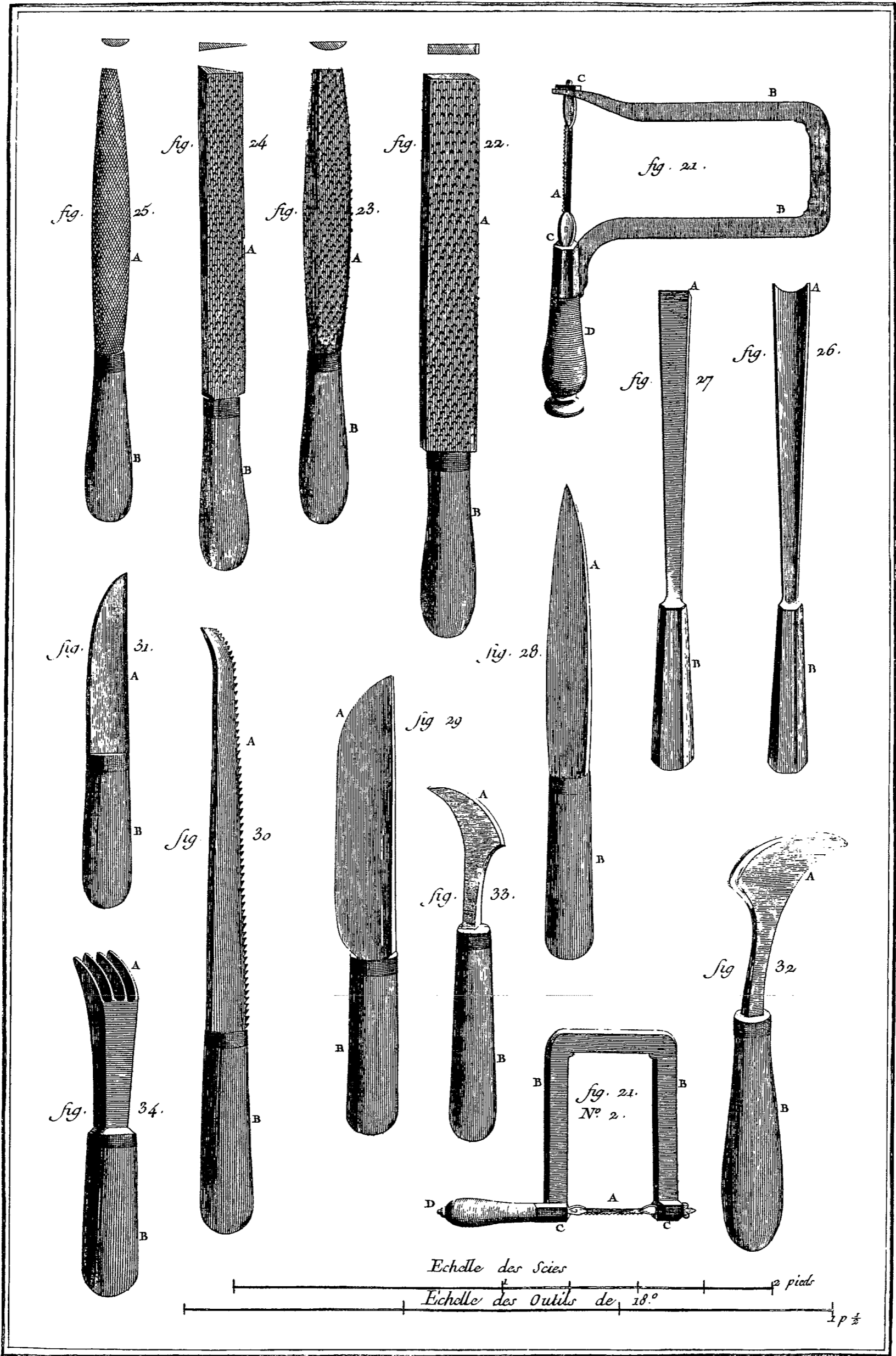
Bourgeois Del.

Benard Feat.

Gainier



Gainier.

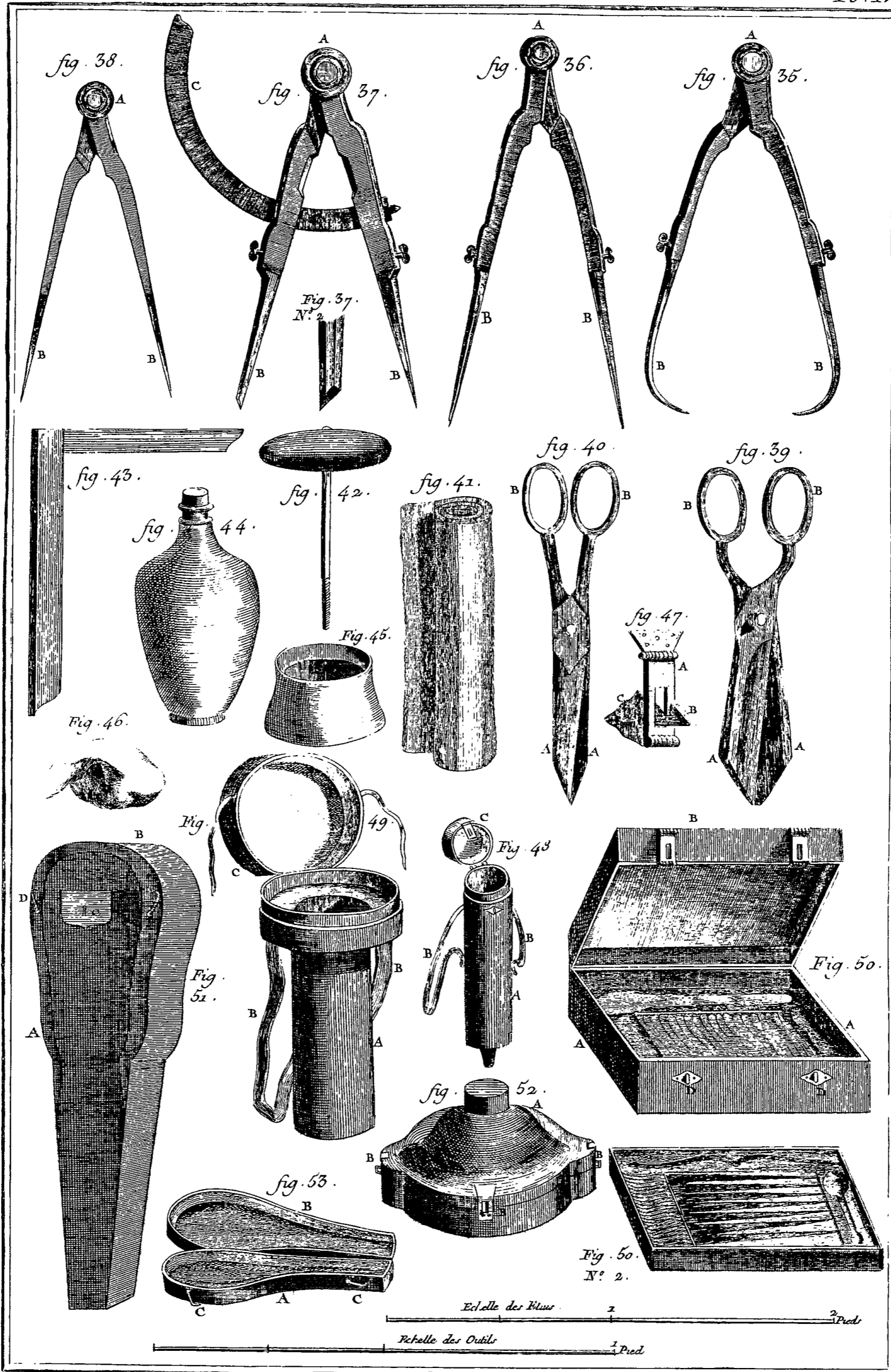


Echelle des Scies
 Echelle des Outils de 18°

Bourgeois del

Benard fecit

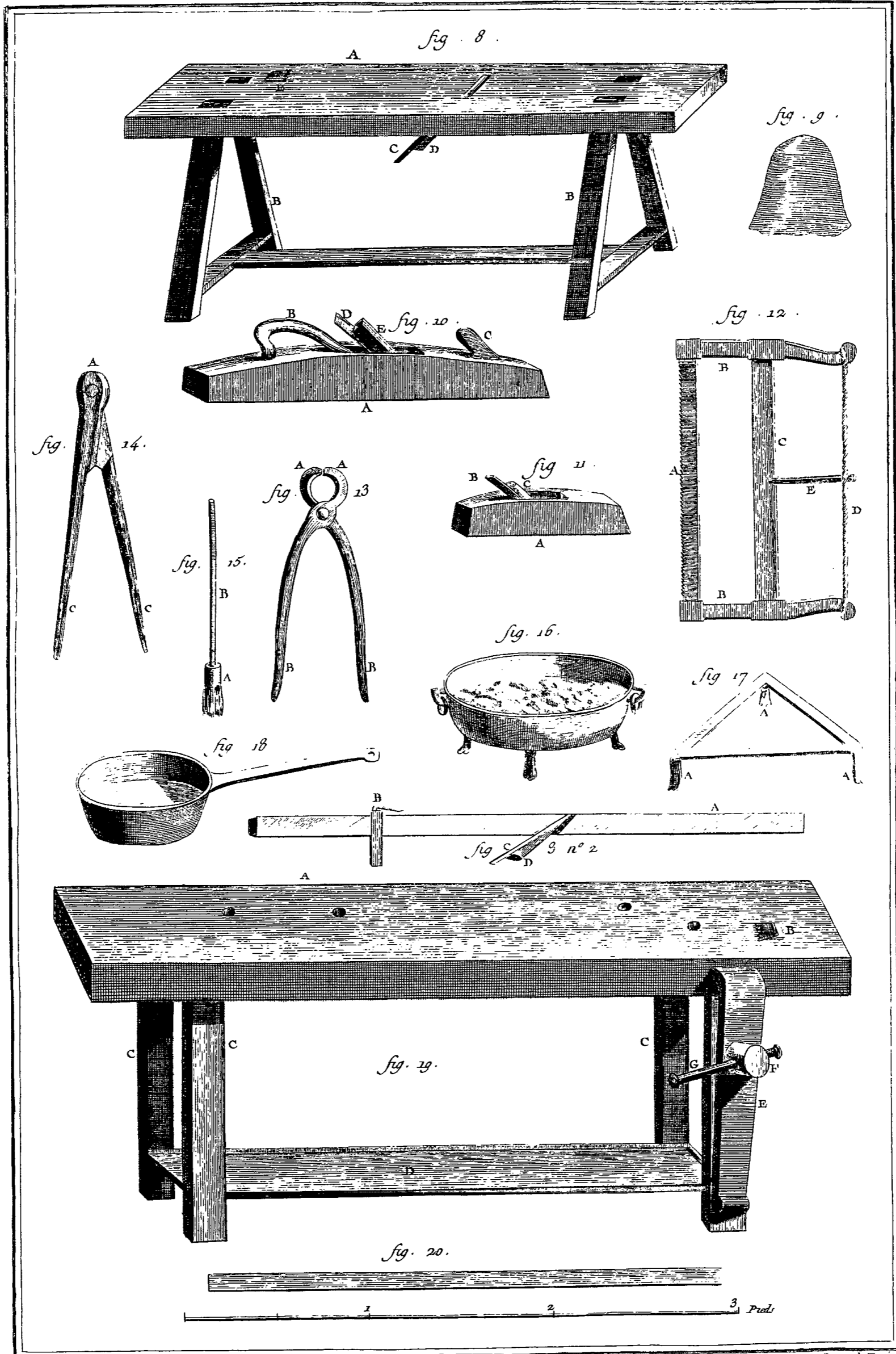
Gainier,



Bourgeois Del.

Benard Fecit.

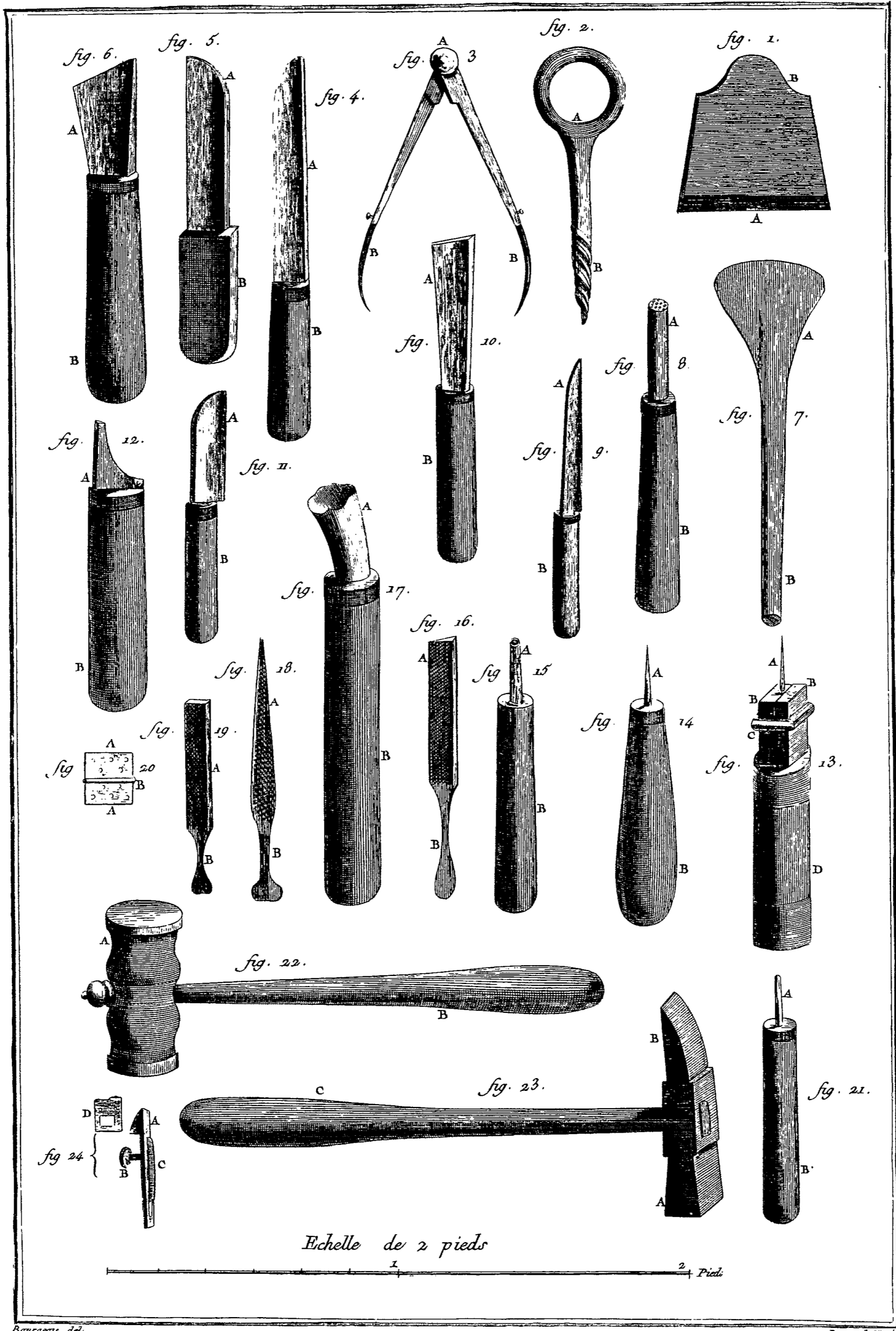
Garnier.



Bougers del

Benard fecit

Gânier.



Bourgeois del.

Renard fecit.

Gainier.

FOURREUR.

CONTENANT SIX PLANCHES.

PLANCHE I^{re}.

Coupe des peaux.

Les différentes hachures indiquent, non différentes couleurs de la peau, mais les pièces dans lesquelles on la découpe.

Fig. 1. Coupe d'une peau dite *en escalier*.

2. Manière de couper une grande peau d'ours pour en tirer deux manchons non galonnés.

PLANCHE II.

Fig. 3. Coupe d'une peau dite *en palette*.

4. Manière d'entailler les deux rives de la peau pour arrondir le manchon.

PLANCHE III.

Fig. 5. Autre coupe d'ourfin pour former deux manchons.

6. Manière de coudre les pièces d'un manchon après qu'il a été recoupé.

PLANCHE IV.

Fig. 7. Coupe de peau de loup cervier pouvant fournir deux manchons.

8. Manière de coudre les pièces d'un manchon de loup-cervier, après qu'il a été recoupé.

PLANCHE V.

Le haut de cette Planche représente une boutique de fourrures, où des gens en *a* sont occupés à vendre, & les autres en *b* à acheter des marchandises de pelleteries, tandis qu'un ouvrier en *c* est occupé à battre des peaux; on voit en *d* des manchons dans leurs étuis, & en *e* des peaux suspendues au plancher: le pourtour de la boutique est garni de tablettes dans lesquelles sont des manchons dans leurs étuis; & d'autres fourrures plus bas; en *f* est une pélicie garnie de fourrure; en *g* un carton rempli de fourrures; en *h* un poêle; en *i i* des

tabourets ou autres sièges pour la commodité des étrangers.

La *fig. 9.* représente un couteau à habiller. A la lame. B le manche.

10. Règle de trente pouces.

11. Couteau à écharner. A la lame. BB les manches.

12. Triballe. A la lame. BB les pointes. C le poteau.

13. Chevalet. A le chevalet. B la gambette. C le piquet.

14. Baguette à battre les peaux.

15. 16. & 17. Carrelets. AAA les têtes. BBB les pointes.

18. Forces. AA les taillans. B le ressort.

19. Gros cifeaux. AA les taillans. BB les anneaux.

20. Petits cifeaux. AA les taillans. BB les anneaux.

PLANCHE VI.

Fig. 21. Dégraiffoir. A le tonneau. B le couvercle. C la manivelle. DD les supports.

22. Banc à tirer les peaux. A la perche. B la moufle. CC les paliffoirs. DD leur support. EE, &c. les archoutans. F la table. GG les treteaux.

23. Eponge.

24. Claie.

25. Cuvier.

26. Racloire. A la lame. B le manche.

27. Fer de pelletier. A la lame. BB les moufles. C le poteau.

28. Pot de cuivre destiné à faire chauffer les drogues.

29. Mortier. A le mortier. B le pilon.

30. Tamis de foie.

31. Pot de terre vernissé.

32. Brosse.

33. Baquet.

34. Tonneau.

35. Pinceau à mouchettes. A le pinceau. B le manche.

36. Elévation, &c.

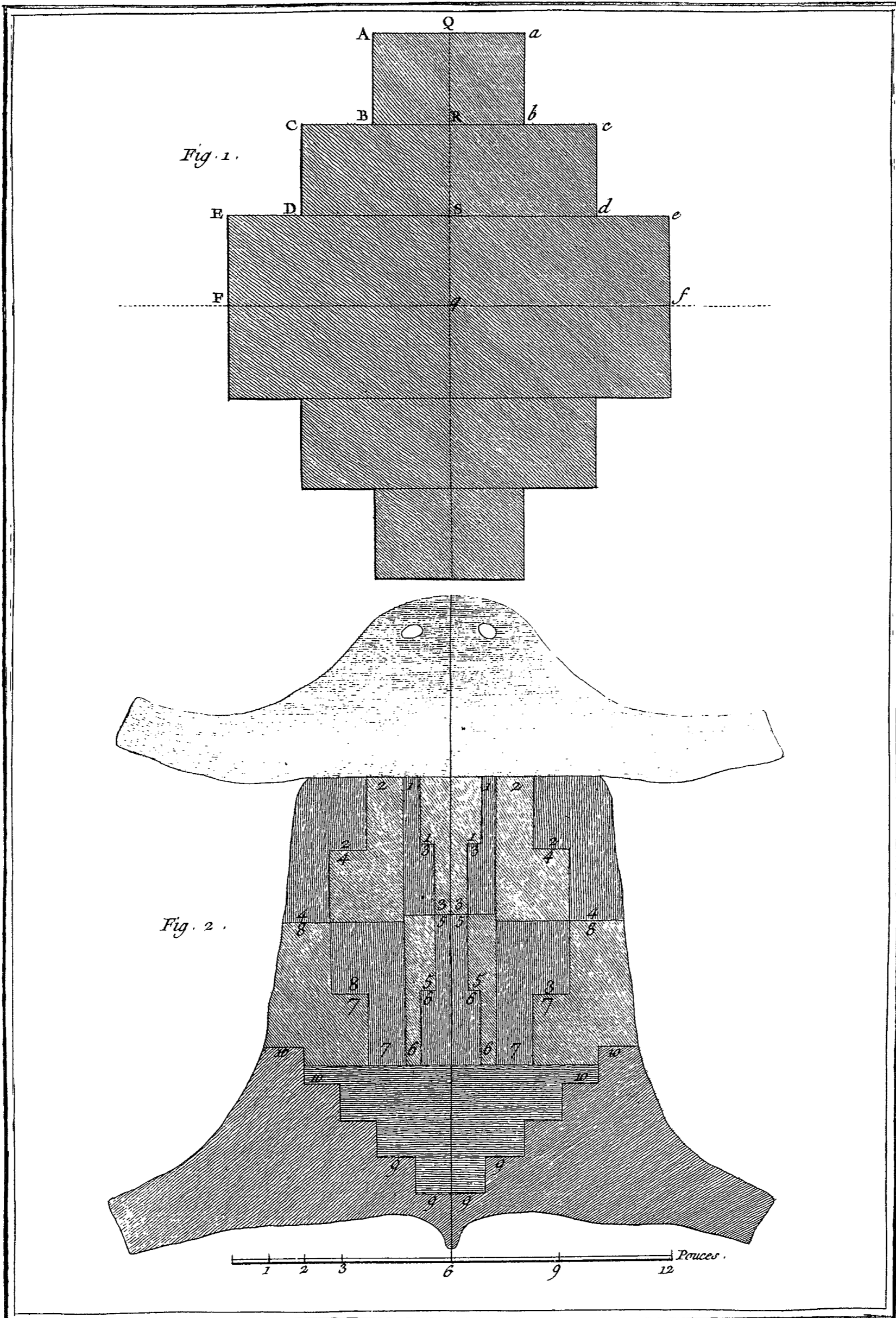
37. Profil de l'écu de plomb à tracer.

38. Paumelle. A la pointe.

39. Elévation perspective de l'étuve à sécher les peaux.

AA les poêles. BB, &c. peaux étendues sur des cordes.

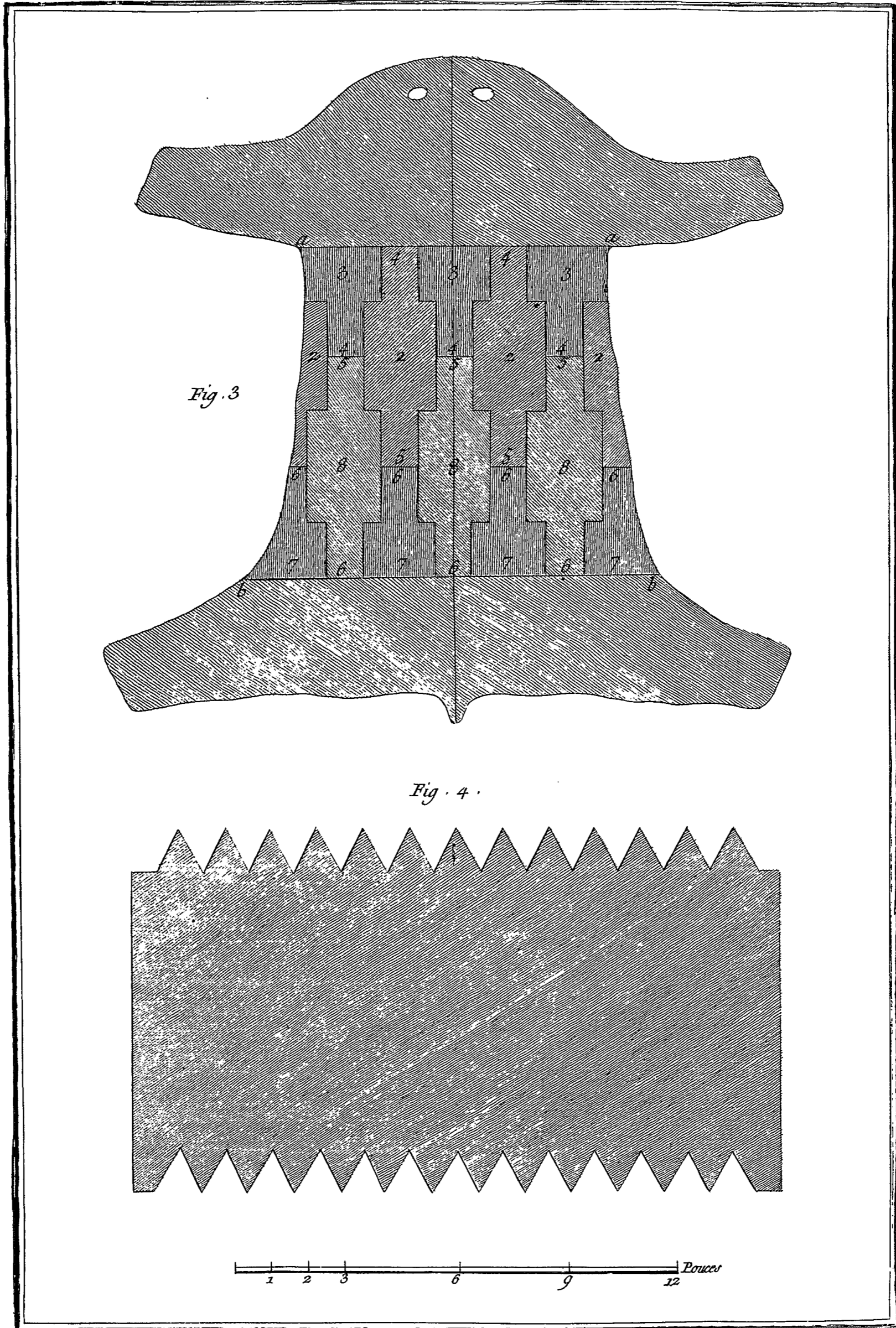
Nota. Les quatre premières Planches sont citées à l'article FOURREUR.



Goussier del.

Bernard fecit.

Fourreur, coupe des Peaux



Goussier Del.

Benard Fecit.

Fourreur, Coupe des Peaux

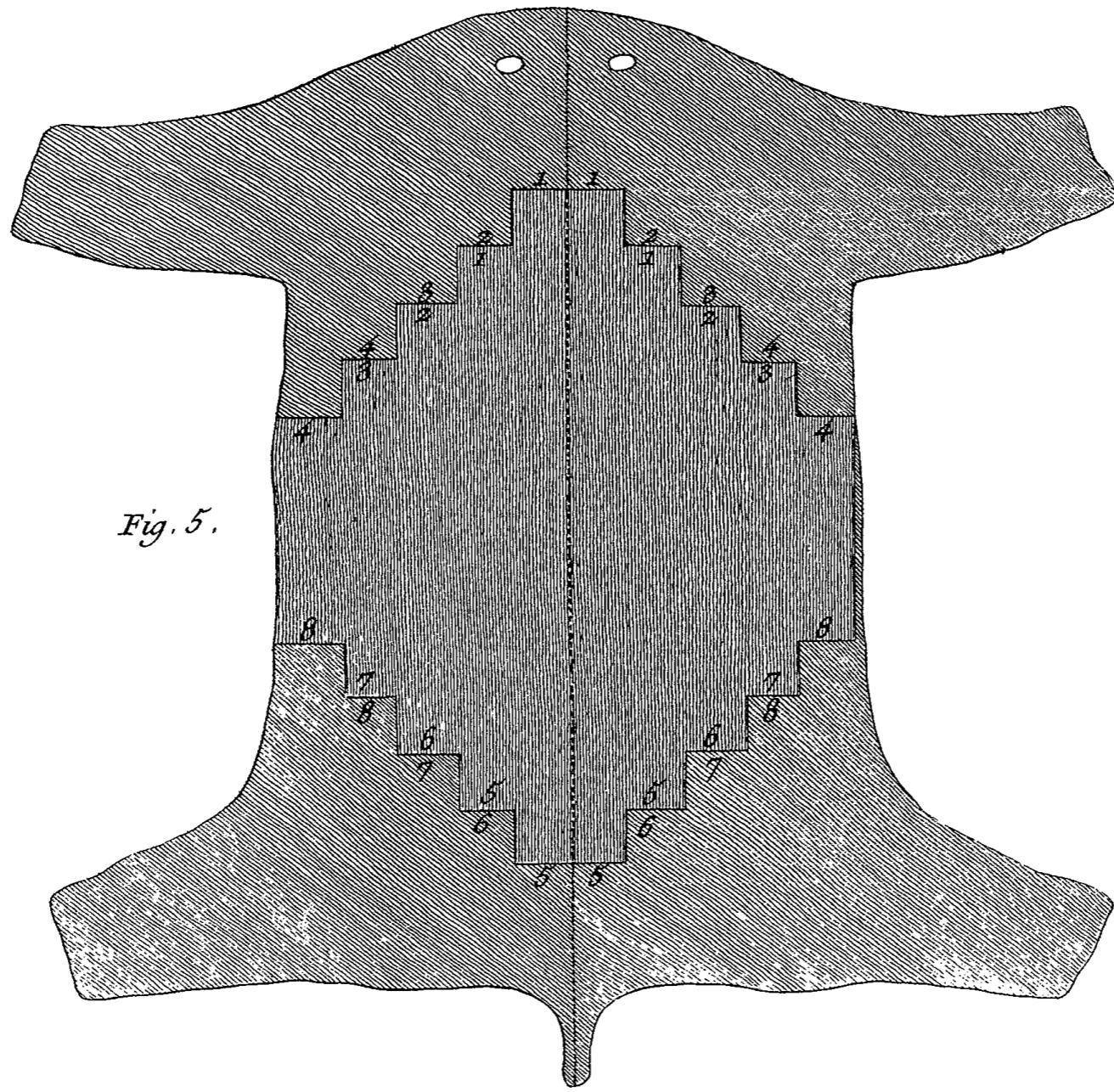
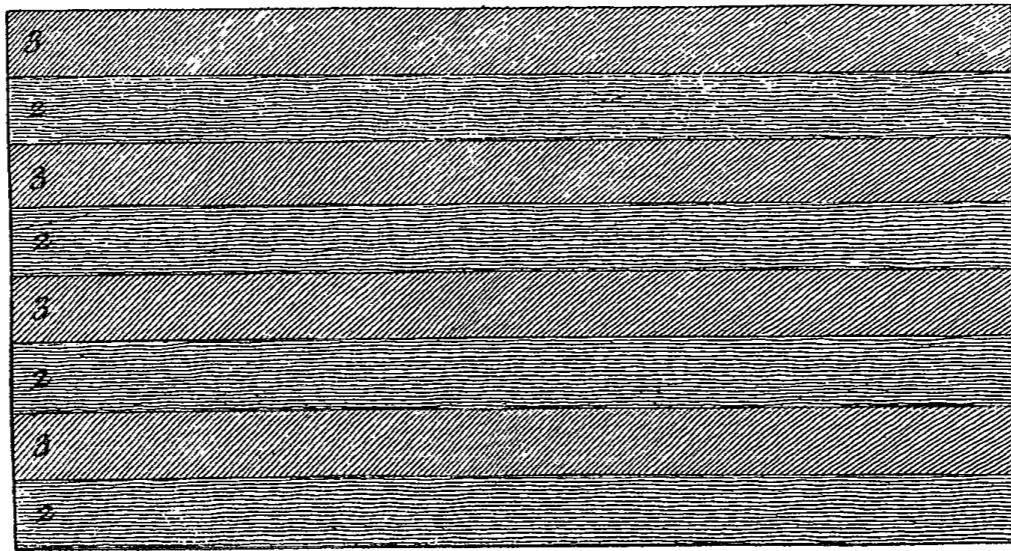


Fig. 5.

Fig. 6.



Goussier Del.

Bernard. Fecit.

Fourreur, coupe des Peaux

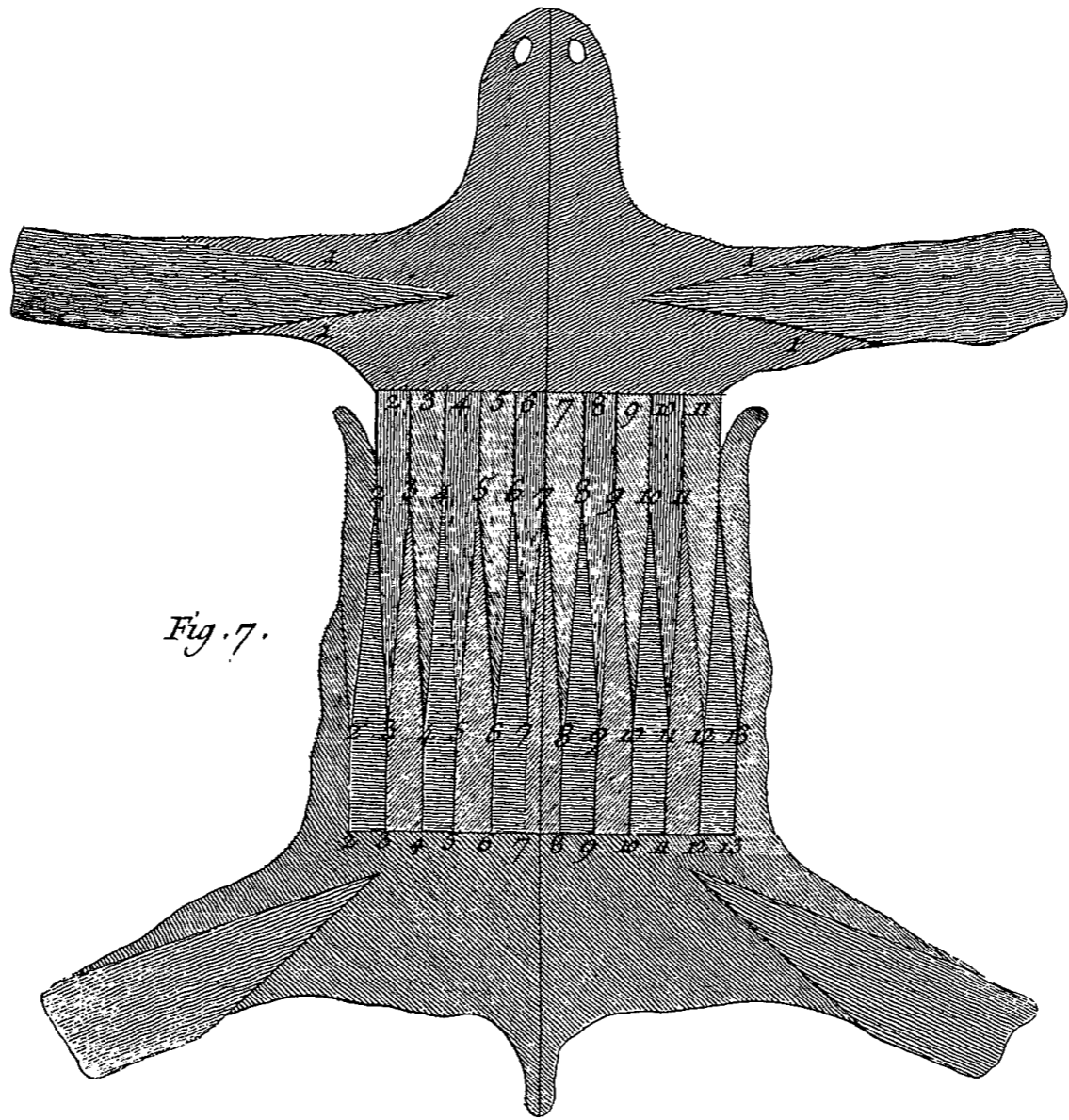


Fig. 7.

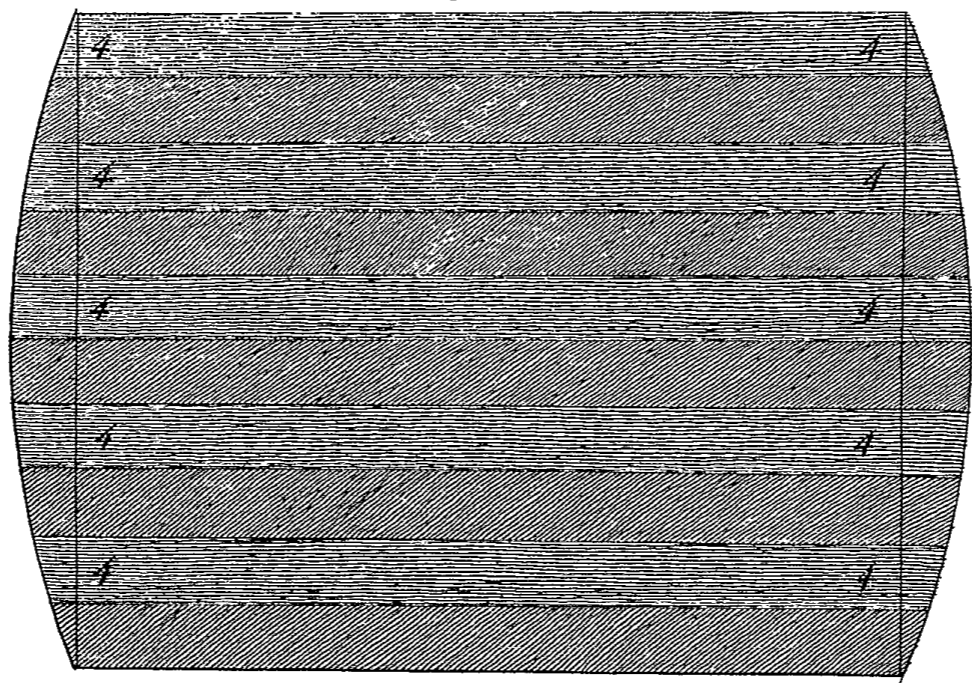
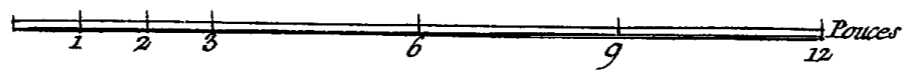


Fig. 8.



Goussier Del.

Benard. Sculp.

Fourreur, coupe des Peaux.



Fig. 10.



Fig. 9.



Fig. 14.



Fig. 11.



Fig. 12.

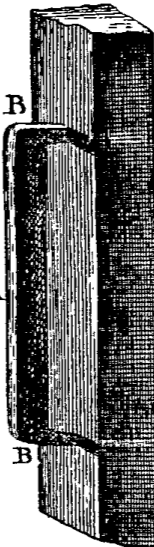


Fig. 13.

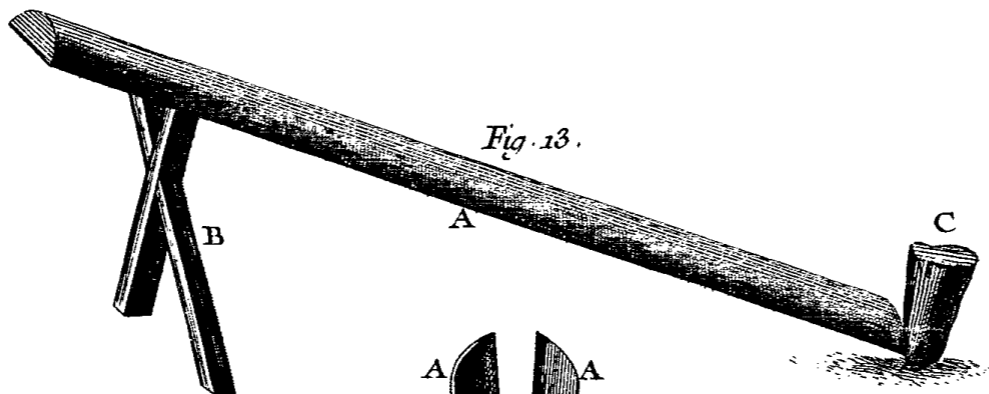


Fig. 19.

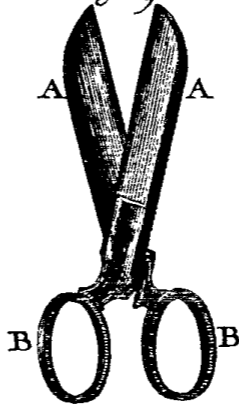


Fig. 20.

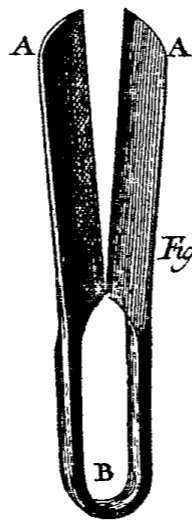
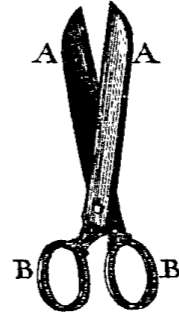


Fig. 18.

Fig. 16.



Fig. 17.



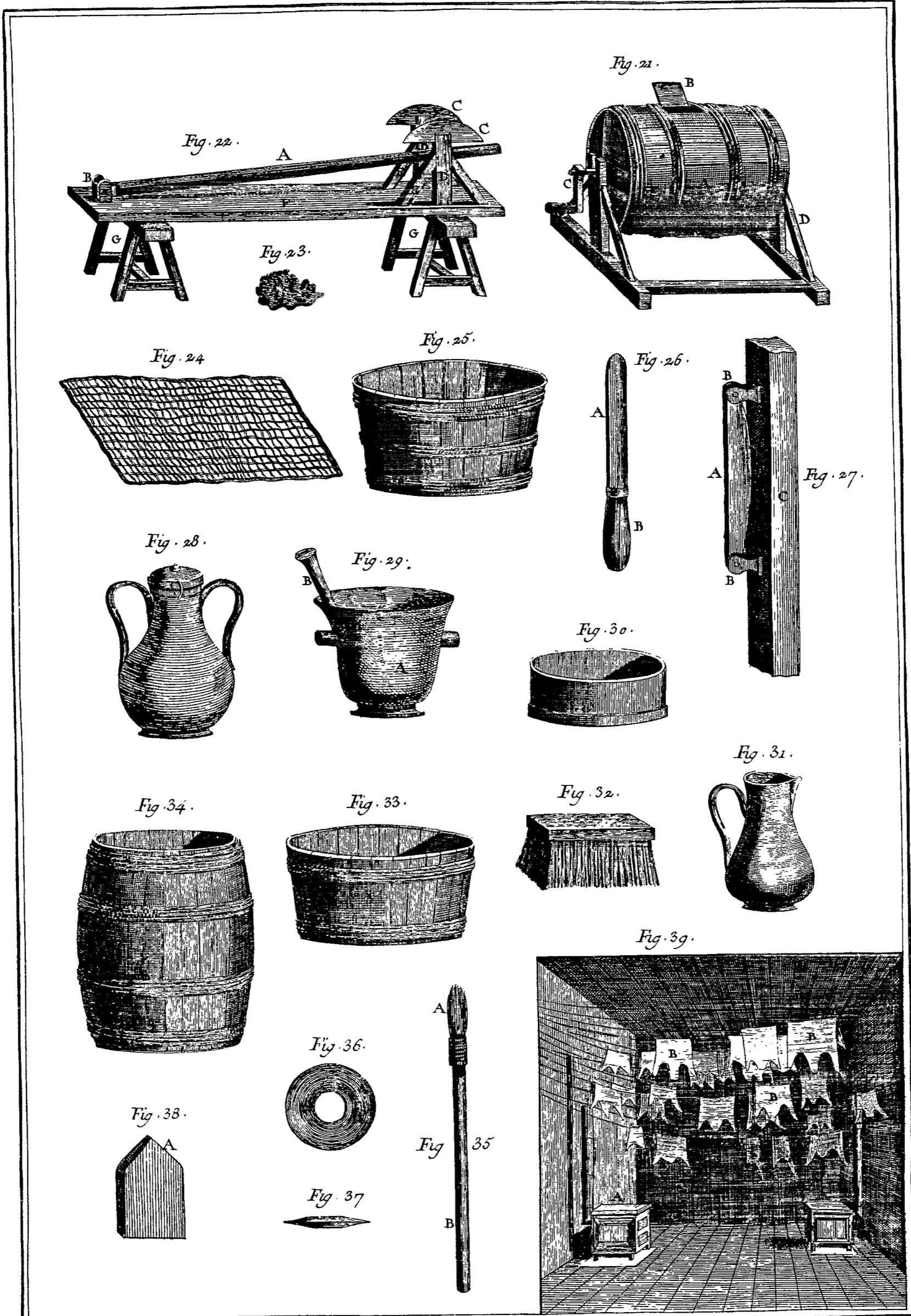
Fig. 15.



Lucotte Del.

Benard Fecit

Fourreur, outils.



L. Lucotte Del.

Benard fecit.

Fourreur, outils



D O R E U R ,

PLANCHE III.

Doreur sur cuir.

La vignette représente l'intérieur d'une manufacture.
Fig. 1. Ouvrier qui peint une peau.

2. Ouvrier qui applique sur l'assiette ou mordant dont le cuir est imprimé, des feuilles d'argent ou d'or qu'il prend avec les pincettes de roseau, représentées fig. 8.
3. Ouvrier qui lisse une peau avec le brunissoir.
4. Ouvrier qui pare une bande de cuir sur la pierre à parer.
5. La presse.

Bas de la Planche.

6. Brunissoir.
7. Pierre du brunissoir.
8. Pincettes de roseau.
9. Couteau à parer.
10. Livre qui contient les feuilles d'argent.
11. Queue de renard pour étouper.
12. Couteau à détirer.
13. Planche de bois gravée en creux.
14. Fers à ciseler.
15. Maillet.
16. Batte.
17. Pinceaux.
18. Marteau & tenaille.
19. Equerre.
20. Pierre à broyer les couleurs.
21. Molette.
22. Broses.

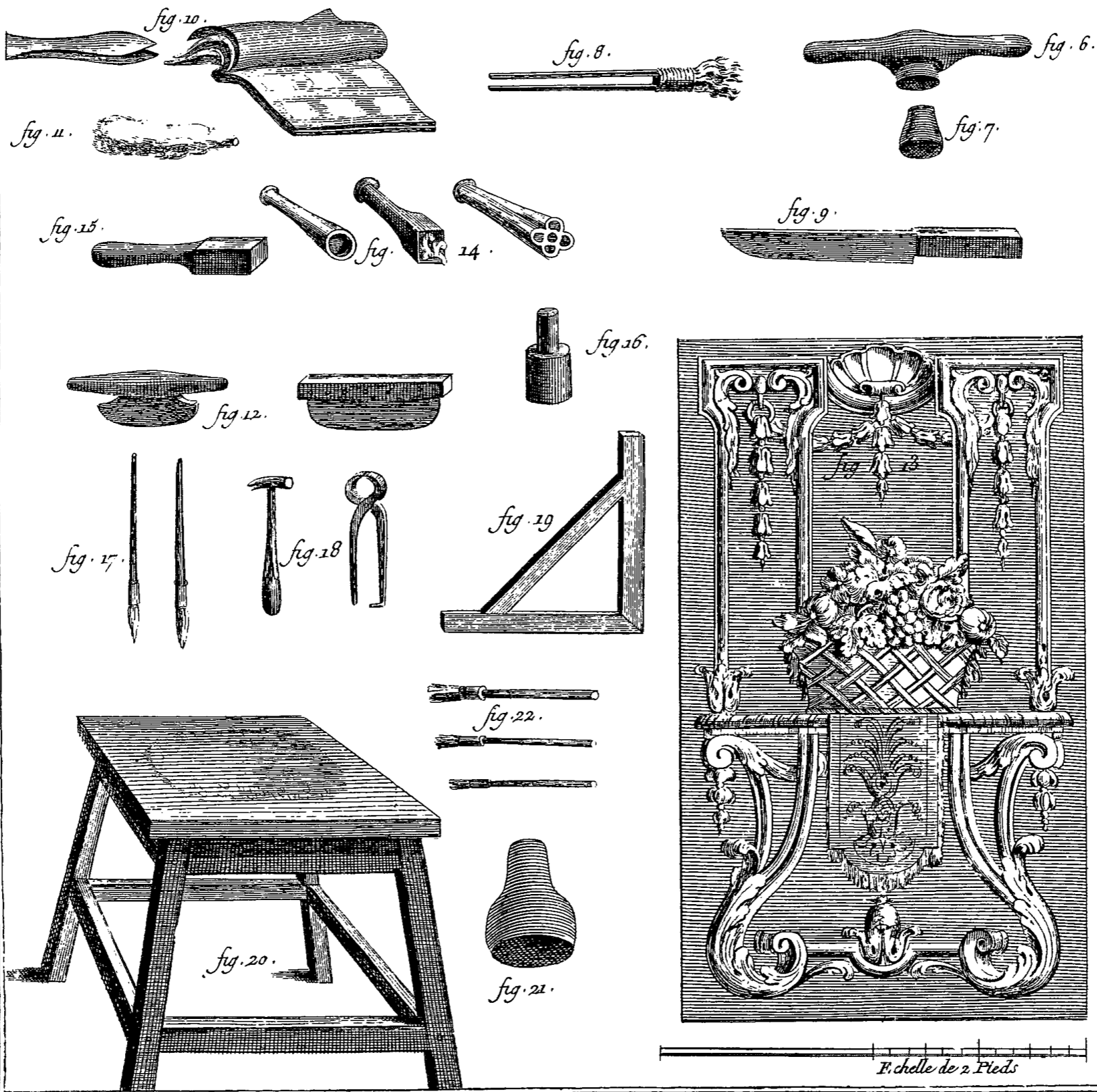
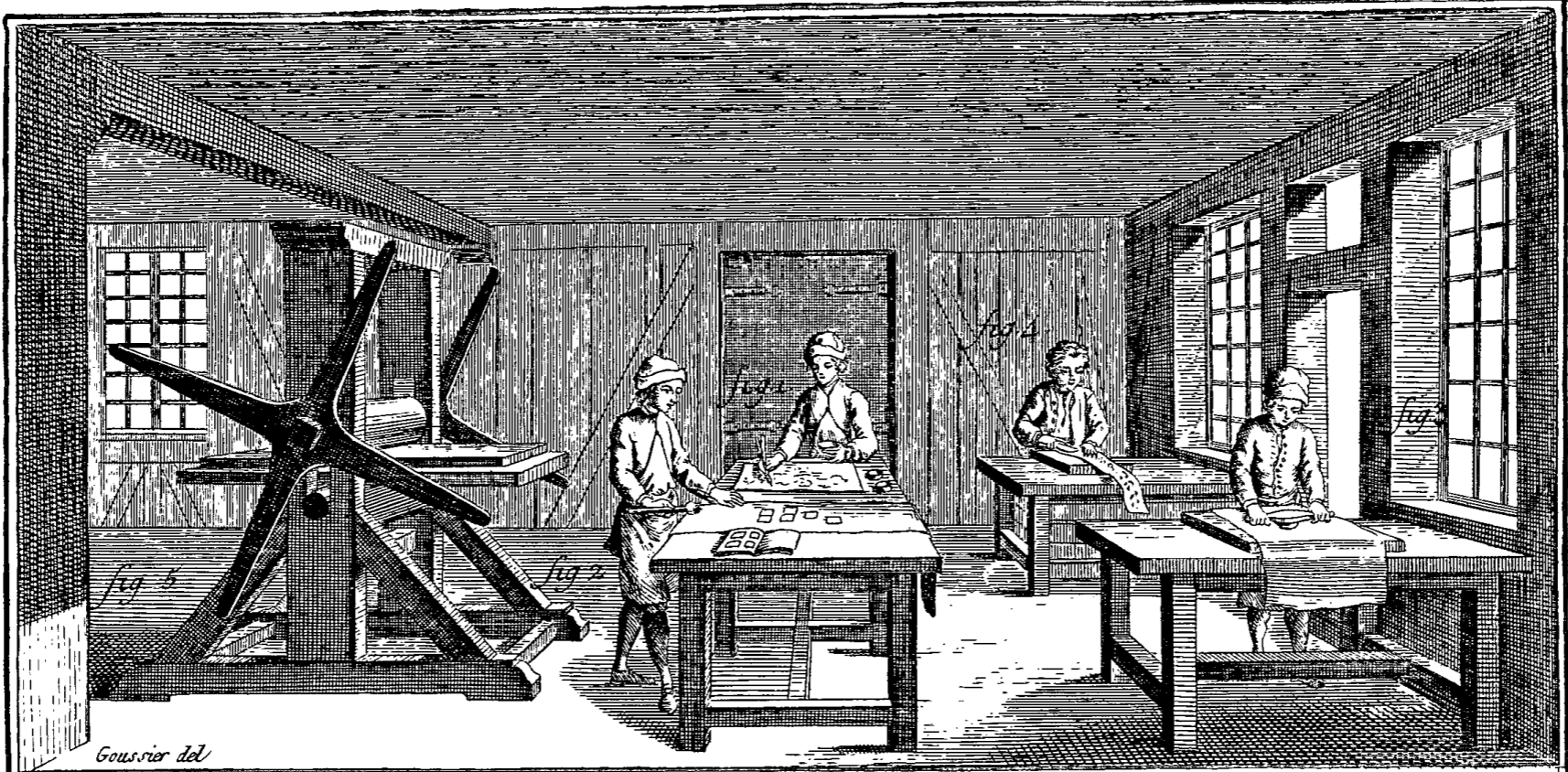


D O R E U R S U R C U I R. *Supplément*

CONTENANT une Planche.

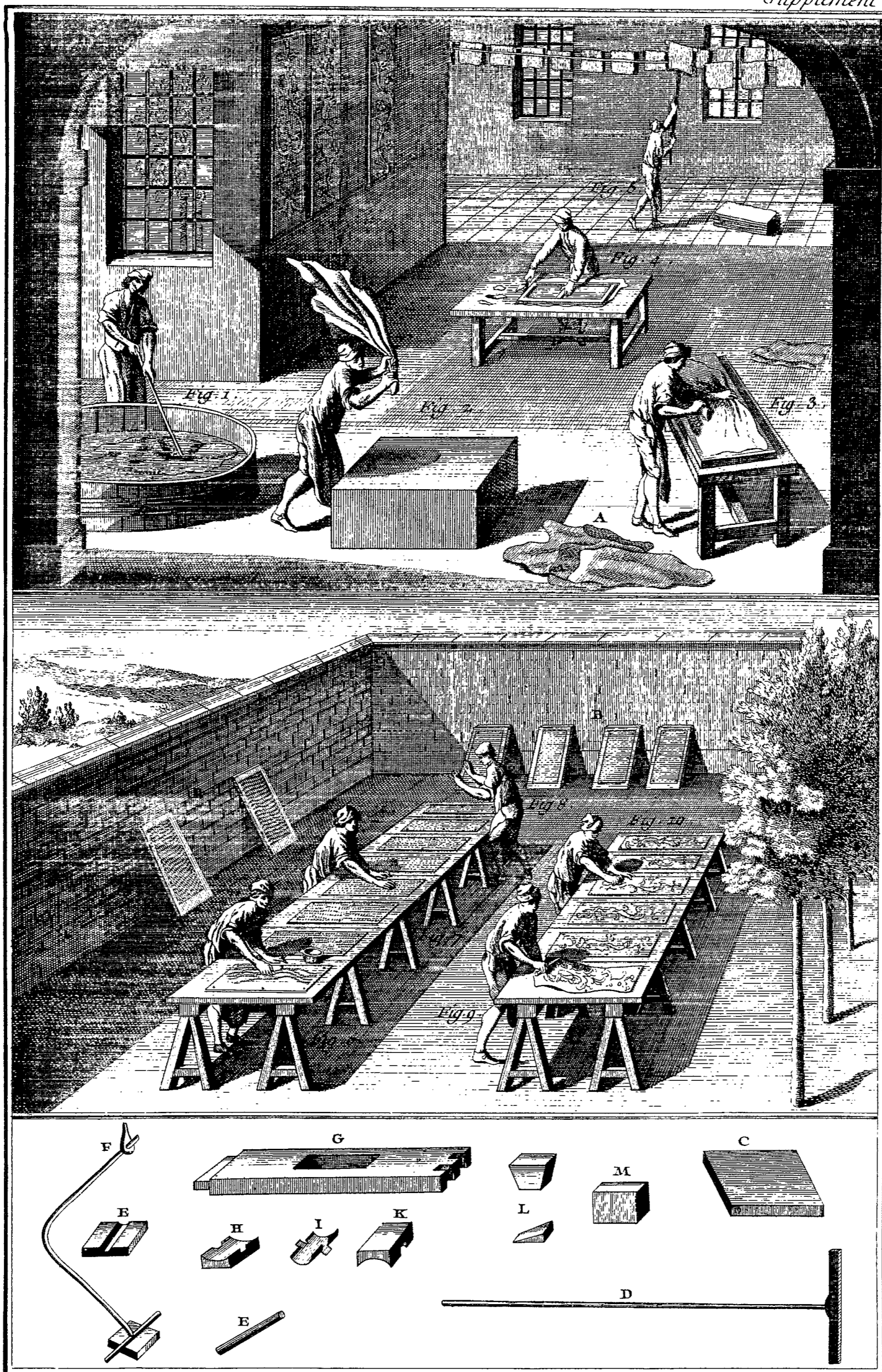
- F**IGURE 1. Ouvrier qui amollit les peaux.
2. Ouvrier qui corroie les peaux. A, tas de peaux battues.
 3. Ouvrier occupé à détirer les peaux.
 4. Ouvrier qui taille une peau en se réglant sur un chaffis de la grandeur de la planche qui doit servir à l'imprimer.
 5. Ouvrier qui étend les peaux.
 6. Ouvrier qui vernit.
 7. Ouvrier qui étend le vernis que celui de la figure précédente a appliqué sur le cuir, en traçant, avec sa main, plusieurs lignes courbes à quelque distance les unes des autres.
 8. Ouvrier qui frappe à petits coups sur le vernis pour qu'il s'imbibe mieux avec les feuilles d'argent.
 9. Ouvrier qui enlève, avec un petit couteau, le vernis dans les parties du cuir doré qui doivent rester en argent.
 10. Ouvrier qui nettoie avec un linge les endroits d'où il a enlevé le vernis, afin que l'argent paroisse sans altération. B, planches sur lesquelles sont clouées des cuirs vernissés, & que l'on expose au soleil, afin qu'ils sechent plus promptement. C,

pierre sur laquelle on escarne les cuirs. D, croix, instrument servant à porter les cuirs & à les étendre sur les cordes pour les faire sécher. EE, F, ressort semblable à celui dont on se sert pour polir les glaces, pour lisser les cartes à jouer, & regardé par M. Fougeroux de Bondaroy comme plus avantageux à employer que le brunissoir, fig. 6 & 7, du *Dict. rais. des Sciences*, &c. G, comme on a perfectionné la presse à imprimer les cuirs, on a substitué à la place des deux jumelles qui forment les côtés de la presse que l'on voit dans la vignette de la planche du doreur sur cuivre dans le *Dict. rais. des Sciences*, &c. le montant qui est ici représenté. H, I, K, dans l'ouverture que l'on aperçoit dans la partie moyenne du montant G, on met les deux couffinets I, K, & on y ajoute plusieurs feuilles de carton H, pour rendre la pression plus moëlleuse. On peut voir dans l'*art de travailler les cuirs dorés*, par M. FOUGEROUX DE BONDAROY, l'explication de cette presse, & des changemens qu'elle a éprouvés. I, M, deux espèces de galoches nécessaires pour le service de la presse.



Doreur sur Cuir.

Bernard Feul.



Doreur sur Cuir.

Boiard. Doreur.

